

LA VIE PRIVÉE DE TALLEYRAND

**SON ÉMIGRATION - SON MARIAGE - SA
RETRAITE - SA CONVERSION & SA MORT**

PAR BERNARD DE LACOMBE

PARIS - PLON-NOURRIT ET Cie - 1910.

AVANT-PROPOS.

TALLEYRAND ÉMIGRÉ.

LE MARIAGE DE TALLEYRAND.

TALLEYRAND DANS LA RETRAITE.

LA CONVERSION ET LA MORT DE TALLEYRAND.

APPENDICE. — RÉCIT FAIT PAR L'ABBÉ DUPANLOUP DE SES
RELATIONS AVEC TALLEYRAND.

AVANT-PROPOS

On connaît Talleyrand évêque, Talleyrand député de la Constituante, Talleyrand diplomate, grand chambellan, ministre, chef du Gouvernement provisoire, Talleyrand homme de Cour et homme d'État ; on connaît moins Talleyrand homme privé. Et cependant n'y eût-il que le contraste des sentiments qu'il suscita — il serait curieux de pénétrer dans l'intimité du personnage qui sut inspirer à ses amis, à ses proches, à ses serviteurs, des affections aussi fidèles que furent acerbes les haines dont font poursuivi, même outre-tombe, plusieurs de ses partenaires politiques.

Dans les études que je réunis aujourd'hui en volume, j'ai essayé de jeter un regard sur la vie privée de Talleyrand. Je l'ai suivi en Angleterre et en Amérique, pendant qu'il était émigré ; j'ai raconté ses efforts pour dépouiller le caractère épiscopal et redevenir un simple laïque ; j'ai tâché de démêler l'imbroglio de son mariage avec la belle Mme Grand ; puis, après avoir pénétré dans l'intérieur du grand dignitaire de l'Empire et de la Restauration, j'ai voulu montrer le Prince vieilli, malade, revenu des ambitions du monde, dans la retraite de ses quatre dernières années ; et enfin examiner de près ce qu'on a appelé sa conversion. assister à sa mort, bénie par l'abbé Dupanloup. J'ai laissé, le plus possible, parler les documents : on les fausse ou on les dénature quand on cherche trop à les interpréter. Et je serai heureux si, à travers les ombres qui l'enveloppent et que lui-même n'a rien fait pour dissiper, j'ai pu projeter un peu de lumière sur sa figure énigmatique.

Au fur et à mesure des pages qui suivent, j'indiquerai les sources — archives publiques et archives privées — où j'ai puisé mes renseignements. Mais je tiens à signaler tout de suite la plus importante : les quatorze registres où Mgr Dupanloup avait rassemblé sur son célèbre pénitent des documents de toutes sortes, et qu'il légua à mon père. Parmi les pièces qui s'y trouvent, la plus précieuse, sans aucun doute, est le récit que l'abbé Dupanloup écrivit, en 1839, de ses relations avec Talleyrand : il était resté inédit jusqu'à ce jour, quoique Mgr Lagrange, dans sa vie de l'illustre évêque d'Orléans, lui ait fait de nombreux emprunts : je le publie in extenso à la fin de ce volume.

Octobre 1909.

TALLEYRAND ÉMIGRÉ

I. Talleyrand chargé d'une mission à Londres. - Le 20 Juin et le 10 Août. - Talleyrand près de Danton. - La politique anglaise. - Le prix d'un passeport. — II. Émigré ou chargé de mission à Londres ? - Les contradictions du citoyen Talleyrand. - Talleyrand abjure la Révolution. - Sa situation dans la société anglaise. - Pris entre deux feux : royalistes et jacobins. - Une colonie de l'émigration. - Retraite et silence. - Une leçon de politique étrangère. — III. Les papiers de l'armoire de fer. - Décret d'accusation. - L'impression produite à Londres. - Serait-ce une ruse ? - Défense de Talleyrand. - Le 21 janvier. - Mickleham. - Mme de Staël et ses amis. - Miss Burney. - Une correspondance de Talleyrand. - Sur la liste des émigrés. - Talleyrand expulsé d'Angleterre. — IV. De Londres à Philadelphie. - La vie dans une cité d'Amérique en 1794. - Talleyrand n'est pas reçu par Washington. - Les diplomates de la République française. - Spéculations. — V. Sur les routes du nouveau monde. - Leçons d'énergie. - Talleyrand marchand de terrains. - Études de sociologie. - Patriote toujours. — VI. Le 9 Thermidor. - Rêves d'une république idéale. - Pétition à la Convention. - Attraction de l'Inde et nostalgie de Paris. - Le nom de Talleyrand à la Convention. - Talleyrand n'est plus émigré. - Les distractions de Philadelphie. - Hambourg. - Retour à Paris.

Que faire ? écrivait mélancoliquement Talleyrand à Mme de Staël le 8 octobre 1793. Que faire ?... Attendre et dormir si l'on peut. C'est à cela que je me destine d'ici au mois de mars¹. Talleyrand était fidèle à son programme. Il attendait, menant à Londres une vie discrète ; même, il dormait : il ne dormait, il est vrai, que d'un œil, l'autre entr'ouvert pour surveiller les événements.

Talleyrand, en cet automne de 1793, était parmi les vaincus de la Révolution, parmi ses proscrits. Son nom figurait sur la terrible liste que faisait dresser la Convention² ; il était émigré ! Et, à cet esprit qui avait tant, de ressources et de ressort, le présent apparaissait très sombre, l'avenir très menaçant. — Comment, lui, si habile à conduire sa barque à travers les écueils, en les frôlant, sans les heurter, n'avait-il pu échapper à la prison ou à la guillotine que par la fuite ? Pour le comprendre, il faut remonter à plus d'une année en arrière, jusqu'au mois de juin 1792.

I

Au mois de juin 1792, Talleyrand était à Londres déjà : il y était, non pas comme émigré, mais comme ambassadeur. Le futur vainqueur de Valmy, Dumouriez, alors ministre des Affaires étrangères, l'avait chargé, à la fin de mars précédent, de négocier une alliance défensive avec le gouvernement britannique. Talleyrand, qui, selon la remarque de Mignet, commençait sa carrière diplomatique par où il l'a finie, poursuivant, à quarante ans de distance, le même but dans le même pays³, était allé en Angleterre essayer de s'entendre avec George III et son ministre William Pitt. Sa qualité d'ancien membre de la Constituante l'empêchant d'être investi de fonctions officielles, il avait fait donner le titre de ministre plénipotentiaire au marquis de Chauvelin, un tout jeune homme de vingt-cinq ans qui s'était jeté impétueusement dans le mouvement révolutionnaire, et il l'avait emmené avec lui. Tous deux avaient, à Londres, travaillé de leur mieux ; ils y avaient obtenu un demi-succès. George III, après avoir repoussé l'alliance offerte, s'était laissé arracher une déclaration de neutralité⁴. C'était beaucoup : les flottes anglaises n'iraient point assaillir nos côtes pendant que les armées de l'Europe continentale envahissaient nos frontières. A Paris, on avait rendu justice à la sagesse et à la dextérité des négociateurs. Le ministre leur avait témoigné sa satisfaction, partagée avec enthousiasme, disait-il, par l'Assemblée nationale⁵. Un important journal, la Chronique de Paris du 7 juin, avait conclu un article d'éloges par ces mots : Ce premier succès, dû à la conduite sage et mesurée de M. de Talleyrand et de M. Chauvelin, doit leur mériter la reconnaissance des bons citoyens.

Talleyrand était satisfait : et comme, juste à ce moment, le portefeuille des Affaires étrangères passait des mains de Dumouriez en celles du marquis Scipion

¹ Lettres de M. de Talleyrand à Mme de Staël, extraites du château de Broglie. *Revue d'histoire diplomatique* (année 1890), 85.

² *Liste générale des émigrés de toute la République* (1793).

³ Notice lue dans la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques du 11 mai 1839.

⁴ Proclamation du 25 mai. Voyez PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, 317-318.

⁵ Le ministre à Chauvelin, 2 juin 1792. Voyez PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, 334.

de Chambonas. — celui-là même qui, maire de Sens en 1789, eut son heure de célébrité pour avoir proposé de dresser dans sa ville un obélisque égyptien où seraient gravés les noms des représentants de la Nation, — il avait demandé un congé de quinze jours, afin de venir à Paris prendre langue avec le nouveau ministre et le mettre au courant des affaires anglaises. La réponse tardait un peu. Tout à coup, une nouvelle, colportée par les gazettes, se répandit à Londres. Le 20 juin, l'émeute avait été maîtresse dans Paris. Pour protester contre le *veto* qu'opposait le roi à la déportation des prêtres insermentés et à la formation d'un camp de 20.000 fédérés sous les murs de la capitale, les Girondins avaient organisé une journée. La populace hurlante avait d'abord défilé au pied de la tribune de l'Assemblée. Puis, brandissant des sabres, des piques, des fourches, roulant à sa suite des canons, braillant le *Ça ira* sinistre, elle avait envahi les Tuileries, pénétré dans les appartements royaux. Louis XVI — M. Veto — était dans la grande salle de l'Œil-de-Bœuf : on défonce la porte, on le trouve presque seul, on l'accule dans une embrasure de fenêtre, on le coiffe d'un bonnet rouge, et, pendant des heures, en face de cet homme sans défense et toujours impassible, lâchement, les énergumènes, poings levés, vocifèrent, bafouent, menacent... Et le maire de Paris, le ridicule Pétion, avait laissé faire... L'effet fut terrible en Europe. A Londres particulièrement. Les ennemis de la France triomphèrent ; ses amis les plus chauds furent atterrés et révoltés. [Les détails qui sont parvenus ici](#), mandait à la *Gazette universelle* son correspondant anglais, sur les événements qui se sont passés à Paris dans la journée du 20, ont rempli d'indignation toutes les âmes honnêtes et sensibles, même les plus violents partisans de la Révolution française¹. D'autre part, sous la dictée de Talleyrand qui voyait compromise son œuvre d'apaisement, Chauvelin écrivait au ministre : Les événements survenus, en présentant sur la France des idées bien différentes de celles que nous cherchions à inspirer, ont fait en quelque sorte rétrograder dans l'opinion publique la Révolution française. Les personnes les mieux intentionnées pour nous en ont été consternées. En même temps qu'on admire la fermeté avec laquelle le roi a maintenu et préservé le pouvoir que lui donne la Constitution, on croit voir dans ce qui s'est passé l'effet d'une désorganisation, et vous jugez bien. Monsieur, que jusqu'à ce qu'on connaisse précisément à qui appartiennent l'autorité et le pouvoir de faire respecter la France, notre position ici ne peut être que très difficile². Ces lignes sont datées du 5 juillet. Le soir de ce même jour, Talleyrand, muni enfin de l'autorisation de son ministre, se mettait en route pour la France.

A Paris, lorsque Talleyrand y arriva, c'était l'anarchie et déjà la terreur. Les événements se succédaient brutalement. Pour exalter les passions, l'Assemblée déclarait la patrie en danger. Le ministre Chambonas tombait, dénoncé par Brissot ; Du Bouchage le remplaçait par intérim, puis Bigot de Sainte-Croix lui succédait. Mais, dans la bataille suprême, qui se livrait, qui donc songeait aux affaires d'Angleterre ? A qui même en parler ?

Chose plus grave pour Talleyrand, sous les assauts furieux des jacobins, le Conseil constitutionnel du département de Paris, dont il faisait partie, succombait. Ce Conseil, présidé par un de ses amis intimes, le duc de La Rochefoucauld d'Enville, avait prononcé la suspension de Pétion et de Manuel,

¹ *Gazette universelle* du 2 juillet. Voyez encore une lettre de Londres du 24 juillet, publiée par le même journal le 6 août.

² Chauvelin au ministre, 5 juillet 1792. Voyez *la Mission de Talleyrand à Londres*, 388-389.

maire et syndic de la Commune de Paris, pour leur rôle au 20 juin. Son arrêt avait été confirmé par le roi, le 11 juillet. Le 13, il fut cassé par l'Assemblée. Le lendemain 14, on fêtait, au Champ-de-Mars, l'anniversaire de la Fédération : les membres du département, et Talleyrand parmi eux, s'y rendirent : la foule hostile les accueillit aux cris de : Vive Pétion ! Un sourire de gratitude aimable et triste, que leur adressa Marie-Antoinette, lorsqu'ils passèrent sous son balcon, acheva de déchaîner contre eux la rage populaire. Et dès lors, chaque jour, dans la presse jacobine, à la barre de l'Assemblée, ce sont des attaques véhémentes¹. Les sections manifestent. On réclame la destitution, la mise en accusation du **département prévaricateur, anticivique, usurpateur**. On distribue dans les rues une brochure avec ce titre : *Louis XII confondu, Antoinette désespérée. Pétion consolé et divinisé... Le département de Paris en horreur à la nation française*, etc. — Devant ce débordement de violences, dès le 11 juillet, un des administrateurs du département avait démissionné. Le 19, huit autres suivirent son exemple. Malgré ces défections, le département se reconstitua, tant bien que mal, sous la présidence de La Rochefoucauld. Mais, le soir même, la section des Lombards était reçue par l'Assemblée et, sans qu'une protestation s'élevât, son orateur déclarait que le décret réintégrant dans leurs fonctions Pétion et Manuel devait être **l'arrêt de mort d'un département, contre-révolutionnaire**². Ce fut le coup de grâce. Abandonnés aux déclamations furibondes des clubs, sentant tant leur cause vaincue et leur vie en péril, La Rochefoucauld, Talleyrand, et aussi Gravier de Vergennes et Brière de Surgy, se retirèrent à leur tour. Le département de Paris, sous sa forme première, avait vécu³.

Menacé par les jacobins, Talleyrand était suspect aux royalistes. Des liens secrets ne l'attachaient-ils point à la faction d'Orléans, le véritable **comité autrichien**, avait affirmé le député Ribes à la tribune de l'Assemblée⁴ ? On insinuait qu'il intriguait, qu'il trahissait avec les ennemis de la Cour, qu'il remplissait en Angleterre une mission louche. Enregistrant toutes les rumeurs, qu'elles partissent de droite ou de gauche, les journaux entretenaient sur son compte un doute perfide. On l'appelait le **patriote médis**. On répétait à tout propos que sa négociation de Londres avait échoué. Et, comme il arrivait en cette époque sombre à tous les hommes en vue : plus de popularité, plus d'amis. Par peur d'être compromis, ses flatteurs d'hier s'écartaient de Talleyrand avec défiance.

Lui, craintif et attristé, se tenait coi. C'est tout juste si l'on arrive à retrouver çà et là trace de son passage. Le 6 août, il dîna en petit comité chez le ministre américain Gouverneur Morris, avec le ménage Flahaut et son ancien collègue à la Constituante, Beaumetz. Le 8, il siégeait, en qualité de juré, au Palais de justice. On sait aussi, par Rœderer, qu'il s'intéressa aux efforts de Malouet, de Lally-Tollendal et d'autres personnages de même nuance, pour tirer de Paris Louis XVI et les siens, et les conduire à Rouen où commandait le duc de Liancourt⁵.

¹ Voyez RŒDERER, *Chronique de cinquante jours, du 20 juin au 10 août 1792* (Paris, 1832, in-8°), 276.

² *Moniteur universel* du 20 juillet.

³ Sigismond LACROIX, *le Département de Paris et de la Seine pendant la Révolution* (1904), 44-45.

⁴ *Grande dénonciation du duc d'Orléans et de ses complices, faite l'Assemblée nationale par un député*. (Pièce in-8°, s. l. n. d.) Le discours de Ribes, tel que le reproduit le *Moniteur*, est dénaturé, ridiculisé et rendu incompréhensible.

⁵ *Chronique de cinquante jours*, 384.

Survient le 10 Août. Un de ses biographes prétend qu'il y joua un rôle. On l'aurait vu aux Tuileries, à côté du procureur-syndic Rœderer. On l'aurait vu à l'Assemblée, silencieux et mal à l'aise, pendant cette tragique séance où — sous les yeux de la famille royale entassée dans une loge étroite de journaliste, tellement basse qu'il était impossible de s'y tenir debout, — la chute de la monarchie fut consommée. Il ne lui aurait pas suffi d'être spectateur, il aurait été acteur ; au dernier moment, après la proclamation de déchéance., alors que les députés dans l'embarras se demandaient que faire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, tirant de sa poche un chiffon de papier, il y aurait griffonné cet avis : [Envoyez-les à la Tour du Temple](#) ; et il l'aurait passé au président. Est-il besoin de répondre à cette imputation, éclosée dans le cerveau d'un publiciste sans autorité¹ ? Rœderer, d'après le même récit, s'empara du document et le conserva [toute sa vie comme un précieux autographe](#) : pourquoi alors ne l'a-t-il pas cité dans sa minutieuse *Chronique de cinquante jours* ? Pourquoi n'a-t-il pas soufflé mot de l'initiative de Talleyrand ? Et comment se fait-il aussi que pas un seul des contemporains qui ont relaté dans leurs souvenirs les épisodes du 10 Août n'ait parlé d'un papier si curieux, si décisif, et qui aurait circulé [de main en main](#) ? Laissons ce commérage à celui qui l'a inventé.

Le 10 Août avait remplacé le gouvernement royal par un Conseil exécutif provisoire de six membres. Roland, ministre de l'Intérieur, présidait, perdu dans les détails comme un commis et dans les abstractions comme un idéologue, jouet d'une femme à qui son imagination tenait lieu de raison et de conscience ; le Genevois Clavière, chargé des [Contributions publiques](#), n'était qu'un bon comptable aux prétentions de grand financier ; Servan, à la Guerre, tendait l'oreille vers tous les donneurs de conseils et promenait dans les bureaux sa mine effarée ; Monge, savant illustre, égaré dans les affaires et comme écrasé sous leur poids, était à la Marine ; Lebrun-Tondu, ancien abbé défroqué, ancien soldat déserteur, ancien journaliste, avait reçu le portefeuille des Affaires étrangères ; Danton était ministre de la Justice. Celui-là était un homme : les cinq autres, pâles figurants d'un draine auquel ils ne comprenaient rien, devaient promptement tomber sous son joug. Il les dominait, les bousculait, les maîtrisait. Son assurance leur faisait croire que, lui le premier, ils avaient des convictions. Son intelligence, qui n'était pas le génie, mais où l'instinct rapide suppléait la pratique et l'expérience, sa décision impérieuse, son verbe éclatant qui lui donnait l'air d'un [Mirabeau des halles](#), entraînaient les comparses attachés à sa suite. Lebrun-Tondu fut trop heureux d'abdiquer tout de suite entre ses mains robustes. Mais Danton, grandi dans la basoche, était dépaysé dans la diplomatie, la chose du monde qui s'improvise le moins. Peu importait, d'ailleurs : il n'était point retenu par de fausses pudeurs, et il sut trouver des conseillers. Talleyrand fut l'un d'eux.

Talleyrand était déjà l'homme de France le mieux préparé à en diriger la politique extérieure. Son apprentissage sous le duc de Choiseul, dernier reflet des Richelieu, des Mazarin, des Lionne et des Torcy ; ses relations avec Vergennes, qui avait allié au goût des nouveautés le respect des traditions ; sa collaboration intime avec Mirabeau, qui, tout décousu qu'il fût, avait eu comme des éclairs de génie devant cette société en travail sous les ruines qu'il accumulait, — l'avaient initié aux principes de cette science des Affaires étrangères où, bientôt, il passera maître. Son rôle au Comité diplomatique ; l'aide qu'il avait apportée à Dumouriez, figure d'aventurier avec des parties d'homme d'État ; ses

¹ L.-G. MICHAUD, *Histoire politique et privée de Ch.-M. de Talleyrand* (Paris, 1853), 25.

ambassades à Londres lui avaient donné la pratique des chancelleries. Au cours de cette formation lente, il avait mûri l'idée que la France, oh tout était si profondément bouleversé, faisait une révolution économique non moins qu'une révolution politique ; que, de la division des terres, de la répartition égale de l'impôt, de l'abolition des douanes intérieures, de la liberté du travail affranchie de tout frein et presque déchaînée jusqu'à l'excès, une prodigieuse poussée industrielle et commerciale allait sortir, et qu'à cette activité prête à se déployer, il fallait trouver des débouchés plus nombreux et plus vastes. Ces débouchés ne s'ouvriraient que par la paix et ne resteraient ouverts que dans la paix. Mais cette. paix elle-même, avec qui était-il possible qu'elle existât ? Ce n'était pas avec l'Autriche. Ce ne pouvait être qu'avec l'Angleterre, la moins engagée jusqu'ici dans la lutte à mort contre la Révolution, et en tout cas celle qui, sans scrupule et par intérêt, serait la plus prompte à s'en dégager : ajoutez que, dominant la mer, cette puissance avait la clef de tous les passages et de tous les ports.

Il y avait de longues années que Talleyrand avait, pour la première fois, souhaité le rapprochement de la France et de l'Angleterre. Dès 1786, à l'époque où, contre le sentiment presque général de nos industriels et de nos commerçants, Vergennes négociait un peu légèrement un traité de tarifs avec le Cabinet de Saint-James, il avait approuvé et encouragé le ministre ; bien plus, tout en reconnaissant les défauts de son œuvre¹, il l'avait défendu². Déjà même, il avait rêvé mieux qu'un accord de commerce : une alliance politique ; et Mirabeau, son confident, avait adopté son projet d'emblée, avec un enthousiasme hardi. J'ai discuté avec le duc de Brunswick, écrivait-il de Berlin à l'abbé de Périgord³, cette idée prétendue chimérique d'une alliance entre la France et l'Angleterre... Ils auront beau faire, les politiques routiniers, ils auront beau s'évertuer dans leurs agitations subalternes, il n'y a qu'un grand plan, qu'une idée lumineuse, qu'un projet assez vaste pour tout embrasser, pour tout concilier, pour tout terminer : c'est le vôtre, qui, faisant disparaître, non pas les rivalités de commerce, mais les inimitiés absurdes et sanglantes qu'elles font naître, confierait aux soins paternels et vigilants de la France et de l'Angleterre la paix et la liberté des deux mondes... Sans doute, elle paraît romanesque, cette idée ; mais est-ce notre faute à nous si tout ce qui est simple est devenu romanesque ? Sans doute, elle paraît un chapitre de Gulliver aux vues courtes ; mais n'est-ce donc pas la distance plus ou moins reculée du possible qui distingue les hommes ?... Je ne veux que vous encourager à montrer la possibilité, presque la facilité, d'asseoir, sur l'éternelle et inébranlable base de l'intérêt commun, l'alliance de deux pays qui doivent et peuvent commander la paix au monde, et qui ne cesseront jamais de l'ensanglanter en se déchirant. Avec le temps, Talleyrand était resté fidèle à la cause de l'alliance anglaise. En février 1792, lors de sa première mission à Londres, il avait eu l'ambition de la conclure. Il faisait valoir alternativement au ministre Lessart et à lord Grenville que deux nations voisines, dont l'une fonde sa prospérité principale sur le commerce et l'autre sur l'agriculture, sont appelées, par la nature éternelle des choses, à bien s'entendre, à s'enrichir l'une par

¹ Le traité avec l'Angleterre ne serait pas dans les véritables intérêts, écrivait Talleyrand à Mirabeau, le 4 septembre 1786. Lettre publiée par Erich WILD, *Mirabeaus geheime diplomatische Sendung nach Berlin*, 186.

² Note sur le traité de commerce, 12 octobre. WILD, *op. cit.*, 191-193, et PALLAIN, *Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, 60-61.

³ Cité par PALLAIN, *Correspondance du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le Congrès de Vienne*, XIII-XV.

l'autre, etc., etc.¹ Et il rappelait : Dans tous les temps, j'ai soutenu que l'Angleterre était notre alliée naturelle².

Talleyrand et Danton se connaissaient. Élus, presque au même moment, administrateurs du département de Paris³, ils s'y étaient souvent rencontrés. A présent, l'un cherchait un maître de politique étrangère, l'autre un protecteur : ils se rapprochèrent ; et Danton fut convaincu sans peine que l'intérêt du gouvernement nouveau exigeait que la France eût avec l'Europe la paix, non la guerre⁴. Pour commencer, il importait de maintenir à tout prix la neutralité britannique. Danton chargea Talleyrand de préparer la circulaire destinée à notifier, à expliquer et, s'il y avait moyen, à faire accepter aux cours d'Europe, spécialement au Cabinet de Saint-James, la chute de la monarchie et l'établissement du gouvernement provisoire. Talleyrand se prêta à cette besogne. Comme il lui arrivera en une autre circonstance, — à la mort du duc d'Enghien, dans laquelle il ne devait pas tremper davantage que dans le 10 Août, — il eut la faiblesse de consentir à être, devant l'Europe, l'avocat du crime : l'avocat, mais non pas l'artisan ; la différence est grande. Ainsi que le remarquait très équitablement le duc Albert de Broglie à propos du drame de Vincennes : Autre chose est de commettre un crime, autre chose de défendre un criminel, et jamais, dans la pire même des causes, on n'a confondu l'avocat avec le coupable⁵.

Dans un mémoire tout entier de sa main, Talleyrand s'efforça donc de montrer à l'Europe le malheureux Louis XVI comme un tyran et un traître, les massacreurs des Suisses comme des héros, l'Assemblée, *immuablement fidèle aux principes*, comme le sauveur et le garant de l'ordre et de la paix. Après quoi, il s'adressait directement au gouvernement britannique. Il ne faut pas, disait-il, qu'un malentendu se produise entre l'Angleterre et la France, qu'elles se brouillent ; que George III et ses ministres, prenant pour une insulte et une menace à tous les rois le renversement du roi de France, déclarent la guerre à la Révolution :

Le gouvernement provisoire de France, dit en terminant l'avocat du 10 Août, vient présenter au gouvernement anglais l'expression la plus franche de son amitié, de sa confiance et de sa profonde estime pour le peuple qui, le premier dans l'Europe, a su conquérir et conserver son indépendance. Il attend de la nation anglaise le retour de ces mêmes sentiments ; il s'empresse de lui déclarer qu'il punirait avec sévérité ceux des Français quelconques qui voudraient tenter de s'immiscer dans la politique d'un peuple allié ou neutre ; enfin, il l'invite à se rappeler que, lorsque le peuple anglais, dans des circonstances plus orageuses et par

¹ Talleyrand à de Lessart, 3 février 1792. PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, 59.

² Talleyrand à de Lessart, 17 février. PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, 100.

³ Talleyrand, le 18 janvier 1791 ; Danton, le 31.

⁴ Grisé par les premiers succès des armées républicaines, Danton put un moment devenir un partisan de la guerre, un des champions des *frontières naturelles*. Mais, bientôt, il sentira de nouveau la justesse des vues de Talleyrand, et son fameux discours du 13 avril 1793, qui porta un coup décisif au système de la *guerre de propagande*, est tout plein des idées de son maître en diplomatie de l'hiver 1792.

⁵ Duc DE BROGLIE, *le Procès et l'exécution du duc d'Enghien*, (Paris, Plon, 1888), 30.

un événement plus terrible encore, se ressaisit, de sa souveraineté, les puissances de l'Europe et la France en particulier ne balancèrent pas à reconnaître le nouveau gouvernement qu'il venait de se donner¹.

En rédigeant son audacieux plaidoyer, Talleyrand, du moins, était-il sincère ? Se flattait-il de maintenir, par la seule magie de sa circulaire, un bon accord impossible entre le Conseil exécutif provisoire et le gouvernement de George III ? Le croire ne serait point aisé. Tout de suite et tout seul, il avait deviné l'effet produit à Londres, chez les whigs comme chez les tories, par le renversement brutal de Louis XVI. Le 10 août, porte une note confidentielle de son écriture, a dû nécessairement changer notre position ; il a peut-être sauvé l'indépendance et la liberté françaises, il a du moins écarté et puni des traîtres, mais il nous a paralysés. Dès ce moment, il n'est plus possible de répondre des événements ; il faut agir sur des bases nouvelles, ou plutôt, en s'abstenant d'agir, il faut se borner à prévenir et à surveiller les coups qui pourraient être portés du côté de la neutralité de l'Angleterre². Le rappel de l'ambassadeur anglais, lord Gower, était aussitôt venu donner corps à ses avertissements. Et cependant, il n'avait pas hésité à composer son mémoire, que Lebrun transmit à Chauvelin le 18 août. Ce mémoire, il faut l'avouer, malgré toute l'habileté de son auteur, n'était d'ailleurs pas opportun. Ainsi que le faisait remarquer Chauvelin, le sort de Louis XVI inspirait aux Anglais, sans exception, de l'intérêt, mêlé de la sympathie ; on craignait à Londres pour sa vie, et l'allusion transparente à la révolution de 1648 était un manque de tact dans un pays où l'on commémorait tous les ans, par un jour d'humiliation, la mort de Charles Ier. Le ministre plénipotentiaire de France, qui n'était peut-être pas fâché de montrer que, depuis le départ de Talleyrand, il n'était plus en tutelle, résumait ses avis par ces mots : **Je me suis toujours plus convaincu que cette pièce était à quelques égards inconvenable et en tous points de la plus parfaite inutilité**³.

Au fond, c'était beaucoup moins pour les Anglais que pour les nouveaux maîtres de la France, qu'avait écrit Talleyrand. Le 10 Août, qui mettait le pouvoir aux mains des Girondins avancés et des Jacobins, avait achevé la déroute des Constitutionnels. Désormais, ils seront suspectés, traqués, guillotins. Ils n'ont qu'un moyen de salut, l'émigration. Mais l'émigration même leur est devenue difficile, presque impossible, depuis que, le 28 juillet, l'Assemblée a décrété que seuls les citoyens chargés d'une mission par le gouvernement, les gens de mer et les commerçants auront droit à un passeport. Ce passeport, c'est le moyen légal d'émigrer : Talleyrand voulut l'obtenir. Il avait d'abord demandé au Conseil exécutif d'être renvoyé en Angleterre pour y continuer sa mission. A l'unanimité, le Conseil exécutif avait refusé⁴. Alors, il sollicita un passeport pour retourner à

¹ *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 6. Ce document a été publié par M. PALLAIN, dans son beau livre, *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, v-IX. M. Pallain a démontré de façon irréfutable que cette note aux puissances, tout entière de la main de Talleyrand, était son œuvre personnelle.

² Cité par A. SOREL, *l'Europe et la Révolution française*, III, 17.

³ Chauvelin au ministre, 28 août. *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce. En même temps qu'il écrivait sa lettre, Chauvelin retournait à Lebrun le projet de note aux puissances avec de nombreuses et importantes corrections. Pièce 20.

⁴ Voyez le discours de Roland à la Convention, le 7 décembre 1792 (*Moniteur universel* du 9 décembre.)

Londres, non comme chargé d'aucune fonction publique, mais comme l'ayant été, et la note aux puissances, rédigée au même moment, fut le prix dont il espéra le payer : l'un explique l'autre.

Étant venu à Paris il y a un mois par congé du ministre, M. Talleyrand a laissé en suspens à Londres quelques objets qui demandent absolument sa présence. Le congé qu'on lui accorda ayant dû lui paraître une assurance très positive de retour, il n'a pas craint de prendre des engagements qui rendent ce retour nécessaire au moins pour quelques jours. Il espère que le Conseil exécutif provisoire qui, bien certainement, n'a qu'à se louer de ce qu'il a fait en Angleterre, voudra bien lui en faciliter les moyens. Un refus sur une telle demande lui semblerait un genre de malveillance qu'il n'a point méritée.

Ainsi s'exprimait la requête de Talleyrand. Le Conseil exécutif y répondit par une annotation sèche : **Décidé que les barrières vont être ouvertes et qu'il n'y a pas lieu à délibérer**¹.

Talleyrand ne se tint pas pour battu. Armé de sa note aux puissances, il revint à la charge. Il avait imaginé qu'il y aurait intérêt pour la France à négocier avec l'Angleterre l'établissement d'un système uniforme de poids et mesures : en qualité d'auteur d'une proposition faite en ce sens à l'Assemblée constituante², il s'offrit à être le négociateur. La peur le stimulait dans ses démarches. Il était, en effet, sous l'empire d'une panique. Quitter Paris et ses dangers, mettre les flots entre les massacreurs et lui, fuir très vite, très loin, devenait son idée fixe, une idée de cauchemar. Il confiait ses terreurs à Gouverneur Morris, qui les a enregistrées dans son journal³ ; il pressait Danton de ne pas l'abandonner, fébrilement. Barère rapporte dans ses mémoires que, le 31 août, à onze heures du soir, il trouva, place Vendôme, chez le ministre de la Justice, M. l'évêque Talleyrand en culotte de peau, avec des bottes, un chapeau rond, un petit frac et une petite queue⁴, prêt à partir sur-le-champ, si le passeport libérateur lui était remis. Ce ne fut pas encore pour cette nuit-là... Les événements des premiers jours de septembre achevèrent d'exaspérer sa crainte et son désir. Aux personnes qu'il rencontrait, il répétait comme un refrain : Éloignez-vous de Paris ; et il leur racontait des choses à faire frémir : **Ceux qui détiennent actuellement le pouvoir ont l'intention de quitter Paris et d'enlever le roi ;... ils se proposent de détruire la ville avant leur départ**⁵.

¹ *Affaires étrangères, Angleterre*, 585, pièce 41.

² En juin 1791, Talleyrand, qui venait de faire à l'Assemblée constituante un rapport sur les avantages qu'aurait la France à établir l'unité des poids et mesures, avait déjà eu l'idée d'une entente à ce sujet avec l'Angleterre. Il avait proposé que le Parlement anglais et l'Assemblée française confiassent à une commission de savants, choisis dans la Société royale de Londres et dans l'Académie des sciences de Paris, le soin d'organiser le système nouveau, et il avait déclaré que, de ces conversations scientifiques, pourrait sortir **le principe d'une union politique**.

³ *Journal de Gouverneur Morris* (trad. Pariset), 328.

⁴ *Mémoires de Barère* (éd. Carnot), II, 25-26.

⁵ *Journal de Gouverneur Morris*, 331.

Enfin, le 7 septembre, il eut le bienheureux passeport : [Laissez passer Charles-Maurice Talleyrand allant à Londres par nos ordres](#). Les six membres du gouvernement provisoire l'avaient signé. Sans perdre une minute, Talleyrand s'esquiva¹.

II

Le retour de Talleyrand à Londres y fit du bruit. Vers le même temps, arrivaient des fugitifs de marque : Mathieu de Montmorency, Stanislas de Girardin, qui avait, lui aussi, obtenu un passeport pour une mission fictive ; Beaumetz, Jaucourt, arraché par Mme de Staël aux prisons de l'Abbaye quelques heures seulement avant les massacres ; l'ex-constituant d'André, qui, en ouvrant à Paris une épicerie, n'avait pas désarmé les soupçons démocratiques, et que la haine de Brissot forçait à l'exil ; Montrond et la duchesse de Fleury, sans passeports, et qui n'avaient réussi à franchir la frontière qu'en faisant tambouriner dans les villages la promesse d'une bonne récompense pour qui leur rapporterait leurs papiers perdus ; d'autres encore. C'était tout le groupe de ceux qui avaient, épousé avec une sorte d'enthousiasme la Révolution commençante, et qui, à présent, brisaient avec elle pour ne pas être brisés par elle.

Que signifiait cette émigration nouvelle ? Les hypothèses allaient bon train. Chacun, sans trop savoir, disait son mot. Le *Morning Chronicle*, organe des Anglais amis de notre Révolution, inséra, le 18 septembre, cette note qui avait l'allure d'un communiqué :

Messieurs de Talleyrand-Périgord, de Montmorency, d'André, de Jaucourt, Beaumetz, Le Chapelier et plusieurs autres ont été tous obligés de chercher ici un asile contre la furie de cette faction qui, maintenant, en France, viole tout principe de justice et d'humanité. Leur seul crime semble être de s'être contentés d'abolir les abus de l'ancien gouvernement et d'y substituer une sorte de monarchie, et de n'avoir pas voulu coopérer à établir l'anarchie et la proscription sous le nom de République. On peut conjecturer ce qu'un doit attendre de cette Révolution républicaine d'après cette seule observation qu'elle commence par l'assassinat, l'emprisonnement ou l'exil de tous les hommes distingués dans leur pays par leur talent et leur patriotisme.

Que Talleyrand fut lui-même l'auteur de cet, entrefilet, comme se l'imagina Chauvelin², c'est fort possible. Il ne se résignait pas à n'être à Londres rien, — rien qu'un émigré sans fortune. Il voulait, honte à part, en agitant la presse, en s'imposant de force, retrouver au moins l'apparence d'une mission officielle qui le décorât et le protégeât. Dès le 14 septembre, au débotté, il avait couru chez le nouvel envoyé de la France, — son propre successeur, — le grammairien Noël, pour lui dire qu'il était prêt à servir³. L'accueil fut sans doute froid, car, le 18 septembre, dans une lettre à son ami Radox Sainte-Foy, il décochait au diplomate improvisé une pointe : [Noël est ici en bien mauvaise posture](#). Il n'a

¹ Il quitta Paris le 8 septembre et s'embarqua le 10.

² Noël à Lebrun, 18 septembre. *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 85.

³ Noël à Danton, 14 septembre. *Arch. nat.*, AFII, 63.

pas trop laissé échapper les occasions de faire des sottises. Talleyrand profita île la circonstance pour donner à Sainte-Foy, qu'il savait être un familier de Danton, quelques indications sur les dispositions du gouvernement britannique, et, à propos de la marche de Brunswick en Champagne, il glissa cette déclaration île patriotisme bonne à être répétée : **Quand on est Français, on ne peut pas supporter l'idée que des Prussiens viennent faire la loi à notre pays**¹.

Le 18 septembre également, dans le même désir de paraître, Talleyrand offrait à lord Grenville ses services officieux :

Je tiens beaucoup à ce que vous sachiez, lui écrivait-il, que je n'ai absolument aucune espèce de mission en Angleterre, que j'y suis venu uniquement pour y chercher la paix et pour y jouir de la liberté au milieu de ses véritables amis. Si pourtant mylord Grenville désirait connaître ce que c'est que la France en ce moment. quels sont les différents partis qui l'agitent. et quel est le nouveau pouvoir exécutif provisoire. et enfin ce qu'il est permis de conjecturer des terribles et épouvantables événements dont j'ai été le témoin oculaire, je serais charmé de le lui apprendre²...

A ces avances, il ne semble pas que lord Grenville ait répondu.

Sans être découragé, Talleyrand se rejeta vers Lebrun. Ne lui devait-il pas, en effet, des remerciements pour son passeport ? L'occasion était bonne de lui envoyer du même coup quelques renseignements et quelques conseils, de bien montrer qu'on pouvait encore l'employer avec fruit :

Je suis arrivé, Monsieur, à Londres, samedi dernier³, à l'aide du passeport que vous m'avez accordé et dont j'ai de nouveau l'honneur de vous remercier. Comme je n'étais chargé d'aucune mission après en avoir exercé une, j'ai dû le dire en arrivant, et les papiers publics l'ont annoncé en prêtant chacun à mon voyage des motifs ;in gré de leurs opinions ou de leurs préjugés, ce qui est assez indifférent. J'ai écrit à mylord Grenville : mes anciennes relations avec lui et son caractère très loyal m'en faisaient un devoir. Je voulais aussi lui apprendre que j'étais ici sans caractère ni mission, et en même temps je tenais à me conserver auprès de lui en bonne attitude pour pouvoir être utile à mon pays... Tout ce que, dans les conversations, j'ai pu recueillir

¹ Talleyrand à Sainte-Foy, 18 septembre. *Troisième recueil de pièces imprimées d'après le décret de la Convention nationale du 5 décembre 1792*, I. 281-282. Cette lettre n'est pas signée, mais, sans aucun doute, elle émane de Talleyrand. On sait en effet que plusieurs lettres de Talleyrand Sainte-Foy furent trouvées aux Tuileries et soumises à l'examen de la Commission des Douze, et l'auteur de celle-ci donne connue adresses Calais et Kensington Square à Londres, qui étaient justement A cette date les deux adresses que donnait Talleyrand à ses correspondants. Une enveloppe de l'écriture de Talleyrand, scellée par un cachet de cire rouge portant les initiales T. P., se trouve dans le dossier de Sainte-Foy examine par la Commission des Douze. *Arch. nat.*, C. 219 (160131).

² Lettre publiée par sir BULWER, *Essai sur Talleyrand* (trad. Perrot), 134-136.

³ C'est-à-dire le 15 septembre. Il est à noter que Noël dit avoir vu Talleyrand le 14.

jusqu'à ce jour, me laisse espérer que l'Angleterre restera neutre, quoiqu'on ait beaucoup dit ici et à Paris, et surtout beaucoup désiré le contraire. Je ne dois pourtant pas vous laisser ignorer que, si la Révolution de France a toujours de zélés partisans en Angleterre, les crimes des premiers jours de ce mois, et surtout l'assassinat de M. de La Rochefoucauld¹, qui jouissait ici de la plus haute réputation de vertu et de patriotisme, nous en ont fait perdre plusieurs que je regrette extrêmement.

L'ancien mentor de Chauvelin signalait ensuite l'exode de plus en plus nombreux des prêtres français en Angleterre ; il dénonçait les conciliabules que tenaient les colons de Saint-Domingue réfugiés à Londres, et, pour finir, faisait discrètement part que son homme de confiance, — son ex-grand vicaire à l'évêché, d'Autun, des Renaudes, allait se rendre à Paris : peut-être le ministre voudrait-il causer avec lui² ? — De même que lord Grenville, bien que pour d'autres motifs, le ministre Lebrun ne prit pas la peine de répondre. L'empressement de Talleyrand n'avait point trouvé d'écho ; son zèle resta sans emploi.

Plus tard cependant, lorsqu'il s'agira de faire effacer son nom de la liste des émigrés, Talleyrand prétendra qu'il n'a passé la Manche que sur l'ordre du Conseil exécutif provisoire : *J'étais chargé, dira-t-il, d'essayer de prévenir la rupture entre la France et l'Angleterre*³. Ses avocats à la tribune de la Convention, Tallien, Joseph Chénier, plus encore Boissy d'Anglas, laisseront entendre ou affirmeront qu'il est parti *avec une mission du gouvernement*⁴. En l'an VII, revenant à la charge, lui-même essaiera de nouveau d'expliquer, par une phrase ambiguë, son voyage à Londres : *J'étais sorti de France parce que j'y étais autorisé, que j'avais reçu même, de la confiance du gouvernement, des ordres positifs pour ce départ* (2)⁵. — Comment se débrouiller parmi ces contradictions ? Qui croire : le Talleyrand de 1792, qui se plaint de ne pas avoir de mission, ou le Talleyrand de 1795, qui se vante d'en avoir rempli une ? Sans hésiter, le premier. La version du second est toute de circonstance. Talleyrand et ses amis inventèrent la mission et en jouèrent, dans un temps où il n'était ni bon ni sûr d'être considéré comme un émigré ; où même le passeport le mieux en règle ne mettait pas à l'abri des soupçons et des représailles. Mais, à l'automne de 1792, Danton, pas plus que Lebrun, n'en fit son agent en Angleterre⁶ : l'un et

¹ Il s'agit du duc de La Rochefoucauld d'Enville, ancien président du département de Paris, qui avait été massacré à Gisors, le 14 septembre.

² Talleyrand à Lebrun, 23 septembre 1792. *Affaires étrangères, Angleterre*, 552, pièce 103.

³ Pétition à la Convention nationale du 23 prairial an III.

⁴ Séance de la Convention du 18 fructidor an III. (*Moniteur universel* du 21 fructidor.)

⁵ *Éclaircissements donnés par le citoyen Talleyrand à ses concitoyens*. (in-8°, Paris, an VII).

⁶ Le docteur ROBINET, dans son livre *Danton émigré*, dont la documentation et la critique sont également faibles, s'efforce d'établir que Talleyrand fut, jusqu'en 1794, l'agent politique de Danton en Angleterre (p. 12-22, 81, 108-109, 115, 179). M. Robinet n'appuie d'ailleurs son opinion que sur des hypothèses et quelques textes insuffisamment étudiés. — Je suis surpris que M. Pallain, qui connaît si admirablement Talleyrand, après avoir déclaré que le Comité exécutif lui avait retiré sa mission au lendemain du 10 Août (*Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, xxv-xxvii), ait cru devoir se rallier à l'opinion de M. Robinet, dans son *Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, p. 15. M. Pallain

l'autre auraient eu trop peur de se compromettre. Si, d'ailleurs, on rencontre beaucoup de textes contemporains où Talleyrand propose ses bons offices, — telles les vieilles lettres à lord Grenville et à Lebrun, — on n'en trouve pas un seul où il apparaisse à l'œuvre, — moins qu'on ajoute foi à sa fameuse correspondance avec Mme de Flahaut et le ministre des Affaires étrangères, publiée en 1793 ; mais qui l'oserait ? — Il n'est meurtre pas certain qu'on lui ait confié, à défaut d'une négociation politique, quelque vague mission comme il y en eut plusieurs à l'époque, comme Stanislas de Girardin en obtint une par l'entremise de son ami Maret¹. Ces missions, que personne ne prenait au sérieux, permettaient à ceux qui les recevaient de passer la frontière sans encombre. Peut-être Talleyrand fut-il chargé d'aller ainsi consulter les économistes anglais sur les moyens d'établir l'unité des poids et mesures ? On ne saurait cependant l'affirmer, et le mieux est de s'en rapporter aux explications que, parvenu à la vieillesse, alors que ce n'était plus une tare d'avoir émigré, il a fournies de sa conduite. : *Mon véritable but était de sortir de France, où il me paraissait inutile et même dangereux pour moi de rester, mais d'où je ne voulais sortir qu'avec un passeport régulier, de manière à ne pas m'en fermer les portes pour toujours*². — Ne pas se fermer pour toujours les portes de la France : voilà ce qui fait tout comprendre. Talleyrand, homme prudent, non moins soucieux du lendemain que de l'heure présente, ne voulait pas se brouiller irrémédiablement avec un gouvernement, même redouté et méprisé. Il lui demandait, coûte que coûte, une mission, afin de tenir la porte ouverte. Et lorsque, à la fin de novembre 1792, ayant échoué dans son dessein, il adressa en double à Danton et à Lebrun un *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe*, son inspiration n'aura pas changé : entr'ouvrir la porte par où, à la première éclaircie, il se glissera dans Paris.

Talleyrand fut donc tout bonnement un émigré comme un autre. Il s'était retiré dans un des plus jolis quartiers de Londres, à Kensington Square, tout près d'Hyde Park. Pendant les premiers jours, il ne se montra guère. Incertain de l'accueil que réservait Lebrun à ses offres de service, il se recueillait avant de prendre une attitude. Une femme séduisante, la comtesse de La Châtre, à qui le divorce permit de devenir la comtesse de Jaucourt, tenait sa maison. Quelques-uns de ses amis de France, eux aussi *chassés par les piques*³, — entre autres Narbonne — qu'un jeune médecin allemand avait réussi à tirer de Paris, Mathieu de Montmorency et Beaumetz, abritaient leur exil sous son toit.

Si l'on veut connaître quels étaient alors les vrais sentiments de Talleyrand, il faut lire une lettre qu'il écrivit, le 3 octobre, au marquis de Lansdowne. Il avait connu à Paris, puis retrouvé à Londres dans ses précédents séjours, ce grand seigneur d'esprit très large, très éclairé, qui avait suivi avec une chaude sympathie le mouvement de 89. Une amitié, que les années ne briseront pas,

semble avoir été frappé surtout par une phrase d'un article de la Gazette nationale du 15 décembre 1793, où il est dit : Talleyrand *s'occupe encore utilement de ce qui peut servir la République*. Mais cette phrase, à mon avis, s'applique uniquement à un mémoire, daté du 25 novembre, que Talleyrand venait d'adresser à Lebrun et à Danton *par pure bonne volonté et non à un titre officiel quelconque*. — Les historiens anglais ne croient pas à une mission de Talleyrand. Voyez notamment LECKY, *History of England in the XVIIIth century*, VI, 47.

¹ *Journal et souvenirs de Stanislas de Girardin*, III, 135.

² *Mémoires de Talleyrand*, I, 225.

³ Talleyrand à lord Lansdowne, 3 octobre 1792. PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, 419.

s'était nouée entre eux ; ils avaient pris l'habitude d'échanger sur toutes choses leurs impressions, sans fard et sans calcul.

Milord, mandait Talleyrand à son ami, j'espérais depuis bien longtemps profiter de votre bonté et aller passer auprès de vous quelques jours d'esprit, de raison, d'instruction et de tranquillité... Quand on a passé les deux derniers mois à Paris, on a bien besoin de venir se retremper dans la conversation des hommes supérieurs. Dans un moment où l'on a tout dénaturé, tout perverti, les hommes qui restent fidèles à la liberté, malgré le masque de sang et de boue dont d'atroces polissons ont voilé ses traits, sont en nombre excessivement petit... Pour moi, Milord, ce que je désire, c'est que nous ne soyons pas absolument impuissants à la liberté. Comprimés depuis deux ans entre la terreur et les défiances. les Français ont pris l'habitude des esclaves, qui est de ne dire que ce qu'on peut dire sans danger. Les clubs et les piques tuent l'énergie, habituent à la dissimulation, à la bassesse ; et si on laisse contracter au peuple cette infâme habitude, il ne verra plus d'autre bonheur que de changer de tyran. Depuis les chefs des jacobins, qui se plient devant les coupe-têtes, jusques aux plus honnêtes citoyens, il n'y a aujourd'hui qu'une chaîne de bassesses et de mensonges dont le premier anneau se perd dans la boue¹...

Loin des loups, ne craignant plus leurs crocs sanglants, Talleyrand était redevenu lui-même. Cette page frémissante fait penser aux dernières colères de Mirabeau, — du Mirabeau attristé et véhément dont il avait été, sur son lit de mort, le confident suprême. Comme le grand orateur, qui avait vu avec effroi son beau rêve d'une France rajeunie par la liberté eu train de devenir un cauchemar hérissé de crimes, il ne voulait pas qu'on le prît pour le complice des hommes qui massacraient dans les prisons avant de guillotiner sur les places publiques.

Ce qui achevait d'ouvrir les yeux de Talleyrand, c'est qu'il trouvait à Londres tous les partis unis dans une même réprobation des événements de Paris. Non seulement Pitt interrompt les relations diplomatiques avec la France ; non seulement Burke, l'éloquent et implacable adversaire des doctrines de la Révolution, s'indigne et triomphe ; mais les membres de l'opposition libérale, les Stanhope et les Grey, les Lansdowne et les Hastings, Mackintosh, le contradicteur de Burke ; Sheridan, Wilberforce, l'ami des noirs, Canning, qui était alors un des orateurs en renom des whigs ; Fox lui-même, confessant tout bas que Burke **avait eu trop tôt raison**², tous ceux qui ont le plus ardemment acclamé les principes de 89 comme une aurore de liberté, sont mornes, déçus, atterrés. Les agents du Conseil exécutif, malgré l'ennui qu'ils en éprouvent, rie peuvent pas ne pas constater cette révolte de l'opinion britannique. Les ministres refusent de s'aboucher avec eux, les particuliers s'écartent sur leur passage. Le 10 septembre, Noël raconte mélancoliquement à Lebrun qu'il n'a pu conserver des rapports qu'avec trois Anglais, et il ajoute : **Si je suis signalé ici comme**

¹ PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, 419-420.

² *Mémoires de docteur Burney*. (Cité par lady BLENNERHASSETT, *Madame de Staël et son temps*, II, 186.)

jacobin, je n'ai rien à faire. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'horreur qu'inspire ce mot... Le massacre des prisonniers a fait ici le plus mauvais effet. Nos amis n'osent plus nous défendre. L'opposition, et notamment M. Fox qui jusqu'à ce moment avait témoigné un vif intérêt pour la Révolution, s'est absolument refroidie¹... De son côté, le 13 septembre, le comte Gorani, — un Italien interlope que l'Assemblée avait naguère promu citoyen français et que le gouvernement nouveau entretenait à grands frais à Londres², — écrit : On ne parle de nous qu'avec la même exécration dont on parlait autrefois des flibustiers et des assassins³. Et un jeune jacobin, qui venait de passer la Manche avec l'intention bien arrêtée de révolutionner l'Angleterre, Marc Jullien, avoue ingénument sa surprise : Ce même peuple qui naguère couvrait les murs de cette inscription terrible pour George : Point de guerre avec la France ou nous nous révoltons !... Ce même peuple... égaré par des suggestions criminelles, ne voit plus [dans les Français] que des anthropophages... qui confondent avec la sainte liberté la plus exécrationnelle licence⁴.

La surexcitation des Anglais de tous les partis contre les allures nouvelles et définitives de la Révolution était telle que la situation de Talleyrand à Londres devenait difficile ; il se sentait enveloppé dans une atmosphère de défiance et de haine. L'évêque catholique, qui avait rompu avec son Église, ne trouvait pas son pardon dans le royaume de Henri VIII et d'Élisabeth. Le constituant, qui avait voulu modeler la monarchie de Louis XIV sur la monarchie de Guillaume d'Orange, n'était pas davantage amnistié par le pays qui avait fait la révolution de 1688. Objet universel d'effroi et d'horreur, la Révolution française couvrait d'une impopularité mêlée de mépris les hommes qui l'avaient servie, même pour la modérer. Leurs illusions, imprudentes peut-être, mais généreuses, leur étaient tournées à crimes : ils avaient comme allaité le monstre qui, menaçant les trônes, s'appêtait à tout dévorer.

Le gouvernement britannique avait lui-même donné le signal de l'universelle défaveur où le diplomate le plus empressé et le plus Labile à plaire allait se trouver perdu. Lorsque, à sa première mission près du Cabinet de Saint-James, Talleyrand avait été présenté au roi George, il n'avait reçu qu'un accueil glacial. La reine avait fait plus : elle lui avait tourné le dos⁵. Même les politiques, mieux exercés à feindre, avaient mis leur art à ne rien farder. Jeune, Talleyrand avait rencontré à Reims, en visite chez son oncle l'archevêque, William Pitt, qui, charmé par son esprit, avait noué avec lui quelques relations aimables ; Pitt, premier ministre, affecta, poli et sec, d'avoir tout oublié : ce fut à peine s'il eut un souvenir obligeant pour les journées qu'ils avaient passées sous le même toit⁶. Lord Grenville ne s'était pas davantage mis en frais. A ses yeux, l'ancien grand vicaire de Reims, l'ancien évêque d'Autun n'était plus que le coadjuteur louche de Biron et de Chauvelin ; il avait manqué à l'hospitalité anglaise en s'efforçant d'organiser ou de développer sur le sol britannique de prétendues associations de liberté qui, en correspondance avec les clubs de Paris, n'étaient

¹ Noël à Lebrun, 10 septembre. *Affaires étrangères, Angleterre*, 532, pièce 53.

² Voyez F. MASSON, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, 262.

³ Cité par A. SOREL, *l'Europe et la Révolution française*, III, 141.

⁴ Cité par A. SOREL, *l'Europe et la Révolution française*, III, 141.

⁵ DUMONT (de Genève), *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières Assemblées législatives*, 365.

⁶ Talleyrand à Lessart, 31 janvier 1792. PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres*, 55. Cf. *Souvenirs de Dumont de Genève*, 364-365.

pour la plupart que des associations de désordre : M. de Talleyrand, répétait-il, est un homme profond et dangereux¹. Les gens du monde avaient réglé leur attitude sur celle de la Cour et des ministres. Pour eux, Talleyrand était un agent de faction ; ils s'en tenaient à l'écart. M. de Chauvelin, écrivait à lord Auckland un de ses correspondants², continue à être à l'étranger parmi ses confrères diplomatiques et ne gagne pas dans l'opinion publique ; quant à M. de Talleyrand, il est intimement lié avec Payne, Horne-Tooke, lord Lansdowne et quelques autres de même acabit, et généralement repoussé avec indignation par tout le reste des gens. Le *Times* le prenait sans cesse à partie ; au point que la *Gazette nationale* du 11 juin avait cru devoir protester. Même les avanies publiques ne lui étaient pas épargnées. Dans ses souvenirs, Dumont — de Genève —, l'ami de Mirabeau, raconte qu'un soir du printemps de 1792, il avait accompagné les membres de l'ambassade de France au Ranelagh, lieu de réunion où les élégants de Londres écoutaient la musique en se promenant et en buvant des boissons fraîches. A l'approche de Talleyrand et de Chauvelin, ce fut une brusque débandade ; tout le beau monde s'enfuit, comme si on eût craint de se trouver dans l'atmosphère de la contagion³.

Les émigrés, tout au moins ceux qui étaient intransigeants, attisaient cette malveillance hostile des Anglais.

Quoique Talleyrand fût devenu d'entre eux, ils le critiquaient et le dénigraient. Sévères pour l'évêque qui avait mal tourné, aigres pour le grand seigneur qui avait abandonné son Ordre, ils étaient impitoyables pour le constitutionnel, tout modéré étant, à leur avis, cent fois pire qu'un jacobin.

A l'autre extrémité des partis, Talleyrand ne rencontrait pas de dispositions meilleures. Pour les fanatiques du jacobinisme, non moins que pour les violents de l'émigration, le modéré était la bête noire. : et les agents diplomatiques du Conseil exécutif, bons courtisans des clubs parisiens, flattaient cette manie. Ne pouvant négocier, ils espionnaient et dénonçaient. Ils dénonçaient les émigrés de toutes couleurs, par préférence les constitutionnels. Une dépêche signale le luxe de Narbonne, qui a une maison, une voiture et deux domestiques, dépense avec profusion et paye une demi-guinée la moindre commission⁴. Une autre s'en prend à Louis de Noailles, à qui sa chevaleresque étourderie de la nuit du 4 août n'avait pas fait trouver grâce pour son rang et son nom⁵. Duport est désigné comme le conspirateur peut-être le plus criminel⁶. Mathieu de Montmorency, qui qui s'était lancé avec une sorte de candeur dans toutes les chimères égalitaires et humanitaires de la Révolution : Chapelier, auquel est réservée la guillotine quand il retournera à Paris ; Stanislas de Girardin qui, plus heureux, deviendra préfet de l'Empire, toute la bande des constituants et constitutionnels, ainsi que disent ces pièces diplomatiques qui ont des airs de feuilles de police, est jetée en pâture aux soupçons et aux fureurs des forcenés de Paris. Mais le nom qui revient le plus souvent sous les plumes des délateurs est celui de Talleyrand. Ses moindres démarches sont épiées, ses moindres paroles enregistrées. Chauvelin,

¹ *Souvenirs de Dumont de Genève*, 364.

² Burges à lord Auckland, 29 mai 1791. *Journal and Correspondence of lord Auckland* (London, 1861, in-8°), II, 410. Cf. Gouverneur Morris à Washington, 17 mars 1792. *Journal de Gouverneur Morris*, 369.

³ *Souvenirs de Dumont de Genève*, 432.

⁴ Non à Lebrun, 9 octobre 1792. *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 149.

⁵ Noël à Lebrun, 18 octobre. *Affaires étrangères, Angleterre*, 583, pièce 5.

⁶ Noël à Lebrun, 9 octobre.

lorsqu'ils s'étaient revus, l'avait amicalement accueilli ; au commencement d'octobre, il louait, près de Lebrun, son attitude patriotique, et le montrait tout joyeux de la victoire de Valmy¹. Bientôt, il craindra que sa fidélité au fugitif ne le compromette ; il trouvera moyen que son ministre apprenne qu'il est **brouillé** avec Talleyrand². Si Chauvelin, menacé lui-même par ses jaloux, ne pousse pas très loin l'attaque³, Noël est moins réservé. Vrais ou faux, celui-ci ramasse tous les commérages, même contradictoires, qui peuvent éveiller la défiance. Un jour, il montre Talleyrand en conciliabules fréquents avec Fox. **Des gens qui tiennent au gouvernement**, s'empresse-t-il d'ajouter⁴, **m'assurent qu'il ne jouit ici d'aucune estime ni d'aucun crédit**. Une autre fois, il écrit : **Je sais positivement que l'évêque d'Autun a eu trois conférences avec lord Grenville, et que les dispositions paraissent fort bonnes. Je ne tiens pas cette nouvelle directement du citoyen Talleyrand, n'ayant avec lui aucune communication**⁵. Si Talleyrand s'éloigne de Londres avec Mmes de La Châtre et de Flahaut, peut-être simplement pour respirer en paix, ne serait-ce pas qu'il conspire ? S'il dîne avec Montmorency et Narbonne, puis soupe avec Chauvelin, que cache cette manigance ? **C'est à vous à voir**, conclut un correspondant du ministre Lebrun, **si nous avons encore à louvoyer**⁶. Un mystérieux personnage. Achille Viard, ci-devant officier de la Maison du roi, à présent espion de la fraction avancée du Comité de sûreté générale⁷, envoie cet avertissement, vague et menaçant : **Un ami m'a très fort assuré que nous devons nous défier absolument de MM. Chauvelin et Talleyrand**⁸.

Repoussé à droite et à gauche, impuissant à lutter contre les animosités des partis, Talleyrand se souvint peut-être d'un mot profond du cardinal de Richelieu : **Il n'y a qu'à laisser faire le temps et à se consoler en cette attente**. Dans le Londres tumultueux et passionné de la fin de 1792, il attend, enfermé chez lui, silencieux, insaisissable ; il fait le mort. Seuls, quelques émigrés, quelques voyageurs de sa nuance franchissent sa porte et le tiennent au courant des affaires de France. Ce sont Narbonne, le publiciste genevois Dumont, en veine de devenir un jurisconsulte à l'école de Jérémie Bentham ; l'ex-abbé Louis, le diacre de la fameuse messe du Champ-de-Mars ; puis d'anciens collègues de l'Assemblée tels que le chimérique que de Liancourt ou le prince de Broglie, qui portera bientôt sa tête sur l'échafaud. Du côté des femmes, Mme de La Châtre, Mme de Flahaut, qui met la dernière main à son *Adèle de Sénange* ; Mme de Genlis, qui, pour distraire ses deux élèves, Paméla et Mademoiselle d'Orléans, — la future Madame Adélaïde, — donne des soirées intimes. Talleyrand est l'étoile de ce petit cénacle ; aimable et pétillant, il prodigue son entrain et sa grâce, à moins qu'il ne flétrisse la tyrannie jacobine : **Je n'ai jamais entendu parler**, raconte à son propos Mme de Genlis⁹, avec une indignation plus énergique, **des excès qui se commettaient en France**.

¹ Chauvelin à Lebrun, 9 octobre. *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 151.

² Noël à Lebrun, 30 octobre. *Affaires étrangères, Angleterre*, 583, pièce 40.

³ Il écrit cependant, le 6 novembre, une lettre perfide. *Affaires étrangères, Angleterre*, 583, pièce 68.

⁴ Noël à Lebrun, 26 octobre. *Affaires étrangères, Angleterre*, 583, pièce 28.

⁵ Noël à Lebrun, 30 octobre.

⁶ X... à Lebrun, 16 octobre.

⁷ Voyez F. MASSON, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, 274.

⁸ Achille Viard à X..., 21 octobre, *Affaires étrangères, Angleterre*, supplément 29, pièce 107.

⁹ *Mémoires de la comtesse de Genlis* (Paris, 1825), IV, 351.

Plusieurs libéraux anglais, qui se piquaient de ne point abandonner dans le malheur les constitutionnels français, tâchaient aussi d'adoucir l'exil de Talleyrand. Lord Lansdowne l'invitait à dîner chaque fois qu'il recevait un hôte de choix, et le proscrit était devenu le grand ami du fils de la maison, le petit lord Henry Petty, qui n'avait encore que treize ans. D'autres, le savant docteur Richard Priestley, physicien et chimiste, que le département de l'Oise envoya siéger à la Convention ; George Canning, dont les clubs whigs applaudissaient alors les débuts d'orateur ; Sheridan, les jurisconsultes Romilly et Bentham, Robert Smith, Fox et ses amis, venaient s'entretenir avec lui¹.

Talleyrand n'essayait pas de sortir de sa retraite. Il observait, il méditait, il rivait. Un jour, cependant, le Talleyrand homme d'action eut comme un réveil. Ce fut à la fin de novembre. Grisée par les succès de Valmy et de Jemmapes, la Convention avait voté son fameux décret du 19 novembre. Les peuples étaient par elle invités à s'affranchir : elle leur promettait l'appui des armées de la République. La guerre était déclarée aux rois. Talleyrand frémit : la neutralité britannique, son œuvre, ne résisterait pas à ce nouvel assaut. Si jusque-là les Anglais, gens pratiques, avaient, préféré la paix à la guerre, ce n'était point, il le sentait, par goût pour la Révolution. A part quelques libéraux et quelques républicains de clubs, peu leur importait que la France modifiât ses institutions. Mais, sans qu'il leur en coûtât rien, ni un matelot, ni une guinée, la nation rivale paralysait son commerce, laissait dépérir sa marine, détachait d'elle ses colonies ; mieux que n'auraient fait dix années de guerre étrangère ruineuse et sanglante, la guerre civile abaissait la France. Les lords et les bourgeois d'Angleterre avaient contemplé ce spectacle avec un flegme satisfait. Mais, à présent, voilà que les choses changeaient. Les républicains victorieux menaçaient la Belgique et la Hollande, les grands débouchés continentaux de File trafiquante ; ils poussaient les peuples à détrôner leurs rois : ils étaient saisis d'une frénésie antireligieuse. Inquiets pour leurs intérêts matériels, froissés dans leurs sentiments royalistes et chrétiens, les Anglais, d'indifférents, devenaient hostiles, et, comme on l'a dit, cette hostilité était plus grave pour la République que celle d'un souverain, c'était l'hostilité d'une nation².

Soit patriotisme ; soit besoin de défendre une fois encore sa politique, Talleyrand, à l'heure male où il réprouvait le plus les excès de la Révolution, tâcha de servir la France en l'éclairant. Aux coureurs d'utopies, il vint parler de réalités pratiques ; aux amateurs de guerre à outrance, il vint parler de paix. Ou a retrouvé, dans les papiers de Lebrun et dans ceux de Danton, un Mémoire, tout entier de sa main, daté du 25 novembre, *sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe* (2)³. C'est un merveilleux cours de politique étrangère à l'usage des hommes d'État novices de la Convention. Les vues profondes, les pensées hardies et fortes y fourmillent.

Talleyrand marque d'abord la différence qui doit exister entre la politique d'un peuple libre et celle d'un gouvernement arbitraire. Le gouvernement arbitraire aura l'ambition d'exercer une primatie parmi les autres puissances ; le peuple libre aura l'ambition d'être maître chez soi et n'aura jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres. — On a appris, un peu tard sans doute, que, pour les

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 226-227.

² SOREL, *l'Europe et la Révolution française*, III, 212.

³ Ce mémoire a été publié par ROBINET, *Danton émigré*, 243, 251 ; et par PALLAIN, *Talleyrand sous le Directoire*, XLII-XVI.

États comme pour les individus, la richesse réelle consiste, non à acquérir ou à envahir les domaines d'autrui, mais à bien faire valoir les siens. Ce principe posé, il en déduit que les relations des États entre eux ne doivent plus être les mêmes. Les gouvernements arbitraires désiraient des alliances offensives ; leurs traités avaient pour but tantôt d'assujettir ou dépouiller des peuples, tantôt d'obtenir la prépondérance politique de l'une des parties, c'est-à-dire, en termes plus simples, d'assouvir son ambition et sa cupidité. Les peuples libres ne concluront que des alliances défensives afin de sauvegarder leur indépendance réciproque. Mais, la France nouvelle n'a pas plus besoin d'alliances défensives que d'alliances offensives : Elle ne doit pas chercher dans une alliance quelconque un moyen d'indépendance, de force et de sûreté personnelle plus prompt et plus puissant que celui qui doit résulter de l'exercice libre et unanime de ses propres forces. Si elle contracte des alliances, ce ne sera que pour hâter le développement complet du grand système de l'émancipation des peuples. C'est là que doit se trouver le seul objet de sa politique actuelle, parce que c'est là que se trouve le vrai principe des intérêts généraux et immuables de l'espèce humaine. Le territoire de la France, poursuit Talleyrand, suffit à sa population et aux immenses combinaisons de l'industrie que doit faire éclater le génie de la liberté ; le mieux est donc pour elle de rester circonscrite dans ses propres limites : elle le doit à sa gloire, à sa justice, à sa raison, à son intérêt et à celui des peuples qui seront libres par elle. Avec ces peuples qu'elle aura affranchis, elle s'alliera, non en vue des secours qu'elle peut en tirer, mais pour ceux qu'elle peut leur offrir. Quant aux autres États, avec lesquels de semblables traités de fraternité ne seraient point possibles, la France ne devra se lier à eux que par des conventions passagères. Tel est le cas pour la Prusse. Tel est aussi le cas pour la Turquie, dont il serait heureux d'obtenir la libre navigation de la mer Noire, objet sollicité depuis si longtemps, avec tant d'ardeur, par tous les hommes instruits des vrais intérêts commerciaux de la France... [et qui] ouvrira aux productions de notre sol et aux produits de notre industrie d'immenses débouchés dans les provinces ottomanes... en Russie, en Pologne et en Perse. Avec l'Angleterre également, ce sont des rapports d'industrie et de commerce que la France aura lieu de nouer. Citant en exemple les relations commerciales de la Grande-Bretagne et des États-Unis, auxquelles la proclamation de l'indépendance américaine a donné un plus vigoureux essor, Talleyrand conseille à la France et à l'Angleterre de libérer leurs colonies respectives. Mieux encore : Unissez-vous, leur dit-il, afin d'émanciper les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud ; elles seront, pour le commerce de l'Europe, mi vaste champ tout neuf. Et il termine par cette pensée : Après une révolution, il faut ouvrir de nouvelles routes à l'industrie, il faut donner des débouchés à toutes les passions.

III

Au moment même où Talleyrand envoyait de Londres son mémoire à Paris, un événement très grave pour lui se produisait. En fouillant les Tuileries, on y avait découvert une armoire secrète — *l'armoire de fer* —, où dormaient pêle-mêle des liasses de papiers. Qu'était-ce là ? Les curiosités soupçonneuses, aussitôt, furent en éveil. Le ministre Roland fit part de la trouvaille à la Convention. En hâte, on examina les documents, et, le 5 décembre, au nom de la Commission des Douze, un rapport était lu à la tribune. Parmi les pièces analysées, les plus nombreuses, les principales, avaient trait aux relations de Mirabeau avec la Cour ; une se

rapportait à Talleyrand. C'était une lettre, datée du 22 avril 1701, où l'intendant de la liste civile, M. de Laporte, mandait au roi :

Sire, j'ai l'honneur d'adresser à votre Majesté une pièce qui a été écrite avant-hier, mais que je n'ai eue qu'hier après-midi ; elle est de l'évêque d'Autun qui paraît désirer de servir Votre Majesté. — Il m'a dit que Votre Majesté pouvoit faire l'essai et de son zèle et de son crédit, eu lui désignant quelque point que vous désireriez. suit du Département, soit de l'Assemblée nationale. S'il parvient à faire exécuter ce que vous lui aurez prescrit, vous aurez une preuve de son zèle¹.

Dès que le rapporteur eut fini de parler, sans perdre un instant, la Convention décréta : [Il y a lieu à accusation contre Talleyrand-Périgord, ci-devant évêque d'Autun et... le scellé sera mis sur-le-champ sur ses papiers](#)². En même temps, plusieurs arrestations, entre autres celles de Rivarol et de Parent de Chassy, furent décidées, et l'on vota d'acclamation que tous les bustes ou effigies de Mirabeau seraient recouverts d'un voile. Le lendemain, 6 décembre, sur [la réquisition du citoyen ministre de la Justice](#), la Commune de Paris décernait contre Talleyrand un ordre d'amener ; des instructions furent données à deux commissaires pour apposer les scellés sur ses papiers³.

Le 7 décembre, de nouveau, le nom de Talleyrand était prononcé à la Convention. Ce jour-là, le capucin défroqué Chabot, député du Loir-et-Cher, faisait lire le journal de la mission à Londres d'un agent secret, Achille Viard, chargé par certains membres du Comité de sûreté générale de dépister les complots des émigrés. Viard prétendait qu'il avait vu en Angleterre Talleyrand et Narbonne : que Talleyrand y intriguait avec plusieurs anciens prélats, notamment avec les évêques de Saint-Pol de Léon, de Lisieux, d'Angoulême, de Poitiers et d'Amiens, et qu'il s'était publiquement vanté de sauver Louis XVI, grâce à ses amis de la Convention. Les députés prêtaient l'oreille. Mais Achille Viard, au lieu de ne s'en prendre qu'aux absents, eut la maladresse de mettre en cause Roland et sa femme, Fauchet, d'autres encore. Ils se défendirent hardiment, et ce fut le dénonciateur qu'on arrêta⁴.

Que le coup dirigé contre le ministre girondin eût échoué, pour Talleyrand la chose importait peu. Son cas n'en devenait pas meilleur. Ainsi que l'écrivait une Anglaise de ses amies : [M. de Talleyrand comptait retourner bientôt en France et y arranger lui-même ses affaires : il devra maintenant se contenter d'être en vie. Quant à ses biens, hormis ceux qu'il peut posséder dans d'autres pays, il les perdra tous](#)⁵. La révélation de l'armoire de fer avait renversé, comme un château

¹ Voyez *Recueil des pièces justificatives de l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet, réunies par la Commission des Vingt et un*. Pièces comprises au premier inventaire (in-8°, 1793), Pièce 4.

² *Procès-verbaux imprimés de la Convention nationale*, IV, 64.

³ L'original de cet ordre d'arrestation fait partie de la collection d'autographes de M. Georges Cain, qui a eu l'amabilité de me le communiquer.

⁴ Séance de la Convention du 7 décembre. Voyez *Gazette nationale* du 9 décembre.

⁵ Mrs Philipps à Miss Burney, 16 décembre 1792. *Diary and letters of Madame d'Arblay* (London, 1847), V, 376.

de cartes, tout l'échafaudage d'habiletés grâce auxquelles il s'était flatté de quitter la France sans émigrer.

Talleyrand ne voulut pas cependant s'avouer tout de suite vaincu. Son secrétaire, des Renaudes, était à Paris : dès le 15 décembre, il réussit à glisser dans la *Gazette nationale* une note en faveur de son maître¹. Adroitement, il faisait valoir que, parmi les papiers impurs de l'armoire de fer, on n'avait pas trouvé une ligne de Talleyrand. Bien mieux : le citoyen Lebrun a entre les mains la correspondance adressée par Talleyrand à Lessart : les preuves de sa complicité avec le château devraient y éclater ; eh bien ! que le ministre déclare... s'il n'est pas vrai que c'est la correspondance la plus franchement, la plus vigoureusement patriotique qui existe dans ses bureaux, sans aucune exception. Enfin, ajoutait des Renaudes, le jour même où le décret d'accusation a été rendu... le ministre Lebrun et un membre du Comité diplomatique ont dû recevoir de Talleyrand un mémoire politique dont toutes les vues appartiennent aux principes les plus purs de la Révolution. Talleyrand, de son côté, avait sauté sur sa plume. Je n'ai jamais eu, proclama-t-il, aucune espèce de rapports, directs ou indirects, ni avec le roi, ni avec M. Laporte. Il aurait été sage de s'en tenir à cette négation : il alla plus loin, trop loin. Dans son ardeur à se laver de tout soupçon, il prétendit expliquer comment l'intendant de la liste civile avait pu écrire sa phrase ; il entra dans des détails si abondants, si précis, qu'ils sont à eux seuls un aveu. Au mois d'avril exposa-t-il, le lendemain ou le surlendemain du jour il avait lui-même rédigé, au nom du Directoire du département de Paris, une adresse pour inciter Louis XVI à remplacer par des prêtres assermentés les prêtres réfractaires de sa maison religieuse, le Comité de constitution l'avait chargé de préparer un rapport qui ferait consacrer par l'Assemblée le principe de la liberté religieuse. Cette liberté, il voulait la réclamer pour le roi comme pour tous les citoyens. Or, ceci se passait à l'époque de la fête de Pâques ; Louis XVI, placé entre son serment à la Constitution et les inquiétudes de sa conscience, ne se résignait pas à communier des mains d'un prêtre jureur. En reconnaissant que son choix était libre, Talleyrand le tirait d'embarras, et Laporte, qui avait eu sans doute connaissance par un tiers de son projet de rapport, en avait pris copie et l'avait transmis à la Cour. Quant à lui, Talleyrand, il n'y était pour rien².

Talleyrand avait perdu sa peine. Ni sa lettre à la *Gazette nationale*, ni une réclamation qu'il adressa directement à la Commission des Vingt et un³, ni le plaidoyer, ni les démarches de des Renaudes⁴ ne firent revenir la Convention sur son décret d'accusation.

¹ Cette note, signée D., signature fréquente de des Renaudes dans ses communiqués aux journaux, est attribuée par Robinet, sans aucune raison sérieuse, à Danton.

² Cette défense parut dans la *Gazette nationale* du 21 décembre. Elle est datée de Londres, 12 décembre. — J'ai dit dans mon livre, *Talleyrand, évêque d'Autun*, 230-291, quelles avaient été les relations de Talleyrand avec la Cour aux mois d'avril et de mai 1791.

³ *Réclamation de Talleyrand-Périgord contre le contenu en une lettre de Laporte*, reçue à la Commission des Vingt et un le 21 décembre 1792. — Il m'a été impossible de retrouver aux Archives nationales cette pièce signalée dans le *Quatrième recueil des pièces imprimées d'après le décret de la Convention nationale du 5 décembre 1792*, III, 174.

⁴ *Mémoire justificatif pour Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, signé D.* Cette pièce fut remise sur le bureau de la Commission des Vingt et un, le 13 janvier 1793. *Arch. nat.*, C. 219 (160137). Des Renaudes parle des efforts qu'il fit pour obtenir le

Pendant ce temps, à Londres, les esprits se montaient de plus en plus contre les Français. On savait que des agents occultes du gouvernement de Paris, et surtout des émissaires des clubs jacobins, parcouraient le pays, prêchant la révolution aux comités insurrectionnels d'Irlande et aux sociétés démocratiques d'Écosse et d'Angleterre, promettant des subsides, même, assurait-on, distribuant des armes : et comme, dans une ville, on avait planté un arbre de la liberté, dans une autre, promené le drapeau tricolore, ailleurs, porté des toasts aux *Droits de l'homme* ou banqueté en l'honneur de Valmy ; comme des orateurs populaires s'écriaient qu'il fallait abattre la Tour de Londres ainsi qu'à Paris ou avait fait de la Bastille, les fidèles sujets du roi George voyaient déjà leur pays s'embraser. La propagande française soufflait sur le feu naissant : guerre à la propagande française ! Aussi, lorsque Pitt déposa à la Chambre des lords un projet de loi — l'*alien bill*, — dont l'objet était de fermer la Grande-Bretagne aux armes et aux munitions envoyées du dehors, de faire surveiller rigoureusement par la police les étrangers et, au moindre prétexte, d'autoriser leur expulsion, l'opinion publique presque tout entière fut avec lui. Les lords votèrent la loi. A la Chambre des communes, Fox présenta en vain quelques objections ; Burke, brandissant un poignard au milieu de l'émotion générale, prononça son mot fameux : **Préservez nos esprits des principes et nos cœurs des poignards français ! Sauvons nos biens dans la vie et nos consolations dans la mort, les bénédictions du temps et les promesses de l'éternité !** Et, dans les premiers jours de janvier 1793, l'*alien bill* devint applicable¹.

Précisément à la même époque, des bruits malveillants couraient sur Talleyrand ; on insinuait qu'il s'était lui-même fait décréter d'accusation à Paris, afin de donner le change aux défiances des Anglais et de travailler chez eux plus à l'aise à la propagande révolutionnaire². Qu'allait penser, qu'allait faire le gouvernement britannique ? Talleyrand ne laissa pas à l'accusation le temps de se formuler : il l'écrasa dans l'œuf. Le 1er janvier 1793, il adressait au Conseil du roi une note détaillée. Après y avoir rappelé les missions que lui avait confiées Louis XVI, il exposait les raisons de son nouveau séjour à Londres :

Je suis venu en Angleterre, déclarait-il, jouir de la paix et de la sûreté personnelle à l'abri d'une constitution protectrice de la liberté et de la propriété. J'y existe, comme je l'ai toujours été, étranger à toutes les discussions et à tous les intérêts de parti, et n'ayant pas plus à redouter devant les hommes justes la publicité d'une seule de mes opinions politiques que la connaissance d'une seule de mes actions. Outre les motifs de sûreté et de liberté qui m'ont ramené en Angleterre, il est une autre raison, très légitime sans doute, c'est la suite de quelques affaires personnelles et la vente prochaine d'une bibliothèque assez considérable que j'avais à Paris et que j'ai transportée à Londres.

Il ajoutait :

retrait du décret d'accusation dans une note publiée par la *Gazette nationale* du 17 fructidor an III.

¹ Voyez A. SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, III, 213-214, 241 ; LECKY, *History of England in the XVIIIth century*, VI, 76.

² BASTIDE, *Vie religieuse et politique de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent* (Paris, 1838), 147 ; *Life of prince Talleyrand* (Philadelphie, 1834), 199, etc.

Devenu en quelque sorte étranger à la France, où je n'ai conservé d'autres rapports que ceux... d'une ancienne amitié, je ne puis me rapprocher de ma patrie que par les vœux ardents que je fais pour le rétablissement de sa liberté et de son bonheur¹.

En même temps qu'il rédigeait cette note, il voulut, par précaution, se ménager un abri, au cas où le Cabinet de Saint-James le chasserait du sol britannique ; il sollicita du grand-duc de Toscane l'autorisation de se retirer dans ses États, mais, de ce côté, il se heurta à un refus².

Après toutes ces alertes, Talleyrand passa quelques mois tranquilles. Le gouvernement britannique paraissait ignorer sa présence, et il put organiser sa vie d'émigré. Tantôt à Londres, dans sa petite maison de Woodstock Street., tantôt à la campagne, chez des amis, il employait ses matinées à prendre des notes sur les événements quotidiens. Ses après-midi étaient remplis par les visites et les courses d'affaires. Le soir, il allait dans le monde³.

Tout proscrit qu'il fût par les jacobins et malgré son horreur de ce qu'il appelait le **joug abominable**⁴ de la Convention, Talleyrand ne se résignait point à ne plus être utile à la France. Quelques jours avant le 21 janvier, il saisissait encore l'occasion d'envoyer un avis au ministre Lebrun. Il lui faisait dire, par l'agent Benoît, qu'il ne fallait pas désespérer de la neutralité anglaise ; que Pitt hésitait à se lancer dans la guerre, et que, si un homme sympathique au Cabinet de Saint-James, Dumouriez, par exemple, était chargé de reprendre les négociations, un accommodement lui semblait possible⁵. — Tenace jusqu'au bout, Talleyrand défendait sa politique et, du même coup, avec son habituelle prévoyance, il se préparait le moyen de dire, plus tard, que, s'il y avait eu brouille entre la République et lui, ce n'était point par sa faute.

Le 21 janvier vit écrouler la dernière chance de paix. Lorsque, le soir du 23, la nouvelle se répandit à Londres que la tête du roi était tombée sur l'échafaud, il y eut dans toute la ville une explosion d'horreur. Depuis la Saint-Barthélemy, rapporte un historien anglais, aucun événement n'avait produit un tel effet de stupeur et d'indignation⁶. La foule se pressait aux carrefours pour lire les affiches où étaient racontés les derniers moments de Louis XVI. Les théâtres furent fermés. La Cour, le Parlement. — sauf un politicien whig, — et le peuple entier, spontanément, prirent le deuil. **Tout homme, écrivait Maret à Lebrun**⁷, **qui avait ou qui a pu se procurer un habit noir, s'en est revêtu**. Le 24, le roi George sortit en carrosse ; un immense cri l'accueillit : Guerre aux Français ! — Talleyrand porta le deuil de Louis XVI et, pour un temps, se désintéressa de la diplomatie de la Convention.

¹ Pièce publiée par BULWER, *Essai sur Talleyrand*, 136-139.

² PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, XXIX.

³ *Mémoires de Talleyrand*, I, 227. Lettres de Talleyrand à Mme de Staël publiées dans la *Revue d'histoire diplomatique* de 1890.

⁴ Talleyrand à Mme de Staël, 8 octobre 1793. *Revue d'histoire diplomatique* (année 1890), 85.

⁵ *Mémoires de Dumouriez* (éd. in-8°, 1823), III, 384.

⁶ LECKY, *History of England in the XVIIIth century*, VI, 122.

⁷ Maret à Lebrun, 31 janvier 1793. *Affaires étrangères, Angleterre*, 586, pièce 128.

Au mois de février, on le trouve dans le comté de Surrey, à Mickleham. Là, les émigrés constitutionnels, attirés par un propriétaire riche et accueillant, M. Locke, qui leur offrait l'hospitalité de son beau domaine, Juniper Hall, avaient formé toute une colonie¹. Mme de Staël, qui arrivait de France, en était rame. Dans sa petite maison de Mickleham, se rencontraient Mathieu de Montmorency, qu'elle traitait *comme un frère*² ; Narbonne et son ami d'Arblay, ancien major général de la garde nationale de Paris ; Malouet, très souffrant des nerfs ; la princesse d'Hénin avec son fidèle Lally-Tollendal ; Mme de La Chaire, inséparable de Jaucourt ; deux charmantes Anglaises, miss Fanny Burney, auteur délicat d'*Evelina*, et sa sœur, Mrs Phillips ; enfin Talleyrand, dont la maîtresse de maison déclarait, alors qu'il était l'*incomparable ami*. Ces proscrits, qui, presque tous, avaient frôlé la guillotine, réunis, oubliaient les dangers d'hier, les menaces de demain ; ils avaient un entrain presque joyeux. C'étaient entre eux des conversations à perdre haleine, des promenades à travers les prairies où pointaient les premières violettes, des jeux de société coupés d'éclats de rire. Ils travaillaient. Mme de Staël lisait des chapitres de son traité sur l'*Influence des passions*, dont Talleyrand disait qu'il *n'avait jamais rien entendu de mieux pensé ni de mieux écrit*³. Lally-Tollendal déclamaient ses tragédies d'une voix qui faisait trembler les vitres et avec des gestes terribles. Tous commentaient les événements. Quelquefois, Mme de Staël -organisait une partie en voiture. Un jour que Narbonne et Montmorency l'accompagnaient à l'intérieur, et que Talleyrand était sur le siège, les échos de la discussion parvinrent jusqu'à lui, et, pour y placer son mot, du coude, il cassa la glace. Dans ce petit monde si animé, il se fit même un mariage : miss Burney se fiança à M. d'Arblay. Mais, de tous les émigrés qui fréquentaient Mickleham, *le plus charmant*, au témoignage de la gracieuse Anglaise, était Talleyrand. *C'est un admirable causeur*, écrivait-elle à son père, *poli, spirituel et profond*⁴. Dans une autre occasion, après avoir reconnu qu'elle avait eu tout d'abord contre lui des préventions, elle disait à une amie : *C'est incroyable la convertie qu'a faite de moi M. de Talleyrand : je le considère à présent comme le premier et le plus délicieux des membres de cette exquise compagnie... Ses propos sont merveilleux autant par les idées qu'il remue que par l'esprit qu'il déploie*⁵.

Cependant, sur ces gens qui semblaient d'esprit si libre, de cœur si insouciant, pesaient des préoccupations lourdes. Que leur préparait l'avenir ? Quelles angoisses morales, quelles misères matérielles leur apporterait-il ? Que penser et, surtout, que faire ? Mrs Phillips rapporte un entretien qu'eurent devant elle, un soir de mai, Narbonne et Talleyrand. A cette date, entre la Gironde et la Montagne, la lutte à mort était engagée ; aux prises avec la Vendée et avec l'Europe, la Convention chancelait. *Dans huit jours d'ici*, déclara Narbonne, *il me paraît qu'on pourra voir assez clair pour former un plan. — Pour prendre un parti*, remarqua M. de Talleyrand, *il faut d'abord savoir si celui qui nous conviendrait serait assez fort pour justifier l'espérance du succès ; sans quoi, il y aurait de la folie à se mêler de la partie. Mais pour moi*, continua-t-il en riant, *j'ai grande envie de me battre, je vous l'avoue*. Narbonne s'étonna. Mais, reprit

¹ Voyez *Diary and letters of Mme d'Arblay*, V, passim : lady BLENNERHASSETT, *Madame de Staël et son temps* (trad. Dietrich), II, 191-203 ; FORNERON, *Histoire des émigrés*, II, 60-61.

² Miss Burney au docteur Burney, 22 février. Mme D'ARBLAY, *Diary and letters*, V, 406.

³ Miss Burney à Mrs Locke, février 1793. Mme D'ARBLAY, *Diary and letters*, V, 403.

⁴ Miss Burney au docteur Burney. Mme D'ARBLAY, *Diary and letters*, V, 400.

⁵ Miss Burney à Mrs Locke, février 1793. Mme D'ARBLAY, *Diary and letters*, V, 402.

Talleyrand, je vous donne ma parole que ce me serait un plaisir de bien battre tous ces vilains gueux ! — Eh non ! s'écria Narbonne avec un mélange de lassitude et de tristesse ; dites-moi donc le plaisir qu'il y aurait à donner la mort à ces pauvres misérables dont l'ignorance et la bêtise ont été les plus grands crimes. S'il fallait ne faire la guerre que contre Marat et Danton et Robespierre et M. Égalité et quelques centaines d'autres infâmes scélérats, j'y pourrais peut-être trouver de la satisfaction aussi. Talleyrand ne répondit pas. Quelques instants plus tard, il se levait pour partir, et, très froidement : Je vais quitter ma maison de Woodstock Street ; elle est trop chère¹.

Dans le même mois de mai, Mme de Staël fut rappelée à Coppet par son mari. Elle s'était attachée à Mickleham ; elle s'en éloigna avec regret, emportant des jours qu'elle y avait vécus un souvenir plein de charme. Douce image de Norbury, écrira-t-elle, venez me rappeler qu'une félicité vive et pure peut exister sur la terre !²...

Son départ laissait un grand vide. Cette femme de tant d'esprit, dont tous ses contemporains ont dit qu'elle était la vie bouillonnante, avait été le réconfort des bannis et des vaincus. Elle absente, ce fut le découragement, pour beaucoup même la fin de l'espérance, tant son imagination toujours en travail savait enfanter de projets ou de rêves.

Nul peut-être plus que Talleyrand, qui trouvait en, Mme de Staël un écho si vibrant de ses regrets et de ses ambitions, ne ressentit la solitude où il retombait. Il voulut la tromper en lui écrivant sans cesse, mais ce n'était plus le soutien de chaque jour. Je ne sais que faire, gémit-il ; je m'ennuie ici, je suis excédé de ne pas avoir de nouvelles de France ou plutôt clos personnes que j'aime ou que je connais en France. Personne ici tout à fait selon mon esprit ou selon mon cœur³. Narbonne et Mme de Flahaut, restés à Londres, ne lui suffisaient pas. Il suppliait son amie de lui envoyer de longues lettres, à chaque courrier. Bientôt, il n'aura plus qu'une idée : aller en Suisse, la rejoindre⁴ ; et il déclarera : Ce qui est vrai au dernier degré, c'est que je ne connais de manière d'être décente et douce que dans notre réunion, et vous savez ce que j'entends par notre⁵. Mme de Staël n'eût pas mieux demandé que d'accueillir cette prière. Talleyrand n'était-il pas, comme elle l'écrivait à Meister, son excellent ami, le meilleur des hommes, un caractère méconnu⁶ ? De tout son cœur, elle lui offrirait, à Coppet, une chambre. Déjà, elle avait fait venir plusieurs des compagnons de Mickleham, Mathieu de Montmorency et Jaucourt ; et, peu après, ce sera Narbonne qui, pour gagner la Suisse, s'affublera d'un nom espagnol. Mais, pour le préféré du moment, pour Talleyrand, les efforts de l'hospitalière hôtesse furent vains : le gouvernement de Berne, effarouché par le renom démocratique de l'évêque d'Autun, lui ferma la porte de la Suisse⁷.

Quand Talleyrand n'écrivait pas à Mme de Staël, il s'occupait encore d'elle. En septembre, il s'emploie à faire paraître chez un libraire de Londres les *Réflexions sur le procès de la Reine*, qui lui paraissent remplies de belles et de spirituelles

¹ Mrs Phillips à miss Burney, 14 mai 1793. Mme D'ARBLAY, *Diary and letters*, V, 416-417.

² *Diary and Letters of Mme d'Arblay*, V, 433.

³ Talleyrand à Mme de Staël, 23 août 1793. *Revue d'histoire diplomatique* (année 1890).

⁴ Talleyrand à Mme de Staël, 1er novembre.

⁵ Talleyrand à Mme de Staël, 17 décembre.

⁶ *Lettres inédites à Meister, passim*.

⁷ P. GAUTIER, *Mathieu de Montmorency et Madame de Staël*, 14.

choses¹. Si Marie-Antoinette, continue-t-il, est assez heureuse pour pouvoir être sauvée par un bon livre, elle le sera par votre ouvrage². Et il corrige lui-même les épreuves, il les fait revoir par son ami Sainte-Croix ; il s'inquiète de la mise en vente ; il prépare des articles pour les journaux anglais.

Un moment, les événements de Toulon, qui venait de s'insurger contre la Convention et de proclamer Louis XVII, firent diversion à son souci. Il entrevit une possibilité de rentrer en scène, de rejouer un rôle. Il échafauda des projets, et ce fut à son amie qu'il s'empressa de les confier. La constitution, lui écrivait-il, est le seul mot capable de rallier les esprits. Mon vœu serait que les districts des départements méridionaux, qui ont déjà fait connaître leur attachement à cette constitution de 89, rappelaient à Toulon ou ailleurs les députés de l'Assemblée constituante. On aurait une Assemblée, et c'est l'essentiel : car il n'y a qu'une Assemblée qui puisse avoir longtemps une popularité assez forte pour aller en avant. Cette Assemblée serait convoquée par les districts et départements méridionaux, et alors on pourrait bien dire qu'elle ne serait point sous l'influence des puissances étrangères. Déjà, il proposait le prince de Conti pour être lieutenant général du royaume, avec Narbonne et Sainte-Croix pour ministres. Mais que les alliés, disait-il, restent prudents et discrets. Deux ans de guerre ont assez démontré que, contre les étrangers, tout le monde est soldat en France, et les honnêtes gens qui détestent la Convention et les scélérats qui se sont dévoués à son service, parce que les étrangers se sont toujours présentés ou comme voulant conquérir le territoire, ou comme voulant détruire la liberté. L'œuvre de salut ne pourra être faite que par des Français. Sans doute, il ne faut pas compter sur les aristocrates émigrés, qui ont perdu tout ce qu'ils ont approché, mais, en dehors d'eux et contre les républicains, il y a un parti nombreux, prêt à agir : les constitutionnels. Nous sommes les seuls, insistait-il avec force, par qui l'on puisse défaire et refaire. Il disait encore : Je crois — et je suis sûr que vous êtes de cet avis — que si les constitutionnels étaient protégés dans les villes qui se mirent sous la sauvegarde des alliés, si on leur donnait la faculté d'émettre leur vœu, bientôt ils parviendraient à remuer le peuple, à faire entendre le nom de roi sans terreur, à arracher la reine de l'Abbaye, à donner sans secousse aux émigrés des moyens de rentrer dans leurs propriétés, à présenter aux Français et aux puissances une paix convenable et qui ne serait pas achetée par la servitude, à changer enfin la constitution pour la rendre plus monarchique, plus gouvernante : mais tout cela sans un nouvel éboulement³. — — Le rêve de Talleyrand dura peu. Toulon fut écrasé par les canons du jeune capitaine Bonaparte ; les conventionnels y reparurent en maîtres. La Terreur triompha.

Déçu dans son attente, à bout de ressources, n'ayant plus en poche pour vivre que sept cent cinquante livres sterling, le produit de sa bibliothèque, Talleyrand se livra de plus en plus au découragement. Je suis dans une disposition détestable, écrivait-il à Mme de Staël, le 17 décembre, — deux jours avant la chute de Toulon. Je ne sais qu'espérer. Voilà la tentative de Moira qui devient nulle ; il est vraisemblable qu'il rentrera au premier jour à Portsmouth. Cela animera les républicains contre cette pauvre Vendée ; et des massacres sans nombre ! On apprend des nouvelles de batailles on il périt 20 ou 30 000 hommes, et le fond des affaires ne change pas. — Qu'espérez-vous ?

¹ Talleyrand à Mme de Staël, 28 septembre 1793.

² Talleyrand à Mme de Staël, 3 octobre.

³ Voyez lettres de Talleyrand à Mme de Staël des 28 septembre, 8 et 30 octobre 1793.

Tandis que Talleyrand cherchait un refuge dans l'oubli et le silence, il était plus que jamais menacé à Paris comme à Londres. A Paris, son émigration était officiellement constatée le 29 août¹. Un mois plus tard, le 10 septembre, une perquisition était opérée à son ancien domicile, [rue de l'Université, n° 90, section de la fontaine de Grenelle](#). Les limiers de la police firent d'ailleurs buisson creux. Des comptes de l'évêché d'Autun et des abbayes de Saint-Denis de Reims et de Celles-sur-Cher ; un registre de correspondance, des mémoires et des quittances, des brouillons de notes politiques sur les gouvernements de France et d'Angleterre, des pièces relatives à une société de blanchissage en commandite : voilà le butin qu'ils rapportèrent dans vingt-quatre cartons soigneusement scellés. Le tout était sans intérêt et sans importance. Même cinq lettres, [par lesquelles](#), dit l'inventaire, [on voit que les auteurs conspiraient contre le gouvernement](#), n'apprirent rien à la police : aucune n'était signée et deux seulement étaient datées².

Ce serait aussi à la fin de l'année 1793, — à l'époque du procès de Lebrun-Tondu, qui monta sur l'échafaud le 27 décembre, — qu'auraient été imprimées à Paris de prétendues lettres adressées par Talleyrand à cet ancien ministre et à Mme de Flahaut³. Que ces lettres soient des faux, la question ne se pose même pas. Malgré une certaine habileté dans la rédaction, des erreurs matérielles, plus encore le ton général, font clairement voir qu'elles furent fabriquées de toutes pièces par un ennemi de Talleyrand. Il faudrait, a-t-on dit, les attribuer à Collot-d'Herbois. Ne seraient-elles pas plutôt l'œuvre d'un émigré sans scrupules, intéressé à perdre Talleyrand près du gouvernement britannique⁴ ? Dans ces lettres, en effet, qui contiennent des outrages grossiers à la mémoire de Louis XVI, mêlés à un programme de propagande républicaine à travers la Grande-Bretagne et à un projet de descente, sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre, tout est calculé pour scandaliser ou irriter le roi George et ses ministres.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, la foudre s'amassait au-dessus de la tête de Talleyrand. Elle éclata le 28 janvier 4-794. Ce jour-là, un mardi, vers cinq heures de l'après-midi, deux hommes se présentaient à son domicile. L'un se donna pour messenger d'État et, sans préambule, lui signifia l'ordre de quitter le royaume dans les cinq jours ; faute de se soumettre, la déportation lui serait appliquée. Avec Talleyrand et également en vertu de l'[alien bill](#), étaient frappés un comte Zénobia qu'il [n'avait jamais vu](#), un comte de Vaux, [dont il ne savait même pas le nom](#), et un sellier de Bruxelles nommé Simon. De raisons à cette mesure, aucune n'était fournie⁵.

¹ *Liste générale des émigrés de toute la République (1793)*.

² *Arch. nat.*, T. 1668 et T. 1685. — Les papiers saisis furent rendus il des Renaudes, représentant Talleyrand, le 11 brumaire an IV.

³ Il m'a été impossible de trouver, dans aucune bibliothèque, un seul exemplaire de cette correspondance. Je n'en parle que d'après les larges citations qu'en ont faites Villemarest, Bastide, etc.

⁴ On peut aussi se demander si ces lettres ne sont pas l'œuvre de Perrey, ce secrétaire de Talleyrand qui savait contrefaire l'écriture de son maître et qui fut l'auteur de tant de faux autographes. Ceci expliquerait qu'il ne soit pas question, dans les écrits de 1793, des lettres de Talleyrand à Lebrun.

⁵ Voyez Narbonne à Mrs Phillips, janvier 1791, *Diary and letters of madame d'Arblay*, VI, 17-18, et Talleyrand à Mme de Staël, s. d. *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 90. Cette lettre n'est pas à sa place dans la *Revue d'histoire diplomatique* : elle aurait dû être imprimée après une lettre du 17 décembre.

Devant ce coup inattendu, Talleyrand lit preuve d'un ressort merveilleux. Ses amis étaient atterrés. Narbonne adressait à Mrs Phillips une lettre qui n'est qu'une lamentation ; Beaumetz, dans un mouvement fraternel, s'offrait à l'accompagner jusqu'au bout du monde ; Mme de Flahaut pleurait. Quant à lui, constate Narbonne, rien n'égale son calme, son courage et presque sa gaieté. Vaillamment, il faisait front à l'orage. Si je n'avais écouté que ma première impulsion ; a-t-il dit dans ses mémoires¹, je serais parti sur-le-champ, mais ma dignité me commandait de protester contre la persécution injuste qu'on exerçait sur moi. Pour commencer, il chargea deux de ses amis anglais de porter à Pitt et au secrétaire d'État Dundas une note où il les mettait au défi de donner un seul motif, même un seul prétexte, à l'acte dur dont il était l'objet, et où il sollicitait l'autorisation d'être entendu, de connaître l'accusation qui pesait sur lui, d'être jugé : J'ai dit, écrivait-il à Mme de Staël², que tout juge m'était bon ; que je n'en récusais aucun.

Les deux ministres restèrent impénétrables. Sans se laisser effrayer par ce mutisme, le 30, Talleyrand s'adresse à lord Grenville : il lui demande la permission de se justifier de toute fausse accusation, déclare que si ses pensées se sont souvent tournées vers la France, ç'a été seulement pour déplorer ses désastres, affirme de nouveau qu'il n'a aucune correspondance avec le gouvernement français, représente la condition misérable où il sera réduit s'il est chassé des rivages de l'Angleterre, et termine en faisant appel à l'humanité aussi bien qu'à la justice du ministre anglais³. Il ne reçut aucune réponse. Comme s'ils eussent intérieurement rougi des raisons qui avaient décidé leur rigueur, les membres du gouvernement britannique s'enfermaient dans le silence. Le bruit courait dans le public qu'ils avaient obéi à des sollicitations étrangères. Ce qui se dit le plus, note leur victime, c'est que c'est sur la demande de l'empereur et du roi de Prusse que l'ordre m'a été donné de quitter le royaume. Apparemment que l'empereur et le roi de Prusse craignent les gens qui pêchent à la ligne pendant l'été et corrigent les épreuves d'un roman pendant l'hiver. C'est à cela qu'a été employée cette tête active dont le séjour en Europe est si inquiétant (2)⁴.

Lorsque Talleyrand jugea qu'il avait, pour l'honneur, assez protesté, il fit, sans lite, ses préparatifs de départ. Oit aller Les dispositions de la Russie à son égard étaient peu rassurantes, celles de la Prusse franchement mauvaises. La Suisse lui était interdite. Restaient le Danemark et l'Amérique. Il choisit les États-Unis et retint une place sur le premier navire en partance, pour Philadelphie.

Jusqu'au bout, sa fermeté ne se démentit point. L'épreuve avait retrempé son courage. Une persécution bien injuste a ses douceurs, devait-il remarquer plus tard⁵. Je ne me suis jamais bien rendu compte de ce que j'éprouvais, mais il était de fait que j'étais dans une sorte de contentement. Il me semble que, dans ce temps de malheur général, j'aurais presque regretté de ne pas avoir aussi été persécuté. Le jour on, vieillard se remémorant son passé, Talleyrand écrivait ces lignes, il ne se vantait pas ; il affronta le lointain exil avec une âme virile. Une lettre, qu'il adressait à Mme de Staël quelques heures ayant de monter sur le vaisseau qui allait l'emporter hors d'Europe, rend bien son état d'esprit : J'ai pris mon parti... je m'embarque samedi. C'est à trente-neuf ans que je, recommence

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 229.

² Sans date. *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 91.

³ BULWER, *Essai sur Talleyrand*, 136.

⁴ Talleyrand à Mme de Staël, s. d. *Revue d'histoire diplomatique*, (1890), 91.

⁵ *Mémoires de Talleyrand*, I, 230.

une nouvelle vie : car c'est la vie que je veux ; j'aime trop mes amis pour avoir d'autres idées ; et puis j'ai à dire et à dire bien haut ce que j'ai voulu, ce que j'ai fait, ce que j'ai empêché, ce que j'ai regretté ; j'ai à montrer combien j'ai aimé la liberté, que j'aime encore¹...

Talleyrand et Beaumetz prirent passage sur le bâtiment américain, le 2 mars. Avant que l'ancre fût levée, Talleyrand écrivit encore plusieurs lettres. Au moment de s'éloigner tics êtres qui lui étaient chers, d'entrer dans l'inconnu, une émotion le gagnait : et il recommandait à Mme de Staël de lui donner souvent des nouvelles², il remerciait tendrement Mrs Phillips de son aimable accueil³, il disait à M. d'Arblay dans un billet, le dernier qui soit daté de Londres : Adieu, mon cher d'Arblay ; je quitte votre pays jusqu'au moment où il n'appartiendra plus aux petites passions des hommes. Alors, j'y reviendrai ; non, en vérité, pour m'occuper d'affaires, car il y a longtemps que je les ai abandonnées pour jamais, mais pour voir les excellents habitants du Surry... Je ne sais combien de temps je resterai en Amérique : s'il se référait (sic) quelque chose de raisonnable ou de stable pour notre malheureux pays, je reviendrais ; si l'Europe s'abîme dans la campagne prochaine, je préparerai en Amérique des asiles à tous nos amis. Adieu !... je vous demande et vous promets amitié pour la vie⁴.

Deux semaines plus tard⁵, le dos tourné à l'Europe où s'enfantait dans le sang un monde nouveau, Talleyrand faisait voile vers la terre île la liberté. Au fond de son cœur, la confiance en l'avenir n'était pas morte.

IV

Échappé aux persécutions des hommes, Talleyrand allait avoir affaire aux fureurs des éléments. Son navire avait levé l'ancre vers le milieu de mars. A peine fut-il sorti de la Tamise qu'une tempête violente l'assailit. Jouet de la tourmente, serait-il englouti par les flots ou brisé sur quelque rocher ? Talleyrand eut des heures d'angoisse. La terre était en vue. Dun côté, c'était la France : les pourvoyeurs d'échafauds l'y guettaient ; de l'autre, l'Angleterre : il en était proscrit ! Des pêcheurs de Falmouth aperçurent par bonheur le bâtiment en détresse. Bravement, ils vinrent à son secours et le ramenèrent au port. Il était temps ; ses agrès étaient brisés, il voguait à la dérive⁶.

Falmouth, tandis qu'on réparait le navire, Talleyrand, installé tant bien que mal dans une auberge de matelots, fit une curieuse rencontre. Son logeur s'était vanté devant lui d'avoir pour pensionnaire un général américain : il voulut le voir. L'homme avait l'air triste et las. Après un échange de politesses banales, il s'efforça de rompre l'entretien. Aux questions sur le nouveau monde, il ne répondit que par des mots évasifs et brefs, et quand Talleyrand lui demanda des lettres d'introduction pour les personnages des États-Unis : Non !... interrompit-il : puis, avec un geste d'accablement : Je suis peut-être le seul Américain qui ne

¹ Sans date. *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 91.

² 1er mars 1791. *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 93-94.

³ *Diary and letters of madame d'Arblay*, VI, 20.

⁴ 2 mars 1794. *Diary and letters of madame d'Arblay*, VI, 20-21.

⁵ Mal renseignée, la *Gazette nationale*, annonçait, dans son numéro du 11 ventôse an II (1er mars 1794), que l'évêque d'Autun s'était embarqué le 3 février pour la Hollande.

⁶ *Mémoires de Talleyrand*, I, 230-231.

puisse pas vous donner des lettres pour son pays... Toutes mes relations sont rompues... Je ne dois jamais y rentrer¹. Et, sans ajouter un mot, la tête basse, le malheureux s'éloigna. C'était le général Arnold, le traître américain qui avait vendu aux Anglais son épée pendant la guerre de l'Indépendance et qui, maintenant, courbé sous la malédiction de ses compatriotes, cachant sa vie, attendait la mort impatientement dans l'auberge misérable de Falmouth.

Dès que le vaisseau fut en état, il reprit la mer et, poussé par un bon vent, à la fin du mois d'avril, il accostait le quai de Philadelphie. Un des premiers soins de Talleyrand fut de faire part à Mme de Staël de son heureuse arrivée : J'ai eu une traversée assez douce, chère amie, lui écrivait-il le 12 mai. Après trente-huit jours de mer à compter de Falmouth, je suis arrivé à Philadelphie. Les premiers huit jours, j'ai été souffrant ; deux ou trois jours encore, j'ai eu du mal être ; le reste du temps, je me suis porté de manière à faire vraiment de la peine à tous messieurs les catholiques émigrés ! — Nous n'avons pas rencontré un seul bâtiment dans tout notre voyage. Les chances pour être pris ne laissent pourtant pas que d'être nombreuses, car les bâtiments anglais qui sont à Terre-Neuve arrêtent les navires américains et les retiennent dans leurs colonies ; les Français prennent et pillent ; les Algériens prennent et vendent : nous avons évité tous ces petits dangers-là ; ainsi j'ai fait ce que, dans toute autre disposition d'âme, j'appellerais un bon voyage².

A propos de ce bon voyage, Talleyrand ne souffle pas mot d'une aventure dont un ambassadeur de Danemark, le comte de Wattersdorff, prenait plus tard plaisir à faire le récit dans les salons de Paris. Un jour qu'une grosse frégate anglaise rôdait à l'horizon, et qu'on craignait que son capitaine ne prétendît visiter le navire américain, prestement, Talleyrand, qui ne voulait pas être reconnu, se serait déguisé en cuisinier du bord avec un bonnet de coton et un tablier blanc³... Quoi qu'il en soit de cette historiette, plus piquante que vraisemblable, Talleyrand avait senti s'éveiller en lui un tel goût pour la nier que, lorsque la vigie perchée sur le grand mât cria d'une voix joyeuse : Terre ! terre ! son cœur se serra. Il aurait souhaité faire durer le voyage ; et comme, juste à ce moment, un navire débouchait de la Delaware pour gagner le large, sans s'inquiéter du but de sa course, il envoya demander au capitaine s'il pouvait monter⁴. Plus une place n'était libre ; force lui fut de débarquer à Philadelphie.

Avec son port encombré de vaisseaux, ses larges avenues bordées d'arbres, ses maisons de briques bien bâties que décoraient souvent des frontons de marbre blanc, sa Bourse monumentale, ses luxueuses boutiques aussi fournies que celles de Paris ou de Londres, Philadelphie était alors la plus belle ville des États-Unis⁵. On y sentait bouillonner la vie. Partout des constructions neuves, des chantiers, des travaux en train. Dans les rues, où se croisaient délégués équipages, une foule active et mêlée : blancs et noirs, hommes politiques et

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 230-231.

² *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 209.

³ L.-G. MICHAUD, *Histoire politique et privée de Ch.-M. de Talleyrand*, 28. Cette anecdote paraît d'autant plus imaginée de toutes pièces que Talleyrand était sur un navire américain et non, comme le dit Michaud, sur un navire danois.

⁴ *Mémoires de Talleyrand*, I, 232.

⁵ Voyez LA ROCHEFOUGAULD-LIANCOURT, *Voyage dans les États-Unis d'Amérique fait en 1795, 1796 et 1797* (Paris, an VII), VI, 312 et suivantes ; *Mémoires du comte de Moré* (publiés par M. Geoffroy de Grandmaison), 143 et suivantes ; CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe* (éd Biré), I, 335-356.

hommes de finance, ouvriers, matelots de tous les pays, chercheurs d'aventures ou coureurs de fortune, et, parmi les femmes, de ces quakeresses pales, vêtues de robes grises uniformes, dont Chateaubriand devait en passant remarquer la beauté. Dès qu'un étranger débarquait d'Europe, les gens riches se le disputaient pour leurs grands dîners et leurs thés. Peu importait quel il fût : [philosophe, prêtre, homme de lettres, prince, arracheur de dents](#), si l'on en croit les carnets de voyage du duc de Liancourt¹, il était mené au spectacle, assis aux tables de jeu, choyé, fêté. Le défaut de cette ville hospitalière et confortable, c'est que la vie y était hors de prix. [Les pensions, note le même duc de Liancourt², coûtent de huit à douze dollars par semaine, sans vin, sans feu particulier, sans lumière](#), et le moindre domestique nègre se pave, même nourri et blanchi, de dix à douze dollars par mois. Or, les émigrés de toutes nuances, dont Philadelphie était devenue, selon le mot d'un spirituel Français³, [l'arche de Noé](#), se présentaient d'ordinaire la poche assez mal garnie.

Talleyrand fut reçu au débarqué par une vieille connaissance, Théophile de Cazenove, qu'il avait rencontré à Paris dans le monde des affaires avant la Révolution, et qui, maintenant, agent de la *Holland Land Company*, habitait Philadelphie. Il passa quelques semaines sous le toit de cet obligeant ami. Grâce à Théophile de Cazenove et à un de ses cousins, — un autre Cazenove, consul de Suisse, — certaines formalités lui furent simplifiées près des autorités américaines. Dès le 16 mai, il put prêter le serment qu'exigeait la loi entre les mains du maire de Philadelphie, Mathew Clarkson : [Je, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, ex-administrateur du département de Paris, fils de Joseph-Daniel de Talleyrand-Périgord, général des armées de France, né à Paris, et arrivé à Philadelphie, venant de Londres, prête serment de fidélité au gouvernement de Pennsylvanie et des États-Unis d'Amérique, déclare en outre, de mon plein gré et en connaissance de cause, que je ne commettrai jamais aucun acte préjudiciable à leur liberté et à leur indépendance⁴.](#)

L'arrivée de Talleyrand et de Beaumetz avait été un petit événement dans la capitale américaine. Le nom de Talleyrand, son passé d'évêque d'Autun, son rôle dans la Révolution étaient connus de l'autre côté de l'Atlantique. Les salons s'ouvrirent devant lui. Il y retrouva des Français, d'anciens lieutenants de La Fayette et d'anciens constituants ; à leur tête, le vicomte de Noailles. Blaçon, qui avait été député du Dauphiné aux États généraux, et Fun des ouvriers de la réconciliation de Mirabeau avec la Cour, Orner Talon. Les compagnons de ses espoirs déçus devenaient ses compagnons d'épreuves.

Mais Talleyrand cherchait dans le nouveau monde autre chose que des distractions mondaines à son exil. Ainsi qu'il l'avait écrit à Mme de Staël, il y était venu, avec la ferme intention d'y parfaire son éducation politique⁵. Il voulait approcher Washington et les hommes du gouvernement, causer avec les citoyens en vue de la jeune République, étudier sur le vif une démocratie basée sur le double respect de la liberté et, de la propriété. Il comptait sans les jacobins de France. Lorsque le secrétaire de la Trésorerie, Alexandre Hamilton, — le chef respecté des fédéralistes et le bras droit du président, — lui accorda audience,

¹ Duc DE LIANCOURT, *op. cit.*, VI, 327.

² Duc DE LIANCOURT, *op. cit.*, VI, 323.

³ *Mémoires du comte de Moré*, 147.

⁴ *Memoirs of Mathew Clarkson* (1735-1800). Cf. *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1891, 158.

⁵ *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 93.

leur haine soupçonneuse s'émut ; et lorsqu'il fut question que Washington lui-même, sur une lettre d'introduction du marquis de Lansdowne, accueillit le proscrit, — comme il avait accueilli naguère Noailles et Talon, — ils perdirent tout sang-froid. Le représentant du gouvernement révolutionnaire, le citoyen Joseph Fauchet, se précipita chez le secrétaire d'État. [Si Talleyrand est reçu au Palais de la présidence](#), déclara-t-il bruyamment, [jamais plus je n'y paraîtrai ; entre un émigré et moi, il faut choisir](#). A contre-cœur, Washington sacrifia Talleyrand. Non seulement il ne fut point admis à une audience publique, mais sa demande d'audience privée, quoique présentée par Hamilton lui-même, fut repoussée. Dans une longue lettre au secrétaire de la Trésorerie, le général président exposa, en s'en excusant, les raisons de son refus.

C'est mon désir et aussi mon devoir de fonctionnaire de la République, écrivait-il, de ne pas froisser des puissances amies en traitant leurs proscrits d'une manière on elles pourraient voir un blâme de leur conduite. Si d'ailleurs les émigrés sont hommes de bon caractère, ils en prendront leur parti ; ils doivent comprendre que, malgré cela, ils seront protégés dans leurs personnes et leurs propriétés, et qu'ils participeront à tous les avantages de nos lois. Pour le surplus, leur attitude à eux-mêmes en décidera, ainsi que la politesse des citoyens ordinaires qui sont, moins que les fonctionnaires du gouvernement, retenus par les considérations politiques¹.

Quelques semaines plus tard, Washington adressait à lord Lansdowne ce billet très flatteur pour Talleyrand :

Le regret n'est pas mince pour moi d'avoir été empêché, par des motifs politiques que vous devinez sans peine, de témoigner à ce gentleman le cas que je fais de sa personne et de la recommandation de Votre Seigneurie. Mais j'entends dire que l'accueil qu'il a en général trouvé ici est fait pour le dédommager, dans la mesure où l'état de notre société peut le permettre, de ce qu'il a abandonné en quittant l'Europe. Le temps lui sera naturellement partout favorable : un homme de son caractère, doué de ses talents et de ses mérites, est fait pour toujours s'élever au-dessus des inconvénients passagers qui, en temps de révolution, résultent des divergences politiques².

Quant au citoyen Fauchet, ministre plénipotentiaire de France, les amabilités des Américains pour Talleyrand l'exaspéraient. Ce jacobin, dont Napoléon fera un de ses préfets, n'était pas dans le fond un méchant homme. Envoyé à Philadelphie par le Comité de Salut public, pour y mettre un ternie aux extravagances et aux [malversations](#)³ d'un pur entre les purs, le citoyen Genêt, il y faisait assez bonne

¹ Washington à Alexandre Hamilton, 6 mai 1794. *Writings of George Washington*, edited by W. C. Ford, XII, 428.

² Washington à lord Lansdowne, 30 août 1794. *Writings of George Washington*, XII, 429, note. Cf. BULWER, *Essai sur Talleyrand*, 139-140.

³ Arrêté du Comité de Salut public du 20e jour du premier mois de l'an II (11 octobre 1793). *Recueil des actes du Comité de Salut public*, VII, 359-360.

figure et fut, en plus (l'un cas, un diplomate prudent. Son malheur était de se ployer servilement, par goût ou par lâcheté, à toutes les basses besognes qu'imposait à ses agents le Comité de Salut public. Espion et délateur, partout Fauchet voit des complots, partout il signale des trahisons ; ses auxiliaires eux-mêmes, Pétry et La Forest, n'échappent point à ses soupçons.

Citoyen ministre, écrit-il le 5 juin, il existe un plan infernal. Quel est-il ? Je l'ignore. Mais les auteurs en sont connus ; ils ont, je le jurerais sur ma tête, des correspondants en France et en Angleterre. Suis les faits que je vais te détailler, fais-en part au Comité de Salut, et cherchez à pénétrer de votre cité le mystère des horreurs que l'on médite contre la République.

Beaumetz et Talleyrand, le ci-devant évêque d'Autun, sont arrivés à Philadelphie avec des recommandations du lord Shelburne. On a fait courir le bruit qu'ils avaient été chassés de Londres et qu'ils devaient être suivis de Lameth. de d'Aiguillon et d'André, etc. Ils étaient adressés à M. Hamilton, secrétaire des États-Unis, qui les a reçus, fêtés, présentés à ses amis. On les a invités à dîner dans toutes *les maisons comme il faut*. Je te laisse à juger quelle a été la joie des Talon et des Noailles qui ont reçu un renfort de constituants suivant leur cœur. On a paru vouloir les rapprocher de moi. Des membres du gouvernement, le vice-président lui-même, m'ont demandé si les nouveaux arrivés étaient venus me voir. J'ai vu le piège sur-le-champ, et j'ai répondu que je leur croyais beaucoup d'impudeur, mais que je ne leur en supposais pas encore assez pour visiter le représentant d'une nation qu'ils avaient trahie et vendue au despotisme. On a fait plus, on m'a invité à une assemblée où ils se sont trouvés ; je me suis retiré sur-le-champ et brusquement avec la ferme volonté de ne jamais remettre les pieds dans cette maison. Cette conduite, il faut que je l'avoue, n'était point celle que voulaient que je tinsse mes collègues La Forest et Pétry ; ils étaient d'avis qu'il fallait que je restasse au contraire et que je leur disputasse le terrain que je paraîtrais les craindre si je tenais une autre conduite. Eh bien ! leur ai-je répondu, *je paraîtrai les craindre. J'espère que vous prendrez le mime parti que moi... Je ne les crains point, mais je les abhorre, mais je les méprise, eux et leurs partisans*. Tu seras bien plus indigné quand tu sauras que M. Hamilton voulait qu'ils fussent présentés au président des États-Unis. J'ai prévenu ce coup dont j'ai été instruit à temps, et je l'ai paré.

Suit, dans le même jargon révolutionnaire, un copieux exposé de ses démarches pour empêcher que Talleyrand et Beaumetz fussent reçus par Washington. Puis :

Ils n'ont pas, malgré cet échec, perdu l'espérance d'influencer le gouvernement. La conspiration qu'ils ont formée est peut-être la plus vaste et la plus adroitement ourdie de toutes celles qu'on a formées contre la liberté et par conséquent contre le bonheur des peuples. La minorité

du Parlement d'Angleterre, les partisans du gouvernement des États-Unis, les ex-constituants et les monarchistes qui troublent maintenant et déchirent la France, les émigrés et les habitants des îles qui aiment le despotisme parce qu'il leur permet d'être despotes, et peut-être même les prétendus patriotes de la Hollande se réunissent et forment cette ligue destructive des principes de l'égalité.

Le foyer du complot est à Philadelphie. Des assemblées fréquentes se tiennent chez le ministre anglais, chez le ministre hollandais, chez le secrétaire de la Trésorerie... et le secrétaire de la Guerre. Beaumetz en est rame et paraît en public et au spectacle avec son complice d'Autun et tous ceux dont je viens de te parler. Mieux encore ; D'Autun et Beaumetz voudraient s'emparer de Monroe, le nouvel envoyé des États-Unis près la République française ; ils lui ont fait demander par Hamilton une conférence soit comme ministre, soit comme particulier : il l'a refusée net. Monroe est, en effet, un excellent républicain... ses principes sont à toute épreuve¹.

Le 9 juin, Fauchet revenait à la charge. De nouveau, il appelait l'attention du ministre des Affaires étrangères de France sur les manigances de Beaumetz et de Talleyrand, qui pourraient affaiblir la bonne volonté, non pas du peuple, cela est impossible, mais du gouvernement américain².

Au moment où Fauchet affublait ainsi les proscrits en conspirateurs, de tout autres pensées, semble-t-il, occupaient Talleyrand. Gagner de l'argent, devenir riche, très riche : profiter de la fièvre d'agiotage qui secouait les Américains, telle était alors son idée fixe. Ma raison, écrivait-il dès le 12 mai à Mme de Staël³, me dit qu'il faut refaire un peu de fortune, afin de ne pas titre dans la gêne et dans la dépendance continuelle lorsqu'on devient plus âgé... Il y a ici beaucoup d'argent à gagner, mais c'est pour les gens qui en ont. Si vous connaissez des gens qui aient envie de spéculer ici dans les terres, je ferai leurs affaires volontiers. Si j'avais un assez grand nombre de personnes qui me chargeassent de leurs affaires et qui m'y donnassent un intérêt, elles et moi y gagneraient beaucoup : elles, parce que les négociants américains sont bien peu sûrs en affaires, et moi, parce que je n'aurais point de fonds à faire pour avoir un intérêt quelconque. Voyez un peu à cela.

Les exemples qui l'entouraient fouettaient son ardeur et sa convoitise. En quelques mois, souvent en quelques semaines, des audacieux habiles conquéraient sous ses yeux des fortunes. Depuis que la Compagnie du Sioto avait eu l'idée de détailler, sur les bords du l'Ohio, une région ingrate et d'accès ardu, sans cesse visitée par des sauvages qui scalpaient les blancs. et qu'elle y avait à demi réussi en inondant l'Europe de prospectus où étaient promis un climat délicieux et sain, à peine de gelées en hiver : une rivière... riche en poissons excellents et monstrueux, des forêts superbes d'un arbre qui distille le sucre et d'un arbuste qui donne de la chandelle ; du gros gibier en abondance, sans loups, renards, lions, ni tigres ; une extrême facilité de nourrir dans les bois

¹ Fauchet au ministre des Affaires étrangères, 17 prairial au II. *Correspondence of the French Ministers to the United States (1791-1797)*, edited by F.-J. Turner, 378-381.

² Fauchet au ministre des Affaires étrangères, 9 juin 1794. *Correspondence of the French Ministers...*, 391.

³ *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 211.

des bestiaux de toute espèce — les porcs seuls doivent, d'un couple unique, produire sans soins en trois ans trois cents individus —, etc.¹, — il était de mode de spéculer sur les terrains. Parmi les amis de Talleyrand, presque tous s'étaient lancés. Cazenove avait merveilleusement réussi pour le compte de sa Compagnie hollandaise, et le duc de Liancourt devait bientôt citer son établissement comme un modèle². Le consul général de France, La Forest, qu'un badigeon de jacobinisme sauvait provisoirement de la disgrâce, et avec qui Talleyrand était tout de suite entré en rapports, avait acheté, dès 1792, un domaine considérable dans l'État de Virginie³. Noailles et Talon, associés à l'un des gros manieurs d'argent du nouveau monde, le sénateur Robert Morris, étaient engagés dans une entreprise plus vaste encore. Ils avaient acquis sur les bords de la Susquehannah, rivière de Pennsylvanie, plus d'un million d'acres incultes ; ils y avaient jeté les fondements d'une ville, où M. de Blacon et un autre réfugié, le chanoine de Bec de Lièvre, tenaient chacun une auberge pour les premiers colons, et, par un grand luxe d'annonces dans les journaux, d'agents guettant dans les ports les nouveaux débarqués, ils comptaient attirer les émigrés d'Europe, leur revendre six francs l'acre qu'ils avaient payée quinze sous⁴. Après des hauts et des bas, l'affaire s'acheva dans un fiasco. Mais, en ce printemps de Un, elle débutait ; tout était à l'espoir et à la confiance, et Talleyrand se rongait de n'avoir pas en mains les fonds suffisants pour tenter à son tour la fortune.

En attendant, afin d'éviter les chaleurs intolérables de Philadelphie et les maladies contagieuses, que multipliaient les émanations du port aux quais trop étroits et des cimetières enclos dans la ville, il partit à la découverte du pays.

V

En compagnie de son inséparable Beaumetz et d'un Hollandais, M. Heydecoper, Talleyrand quitta Philadelphie au commencement de juillet. Les voyageurs se dirigèrent vers le nord. Tantôt roulant dans les *stage-coachs* qui parcouraient les routes cahoteuses et à peine tracées des États-Unis, tantôt à cheval, à pied, au gré de leur fantaisie, ils traversaient des forêts aussi anciennes que le monde⁵, visitaient les exploitations des colons, s'arrêtaient dans les villes. La petite caravane, semble-t-il, ne s'aventura guère dans l'intérieur des terres. On la trouve sur les bords de l'Ohio, qu'elle ne franchit point : on la trouve surtout dans les États du Connecticut et du Maine. Le 4 août, elle est à Boston, d'où Talleyrand écrit à Mme de Staël.

Devant les rebuffades du sort et des hommes, Talleyrand s'était éloigné de Philadelphie en proie à un découragement aigre. La solitude, le grand air salubre eurent tôt fait de lui remonter le cœur. Dès que les dernières fumées de la ville s'évanouirent dans le lointain brumeux ; qu'il fut en pleine nature, sur le bord

¹ VOLNEY, *Tableau du climat et du sol des États-Unis*. (Œuvres complètes, éd. de 1821, VIII, 346-357.)

² *Voyage dans les États-Unis d'Amérique...*, VIII, 55.

³ *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne*, Introduction de M. G. de Grandmaison, I, VII.

⁴ Voyez LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, *op. cit.*, I, 151 et suivantes ; *Mémoires de comte de Moré*, 150-153 : lettre de Fauchet du 9 novembre 1794. (*Correspondence of French Ministers...*, 465-466.)

⁵ *Mémoires de Talleyrand*, I, 234.

des prairies vertes ondulant à l'horizon sans lin, ou dans l'ombre mystérieuse des forêts immenses, il raconte dans ses mémoires qu'il se mit à rêver : Notre imagination s'exerçait... dans cette vaste étendue ; nous y placions des cités, des villages, des hameaux ; les forêts devaient rester sur les cimes des montagnes, les coteaux être couverts de moissons, et déjà des troupeaux venaient paître dans les pâturages de la vallée que nous avions sous les yeux. L'avenir donne aux voyages dans de pareils pays un charme inexprimable¹. Lorsque, aux soirs des journées de marche, fatigués, Talleyrand et ses amis recevaient l'hospitalité dans les *log-houses* des fermiers américains, ce n'était plus seulement un dérivatif à leurs soucis, c'était un stimulant pour leur volonté qu'ils y rencontraient. En face de ces hommes forts et calmes, qui, défrichant, bâtissant, chassant, vaincus un jour, victorieux le lendemain, regardaient la vie avec un courage résolu, le Talleyrand de jadis reparaisait, le Talleyrand que la rafale avait plus d'une fois plié sans le briser et qui, à peine l'orage passé, se redressait au premier rayon de soleil.

Les voyageurs eurent des aventures qui achevèrent de les tirer d'eux-mêmes, — petites aventures très banales que, plus tard, dans sa vieillesse, Talleyrand rappelait encore gaîment. Quels éclats de rire une nuit, dans un grand bois, où, croyant un de ses compagnons égaré, à avait crié : *Êtes-vous là ?* et que l'autre, d'une voix piteuse, avait répondu : *Oh ! mon Dieu oui, Monseigneur, j'y suis !* tout comme si les branches entrelacées au-dessus de leurs têtes avaient été les arceaux gothiques de la cathédrale d'Autun. Une autre fois, les trois amis faillirent devenir des chasseurs de fourrures. C'était dans le Connecticut ; après une marche longue et dure, ils avaient pris gîte chez des trappeurs, et, tout en leur versant des rasades de bière forte et d'eau-de-vie, leurs hôtes dépeignaient avec un entrain joyeux la petite guerre contre les castors, contaient des histoires drôles, évoquaient des exploits. Peu à peu, ils furent séduits ; ils s'enrôlèrent d'enthousiasme dans la troupe des chasseurs ! Mais, le lendemain au réveil, leur belle flamme tomba, et quand il s'agit de partir pour plusieurs semaines avec quarante livres de provisions sur les épaules, ils furent tout penauds. Comment dégager leur parole ? Quelques dollars, distribués à propos, les tirèrent d'affaire².

Entre temps, Talleyrand songeait toujours aux moyens de s'enrichir. *Je me mets en mesure de faire des commissions d'Europe*, écrivait-il le 4 août à Mme de Staël, et toutes celles que l'on me donnera me seront utiles. Si quelques-uns des amis de monsieur votre père envoyaient des bâtiments en Amérique, si quelques Suédois font ici des envois, soit à New-York, soit à Philadelphie, je suis en position de faire bien les affaires des personnes qui s'adresseront à moi directement. Je vous prie de mettre, à me procurer des commissions, un peu de votre activité. Il serait trop bête d'être ici pour n'y pas refaire de quoi exister d'une manière bien à l'abri des événements, et, en peu de temps, on peut gagner beaucoup d'argent, soit par des commissions en marchandises qui me seraient consignées, soit par des commissions d'achats dans les fonds publics, soit par des commissions d'achats dans les terres. Les réputations assez incertaines des négociants américains font que les marchands d'Europe sont

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 234.

² *Mémoires de Talleyrand*, I, 239-240 (note).

toujours embarrassés pour charger quelqu'un de leurs affaires ; c'est pour cela que je me propose avec quelques avantages¹.

Dans son ardeur commerçante, Talleyrand, faute de mieux, se serait-il installé brocanteur ? On l'a prétendu², sans le prouver. Ce qui est plus sérieux, c'est qu'au cours de l'été de 1794, il commença à réaliser son projet de spéculation agraire. Il acheta, de compte à demi avec Beaumetz, un établissement que possédait, dans le Maine, le général Knox, secrétaire de la Guerre ; il le partagea en lots représentés par des actions et, à l'exemple de Noailles et de Talon, crut qu'il en trouverait parmi les émigrés le placement facile. Au début de novembre, l'affaire était sur pied, et Fauchet, toujours soupçonneux, mettait son gouvernement en garde contre les noirs desseins de Talleyrand et de ses associés : La spéculation de ces agioteurs et leur espoir de réussite sont fondés uniquement sur les malheurs de leur ancienne patrie. Ils espèrent que le défaut de bonnes lois et l'impossibilité d'établir jamais la tranquillité au sein de la République feront désertir à la paix une partie considérable de la population de la France et ils se préparent à la recueillir. Ces conjectures désastreuses sont exprimées presque mot pour mot dans une lettre adressée dernièrement à l'évêque Talleyrand par un ci-devant chevalier de Grasse, émigré actuellement à Londres³.

Avec les premiers froids, Talleyrand regagna Philadelphie. Il avait loué, dans le quartier alors élégant de Third-Street-North, mais au fond d'un méchant cul-de-sac, une chétive maison. que M. de Bacourt devait trouver, quarante-cinq ans plus tard, habitée par un boulanger allemand⁴. Là, venait le voir son vieil ami de la Constituante, le duc de Liancourt, tout frais débarqué aux États-Unis pour y mener une vaste enquête sur le peuple américain, et plus questionneur mille fois que le voyageur inquisitif dont parle Sterne⁵. Là, se rencontraient aussi trois hommes dont, sous le Consulat, il fera ses collaborateurs au ministère des Affaires étrangères : Th. de Cazenove, La Forest que nous connaissons déjà, et, avec eux, Blanc d'Hauterive, le consul de France à New-York, récemment destitué par le Comité de Salut public, et qui, pour ne pas mourir de faim, s'était fait jardinier⁶. Au mois de juin. Talleyrand reprit, son bâton de voyage ; il se rendit à New-York, déjà l'une des villes les plus prospères des États-Unis, et, malgré une épidémie de fièvre jaune, il y resta jusqu'à la fin de l'été.

De toutes ces allées et venues, Talleyrand rapporta mieux que des impressions, des anecdotes ou des affaires ; il rapporta une ample moisson d'observations, qu'il a enregistrées au jour le jour dans ses lettres à Mme de Staël, à lord Lansdowne et à Mme de Genlis, et qu'il a condensées, sous le Directoire, dans deux admirables Mémoires pour l'institut⁷. Jamais plus qu'en cette occasion, il

¹ *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 213.

² *Voyez l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1896), 168.

³ Lettre de Fauchet, du 9 novembre 1794. *Correspondance of French Ministers...*, 466.

⁴ BACOURT, *Souvenirs d'un diplomate* (Paris, 1891), 176 et 331.

⁵ Talleyrand à Mme de Genlis. Cette lettre fut, sans aucun doute, écrite pendant l'hiver ou au printemps de 1796. Talleyrand la date eu effet de Philadelphie ; il y parle du duc de Liancourt, arrivé en Amérique seulement à la fin de 1791, et de son séjour à New-York qui eut lieu pendant l'été de 1795. *Mémoires de Mme de Genlis*, V, 56.

⁶ ARTAUD DE MONTOR, *Histoire de la vie du comte d'Hauterive* (2e édition, 77).

⁷ *Essai sur les avantages à retirer de colonies nouvelles dans les circonstances présentes*, lu à la séance publique de l'Institut national, le 25 messidor an V ; et surtout

n'est apparu sociologue hors pair et écrivain de valeur. C'était l'époque où Volney recueillait des notes pour son instructif *Tableau du climat et du sol des États-Unis*, où le duc de Liancourt préparait sur l'Amérique ses huit volumes méticuleux et lourds. Aussi documenté que l'un et l'autre, aussi exact, aussi précis, il les domine par l'ampleur de ses vues comme par l'éclat de ses peintures ; il est plus penseur et plus artiste. Voulez-vous apprécier sa manière ? Lisez cette page où il explique comment le caractère national des Américains, peuple nouvellement constitué et formé d'éléments divers, n'est pas encore décidé :

Que l'on considère ces cités populeuses d'Anglais, d'Allemands, de Hollandais, d'Irlandais, et aussi d'habitants indigènes : ces bourgades lointaines, si distantes les unes des autres ; ces vastes contrées incultes, traversées plutôt qu'habitées par des hommes qui ne sont d'aucun pays : quel lien commun concevoir au milieu de toutes ces disparités ? C'est un spectacle neuf pour le voyageur qui, partant d'une ville principale où l'état social est perfectionné, traverse successivement tous les degrés de civilisation et d'industrie qui vont toujours en s'affaiblissant, jusqu'à ce qu'il arrive en très peu de jours à la cabane informe et grossière construite de troncs d'arbres nouvellement abattus. Un tel voyage est une sorte d'analyse pratique et vivante de l'origine des peuples et des États : on part de l'ensemble le plus composé pour arriver aux éléments les plus simples ; à chaque journée, on perd de vue quelques-unes de ces inventions que nos besoins, en se multipliant, ont rendues nécessaires ; il semble qu'on voyage en arrière dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. Si un tel spectacle attache fortement l'imagination, si l'on se plaît à retrouver dans la succession de l'espace ce qui semble n'appartenir qu'il la succession des temps, il faut se résoudre à ne voir que très peu de liens sociaux, nul caractère commun parmi des hommes qui semblent si peu appartenir à la même association.

Pour développer sa pensée, Talleyrand trace ces deux portraits du bûcheron et du pêcheur américains, dont le mérite littéraire avait déjà frappé Sainte-Beuve¹ :

Dans plusieurs cantons, la mer et les bois en ont fait des pêcheurs et des bûcherons ; or, de tels hommes n'ont point, à proprement parler, de patrie, et leur morale sociale se réduit à bien peu de chose. Un a dit depuis longtemps que l'homme est disciple de ce qui l'entoure, et cela est vrai : celui qui n'a autour de lui que des déserts ne peut donc recevoir des leçons que de ce qu'il fait pour vivre. L'idée du besoin que les hommes ont les uns des autres n'existe pas en lui ; et c'est uniquement en décomposant le métier qu'il exerce, qu'on trouve le principe de ses affections et de toute sa moralité.

Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre, lu le 15 germinal an V.

¹ SAINTE-BEUVE, *Monsieur de Talleyrand* (nouvelle édition, Paris, 1880), 50.

Le bûcheron américain ne s'intéresse à rien ; toute idée sensible est loin de lui. Ces branches si élégamment jetées par la nature, un beau feuillage, une couleur vive qui anime une partie du bois, un vert plus fort qui en assombrit une autre, tout cela n'est rien : il n'a de souvenirs à placer nulle part : c'est la quantité de coups qu'il faut qu'il donne pour abattre un arbre qui est son unique idée. Il n'a point planté ; il n'en sait point les plaisirs. L'arbre qu'il planterait n'est bon à rien pour lui, car jamais il ne le verra assez fort pour qu'il puisse rabattre : c'est détruire qui le fait vivre ; on détruit partout : aussi tout lieu lui est bon ; il ne tient pas au champ où il a placé son travail, parce que son travail n'est que de la fatigue et qu'aucune idée douce n'y est jointe. Ce qui sort de ses mains ne passe point par toutes les croissances si attachantes pour le cultivateur ; il ne suit pas la destinée de ses productions ; il ne connaît pas le plaisir des nouveaux essais ; et si, en s'en allant, il n'oublie pas sa hache, il ne laisse pas de regrets là où il a vécu des années.

Le pêcheur américain reçoit de sa profession une âme à peu près aussi insouciant. Ses affections, son intérêt, sa vie, sont à côté de la société à laquelle on croit qu'il appartient. Ce serait un préjugé de penser qu'il en est un membre fort utile ; car il ne faut pas comparer ces pêcheurs-là à ceux d'Europe, et croire que c'est, comme en Europe, le moyen de former des matelots, de faire des hommes de mer adroits et robustes : en Amérique, j'en excepte les habitants de Nantuket qui pêchent la baleine, la pêche est un métier de paresseux. Deux lieues de la côte. quand ils n'ont pas de mauvais temps à craindre, un mille quand le temps est incertain, voilà le courage qu'ils montrent ; et la ligne est le seul harpon qu'ils sachent manier : ainsi leur science n'est qu'une bien petite ruse ; et leur action ; qui consiste à avoir un bras pendant à bord d'un bateau, ressemble bien à de la fainéantise. Ils n'aiment aucun lieu, et ne connaissent la terre que par une mauvaise maison qu'ils habitent ; c'est la mer qui leur donne leur nourriture ; aussi quelques morues de plus ou de moins déterminent leur patrie. Si le nombre leur paraît diminuer à tel endroit, ils s'en vont, et cherchent une autre patrie où il y ait quelques morues de plus. Lorsque quelques écrivains politiques ont dit que la pêche était une sorte d'agriculture, ils ont dit une chose qui a l'air brillant, mais qui n'a pas de vérité. Toutes les qualités, toutes les vertus qui sont attachées à l'agriculture, manquent à l'homme qui se livre à la pêche. L'agriculture produit un patriote dans la bonne acception de ce mot ; la pêche ne sait faire que des cosmopolites¹.

Talleyrand, qui aimait à indiquer les idées d'un trait léger, sans appuyer, ne poussa pas davantage, ce jour-là, le parallèle entre la pêche et l'agriculture. Il n'insista point sur le rôle social du travail de la terre, qui groupe les individus par

¹ *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre.*

la communauté des intérêts et en forme un peuple. Mais, plus tard, confirmé dans son idée par l'expérience et le temps, il y reviendra ; évoquant dans ses mémoires ses impressions d'Amérique, il écrira sur l'agriculture cette forte page, toujours juste, toujours vraie :

Un peuple nouveau et dont les mœurs, sans avoir passé par toutes les lenteurs de la civilisation, se sont modelées sur celles déjà raffinées de l'Europe, a besoin de rechercher la nature dans sa grande école ; et c'est par l'agriculture que tous les grands États doivent commencer. C'est elle, et je le dis ici avec tous les économistes, qui fait le premier fond de l'état social, qui enseigne le respect pour la propriété, et qui nous avertit que notre intérêt est toujours aveugle quand il contrarie trop l'intérêt des autres ; c'est elle qui, de la manière la plus immédiate, nous fait connaître les rapports indispensables qui existent entre les devoirs et les droits de l'homme ; c'est elle qui, en attachant les laboureurs à leurs champs, attache l'homme à son pays ; c'est elle qui, dès ses premiers essais, fait sentir le besoin de la division du travail, source de tous les phénomènes de la prospérité publique et privée ; c'est elle qui entre assez dans le cœur et dans l'intérêt de l'homme pour lui faire appeler une nombreuse famille sa richesse ; c'est elle aussi qui, par la résignation qu'elle enseigne, soumet notre intelligence à cet ordre suprême et universel qui gouverne le monde ; et de tout cela, je conclus que c'est elle seule qui sait finir les révolutions, parce qu'elle seule emploie utilement toutes les forces de l'homme, le calme sans le désintéresser, lui enseigne le respect pour l'expérience au moyen de laquelle il surveille les nouveaux essais ; puis, parce qu'elle offre toujours aux yeux les grands résultats de la simple régularité du travail : enfin parce qu'elle ne hâte et ne retarde rien¹.

Que de morceaux il y aurait encore à détacher des notes de Talleyrand sur l'Amérique ! Sans préjugés et sans passions, il voyait les hommes et les choses en philosophe, et tout lui était sujet de remarques frappantes, piquantes, profondes. Du premier coup, dans cette société en travail d'enfantement, chez ce peuple qui un jour sera un grand peuple, qui aujourd'hui est le plus sage et le plus heureux de la terre², il découvre et il signale les penchants qui deviendront avec le temps les traits distinctifs du caractère américain, — deux passions également violentes et qui, d'abord, semblent contradictoires, quoiqu'on les retrouve dans plusieurs républiques de l'antiquité et du moyen âge, dans l'Angleterre de Henri VIII, de Cromwell et de Guillaume d'Orange : la passion de l'indépendance et la passion de la fortune. Partout, dans ses courses à travers les États de l'Union, il les avait rencontrées étroitement jointes, et il cite des anecdotes qui, mieux qu'une longue étude, les montrent sur le vif. Un jour, par exemple, dans une petite ville du Maine, après avoir interrogé son hôte, **homme**

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 236-237.

² Rapport de Talleyrand au Premier consul, fait en 1800, pour lui proposer d'élever une statue à Washington qui venait de mourir. *Affaires étrangères, États-Unis*, 51, pièce 172.

d'une grande respectabilité, sur la qualité des terres et leur prix, il lui parle de Philadelphie. L'Américain n'y était encore jamais allé. Quand vous irez, lui dit Talleyrand, vous serez bien aise de voir le général Washington. Oh ! oui, certainement, répondit l'autre ; mais je voudrais surtout, ajouta-t-il avec l'œil animé, je voudrais voir M. Bingham que l'on dit être si riche¹. Washington, le champion de la liberté, Bingham, l'homme d'argent : à eux deux, ils incarnaient déjà l'Amérique !

Chassé du continent européen. Talleyrand n'avait pas apporté aux États-Unis l'âme d'un émigré. Il n'avait pas renié la Révolution, dont il était devenu la victime : loin de là ; il s'était plutôt confirmé, par le spectacle du nouveau monde, dans les idées qui l'avaient mêlé aux orages de sa patrie. Bien n'est plus curieux que de constater l'impression produite sur l'ancien évêque d'Autun, sur l'ancien prélat de Cour, sur l'ancien promoteur de la destruction d'un clergé propriétaire et privilégié, par cette liberté américaine où tous les cultes coexistent dans une complète égalité et puisent, au sein même de cette égalité, une sorte d'entente commune sur le terrain du droit pour tous. Il put croire que ce qu'il avait rêvé n'était point une chimère, puisqu'il le voyait transformé en une réalité féconde pour la force et le développement d'un grand peuple. Lui-même a exprimé ce qui se passa dans son esprit :

Quelle n'est pas la surprise du voyageur lorsqu'il voit les sectes religieuses] coexister toutes dans ce calme parfait qui semble à jamais inaltérable ; lorsqu'en une même maison le père, la mère, les enfants suivent chacun paisiblement et sans opposition celui des cultes que chacun préfère ! J'ai été plus d'une fois témoin de ce spectacle. auquel rien de ce que j'avais vu en Europe n'avait pu me préparer. Dans les jours consacrés à la religion, tous les individus d'une menue famille sortaient ensemble, allaient chacun auprès du ministre de son culte, et rentraient ensuite pour s'occuper des n'élues intérêts domestiques. Cette diversité d'opinions n'en apportait aucune dans leurs sentiments et dans leurs autres habitudes : point de disputes, pas même de questions à cet égard. La religion y semblait être un secret individuel que personne ne se croyait le droit d'interroger ni de pénétrer. Aussi, lorsque, de quelque contrée de l'Europe, il arrive en Amérique un sectaire ambitieux, jaloux de faire triompher sa doctrine en échauffant les esprits, loin de trouver, comme partout ailleurs, des hommes disposés à s'engager sous sa bannière, à, peine même est-il aperçu de ses voisins ; son enthousiasme n'attire ni n'émeut, il n'inspire ni haine ni curiosité ; chacun enfin reste avec sa religion et continue ses affaires.

Une telle impassibilité, que ne peut ébranler le fougueux prosélytisme, et qu'il rue s'agit point ici de juger, mais d'expliquer, a indubitablement pour cause immédiate la liberté et surtout l'égalité des cultes. En Amérique, aucun n'est proscrit, aucun n'est ordonné, dès lors point d'agitations religieuses...

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 238.

Talleyrand concluait :

La liberté, et surtout l'égalité des cultes, est une des plus fortes garanties de la tranquillité sociale ; car, là on les consciences sont respectées, les autres droits ne peuvent manquer de l'être¹.

A son retour d'Amérique, l'auteur de ces lignes sera l'un des négociateurs du Concordat, et, sous une forme nouvelle, il restera fidèle à la pensée de pacification sociale, par la liberté et l'égalité des cultes, qui avait irrévocablement saisi son esprit.

Talleyrand, qui n'avait pas abordé les États-Unis en émigré, les avait abordés, il faut lui rendre cette justice, en patriote. Il essaya d'y servir encore son pays. Tout de suite il avait reconnu que, malgré Rochambeau, La Fayette, les Broglie, les Noailles et autres paladins de la liberté américaine, la terre, nouvellement affranchie de l'Angleterre par le concours de nos armes, était demeurée au fond anglaise d'habitudes et d'intérêts. Pour la France seraient peut-être ses sympathies, pour elle ne seraient pas ses alliances. Le traité Jay², qui réconciliait commercialement la Grande-Bretagne avec sa colonie émancipée et que, en dépit d'une agitation de surface, la grande masse des Américains accepta, lui était la preuve qu'il voyait juste. *L'Amérique est tout anglaise*, écrivait-il à lord Lansdowne ; *c'est-à-dire que l'Angleterre a encore tout avantage sur la France pour tirer des États-Unis tout le bénéfice qu'une nation peut tirer de l'existence d'une autre nation*³. Revenu en France, dans son Mémoire pour l'Institut, où il n'a fait que reprendre en les résumant les idées qu'il avait déjà exprimées à lord Lansdowne, il dira de nouveau : *Quiconque a bien vu l'Amérique ne peut plus douter maintenant que, dans la plupart de ses habitudes, elle rie soit restée anglaise ; que son ancien commerce avec l'Angleterre n'ait meure gagné de l'activité, au lieu d'en perdre, depuis l'époque de l'indépendance des États-Unis, et que, par conséquent, l'indépendance, loin d'être funeste à l'Angleterre, ne lui ait été à plusieurs égards avantageuse*⁴. A cela, quelles raisons ? Talleyrand les recherchait en appliquant une méthode d'analyse que ne désavoueraient pas nos modernes sociologues. *Ce qui détermine la volonté*, posait-il d'abord en principe, *c'est l'inclination, c'est l'intérêt*. Or les Américains ont avec les Anglais identité de langage, analogie de constitution et de lois, similitude d'éducation et de mœurs. Ces choses font que, *dans toutes les parties de l'Amérique que j'ai parcourues, je n'ai pas trouvé un seul Anglais qui rie se trou vit Américain, pas un seul Français qui ne se trouvât étranger*. Mais, plus fort, plus impérieux que les habitudes, il y a l'intérêt, — l'intérêt, mobile tout-puissant des volontés politiques : l'intérêt poussait les Américains vers les Anglais. C'étaient les Anglais qui les approvisionnaient, avec leurs manufactures, de tous les articles de consommation journalière ; c'étaient les Anglais qui, en retour, pour l'entretien

¹ *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre*. Il est à noter que Talleyrand, dans un rapport à l'Assemblée constituante du 7 mai 1791, semble avoir été l'un des premiers, parmi les hommes de la Révolution, qui ait eu nettement l'idée de la liberté des cultes. Cf. *Talleyrand, évêque d'Autun*, 281-291.

² Ce traité fut conclu le 19 novembre 1791.

³ Talleyrand à lord Lansdowne, 1er février 1795. PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, 424.

⁴ *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec terre*.

de leurs colonies, achetaient les produits du sol américain. Ajoutez que, seuls au monde, les négociants britanniques pouvaient, grâce à leurs énormes capitaux, faire crédit un an et souvent plus, — avantage sans prix pour des gens qui se lançaient dans les affaires sans avoir d'avances. En face de tels liens d'intérêt, que chaque jour resserre, que pesaient des liens de reconnaissance, que chaque jour efface ? Qu'étaient les services rendus par La Fayette et ses amis auprès des services attendus des banquiers de Manchester ou des marchands de Londres ?

Talleyrand constatait avec dépit cet état de choses. Que l'Angleterre eût ainsi, sans lutte, le pas sur la France dans le nouveau monde, il lui était dur de s'y résigner. Noua-t-il avec Jefferson une intrigue pour contrecarrer la politique anglaise de Washington et des fédéralistes ? C'est invraisemblable, d'autant plus invraisemblable que les mêmes gens qui le représentent en allié du chef des démocrates d'Amérique, de l'ami des jacobins de France jusque dans leurs pires excès, prétendent qu'à la même époque, songeant peut-être à se rapprocher des Bourbons, il se promenait dans les rues de Philadelphie avec une cocarde blanche à son chapeau¹. Mais si Talleyrand ne se mêla point, en Amérique, au jeu des partis politiques, du moins n'y resta-t-il pas spectateur inactif des coups qui frappaient l'influence française. Il aurait voulu, sur le terrain de la libre concurrence, ouvrir plus largement les portes des États-Unis à notre industrie dont il sentait l'essor tout proche. Il rêvait de renverser les barrières qui s'opposaient à des relations commerciales avantageuses entre nos producteurs et les consommateurs du nouveau monde. Il entretenait son ami Alexandre Hamilton d'un vaste projet de suppression des douanes². Hamilton écoutait, hochait la tête, et ne se laissa pas convaincre. Au moment même où Talleyrand lui développait ses belles théories libre-échangistes, il faisait adopter par le Congrès américain un nouveau tarif douanier, tel qu'aurait pu le concevoir le plus enragé des protectionnistes.

VI

Tandis que Talleyrand faisait à travers l'Amérique des voyages d'affaires et d'études, les événements marchaient en France. Le 9 Thermidor avait jeté bas Robespierre : depuis lors, la guillotine s'était ralentie, les prisons s'étaient vidées : le cauchemar de sang se calmait. Au règne des forcés du meurtre succédait une autorité moins dure, celle des hommes que la peur avait rendus souvent complices du crime, mais pour qui le crime n'était pas l'unique raison d'être. Sieyès, Thibaudeau, Boissy d'Anglas, Cambacérès et leurs amis rentraient en scène ; les terroristes, pris de panique, sinon de repentir, tâchaient de s'éclipser et réclamaient un vote d'oubli pour tous leurs votes de mort ; les survivants de la Gironde se hasardaient hors de leurs cachettes ; Carrier et Fouquier-Tinville, symboles vivants du régime disparu, montaient sur l'échafaud... Dun bout à l'autre du territoire, c'était une détente ; sur quelques points même, une réaction qui eut ses excès. La Convention, sous la pression de l'opinion publique, désavouait la Terreur. A Paris, la Jeunesse dorée, les Muscadins, les Incroyables criaient : **A bas les jacobins ! il bas les anarchistes !** Le chant du *Réveil du peuple*

¹ Voyez *Life of prince Talleyrand* (Philadelphie, 1834), 217-219. Dans les *Writings of Thomas Jefferson*, il n'apparaît nulle part que Talleyrand ait fréquenté cet homme d'État pendant son séjour en Amérique.

² *Mémoires de Talleyrand*, I, 243-244.

couvrait le chant de la *Marseillaise*. Quelques émigrés se risquaient à rentrer chez eux. Des salons s'entr'ouvraient. Revenue l'une des premières, dès le mois de mai 1795, Mme de Staël invitait ensemble, à l'ambassade de Suède, rue du Bac, les constitutionnels de 91 et les triomphateurs de thermidor : Mathieu de Montmorency et Dupont de Nemours, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Marie-Joseph Chénier, Tallien, Barras. Tout en publiant ses *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*, elle projetait déjà d'organiser avec eux la République : les États-Unis serviraient de modèle ; et, dans le gouvernement où le pouvoir serait partagé entre deux Chambres avec une aristocratie intellectuelle, peut-être songeait-elle à réserver une place à l'ami qui l'avait si souvent entretenue de l'Amérique, — à Talleyrand rappelé d'exil¹.

A mesure que, par bribes, les lettres et les journaux dépeignaient ce revirement de la France, la pensée de Talleyrand s'orientait vers un avenir nouveau. Lui qui, naguère, parlait sérieusement de se fixer en Danemark² ou bien de fonder en Louisiane un établissement définitif³, ne peut plus se résigner à être loin de Paris. — Paris où il a tour à tour réussi dans la politique et dans les affaires ! Déjà beaucoup de constitutionnels, ses camarades d'idées et de luttes, sont sortis de leurs prisons ou de leurs retraites : quand lui-même sortira-t-il de son exil ? La laite le prend d'accourir à côté de ces revenants dans la bataille des partis, de s'installer avec eux, pour son plus grand profit, au cœur même de la République débonnaire qu'ils ont la prétention de former.

Il n'ose pas encore l'avouer à ses amis, ni peut-être se l'avouer à lui-même. Mais, déjà, sous sa plume, son secret transpire. *Je ne fais point de projets pour mon avenir*, écrit-il à Mme de Genlis le 12 floréal an III ; *c'est de l'Europe qu'il dépend : rien ne me ferait habiter un pays en guerre avec la France. J'ai l'Angleterre en horreur ; reste la Suisse, ou l'Amérique, et, jusqu'à présent, je préfère l'Amérique, parce que c'est celui de tous les pays où l'on aime le mieux notre République à laquelle, malgré les injustices que j'ai éprouvées de la part d'un des anciens partis dominants de la Convention, j'appartiens par tous mes sentiments et par toutes mes espérances*⁴.

Enfin, il n'y tient plus. Le 28 prairial (16 juin 1795), il adresse à la Convention une pétition⁵. Je ne suis, pas un émigré, prétend-il, et on ne doit pas me traiter comme tel. Pour la première fois, il invoque la fameuse mission en Angleterre que lui aurait confiée, après le 10 Août, le gouvernement provisoire. Puis, il rappelle le décret du 5 décembre le mettant tout à coup hors la loi, son départ forcé d'Angleterre lorsque l'*alien bill* lui fut appliqué, son arrivée en Amérique, où il réside encore en attendant qu'il lui soit permis de revoir sa patrie, et digne d'elle par ses principes et ses sentiments. On ne peut pas assimiler, poursuit-il, un contumace à un émigré ; la fuite causée par un décret d'accusation et, à plus forte raison, l'absence prolongée par ce motif, n'a aucun rapport avec le départ

¹ Sur les idées et le salon de Mme de Staël à cette date, voyez A. SOREL, *Madame de Staël* (3e éd.), 59, et Paul GAUTIER, *Premier exil de Mme de Staël*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 13 juin 1904.

² Talleyrand à Mme de Genlis. *Mémoires de Mme de Genlis*, V, 57.

³ PICHOT, *Souvenirs infimes sur M. de Talleyrand*, 211, rapporte ce fait d'après Moreau de Saint-Méry.

⁴ Cette lettre inédite ne porte pas le nom de la destinataire, qui était alors fixée sur les bords de l'Elbe, et je ne vois que Mme de Genlis à qui Talleyrand ait pu l'écrire.

⁵ Cette pétition est datée de Philadelphie. Or, il est à noter que la veille, 15 juin, Talleyrand écrivait de New-York à lord Lansdowne.

volontaire qui constitue le délit de l'émigration ;... la Convention nationale a reconnu que ceux qui, depuis le 31 mai, avaient été persécutés par des mandats d'arrêt, dénonciations, etc., étaient autorisés à réparaître. Talleyrand, décrété d'accusation depuis le 2 septembre 1792, est absolument dans le même cas, car les prisons étaient alors ce que toute la France est devenue sous la tyrannie de Robespierre, et il eût été insensé de se constituer prisonnier au milieu des troubles qui déchiraient alors la République... Plein de confiance dans la justice de la Convention, dans celle des citoyens qui exercent aujourd'hui le pouvoir judiciaire, il demande qu'il lui soit permis de venir se présenter devant le tribunal indiqué pour le juger, sans qu'il puisse être considéré comme émigré, alors qu'il n'est précisément que contumace, et contumace à une époque où les représentants eux-mêmes, menacés ou victimes, ne pouvaient garantir l'appui de la loi aux innocents¹.

Envoyée à Mme de Staël ou à des Renaudes, l'ex-grand vicaire toujours fidèle de l'évêché d'Autun, cette supplique servira, quand l'heure sera venue. D'ici là, n'ayant rien de mieux à faire pour distraire son attente, Talleyrand s'installa pendant l'été à New-York. Il acheva de s'y lier avec un personnage intéressant, un Anglais, Thomas Law, qu'il avait rencontré au cours de ses voyages. Fonctionnaire du Bengale, plus ou moins méconnu par le gouvernement britannique, Law avait apporté dans le pays des libres expériences son esprit d'entreprise. Ingénieur et pratique, il avait tout de suite trouvé en Talleyrand un partenaire de choix ; il avait piqué sa curiosité en lui expliquant un système d'impôts dont il était l'inventeur, et que l'ancien ami de M. de Calonne a loué sans réserve dans une lettre à lord Lansdowne². Il l'entretenait surtout de l'Inde, de ses ressources, de son avenir, et ce furent sans doute ses récits, joints à ceux des armateurs américains, qui étaient revenus du Bengale en 1794, les poches pleines d'or, qui inspirèrent à Talleyrand l'idée de tenter, sur les bords du Gange, une spéculation. L'ami Beaumetz fut bientôt de la confiance. On frêta un navire : plusieurs importantes maisons de Philadelphie et des capitalistes hollandais fournirent la cargaison ; un équipage fut enrôlé ; il était même question que Talleyrand, au cas où la Convention inflexible maintiendrait son décret d'accusation, s'embarquât avec Beaumetz³. Un incident bizarre avait cependant jeté un froid entre les deux inséparables. Un jour que, de la batterie de New-York, ils surveillaient ensemble le chargement de leur bateau, Talleyrand avait senti le regard de son ami se poser sur lui : regard étrange, sinistre. Malheureux, qu'as-tu ? s'écria Talleyrand. Tu en veux à ma vie ! Tu te prépares à me précipiter dans l'eau ! Beaumetz devint tout pâle. C'est vrai ! répondit-il. Depuis quelque temps, l'idée de te tuer me hante ; j'y ai résisté de toutes mes forces, mais j'allais y succomber lorsque tu l'as devinée. Fasse le ciel que cette obsession soit à jamais arrachée de mon esprit !⁴... Talleyrand avait souri, mais il avait eu peur ; et la perspective d'affronter une traversée très longue avec un compagnon ainsi halluciné ne lui disait rien de bon. Calcutta ne lui apparaissait d'ailleurs que comme un pis-aller, comme une dernière carte à se ménager.

¹ *Moniteur universel* du 17 fructidor an III (3 septembre 1795).

² Talleyrand à lord Lansdowne, 15 juin 1795. PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres*, 444-451.

³ *Mémoires de Talleyrand*, I, 243 et 246.

⁴ C'était Talleyrand qui, dans sa vieillesse, racontait cette anecdote. M. de Bacourt, de passage à New-York en 1840, tint à visiter la batterie où la scène se serait passée. (*Souvenirs d'un diplomate*, 19.)

Son rêve, c'était Paris. De jour en jour, il était plus impatient de s'en rapprocher. Si je reste encore un an ici, mandait-il à Mme de Staël, j'y meurs¹. Et, le 8 septembre, il reprenait : Ou il y aura un tremblement de terre général en Europe, ou j'y retournerai au mois de mai prochain : cela est arrêté dans mon esprit. Il ne lui suffisait pas que le passé fût absous, il voulait qu'il fût effacé. Il ne faut pas que mon décret d'accusation à moi seul soit rappelé. Et y a plusieurs personnes qui sont dans la même situation et dont on doit rapporter les décrets. Je voudrais être avec eux (sic) ; avoir une expédition de cet anéantissement de décret donné par le Comité de sûreté publique ; et ensuite que, sur le vu de mon passeport, mon émigration fût jugée et que l'on me fit parvenir un acte de ce jugement... Alors je vous écrirai le moult de mon départ et où j'arriverai... Si je choisissais Hambourg, d'Hambourg j'irais en Angleterre et d'Angleterre en France... Faites démenter l'abbé des Renaudes, ajoutait-il en guise de conclusion ; il doit connaître ce pays-ci supérieurement, puisqu'il n'a jamais été arrêté².

Lorsque Talleyrand écrivait cette lettre, il était redevenu citoyen français : le 18 fructidor (4 septembre), la Convention avait, d'un même geste, aboli le décret d'accusation qui pesait sur sa tête et rayé son nom de la liste des émigrés. Mais la partie avait été dure ; seule, la passion de Mme de Staël avait pu la gagner.

C'est qu'en ce mois de septembre 1795, l'heure n'était point propice aux émigrés. Évocation de la France d'hier, tous confondus avec les soldats de l'armée de Condé ou les réfugiés de Coblenz, leur retour froissait trop de préjugés, portait ombrage à trop d'intérêts. Fraîche encore, l'affaire de Quiberon servait de prétexte aux rigueurs. Contre les émigrés, les conventionnels divisés se retrouvaient unis. Quand, le 5 fructidor, le ci-devant boucher Legendre — le même qui venait de dénoncer furieusement Mme de Staël en pleine Assemblée³ — les avait une fois de plus voués à l'exécration des républicains, il y avait eu, sur tous les bancs, des marques d'assentiment⁴. Était-ce bien le moment de parler de Talleyrand ? Mme de Staël n'eut pas une minute d'hésitation. Son ami avait jeté vers elle un cri de détresse : qu'importe dès lors qu'elle soit menacée, elle ne songe qu'à lui : il veut revenir, il reviendra. Noblement, elle relève les courages vacillants de ses alliés, les députés qui sont les hôtes de son salon ; elle leur communique sa flamme, leur dicte leurs actes, leur souffle leurs discours. Pour attendrir et exalter Chénier, âme de poète, on raconte qu'elle lui fait chanter, par une jeune femme dont il est épris, des vers émouvants de son frère André⁵. Le 13 fructidor, dans une discussion relative aux radiations provisoires, un autre de ses nouveaux familiers, Tallien, reprenant à la tribune les arguments qu'a déjà produits Røederer dans une brochure retentissante⁶, distingue entre les émigrés et les fugitifs ; sur les premiers, il appelle les foudres de la Nation ; pour les autres, il réclame l'indulgence ou plutôt la justice. Dans leurs rangs, s'écrie-t-il, on rencontre de ces fondateurs de la liberté, de ces

¹ Mme de Staël rappelait à Talleyrand cette phrase, qui ne se trouve pas dans les lettres publiées par le duc de Broglie, en lui écrivant le 28 février 1809.

² *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 215.

³ Séance du 1er fructidor.

⁴ *Moniteur universel* du 10 fructidor.

⁵ COLMACHE, *Revelations of the Life of prince Talleyrand*, 228.

⁶ *Des fugitifs français et des émigrés*. Dans cette brochure, parue en août 1795, Røederer Røederer faisait l'éloge de la conduite de Talleyrand et de Beaumetz en Angleterre et en Amérique et de celle de Montesquiou en Suisse : il ajoutait : Ces hommes ont-ils cessé un seul instant d'être Français ? (p. 14).

citoyens qui ont rendu les plus grands services à la patrie, et il trouve moyen de citer en exemple Talleyrand-Périgord, qui a été mis sur la liste des émigrés quoiqu'il soit sorti avec une mission du gouvernement¹.

Le même jour, 13 fructidor, des Renaudes déposait sur le bureau de la Convention la pétition de Talleyrand. L'ancien abbé, maintenant professeur aux Écoles centrales de Paris, y joignit une note pour bien préciser que le proscrit n'avait quitté la France qu'avec un passeport et une mission du gouvernement. Il est de principe, ajoutait-il, même dans le code de l'émigration, que celui qui a reçu une mission pour les pays étrangers n'est tenu de rentrer qu'après son rappel ; et il est de fait qu'aucun rappel n'a eu lieu à l'égard de Talleyrand².

Premières cartes d'un jeu serré, l'allusion de Tallien à la tribune, le dépôt de la pétition de Talleyrand sur le bureau de la Convention n'engageaient pas la partie décisive. Avant de pousser plus loin, les amis de Mme de Staël voulurent de nouveau taler l'adversaire ; s'il semblait trop puissant, trop irréductible, on en resterait là, on attendrait une occasion meilleure. Justement, le 17 fructidor, la Convention était appelée à se prononcer sur le cas de l'ex-général de Montesquiou, fugitif comme Talleyrand et qui, comme lui, avait envoyé à l'Assemblée une pétition. De l'issue du débat, se dégagerait la conduite à tenir. La séance fut orageuse : la Montagne grondait ; ainsi qu'aux beaux jours de Robespierre, les tribunes étaient houleuses et menaçantes³. Cependant, les modérés tinrent bon, et la discussion, ardente et prolongée, se termina en faveur de Montesquiou. Les augures étaient favorables à Talleyrand.

Le lendemain, 18 fructidor, Marie-Joseph Chénier donna lecture de son rapport sur la pétition de Talleyrand. L'ancien évêque d'Autun, dit-il, est un des fondateurs de la liberté : il n'a point, comme [les émigrés], ces enfants dénaturés, tourné, contre la patrie un fer parricide ; il est sorti de France avec une mission du gouvernement. Pour preuves, l'orateur brandit le passeport signé par les membres du Conseil exécutif provisoire ; il cite le fameux Mémoire du 25 novembre 1792 sur les rapports de la France avec les autres États de l'Europe, découvert dans les papiers de Danton. Et, pendant qu'ainsi Talleyrand s'occupait à consolider la République... sans rapport préalable et sans motif, il était décrété d'accusation ! Je réclame de vous Talleyrand, continue Chénier ; je le réclame au nom de ses nombreux services, je le réclame au nom de l'équité nationale, je le réclame au nom de la République qu'il peut servir par ses talents, au nom de la haine que vous portez aux émigrés, et dont il serait la victime comme vous, si des lâches pouvaient triompher ! Génissieu appuie la proposition de Chénier. Brival rappelle que l'évêque d'Autun, le premier entre les privilégiés, a renoncé à ses privilèges, et qu'il a établi l'Église constitutionnelle. Mais Legendre veille, il monte à la tribune ; n'osant pas attaquer de face, mille fois plus dangereux avec ses airs de douceur, il demande l'ajournement : Qu'on renvoie, dit-il, la pétition au Comité de législation qui fera un rapport. A ce moment, Boissy d'Anglas prend la parole : Il ne s'agit point ici d'amitié, mais de justice, Talleyrand n'est pas un émigré⁴. On vote et, au milieu des applaudissements, la motion présentée par Chénier est adoptée : La Convention nationale décrète que Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, peut rentrer sur le territoire de la République française,

¹ *Moniteur universel* du 16 fructidor an III.

² *Moniteur universel* du 17 fructidor.

³ Voyez le *Courrier républicain* du 18 fructidor.

⁴ Voyez, pour le débat, le *Moniteur universel* du 21 fructidor.

et que son nom sera rayé de toute liste d'émigrés ; en conséquence, elle rapporte le décret d'accusation lancé contre lui¹.

Talleyrand reçut la bonne nouvelle à New-York, au commencement de novembre. Son premier mouvement fut d'adresser à l'amie généreuse et fidèle, à Mme de Staël, un très tendre merci. Voilà donc, grâce à vous, lui écrit-il le 14 novembre, une affaire terminée : vous avez fait en totalité ce que je désirais... Au printemps, je partirai d'ici pour le port que vous m'indiquerez, et le reste de ma vie, quelque lieu que vous habitiez, se passera près de vous... M. de Staël me donnera-t-il une petite chambre ? C'est chez vous que je voudrais descendre en arrivant. Et, après avoir embrassé Mathieu, Mme de Valence, Castellane, il ajoute : Chère amie, je vous aime de toute mon âme². Hélas ! cette reconnaissance si chaude ne devait pas résister à l'épreuve du temps. Relatant dans ses souvenirs les circonstances de son retour, Talleyrand n'aura pas un mot de gratitude pour Mme de Staël, il ne citera même pas son nom à côté de celui de Chénier ; et, par une défaillance de mémoire plus étrange encore, oubliant sa pétition imprimée tout au long dans le *Moniteur*, ses démarches que pouvaient rappeler tant de témoins, il écrira : le décret de la Convention, qui m'autorisait rentrer en France... avait été rendu sans aucune sollicitation de ma part, à mon insu !³

Se voyant déjà sur le chemin de la France apaisée, Talleyrand revint passer l'hiver à Philadelphie. Plus que jamais, la capitale des Etats-Unis était devenue le rendez-vous de ceux qu'on pourrait nommer les Français de 89, — fayettistes, constituants et gens du même bord pour lesquels l'Europe de la coalition s'était montrée inhospitalière, et qui, peu à peu, avaient réémigré en Amérique. Suivant l'expression d'un témoin, ils faisaient assez l'effet d'une réunion d'ombres, lesquelles, n'étant plus de ce monde, auraient gagné l'autre avec un état d'âme rempli de leurs regrets, de leurs espérances, de toutes leurs ambitions et de toutes leurs pensées, où s'était comme figé le rêve de leur existence⁴. Talleyrand, à qui les souvenirs ne suffisaient pas encore et qui n'avait nullement renoncé à vivre, apportait dans ce milieu fossile un regain de jeunesse. On vit alors ce que le public ne devait pas voir souvent, un Talleyrand bon enfant. Un des hommes qui le connurent de plus près pendant son séjour en Amérique, Moreau de Saint-Méry. — Moreau de Saint-Méry qui rappelait avec emphase qu'il avait été roi de Paris pendant trois jours⁵, parce qu'il y avait présidé en 1789 le collège électoral, et qui, tombé de ce pinacle, tenait simplement à Philadelphie un magasin de libraire où, malheur suprême après tant de catastrophes, il finira par faire une faillite de vingt-cinq mille francs, — Moreau de Saint-Méry raconte que l'ancien évêque d'Autun, hôte le plus assidu de son arrière-boutique, en était aussi le boute-en-train. Presque chaque soir, une troupe de Français se retrouvaient dans ce salon de l'exil et, assis sur des chaises de paille, devisaient de leurs soucis : parmi eux, il y avait de grands noms comme Noailles, La Rochefoucauld, Talon ; des noms célèbres comme Volney. Pendant que l'ancien roi de Paris dînait maigrement, devant l'assistance, d'un peu de riz au lait cuit sur le poêle de son magasin, Talleyrand dégustait à petites gorgées ininterrompues un vieux madère et faisait voler les propos joyeux. Quelquefois Blacon, taquin, l'accablait de Monseigneur, et c'était un fou rire général quand

¹ *Procès-verbaux imprimés de la Convention nationale*, LXIX, 38.

² *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 216-217.

³ *Mémoires de Talleyrand*, I, 247.

⁴ Voyez les *Mémoires du comte de Moré*, 148.

⁵ *Mémoires du comte de Moré*, 148.

l'autre, pour se démonseigneuriser, lui donnait de son poignet de fer ce que les enfants appellent les manchettes (2)¹.

Talleyrand, qui avait toutes les audaces, scandalisât-il les Américains, ainsi que le prétend le comte de Moré, en s'affichant avec une négresse ? On les aurait rencontrés dans les rues de Philadelphie, bras dessus bras dessous, en plein jour² ! Cette interprétation de la Déclaration des droits de l'homme ne fut point, paraît-il, du goût des concitoyens de Washington. Cependant, ajoute Moré, tel était le charme de Talleyrand, qu'après quelques holà ! on lui passa cette fantaisie douteuse. Il avait gagné dans toute l'Amérique, par sa bonne grâce et son esprit, une popularité dont M. de Bacourt, représentant de la monarchie de Juillet aux États-Unis vers 1840, devait retrouver encore des traces³.

En dépit des distractions que lui offrait Philadelphie, Talleyrand ne perdait pas de vue Paris où, sous le régime de la constitution de l'an III, était en train de s'établir le gouvernement du Directoire. Les élections venaient avec éclat de ratifier la chute des hommes de la Terreur ; d'un bout à l'autre du territoire, les tendances à la modération, les idées de pacification avaient été approuvées. Au Conseil des Anciens comme au Conseil des Cinq-Cents, Talleyrand reconnaissait des amis ; parmi les directeurs eux-mêmes, il devinait déjà des personnages faits pour le comprendre, et, redevenu citoyen français, il était impatient de témoigner son bon vouloir à ces maîtres nouveaux du pays. Une de leurs tâches les plus pesantes, les plus ardues, était de ravitailler Paris affamé par les suites de la Terreur. Paris sombre et farouche, que les femmes emplissaient du refrain tragique : Du pain ! Du pain ! Dans ses lettres à des Renaudes et à Mme de Staël, il multipliait les avis sur les subsistances à tirer d'Amérique, — farines, riz, salaisons ; il indiquait les meilleurs intermédiaires, les courtiers auxquels on devait s'adresser pour ne pas être trop volé⁴ ; il offrait ses bons offices.

Au lieu de museler ainsi, pourquoi ne prenait-il pas tout bonnement le paquebot qui, par le plus court chemin, le ramènerait en France ? Il écrivait à Mme de Staël, le 8 mars 1796 : *J'attends que le coup de vent de l'équinoxe soit passé et, immédiatement après, je m'embarquerai pour Hambourg*⁵. L'équinoxe passa, il ne s'embarqua point. Peut-être, avant de se lancer, voulait-il qu'un courant se dessinât dans la politique hésitante et trouble du Directoire ? Peut-être avait-il à liquider quelque affaire ? Le 27 mai⁶, le bâtiment équipé par ses soins mit à la voile vers Calcutta ; il emportait Beaumetz qui venait, sous une pluie de quolibets, d'épouser une veuve sans argent et mère de trois enfants... A son heure, le 13 juin⁷, Talleyrand monta enfin sur un brick danois et dit adieu à l'Amérique.

Ce fut à Hambourg qu'il débarqua à la fin de juillet. La ville était bien choisie. Halte habituelle, des courriers et des voyageurs, elle était le carrefour où affluaient les nouvelles de Paris et de Berlin, de Londres et de Vienne ; mieux

¹ *Journal de Moreau de Saint-Méry*, extrait cité par le baron PICHOT dans ses *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 209-210.

² *Mémoires de Comte de Moré*, 155.

³ BACOURT, *Souvenirs d'un diplomate*, 31, 66, 110-111, etc.

⁴ Voyez lettre à Mme de Staël du 20 décembre 1795. *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 217.

⁵ *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 218.

⁶ Date donnée par PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 208.

⁷ Date donnée par PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 208.

que partout ailleurs, on v apprenait vite et bien les moindres événements. Des émigrés de marque, parmi lesquels Talleyrand comptait des amis, en avaient. à cause de cela, fait leur résidence. Tous le reçurent avec joie, tous lui firent fête, — tous, sauf une, Mme de Flahaut, en train de nouer avec le ministre de Portugal, M. de Souza, une intrigue sentimentale qui se terminera par un mariage, et qui, toute craintive en face du passé qui se dressait devant elle, envoya un émissaire à bord même du brick danois pour insinuer au revenant de ne pas descendre à terre et de retourner dare-dare en Amérique¹. Talleyrand écouta poliment la communication, mais n'en tint aucun compte. Il passa un mois à Hambourg. Il y eut des fièvres dont il se guérit avec peine ; il y vit Mme de Genlis à qui il jura ses grands dieux qu'il **était dégoûté pour la vie** [des affaires] **et que rien au monde ne pourrait le déterminer à s'y rengager**² ; il y vit Gouverneur Morris, la princesse de Vaudemont, Valence, tant d'autres qu'il avait jadis connus ; peut-être l'ancien secrétaire de la légation de Chauvelin à Londres, devenu ministre plénipotentiaire de la République française près des villes hanséatiques, Reinhard³, qui lui était fort attaché. Mais, avec sa prudence ordinaire, il se tint très à l'écart des partis : **Je ne sais pas un mot de ce que l'on appelle la politique des Français qui sont à Hambourg ou à Altona**, mandait-il à Mme de Staël dans un spirituel billet. **Ce qui me revient, c'est que tout ce monde-là déteste l'Angleterre et désire rentrer en France. La vente des biens fait des milliers de républicains. On parle d'un parti d'Orléans, dont le chef, à ce que me disait ces jours-ci mon médecin, ne pense qu'à aller en Amérique ; d'un parti Lameth, qui est composé de deux personnes, dont l'impotent, d'Aiguillon se trouve être une ; d'un parti Dumouriez, formé par son valet de chambre, Baptiste, et son chirurgien major : les trois partis ensemble font bien à peu près huit ou neuf personnes. Si votre Suisse ne fournit pas de rassemblements plus dangereux, je vois que nous serons, cet hiver, fort tranquilles à Paris**⁴. Les mêmes amateurs de commérages qui ont, à Hambourg, déguisé Talleyrand en orléaniste, ont raconté que le Directoire, pressé d'employer ses talents, l'aurait chargé à Berlin d'une mission secrète⁵ : bien secrète, en effet, cette mission, car, dans aucun document de l'époque, il n'en est question !

De Hambourg, Talleyrand se rendit tout droit à Amsterdam, puis à Bruxelles, et de là à Paris. Il y rentra sans bruit, le 20 septembre⁶, flairant le vent, tout prêt à saisir la première occasion que lui offrirait la fortune.

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 218. Sur les relations antérieures de Talleyrand et de Mme de Flahaut, voyez *Talleyrand, évêque d'Autun*, 55-56.

² *Mémoires de Mme de Genlis*, IV, 352.

³ Reinhard, pendant le séjour de Talleyrand à Hambourg, était à Brème, mais il vint quelquefois à Altona et put l'y rencontrer. Voyez *Affaires étrangères, Hambourg*, 110.

⁴ Talleyrand à Mme de Staël, 19 août 1796. *Revue d'histoire diplomatique* (1890), 219.

⁵ BASTIDE, *Vie religieuse et politique de Talleyrand-Périgord*, 163 et 185 ; *Life of prince Talleyrand*, 224 et 238, etc. Sir Bulwer a reproduit ces bruits dans son *Essai sur Talleyrand*, 145-146.

⁶ *Courrier républicain* du 4 vendémiaire an IV (25 septembre 1796).

LE MARIAGE DE TALLEYRAND

I. Mme Grand. - Calcutta et Paris. - La carrière d'une jolie femme. — II. Le citoyen Talleyrand et Mme Grand. - Une séance du Directoire. - Mme Grand divorce. - Les salons de l'hôtel Galliffet. - La villa de Neuilly. — III. Bonaparte veut le respect des bonnes mœurs. - Le Concordat et la clause de Mme Grand. - Le mariage des prêtres. - Non possumus. — IV. Talleyrand demande au Saint-Siège la permission de prendre femme. - Le rôle du cardinal Caprara. - Bref du 10 mars 1802. — V. Nouvelles négociations avec Rome. - Intervention du Premier consul. - Refus définitif du Saint-Siège. - Bref de sécularisation. — VI Le Conseil d'État enregistre le bref du 29 juin 1802. - M. Grand à Paris. - Comment on se débarrasse d'un mari. - Contrat de mariage et mariage civil. - Y eut-il un mariage religieux ? — VIII M. et Mme le Talleyrand. - L'esprit de la princesse de Bénévent. - Les princes d'Espagne à Valençay. - Le Restauration. - Séparation de M. et de Mme de Talleyrand. - Triste vieillesse de la princesse de Bénévent. — VIII. La mort de Mme de Talleyrand.

Dans les premiers mois de 1802, un bruit courut Paris, qui fit sourire les uns, choqua les autres et surprit tout le monde. M. de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, ministre des Relations extérieures. — le personnage le plus en vue de la République, après Bonaparte, — allait se marier. On chuchotait le nom de la dame ; c'était une étrangère, débarquée naguère à Paris, et dont la rayonnante beauté de blonde avait fait sensation dans le inonde peu trié du Directoire. Qui était-elle ? D'où venait-elle ? Personne ne le savait au juste. On l'appelait la **belle Indienne**, et les nouvellistes de salons colportaient sur son compte une foule d'histoires.

M. de Talleyrand allait se marier ! Tout étrange qu'elle parue, la chose était vraie. Le Premier consul, qui prétendait mettre de l'ordre dans les affaires privées comme dans les affaires publiques, venait d'enjoindre à son ministre de se séparer d'une amie très chère, Mme Grand, qui présidait les fêtes magnifiques de l'hôtel Galliffet, ou de lui donner son nom. M. de Talleyrand avait choisi la seconde alternative ; et, tout de suite, il était entré en pourparlers avec Rome, afin d'être rendu à la vie séculière et relevé du célibat ecclésiastique. La négociation fut laborieuse ; elle provoqua, plus d'une fois, la mauvaise humeur du ministre, et le Concordat, qui était alors la grande préoccupation de la Cour pontificale, faillit en subir le contre-coup. C'est cette négociation que nous voudrions raconter d'après des documents, les uns inédits, les autres ignorés jusqu'ici en France. Mais, avant d'entamer ce récit, disons quelle était l'héroïne du roman, la future princesse de Bénévent.

I

Mme Grand s'appelait, de son nom de jeune fille, Catherine-Noël Worlée¹. Elle était née le 21 novembre 1762, aux Indes, à Tranquebar, petite possession du Danemark. Mais elle n'était pas Danoise, ainsi qu'on l'a souvent prétendu, et pas davantage Anglaise ; elle était Française. Son père, chevalier de Saint-Louis, était attaché, comme fonctionnaire du roi de France ; au port de Pondichéry. — Catherine-Noël Worlée, dont les parents étaient catholiques, fut baptisée, quatre jours après sa naissance, dans l'église paroissiale de Tranquebar : une copie de son acte de baptême, **traduit en français sur l'original en langue portugaise**, se trouve dans un dossier des Archives nationales².

En 1777, la famille Worlée n'habitait plus Pondichéry, mais Chandernagor : M. Worlée était **capitaine du port pour le roy en cette colonie**. Catherine avait quinze ans ; on la disait la plus jolie fille de l'endroit. Ce fut alors qu'un jeune Anglais, Georges-François Grand³, employé de l'**Idian Civil Service**, la rencontra, s'éprit d'elle et obtint sa main. Catherine était d'ailleurs un parti modeste ; elle n'apportait en dot que ses habits, son linge, des bijoux et des bijoux, plus 12.000 roupies sicca. Les deux fiancés passèrent contrat par-devant notaire, le 9

¹ Son nom est aussi écrit Werlée dans quelques actes publics. — Je me suis beaucoup servi, pour reconstituer la jeunesse de Mme Grand, d'un ouvrage très documenté, *les Echoes from old Calcutta*, par H.-E. BUSTEED (3e éd., Calcutta, 1897). J'y renvoie une fois pour toutes. Voyez encore deux charmants articles de M. André HALLAYS dans le *Journal des Débats* (15 et 22 février 1901).

² *Arch. nat.*, F75946. — Une erreur de scribe donne, dans cette copie, 1765 au lieu de 1762 comme date de naissance.

³ Quelques actes fournissent l'orthographe Grant.

juillet¹. Ils furent unis le 10, à une heure du matin, par un prêtre catholique, dans l'église Saint-Louis ; à huit heures, par un ministre protestant. Malgré cette double bénédiction, leur mariage ne devait pas être heureux.

Mme Grand fut vite remarquée à Calcutta, où son mari avait ses bureaux. Grande et svelte, avec un teint d'une fraîcheur éblouissante, des cheveux aux admirables boucles blondes, des yeux bleus sous les sourcils noirs, elle avait un charme étrange. Elle émerveillait par l'éclat de sa beauté : et, par sa grâce un peu nonchalante, elle séduisait². Le malheur fut que Georges-François Grand se trouvait juste l'opposé de sa femme : autant elle était légère et brillante, autant il était lourd et terne. Sujet anglais. — natif de Waudsworth, dans le comté de Surrey, — il descendait, lui aussi, par son père comme par sa mère, Françoise Leclerc de Virly ; de deux familles françaises Les Grand et les Virly étaient des calvinistes : proscrits par la révocation de l'édit de Nantes, les premiers s'étaient réfugiés en Suisse, près de Lausanne, les autres en Angleterre, près de Londres. A vingt ans, après avoir tâté sans succès de la carrière commerciale, Georges s'était engagé dans l'armée britannique, était parti pour les Indes. et, maintenant, il occupait un poste dans l'administration civile, grâce à l'appui du gouverneur général des possessions anglaises, Warren Hastings. Si on le juge d'après un Récit³ où il a copieusement et solennellement étalé son infortune conjugale, il ne devait avoir ni distinction ni esprit, mais il avait du cœur et son malheur lui causa une cruelle blessure.

M. et Mme Grand étaient mariés depuis un an à peine que déjà la paix du ménage était en péril. Parmi les conseillers du gouvernement du Bengale, il y avait, à cette époque, un Anglais fort bel homme, célèbre par ses aventures et ses boutades, sir Philip Francis, — l'auteur présumé de ces mystérieuses *Lettres de Junius*, qui, étincelantes d'un esprit à la Voltaire, ont passionné longtemps et intrigué toujours l'opinion d'outre-Manche. Philip Francis, admiré par les femmes et craint par les hommes, jeta son dévolu sur la jeune Mme Grand. Il l'entoura de soins, la grisa d'hommages, offrit un bal dont elle fut la reine, et, en fin de compte, le 24 novembre 1778, put écrire dans son journal quotidien ces mots de triomphe : *Omnia vincit amor*. Le 8 décembre, il ajoutait cyniquement : *Cette nuit, le diable à quatre est dans la maison de G.-F. Grand, esq.*⁴.

Si, le 8 décembre, Philip Francis pénétra aisément, grâce à une échelle de bambou, chez G.-F. Grand, esq., il éprouva ensuite quelque difficulté à sortir. Ce soir-là, Mme Grand était seule au logis ; son mari dînait dehors, chez des amis ; elle avait éloigné sa fille de service. Lorsque Francis, sautant par la fenêtre, fit irruption dans sa chambre, personne ne s'en aperçut, et le tête-à-tête ne fut point troublé. Mais, à l'heure de la retraite, tous les domestiques, intrigués par la découverte de l'échelle, étaient sur pied. Ils distinguèrent un homme qui se faufilait dans les ténèbres, l'empoignèrent, l'assirent de force sur une chaise,

¹ Arch. de la Seine. Dossier de Mme Grand, émigrée copie de son contrat de mariage avec M. Grand.

² Les *Echoes from old Calcutta* contiennent la reproduction d'un portrait de Mme Grand fait, à cette époque, par le peintre Zoffany.

³ *Narrative of the life of a Gentleman long resident in India* (Cape of Good Hope, printed for the Author, 1814). Un exemplaire de cette très rare brochure se trouve au British Museum. Ce fut, paraît-il, le premier livre en langue anglaise imprimé au Cap de Bonne-Espérance.

⁴ PARKES AND MERIVALE, *Memoirs of sir Philip Francis with Correspondence and Journals* (2 vol. London, 1867), II, 137.

reconnurent Francis, et l'un d'eux, pendant que le prisonnier méditait sous bonne garde, courut avertir le maître de la maison. M. Grand se fit attendre. Sorti, raconte-t-il dans sa *Narrative*, avec la conviction qu'il possédait la plus belle et la plus vertueuse des épouses, il perdit la tête en apprenant la radieuse nouvelle ; il commença par répandre un torrent de larmes, alla conter sa peine à un ami, puis à un autre à qui il emprunta une épée pour transpercer Francis ; enfin, accompagné du major Palmer, secrétaire du gouverneur général, il se décida à rentrer chez lui. Là, plus de Francis ! Assis sur la chaise, à sa place, un certain M. Shee, très en colère, parlementait avec les domestiques. Qu'était-il arrivé ? Le *jemalar* — chef des domestiques — raconta que Francis avait lancé un coup de sifflet, qu'une troupe d'hommes avait envahi la maison, qu'on s'était battu, qu'au milieu de la bagarre Francis s'était éclipsé, mais qu'on avait arrêté M. Shee. Le pauvre M. Grand, tout décontenancé, délivra le prisonnier. Le lendemain matin, il provoqua Francis à un duel à mort. C'était trop de générosité : le triste personnage, qui n'avait pas plus d'honneur que de scrupules, répondit par un billet impertinent qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait.

L'affaire se dénoua en justice¹. Le 6 mars 1779, la Suprême Cour de Calcutta, présidée par sir Elijah Impey, condamna Francis à verser 50.000 roupies de dommages à G.-F. Grand, qui se déclara pleinement satisfait, content et payé.

Quant à Mme Grand, elle était séparée de son mari depuis la fameuse soirée. Après une scène de lamentations déchirantes², où, dans l'émoi du premier moment, elle avait tout avoué, elle était retournée chez ses parents, à Chandernagor. La vie y était monotone et fade ; elle s'y ennuya bien vite, elle regretta ses fêtes et ses succès de Calcutta, et, lorsque, le procès jugé, sir Francis reparut en consolateur ; elle le suivit sans se faire prier. Ils vécurent ensemble près d'une année. Cette intimité sous le même toit, dont son indiscret journal porte la trace presque quotidienne, n'a pas empêché Francis d'assurer toujours qu'il n'avait été pour sa jolie compagne, mariée à un vilain, vieux, sordide Français, qu'un ami platonique ; et le plus merveilleux ; c'est que sa femme, lady Francis, l'a cru et s'est portée garante de la pureté de ses actes³ ! — Au mois de novembre 1780, désireuse peut-être de faire peau neuve dans un pays où elle fut moins connue, Mme Grand quittait les Indes sans l'esprit de retour ; elle faisait voile vers l'Europe sur un navire hollandais.

Où débarqua la voyageuse ? En Angleterre, comme le prétend lady Francis, ou bien en France ? Il est difficile de le démêler. En tout cas ; elle était à Paris au mois d'avril 1782 : elle y faisait, chez le joaillier de Monsieur, au Palais-Royal, des commandes montant à 1816 livres⁴. Peu après, elle habita, rue du Sentier, une maison appartenant à M. de Presle ; puis, le 1er mai 1790, elle loua, moyennant un loyer annuel de 1. 200 livres, un hôtel de la rue d'Artois. Elle avait de l'argent. Des hommes de la finance s'intéressaient à elle : Valdec de Lessart, bientôt ministre de la Législative, qui avait logé rue du Sentier porte à porte avec elle, et qui l'aima, dit-on, éperdument⁵ ; ensuite, un fondé de pouvoirs d'agent

¹ Les *Echoes from old Calcutta* contiennent une analyse très complète du procès, avec les dépositions des témoins, 206-228.

² *Narrative* de G.-F. GRAND.

³ *Memoirs of sir Philip Francis*, II, 145-150.

⁴ Voyez un joli article de M. Raymond GUYOT, *Madame Grand à Paris*, dans les *Feuilles d'histoire* de mai 1909, 395.

⁵ Lewis GOLDSMITH, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparte et de la cour de Saint-Cloud* (2e éd. Paris et Londres, 1814), I, 233. — Le *Moniteur universel* du 18

de change, porteur d'un nom galant, Rilliet-Plantamour, et, enfin un banquier, Louis Monneron, député des Indes à la Constituante¹. — Quelle vie menait-elle ? Une ombre, faite d'une quantité d'histoires peu édifiantes, l'enveloppe depuis son arrivée en France jusqu'à sa liaison avec M. de Talleyrand Nous n'essaierons pas de la percer. Qu'importe qu'elle ait eu des aventures à Versailles ou à Spa ? Que le jeune Frénilly ait attelé à sa berline une paire de chevaux blancs², ou qu'elle ait dîné tête à tête avec Edouard Dillon, — le beau Dillon, — habillée seulement par ses admirables cheveux blonds³ ? Ses comptes, récemment retrouvés, la montrent menant grand train, achetant bijoux, rubans et plumes ; abonnée aux Italiens, aux Français et à l'Opéra ; recevant des journaux et souscrivant à des livres. Le 22 février 1787, dans la maison de la rue du Sentier qu'elle avait fait remettre à neuf, elle donna un bal : elle y parut avec un **fourreau de taffetas blanc bordé d'une frange de soie rose, une jupe de crêpe blanc rayé de ruban de satin blanc pailleté en argent, bordé de même ruban, les parements bordés idem et fleurs de laurier ; les manchettes à deux rangs de blonde bâtarde, les moignons de crêpe blanc pailleté rattachés par un bracelet de pied d'alouette rose, une guirlande de mi tries fleurs pour la taille, une ruche de tulle au bord du corset. Coût : 264 livres. Lessart, qui avait lui-même orné son habit un nœud d'épée de ruban violet à mouche souci, paya les violons et la robe**⁴.

Avant de faire danser, elle avait, en 1783, fait faire son portrait. Un magnifique portrait, œuvre du peintre à la mode de la Cour de France, Mme Vigée-Lebrun⁵. Assise au fond d'un grand fauteuil, le bras droit appuyé sur un coussin de velours vert, Mme Grand tient à la main une lettre dépliée. Sa taille souple et gracieuse s'abandonne dans une attitude de repos. Elle songe ; ses grands yeux candides semblent suivre à travers l'espace un rive heureux. Les traits du visage, éclairés de côté, sont d'une finesse exquise ; le menton est délicat ; les lèvres s'entr'ouvrent pour un sourire ; les cheveux, relevés et frisés, entourent le front d'une auréole légère, et retombent en boucles somptueuses sur la gorge nue. Enfin, pour compléter le sujet. une toilette d'une élégance très sobre, où le bleu pâle, le gris et le blanc se fondent harmonieusement, et qui n'a pour ornements, qu'un fichu de mousseline encadrant le décolletage, un large nœud de soie bleue dans les cheveux, un autre sur la poitrine⁶. — Qui dirait, devant le portrait de cette jeune femme, au regard doux et sentimental, qu'un orage avait déjà bouleversé sa vie ?

Mme Grand habitait encore Paris au début de la Révolution. Elle y est une femme élégante. Elle suit la mode : elle s'habille maintenant de batiste, de linon et de crêpe de laine, et arbore, dans ses cheveux ou au corsage, des cocardes tricolores ; elle délaisse l'Opéra pour les Français et le théâtre de Monsieur ; elle

décembre 1791 contient un **avis** par lequel Mme Delessart, femme du ministre, et Mme Grant (serait-ce la nôtre ?) réclamaient des lettres et des paquets que leur avait envoyés de l'Inde M. Grant, chef de Patna au service de la Compagnie anglaise dans le Bengale, et qui s'étaient égarés en route. (Voyez F. MASSON, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, 122-123.)

¹ R. GUYOT, *op. cit.*, 396-397.

² *Souvenirs du baron de Frénilly*, 133.

³ *Mémoires de la comtesse de Boigne*, I, 433.

⁴ R. GUYOT, *op. cit.*, 397.

⁵ *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun* (éd. de 1835), I, 248. Voyez aussi, à la fin du tome III, la liste chronologique de ses portraits.

⁶ Ce portrait appartient à M. Jacques Doucet ; il est un des bijoux de son admirable collection.

lit le Journal de Paris. que rédige Røederer, et, comme il n'est plus bien porté de ne pas mettre l'orthographe, elle prend un maître d'écriture¹.

Mais, malgré les concessions à l'esprit du jour, Paris devient dangereux aux gens de son espèce. Elle va émigrer. Le soir du 10 Août, dans l'épouvante d'avoir vu le portier de sa maison de la rue Mirabeau, — un Suisse, massacré sous ses fenêtres par la populace qui revenait des Tuileries, elle se serait enfuie pour l'Angleterre précipitamment. Elle serait arrivée à Douvres, n'y connaissant hue qui vive, dénuée de tout, n'ayant guère qu'une douzaine de louis dans sa poche. Que devenir, toute seule, dans ce pays anglais ? Mme Grand était née sous une heureuse étoile. Un jeune aspirant de marine, Nathaniel Belchier, qui se trouvait là, fut frappé de l'allure mélancolique et préoccupée de cette étrangère si jolie ; il l'interrogea, se mit à ses ordres et, sans hésiter, avec un camarade, alla quérir à Paris, au prix de mille efforts et de mille dangers, sa vaisselle d'or, ses bijoux, ses valeurs et sa bourse. Plus tard, Nathaniel Belchier se plaisait à rappeler cet exploit, et les conteurs d'anecdotes s'en sont emparés².

De cette histoire, le fond tout au moins paraît exact. Mme Grand, autant qu'on peut se prononcer en l'absence de preuves formelles, quitta bien Paris au mois d'août. Préciser le jour serait difficile. Le 30 avril, songeant peut-être au départ prochain, elle avait sous-loué un appartement dans la maison qu'elle habitait³. Le 18 mai, le comité de la section Mirabeau avait fait perquisitionner à son domicile et dresser des inventaires. Il semble qu'elle eût déjà déménagé ; et son départ avait dû être brusque. On trouva, on effet, dans une malle oubliée, beaucoup d'objets précieux : plats et plateaux, cuillères, fourchettes, flambeaux, corbeilles, boîtes à thé, cafetières, théières, pinces à sucre, poivrières, etc., en argent ou en vermeil. Une armoire était remplie de fourrures, parmi lesquelles un manchon de renard argenté, une 'palatine de renard bleu, sept bandes de queues de martres, onze morceaux de queues de visons⁴. Et, dans sa bibliothèque, dont elle réclama plus tard les livres au Directoire, voisinaient pêle-mêle un Buffon, le *Voyage d'Anacharsis*, l'*Histoire de Prusse*, par M. de Mirabeau, les *Contes* de Boccace et ceux de Voltaire, les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, un *Boileau en deux volumes reliés en maroquin rouge*, de Didot, le *Chevalier de Faublas*, les *Fables* de La Fontaine, la *Henriade* et la *Pucelle d'Orléans*, un recueil d'ariettes, les *Entretiens du Palais Royal*, la *Femme vertueuse*, etc.⁵. — Cependant, le 31 juillet, elle pava encore son terme et, le 2 août, commanda la faon d'une *chemise grecque en taffetas changeant gris glacé de vert*⁶. Après quoi, sa trace est perdue.

Si l'on en croit la chronique légère. Mme Grand eut à Londres beaucoup d'aventures. Passons. Dans la société britannique un peu hautaine, prude et fermée. la beauté, quand elle était seule, ne suffisait pas à forcer l'entrée. Mme Grand tâchait bien de se donner des airs respectables ; elle se présentait comme une *dame royaliste et émigrée*, mais elle avait beau faire, un mystère planait sur elle, et les salons n'ouvraient point leurs portes. Que n'était-elle à Paris ! Dans ce

¹ R. GUYOT, *op. cit.*, 397-398.

² Voyez notamment *The Female Revolutionary Plutarch* (attribué à Lewis GOLDSMITH) ; [VILLEMAREST], *Monsieur de Talleyrand*, etc.

³ *Arch. de la Seine*. Dossier de Mme Grand : bail consenti à F.-V. Amalin, bourgeois.

⁴ *Arch. de la Seine*. Inventaires faits chez Mme Grand. Il n'existe que l'inventaire des fourrures et celui de l'argenterie.

⁵ *Arch. de la Seine*. Liste des livres réclamés par Mme Grand au retour de l'émigration.

⁶ R. GUYOT, *op. cit.*, 395.

Paris révolutionnaire où, toutes les barrières sociales ayant croulé, des femmes à son image, une Tallien ou une Beauharnais, étaient en voie de devenir les reines de la mode, adulées et choyées ! Dès que les échafauds curent quitté les places publiques et qu'elle ne craignit plus pour sa tête, Mme Grand sollicita du ministre danois un passeport sous un faux nom : elle l'obtint et reprit le chemin de la France.

II

C'est au mois de prairial an V de la République qu'on retrouve à Paris Mme Crint. En compagnie d'un diplomate de la république de Gènes, Cristoforo Spinola, elle a traversé la Manche. Spinola, marié à une fille du maréchal de Lévis, cherchait à rentrer en possession des biens de son beau-père qu'avait guillotiné la Terreur. Ne faisait-il que des démarches d'intérêt privé ? La police, qui, en ces temps troubles, cherchait partout des conspirateurs. le soupçonna d'être un agent de Malmesbury. Son amie serait sa complice. Ils furent aperçus, le lit messidor. au Luxembourg, on le général Sérurier apportait les derniers trophées de l'armée d'Italie, et, trois jours plus tard, le Directoire prononçait contre eux un arrêt d'expulsion. Spinola regagna mélancoliquement le bateau d'Angleterre ; moins compromise ou mieux protégée, Mme Grand resta à Paris¹.

A quelques semaines de là, au commencement de 1798, son nom reparaît. Il est lié désormais à celui de Talleyrand. Les points de contact ne leur manquaient pas. Tous deux étaient des revenants dans la capitale. Elle arrivait d'Angleterre ; lui, d'Amérique. Elle était toute pleine d'ambitions et de désirs ; lui, grâce à l'appui de Mme de Staël, était déjà devenu, en qualité de ministre des Relations extérieures, un des hommes considérables du Directoire.

Oh et comment avaient-ils fait connaissance ? On a dit que c'était à Versailles, avant la Révolution, et qu'ils s'étaient ensuite rejoints à Londres². On a dit que c'était, à New-York ou encore à Philadelphie³. On a dit que c'était à Hambourg, pendant la halte de quelques semaines qu'y fit Talleyrand à son retour d'Amérique⁴. On a dit enfin que c'était à Paris. Et, comme il fallait bien enjoliver le récit de la première rencontre, les chroniqueurs ont imaginé toute une mise en scène dramatique et piquante.

Suivant un secrétaire de Talleyrand, qui se vantait d'avoir reçu les confidences de son maître, voici de quelle façon les choses se seraient passées. Une nuit, après une partie de cartes coupée d'émotions, Talleyrand venait de regagner l'hôtel Galliffet, rue du Bac, où était alors installé le ministère des Relations extérieures. Il entrait dans sa chambre, lorsque son domestique le prévint,

¹ R. GUYOT, *op. cit.*, 398.

² *The Female Revolutionary Platarch*, by the author of the Revolutionary Plutarch and Memoirs of Talleyrand. (3 vol. London, 1806 ; 2e éd. en 1808.) Cet ouvrage contient, un chapitre intitulé : *Madame Talleyrand*, III, 353-373. — *Nouvelles à la main de l'an XI* (nivôse). — [VILLEMAREST], *Monsieur de Talleyrand*, II, 103. etc.

³ Voyez *Echoes from old Calcutta*, 249 ; lady BLENNERHASSETT, *Madame de Staël et son temps*, II, 349.

⁴ SALLE, *Vie politique de Ch.-Maurice, prince de Talleyrand* (1834) ; MICHAUD, *Histoire politique et privée de Ch.-Maurice de Talleyrand* (1863), *Les Mémoires de Barras* (III, 173) disent simplement que Talleyrand fit connaissance de Mme Grand à l'étranger.

qu'une dame l'attendait au salon pour une affaire urgente : une lettre (l'introduction du citoyen Montrond, ami du ministre, avait empêché qu'à cette heure tardive on lui fermât la porte. Talleyrand, fatigué par son jeu et de fort méchante humeur, avait plus envie de se coucher que de donner une audience. Cependant il pénétra dans le salon. La dame sommeillait devant le feu, au fond d'un grand fauteuil. On ne distinguait pas ses traits. Elle était enveloppée d'un de ces manteaux à capuchon, très amples et très courts, comme en portaient à cette époque les élégantes, et l'on voyait seulement la gaze d'or d'une robe de bal qui débordait par le bas. Au bruit, la dormeuse s'éveilla, et, rejetant son capuchon d'un geste gracieux, elle se leva, confuse et rougissante. Ce fut un éblouissement. Devant cette beauté radieuse, le ministre, du premier coup, fut conquis. Peu importe ce que raconta ensuite Mme Grand ! Le pince-sans-rire qu'était Montrond mystifiée ; il lui avait fait croire que Bonaparte allait envahir l'Angleterre. Ses soldats, avait-il ajouté, pilleront les banques. Votre fortune, qui y est placée, est en danger. Un seul homme peut vous tirer d'affaire : Talleyrand ! Allez le trouver de ma part : voici un mot pour lui. Et, sans perdre une minute, crédule et puérile, Mme Grand avait sauté dans un fiacre, elle était accourue à l'hôtel Galliffet, où, maintenant, Talleyrand, fort amusé, la rassurait par de douces paroles¹. Leurs relations étaient nouées. — En narrant cette histoire, Colmache, qui fut secrétaire privé de Talleyrand à l'époque de son ambassade à Londres, prend bien soin de nous dire qu'il en a recueilli tous les détails sur les lèvres du prince lui-même². Et pourtant, nous gardons un doute : M. Colmache a trop souvent prouvé que son imagination nuisait à sa critique³.

D'après un écrivain de la Restauration peut-être injustement oublié, Henri de Latouche, l'auteur de *Fragoletta*, l'éditeur d'André Chénier, ce ne serait pas mystifiée par Montrond, mais traquée par la police, que Mme Grand aurait eu recours à Talleyrand. Depuis son retour d'Angleterre, elle logeait dans un très modeste hôtel garni de la rue Saint-Nicaise. Elle vivait dans une demi-retraite elle ne fréquentait guère que deux ou trois amis d'avant 1792, qui, comme elle-même, ne tenaient pas à trop éveiller l'attention. Malgré cette prudence, elle fut dénoncée : on l'accusa d'être royaliste, d'entretenir des rapports avec les émigrés, et, bientôt, il lui devint impossible de sortir dans la rue sans être filée par un agent. Sur ses entrefaites, une de ses amies, la marquise de Sainte-Croix, — sœur de l'avocat général Talon et tante de Mme du Cayla qui sera la favorite de Louis XVIII, — l'adressa au ministre des Relations extérieures. Talleyrand reçut Mme Grand, fut ravi de sa beauté, mit fin aux tracasseries policières, puis l'invita à déjeuner, puis la retint à dîner, puis l'installa à l'hôtel Galliffet⁴.

Il y a dans le récit de Latouche, à côté d'évidentes inexactitudes, une part de vérité. Dans les premiers jours de germinal an VI, la police surprit, en effet, une correspondance de Mme Grand avec un émigré de Londres, le vicomte de Lambertye, et peut-être aussi avec des Anglais⁵. On arrêta la suspecte, et

¹ COLMACHE, *Revelations of the life of prince Talleyrand* (London, 1850), 296-300.

² I had it from the lips of the Prince himself.

³ N'est-ce pas lui, par exemple, qui, sous prétexte de détruire une légende, prétend que Mme Grand naquit en Bretagne, à Lorient, et que son père s'appelait Dayot ?

⁴ Henri DE LATOUCHE, *l'Album perdu* (Paris, 1829). La version de ce volume presque introuvable est reproduite par A. PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 151-152.

⁵ Quoique le dossier de Mme Grand aux Archives nationales, — dossier qui paraît, d'ailleurs, avoir été soigneusement expurgé, — soit muet sur cette arrestation, elle est

Talleyrand, pour qui, sans aucun doute, elle n'était déjà plus une inconnue, intervint en sa faveur. Le 3 germinal an VI (23 mars 1798), il adressait à Barras ce billet pressant et significatif :

Citoyen directeur,

On vient d'arrêter Mute Grand comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus éloignée et la plus incapable de se mêler d'aucune affaire ; c'est une Indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées. Je vous demande intérêt pour elle ; je suis sûr qu'on ne lui trouvera point l'ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite affaire à laquelle je serais fâché que l'on mit de l'éclat. Je l'aime, et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que, de sa vie, elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et vous savez à quel degré cette espèce de femmes est loin de toute intrigue.

Salut et attachement.

Ch.-Maur. TALLEYRAND¹.

L'affaire fut sur le point de tourner au tragique pour Mme Grand et, par contre-coup, pour Talleyrand. Depuis quelque temps, les membres du Directoire, qui avaient toujours supporté avec mauvaise humeur la supériorité un peu hautaine de leur ministre des Relations extérieures, s'inquiétaient de son intimité avec le général Bonaparte. — le héros fêté des victoires d'Italie. Ce scandale prêt à éclater. c'était l'occasion d'arracher à Talleyrand son ministère, de ruiner son influence. Aussi, lorsque Barras, profitant d'une séance du Directoire, demanda à ses collègues, comme une chose toute simple, la mise en liberté de Mme Grand. il se heurta rudement à leur opposition. Reubell, Merlin — de Douai — et leurs acolytes, s'érigeant soudain en vengeurs de la morale violée, furent saisis d'un accès farouche de vertu.

Le premier, l'Alsacien Reubell, brutal comme un sanglier de son pays, fonça sur Talleyrand, ce misérable défroqué, ou toujours enfroqué, qui ne pouvait pas se contenter d'être le plus vil des libertins. Il ne pouvait pas se satisfaire en France, où cependant l'on ne manque pas de c... ; il fallait qu'il en allât chercher en Angleterre, et de celles encore que les Anglais font venir de l'Inde... Il n'y aurait pas de plaisir pour Talleyrand s'il n'y avait du scandale par-dessus les toits... Les mœurs qu'il pratique, en a-t-il reçu l'exemple aux États-Unis, de Washington, de Jefferson et de tous ces vrais patriotes qui ont tenu le timon des affaires dans

attestée par les journaux du temps, ainsi par le *Républicain* du 22 floréal an VI, et par les *Mémoires de Barras*, III, 173.

¹ *Mémoires de Barras*, III, 173. — Michaud, qui prétend avoir eu l'autographie de cette lettre sous les yeux, la cite comme étant du 3 germinal an IV, c'est-à-dire du 23 mars 1796. Michaud fait une erreur de date : Talleyrand ne revint, en effet, à Paris qu'au mois de septembre 1796 ; il ne connaissait pas encore Barras à ce moment, et ne put, par conséquent, lui écrire le billet en question qu'en 1798. — Quant à l'authenticité du billet lui-même, n'ayant pas retrouvé l'original, nous la croyons probable, quoique la quantité de faux, commis avec l'écriture de Talleyrand par son secrétaire Perrey, laisse toujours un doute.

leur pays comme notre devoir est de le tenir dans le nôtre ? Reubell continua longtemps ; à la fin : Je demande, dit-il, que la nomination de ce prêtre impudent soit révoquée, sans quoi le Directoire s'expose à assumer sur lui toute la déconsidération dont jouissait déjà Talleyrand, et qu'il croit devoir perfectionner encore depuis qu'il est ministre de la République. Après Reubell, Merlin, si expert à couvrir les crimes d'une apparence de légalité, prit une mine scandalisée. Il compara la rigidité morale de Robespierre et de Saint-Just avec le relâchement cynique de Talleyrand. Puis, baissant les yeux, il poursuivit, de son ton douceâtre : Nous sommes tous d'accord qu'il ne manque point en France de belles femmes, bonnes et complaisantes ; pourquoi, si Talleyrand en a le désir ou le besoin, va-t-il les chercher aux Indes anglaises, c'est-à-dire en Angleterre ? Il y a là, je l'avoue, quelque chose qui me paraît quitter le domaine privé et arriver tout à fait à la politique. Qui peut nous garantir que la prétendue liaison galante de Talleyrand avec cette femme aimée ne soit pas, une liaison politique... que Talleyrand, comme tant de patriotes l'en accusent depuis longtemps, ne soit pas réellement un homme vendu à l'Angleterre, dont Mme Grand ne serait que le paquebot intermédiaire ? Pour conclure, ajouta Merlin froidement, je demande qu'au lieu de mettre la femme ou la fille Grand en liberté, le ministre de la Police soit chargé, au contraire, de faire lui-même un interrogatoire très serré ; il faut aller au fond de cette affaire... nous ne pouvons méconnaître dans Talleyrand ce qui y est : c'est, sans aucun doute, un intrigant beaucoup plus qu'un amoureux. Il faut, en même temps, surprendre toutes les correspondances intérieures ou extérieures ; il faut arrêter tous les agents anglais qui peuvent tremper dans cette machination. Pour mieux saisir Talleyrand en flagrant délit, il faut paraître attacher très peu d'importance à cela, de manière qu'il soit moins sur ses gardes ; il faut même qu'entre nous, nous convenions de ne lui laisser rien apercevoir, de lui faire même bonne mine lorsqu'il se présentera au Directoire avec son portefeuille. Si nous arrivons, comme je l'espère, à tenir la trame, nous en ferons une justice éclatante, et, après l'avoir destitué comme de raison, nous le traduirons en jugement devant une commission militaire. C'est à cette juridiction que doit ressortir naturellement Mme Grand, puisqu'elle n'est qu'une émigrée rentrée en France, et Talleyrand viendra conséquemment en cause... Ainsi, vous aurez complètement raison du contre-révolutionnaire que vous avez trop légèrement laissé pénétrer dans votre intérieur. Quant au prêtre libertin... ce n'est point là notre affaire. Lorsque Merlin eut fini de parler, François — de Neufchâteau — déclara solennellement : Le Directoire a sans doute tous les droits de surveiller la conduite politique de ses agents, mais il faut leur laisser leur vie privée : c'est là un sanctuaire. Avec Laréveillère-Lepeaux, la tempête reprit de plus belle. Honnête homme, mais sectaire borné et passionné, cet apôtre d'un culte soi-disant philosophique ne pardonnait pas à Talleyrand les épigrammes dont il criblait la théophilanthropie. Un jour qu'à l'Institut, Laréveillère, dans un langage enthousiaste, prônait les beautés des cérémonies nouvelles, l'ancien évêque d'Autun n'avait-il pas eu l'impertinence de l'interrompre ? Je n'ai qu'une observation à vous faire, avait-il dit gravement ; Jésus-Christ, pour fonder sa religion, a été crucifié et est ressuscité. Vous auriez dû tâcher d'en faire autant¹. — Laréveillère profita donc de l'inconduite de Talleyrand pour fulminer contre l'Église catholique et exalter la théophilanthropie. Si Talleyrand, dit-il, est un libertin, la faute en est avant tout à son éducation cléricale ; il est un produit de la Rome moderne. Je veux bien que ce ne fût pas

¹ Jules SIMON, *Une Académie sous le Directoire*, 263. L'incident remontait au 12 floréal an V.

un homme très bien incliné par sa nature première ; mais sa perversité a certainement été augmentée et raffinée par la prêtrise et l'épiscopat. Pour détruire ces vices capitaux qui ont pénétré dans la génération, et dont Talleyrand nous offre le prototype accompli, il faut prendre la chose aux racines ; il faut refaire la société religieuse, comme la société politique, dans ses fondements ; il faut substituer à la religion catholique, qui ne repose que sur la momerie et sur la duperie, — un culte moral sensible et qui, s'emparant du cœur, élèverait l'imagination en même temps qu'il satisferait l'intelligence... Exaspéré par quelques boutades à l'emporte-pièce que lui décocha Reubell, Laréveillère, les yeux hors de la tête, déclamait, tonnait, vaticinait... Pour en finir, Barras, qu'ennuyait tout ce bruit, proposa de renvoyer l'affaire au ministre de la Police, et il fut ainsi ordonné¹.

Quelques jours plus tard, sous une mystérieuse influence, les portes de la prison s'ouvraient devant Mme Grand. On lui rendit, par une faveur spéciale, tous ses papiers ; et de mauvaises langues prétendirent que, dans le nombre, se trouvait une lettre à Lambertye fort irrespectueuse pour Talleyrand : il y était appelé M. Piécourt², — plaisanterie d'un goût douteux sur son infirmité.

Mme Grand venait de voir à ses dépens qu'avec la police tracassière du Directoire, il ne faisait pas bon être inscrite sur les listes d'émigrés. Le régime des prisons n'était pas de son goût. A peine libre, elle prit donc ses précautions pour éviter le retour d'aussi fâcheuses mésaventures. Elle était née à Tranquebar, colonie du Danemark ; elle revendiqua la nationalité danoise. Cela même ne lui suffit pas. Les vrais patriotes, les purs du régime, nourrissant une haine égale contre les ci-devant nobles et contre les Anglais, elle tint à faire remarquer, dans la pétition apostillée par Talleyrand qu'elle adressa au Directoire, que, mariée à un fonctionnaire de la Grande-Bretagne, elle la détestait parce qu'il l'avait rendue malheureuse³.

L'arrestation de Mme Grand, les démarches de Talleyrand, n'avaient point passé inaperçues. Talleyrand essaya, dit-on, de fermer la bouche des journaux amis, mais les autres parlèrent, et tout Paris jasa bientôt sur sa liaison. Dans son numéro du 8 floréal, l'organe des jacobins, le *Journal des hommes libres*, qui, supprimé par le Directoire comme l'écho d'une faction désorganisatrice, avait reparu sous le nom de *Républicain*, annonçait déjà son mariage : Le ministre des Relations extérieures, y lisait-on, revenu des fredaines de son galant célibat, vient d'épouser à l'acquit de sa conscience. La femme qu'il prend est âgée de quarante ans et jouit d'une très grande fortune. Ce mariage diplomatique n'est point bête... Une autre fois, la même feuille représentait Talleyrand portant sur la poitrine, à la place de son ancienne croix d'évêque, le portrait d'une belle Indienne, tandis que, de sa poche, s'envolaient des lettres de la dame à M. de Lambertye⁴. L'inconvenance devint telle que la police, qui pouvait bien en être complice, s'émut de nouveau ; elle envoya rapports sur rapports au Directoire

¹ *Mémoires de Barras*, III, 175-183. Cette discussion eut lieu, sans doute, hors séance, car il n'y en a pas trace dans le registre des délibérations du Directoire, pendant les mois de germinal et floréal an VI. (*Arch. nat.*, AFIII 10.)

² *Le Républicain* du 22 floréal an VI.

³ L'auteur de *The Female Revolutionary Plutarch* se trompe en datant cette pétition de 1797.

⁴ *Le Républicain* du 22 floréal an VI.

pour rendre plus retentissantes encore, en les lui dénonçant, les rumeurs qui couraient sur son ministre¹.

Lorsque le *Républicain* parlait de mariage, il était trop pressé. A quoi bon se marier dans le Paris du Directoire ? Les mœurs étaient faciles : les gens malintentionnés pouvaient s'étonner, ils ne s'indigneraient de rien ! Peut-être cependant cette idée de mariage n'était-elle pas éclosée seulement au milieu des bavardages d'une salle de rédaction. Peut-être la belle Indienne avait-elle, avant tout autre, entrevu qu'elle échangerait un jour le nom de Grand contre celui de Talleyrand. Quoi qu'il en soit, pour trancher les derniers nœuds qui rattachaient le présent au passé, Paris à Calcutta, elle voulut divorcer. La chose était aisée : sous la loi révolutionnaire, il suffisait d'alléguer un vague prétexte. Elle fit valoir que, depuis plus de cinq ans, son mari n'avait pas donné signe de vie ; et, bien qu'il s'agît cette fois d'un contrat conclu aux Indes, le 18 germinal an VI (7 avril 1798), l'union de M. et de Mme Grand fut annulée à la mairie du II^e arrondissement².

Dès lors, Talleyrand et son amie ne prirent plus la peine de dissimuler leur intimité ; ils l'affichèrent. Et, assez solide pour résister au qu'en-dira-t-on du public, cette liaison ne sera pas davantage ébranlée par le choc rude des événements. Pendant ces années si remplies où meurt le Directoire et où naît le Consulat, quels que soient les hasards de la fortune changeante, rien ne séparera les futurs époux. Talleyrand tombe du ministère, il redevient un vaincu et un suspect, il vit dans une demi-retraite ; Mme Grand ne l'abandonne pas. Il conspire avec Bonaparte, il noue les fils de l'intrigue, il est l'intermédiaire discret et moelleux qui rapproche les acteurs du coup d'État ; et, à côté de lui, sans être initiée, elle assiste au va-et-vient des conjurés. Dans ses *Souvenirs d'un sexagénaire*, Arnault évoque une de ces soirées de brumaire an VIII, où Rœderer, Regnaud de Saint-Jean d'Angély et quelques autres, réunis avec lui chez Talleyrand, rue Taitbout, causaient mystérieusement du grand projet, tandis que le maître de la maison, afin de dépister les indiscrets, jouait au whist avec Mme Grand et Mme de Cambis³. Puis, Bonaparte triomphe, et Talleyrand à sa suite. Le portefeuille des Relations extérieures lui est rendu. Il reprend sa place, — mieux que sa place, aux affaires et dans l'opinion. Il devient l'artisan de la paix avec l'Europe : il réconcilie la France de la Révolution et la Russie des tsars en ébauchant un accord avec Paul I^{er} ; il prépare le traité de Lunéville et le traité d'Amiens ; il négocie le Concordat ; il organise l'Italie à la Consulte de Lyon ; il est, selon le mot de Barante, l'*oracle*⁴ de la politique. Les diplomates de l'Europe entière lui font la cour. Les journalistes, un cravan à la main, notent à la hâte ses jugements et les répètent au public. Les poètes lui dédient leurs vers. Les belles dames bourrent de sucreries Jonquille, sa petite chienne. Les étrangers, venus à Paris, inscrivent sur leurs carnets ses traits d'esprit. Le Premier consul lui-même recourt souvent à ses lumières. Enfin, ministre de la République, il ressuscite l'ancien régime dans des fêtes saris pareilles. A l'hôtel Galliffet, pendant que chantent Garat et Mme Walbonne, que Vestris et Mlle Chameroi dansent des pas russes et des gavottes, que La Harpe lit des morceaux de sa *Jérusalem délivrée*, pour la première fois, la France d'hier et la France

¹ Rapports du Bureau central du 8 et du 22 floréal an VI. (AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, IV, 623 et 657.)

² Arch. de la Seine. Reconstitution des actes de l'état civil, fiche n° 299 439.

³ ARNAULT, *Souvenirs d'un sexagénaire*, IV, 357.

⁴ BARANTE, *Éloge de M. de Talleyrand*, prononcé à la Chambre des pairs le 8 juin 1838.

d'aujourd'hui se mêlent : Mathieu Dumas et Portalis, Rœderer, l'amiral Bruix, le général Murat, le prêtre vendéen Bernier coudoient le duc de Liancourt, le chevalier de Coigny, l'ami de Louis XVI, l'aîné des Ségur, Crillon, Noailles, Castellane, Caumont... Ou encore Talleyrand offre à ses invités le régal d'entendre la brune Italienne Giuseppa Grassini, que Bonaparte amoureux a ramenée de Milan ; d'assister à la première d'une pièce de circonstance sur la paix de Lunéville, jouée par les acteurs du Vaudeville ; d'applaudir, dans un quadrille de tontes les nations, les ballerines de l'Opéra costumées en Espagnoles, Hongroises, Cosaques, Égyptiennes, etc.¹. A Neuilly, dans la villa fraîche et fleurie qu'il vient de louer au fournisseur Delannoy, il reçoit deux Bourbons, le prince héréditaire de Parme et sa femme. infante d'Espagne, créés, au traité de Lunéville, roi et reine d'Étrurie, et, par une attention galante, il transforme en une Florence de féerie son parc illuminé : le palais Pitti dresse sa façade, des paysans font des rondes joyeuses, des feux d'artifice sont tirés, des soupers trois fois renouvelés sont servis dans cinq salles, le poète Esmenard récite des vers, le tout se termine par un bal qui dure jusqu'au matin² : c'est un chef-d'œuvre de génie artistique³... Et Mme Grand est là, près de Talleyrand, faisant les honneurs.

De cette chance imprévue. qui la porte comme dans un rêve. Mme Grand va user, sans perdre une minute, pour mettre de l'ordre dans ses affaires. Dès le 2 floréal an VIII de la République une et indivisible, les consuls rayent son nom sur la liste des émigrés du département de la Seine. Ils l'autorisent à rentrer en possession de ceux de ses biens qui n'ont pas été aliénés⁴. Quelques mois plus tard, après des formalités qui traînent en longueur, ils rectifient son état civil ; son nom sera désormais écrit, dans les actes officiels, Catherine-Noël Werlée, femme Grand, native de Danemark⁵.

Mais surtout, elle devient une des femmes en vedette du Paris consulaire, la rivale, par sa table et son salon, de Mme de Staël et de Mme Récamier. C'est à Neuilly, dans la résidence d'été embellie par ses soins, qu'elle tient ses états, et qu'elle règne. Elle y reçoit des hommes politiques et des littérateurs, des diplomates et des étrangers. Elle y donne de fins soupers, dont la renommée s'étend au loin : Le service s'y faisait à la grecque. Des nymphes à noms mythologiques servaient le café dans des aiguières d'or ; les parfums brûlaient dans des cassolettes d'argent⁶.

Telle était la situation de Mme Grand à l'heure où un prodigieux coup de dé allait en faire Mme de Talleyrand.

¹ Fêtes du 6 ventôse an VIII et du 28 pluviôse an IX. Voyez *Journal des Débats* du 8 ventôse an VIII et du 1er ventôse an IX. (AULARD, *Paris sous le Consulat*, I, 180, et II, 183-186.)

² 19 prairial an IX. Voyez *Journal de Paris* du 21 prairial ; *Mercure de France* du 1er messidor, etc. Signalons aussi *le Royaume d'Étrurie*, par Paul MARMOTTAN.

³ *Mémorial de Norvins*, II, 287.

⁴ Procès-verbaux des délibérations des consuls, *Arch. nat.*, AFIV^o4, et dossier Grand, *Arch. nat.*, F75916.

⁵ *Arch. nat.*, F75946.

⁶ Th. IUNG, *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, II, 255. Cf. sur Mme Grand à Neuilly : *Les Russes à Paris (1800-1830)*, par L. PINGAUD, dans le *Correspondant* du 25 avril 1904, 203.

III

Le 13 floréal an X (3 mai 1802), Mme de Staël écrivait à son amie. Mme Récamier : Rien de nouveau à Paris dans les événements de société. Duroc se marie avec Mlle d'Hervas ; Mme Grand, dit-on, avec M. de Talleyrand. Bonaparte veut que tout le monde se marie, évêques, cardinaux, etc.¹.

Ce fut, en effet, le Premier consul qui imposa le mariage à M. de Talleyrand. Dans la France nouvelle, qu'il était en train d'apaiser et de façonner sous le regard hostile de l'Europe, il entendait qu'extérieurement au moins, l'ordre régnât, — l'ordre matériel comme l'ordre moral ; il voulait, à sa cour naissante, du bon ton, de la décence, de la correction ; et un beau jour, — de même qu'apercevant à l'Opéra Mme Tallien en Diane chasseresse, nue sous une peau de tigre, il lui faisait dire que les déguisements mythologiques n'étaient plus de saison², — il signifia tout net à Talleyrand que le temps des unions libres était passé. Il avait d'abord songé, au moment des négociations du Concordat, à rendre à l'Église l'ancien évêque d'Autun, à le revêtir de la pourpre des cardinaux et à le charger des affaires religieuses. C'était son lot, confiait-il plus tard à Las-Cases ; il rentrait dans le giron, réhabilitait sa mémoire, fermait la bouche aux déclamateurs³. Mais Talleyrand s'était dérobé, et, n'ayant point réussi à en faire un cardinal, Bonaparte fut amené à en faire un mari.

Un très petit incident, qui mit tout à coup en relief la situation fautive de Talleyrand, détermina l'intervention de Bonaparte. Au moment d'être présentées chez le ministre des Relations extérieures, plusieurs femmes d'ambassadeurs avaient été prises de scrupules. Ne seraient-elles pas reçues par Mme Grand ? Ne devraient-elles pas lui faire la révérence ? Des murmures s'élevèrent dans les milieux diplomatiques ; Mme de Rémusat prétend que leur écho parvint jusqu'aux oreilles du Premier consul. Sur-le-champ, il mesura l'effet du scandale : le bon renom de son gouvernement compromis, les cours de la vieille Europe, encore sur la défensive, effarouchées et méprisantes. Il manda Talleyrand, et lui déclara qu'il devait bannir Mme Grand de sa maison⁴.

Peut-être Talleyrand aurait-il volontiers profité de cette porte de sortie. Mais l'issue qu'on lui offrait, ne faisait point l'affaire de Mme Grand. Rompre avec le ministre, c'était son rêve doré qui s'envolait sans espoir de retour ! C'était, à l'heure où sa beauté approchait du déclin, retomber dans sa vie d'incertitudes et d'expédients ! A peine sut-elle l'arrêt rendu par le Premier consul qu'elle courut à la Malmaison. Moins collet monté que les ambassadrices, Joséphine entretenait depuis longtemps d'excellentes relations avec l'amie de M. de Talleyrand ; elle fréquentait la villa de Neuilly et le ministère de la rue du Bac : elle invitait la belle Indienne à sa table, et même, elle avait accepté de sa main le présent d'une charmante guenon, dont les grimaces l'avaient amusée pendant une visite à l'hôtel Galliffet⁵. Mme Grand conta sa peine à Joséphine, l'intéressa à son angoisse, obtint qu'elle plaidât sa cause près de son mari. Joséphine fit mieux encore : elle trouva moyen de mettre Mme Grand en présence de Bonaparte. La

¹ Coppet, Weimar, Mme de Staël et la grande-duchesse Louise, par l'auteur des Souvenirs de Mme Récamier, 26.

² Mémoires de Norvins, II, 250.

³ Comte DE LAS-CASES, Mémoires de Sainte-Hélène.

⁴ Mémoires de Mme de Rémusat, II, 175-176.

⁵ VILLEMAREST, Monsieur de Talleyrand, III, 181.

scène, paraît-il, fut émouvante. Mme Grand eut des cris du cœur, et le Premier consul, troublé par sa beauté autant qu'apitoyé par ses larmes, finit par s'écrier : **Eh bien ! que Talleyrand vous épouse, et tout sera arrangé. Mais il faut que vous portiez son nom ou que vous ne paraissiez plus chez lui.** Au sortir de cette entrevue, il répéta son ultimatum à Talleyrand lui-même, et lui donna vingt-quatre heures pour se décider¹. Talleyrand se décida pour le mariage.

Mme Grand était belle, même très belle : sa beauté resta toujours son seul mérite. Elle avait l'esprit assez court, frisait la quarantaine, et, de sa réputation, mieux vaut ne rien dire. Elle était de ces femmes qu'on n'épouse pas... Talleyrand ne fut point arrêté ; il se riva au pied une chaîne qui devait, toute sa vie, lui peser. Fut-ce un coup de tête ? Une bravade² ? Talleyrand n'a pas fait de confidences, et ses contemporains intrigués ont cherché, sans la découvrir, la clef du mystère. Pour les uns, Mme Grand était la dépositaire de sa fortune. Pour d'autres, elle avait surpris des secrets compromettants, et, lorsqu'elle insistait pour devenir sa femme, elle mêlait aux prières des récriminations et des menaces : **Si vous ne m'épousez de suite,** lui aurait-elle écrit, **je vous fais raccourcir d'un pied**³. Le futur chancelier Pasquier, qui ne fut pas un des moins étonnés, risque cette explication : Talleyrand cédait à l'ascendant de l'importunité sur la faiblesse, au désir de retrouver un peu de paix dans un intérieur dont il ne savait pas secouer les habitudes, enfin à une profonde indifférence de l'opinion publique⁴.

Une fois la décision prise, restait le plus difficile : l'exécuter. Les obstacles se dressaient en masse. Talleyrand, ministre des Relations extérieures, l'un des négociateurs du Concordat, devait à son gouvernement, sinon à lui-même, au lendemain de la restauration religieuse à laquelle il avait travaillé, d'être marié au pied de l'autel. Était-ce possible ? Le 10 juillet 1777, à une heure du matin, dans l'église catholique de Chandernagor, un prêtre avait béni les serments de Georges-François Grand et de Catherine-Noël Worlée, et, depuis lors, aucun tribunal ecclésiastique ne les avait révoqués. Chose curieuse, de cette première union, personne, à commencer par les intéressés, ne semble s'être inquiété. Mais il existait un autre empêchement qui, celui-là, n'était pas sorti des mémoires : Talleyrand avait été fait prêtre, évêque ; il était encore, pour beaucoup, l'ancien évêque d'Autun, et, malgré les erreurs commises, les scandales donnés, les censures encourues, il n'avait, jamais été relevé du vœu de célibat. Ce n'est pas qu'il n'eût essayé déjà d'obtenir cette faveur. Pendant que s'élaborait le Concordat, il avait insisté, avec une ténacité pressante, pour que les ecclésiastiques sécularisés en fait le fussent en droit, et il n'avait pas caché le désir de glisser discrètement son cas au milieu des leurs, d'être englobé avec eux dans une absolution générale.

Parmi les questions soulevées au cours des négociations avec Rome, il n'y en eut pas de plus délicates que celle des prêtres qui avaient renoncé au sacerdoce et qui s'étaient mariés. Dès le 26 janvier 1801, le délégué du gouvernement français, l'abbé Bernier, célèbre par son rôle dans l'insurrection vendéenne, la posait très clairement : **Le second article du projet de convention,** écrivait-il dans

¹ *Mémoires de Mme de Rémusat*, II, 176-177. Cf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, I, 250-251 ; *Mémoires de baron de Méneval*, II, 414-415 (Méneval date à tort la scène de 1803) ; IUNG, *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, II, 255, etc.

² COLMACHE, *Revelations of the Life of the Prince Talleyrand*, 302.

³ *Mémoires du général baron Thiébault*, V, 335.

⁴ PASQUIER, I, 251.

des notes destinées au Saint-Siège, a pour objet l'état des ecclésiastiques promus aux ordres sacrés, et qui ont contracté un mariage civil depuis la Révolution. Le gouvernement, qui veut la paix de tous, désire qu'on leur ouvre la porte salubre de la communion catholique, s'ils le désirent eux-mêmes, et qu'on fasse revivre à leur égard les dispositions prises par le concile d'Ancyre, en 314, à l'égard des diacres mariés, s'ils veulent vivre et mourir catholiques, et renoncer à tout exercice des ordres sacrés qu'ils ne pourraient reprendre de nouveau, même en renvoyant leurs épouses, sans un scandale réel¹. Le Premier consul, que les règles canoniques n'embarraçaient guère, aurait voulu vider l'affaire d'un seul coup, par un article du Concordat ; il avait lui-même cherché une rédaction : Les ecclésiastiques qui sont entrés depuis leur consécration dans les liens du mariage, ou qui, par d'autres actes, ont notoirement renoncé à l'état ecclésiastique, rentreront dans la classe des simples citoyens et seront admis comme tels à la communion laïque². Mais le représentant du Saint-Siège, Mgr Spina, avait tout de suite émis des réserves ; il laissait entendre que l'addition ou qui, par d'autres actes, ont notoirement renoncé l'état ecclésiastique ne serait pas acceptée à Home ; et devinant que, sous cette formule, se cachait Talleyrand, il se hâta d'en rendre compte au cardinal Consalvi : Je ne sais, lui mandait-il le 25 février, si le ministre Talleyrand veut y être compris ; mais j'ai bien fait savoir que ni un évêque, ni quiconque est lié par des vœux solennels, ne peut jouir de l'indulgence apostolique³.

Le nœud du problème était là. D'un côté, Rome, toute disposée qu'elle fût aux concessions, n'admettrait pas que le pouvoir laïque se mêlât d'une question de discipline ecclésiastique, qu'un cas de conscience devînt un article de Concordat ; elle ne demandait qu'à absoudre, tuais par un acte spécial, émanant de sa seule autorité spirituelle. D'un autre côté, ses traditions l'obligeaient à une distinction : séculiers et réguliers ne s'engageant point par les mêmes vœux, le même traitement ne convenait pas aux uns et aux autres. A l'époque de Marie Tudor, le pape Jules III, rempli de mansuétude vis-à-vis des prêtres infidèles du clergé anglais, était resté inflexible vis-à-vis des évêques et des religieux. Sa conduite était un exemple pour Pie VII ; il ne s'en écarterait pas et, dans une lettre à Bonaparte du 12 mai 1801, il tint à s'expliquer lui-même sur ce grave sujet : Quant à l'absolution des prêtres mariés — en exceptant les réguliers liés par des vœux solennels et les évêques, relativement auxquels il n'y a pas eu dans l'Église, depuis qu'elle existe, d'exemple d'une semblable indulgence admise —, et quant à l'absolution de ceux qui se seraient éloignés de l'Église par d'autres voies, nous y pourrions en donnant les pouvoirs nécessaires pour qu'ils soient absous suivant les règles et la discipline ecclésiastique, vous assurant que nous nous ferons un devoir bien doux de leur faire éprouver de notre part les effets de toute la condescendance paternelle, aussi loin qu'elle peut s'étendre, et nous aurons même en cela égard, autant que cela pourra nous être permis, aux circonstances dans lesquelles se trouve aujourd'hui l'Église de France⁴.

Déçu dans son espoir, Talleyrand fut irrité et ne le cacha point. Il n'eut pas d'éclat de colère : ce n'était pas dans son genre ; mais une aigreur continue à

¹ BOULAY DE LA MEURTHE, *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800 et 1801*, I, 314-315.

² BOULAY DE LA MEURTHE, I, 353. (Projet n° 5 dicté par le Premier consul et daté du 2 février 1801.)

³ BOULAY DE LA MEURTHE, II, 63.

⁴ BOULAY DE LA MEURTHE, II, 296.

l'endroit des négociateurs romains. Personne plus que lui n'avait, au début, encouragé et aidé Bonaparte à rétablir dans la France renouvelée la religion ancienne¹. Il est certain qu'à ce moment son allure change. Veut-il forcer la main au Souverain Pontife, lui arracher ou lui soutirer ce qu'un spirituel historien du Concordat appelle la clause de Mme Grand² ? Il entrave les pourparlers, soulève ou grossit des chicanes, est moins souple, moins coulant, moins fertile en formules pour franchir les pas difficiles, toujours attentif à ramener sur le tapis, avec une infatigable adresse, la question qui le touche au vif. Dans un rapport au Premier consul, daté du 29 mai, sans se découvrir lui-même, il s'exprime ainsi : Le Saint-Père a supprimé, dans son projet, l'article relatif aux ecclésiastiques mariés. Le citoyen Bernier dit cependant dans son rapport que, sur l'insistance du gouvernement, cet article sera rétabli. Cet article est moralement aussi indispensable que l'est, politiquement, celui relatif aux biens nationaux. Il serait souverainement injuste de laisser indécis l'état d'une foule d'individus qui sont devenus pères de famille et citoyens. Cette déclaration attirera à la mesure de la réconciliation des partisans très zélés, qui, sans elle, en seraient les plus dangereux ennemis³. Deux mois plus tard, le 13 juillet, pendant qu'il soigne à Bourbon-l'Archambault une crise de rhumatismes, son homme de confiance, Blanc d'Hauterive, chef de division à son ministère, revient une dernière fois à la charge. L'instant est solennel. Tout semble arrangé ; déjà, le *Moniteur* a reçu l'ordre d'annoncer la grande nouvelle : M. le cardinal Consalvi a réussi dans la mission dont il était, chargé par le Saint-Père auprès du gouvernement français⁴. C'est alors qu'Hauterive apporte à Bonaparte les objections suprêmes : Je dois le dire au Premier consul, écrit-il à la fin d'un rapport destiné à réveiller la méfiance ombrageuse du maître, la suppression de l'article relatif aux prêtres qui ont renoncé à l'état ecclésiastique me paraît de la plus haute importance. Cet article était fait pour concilier à la convention nouvelle une classe, plus nombreuse qu'on ne pense, d'hommes dont les uns sont à plaindre, et les autres à ménager... Une grande maxime d'indulgence, presque philosophique, signalant le début du nouvel établissement religieux, l'eût rendu recommandable à toutes les opinions. Je crois fermement que le Premier consul doit mettre le plus grand intérêt au rétablissement de cet article⁵. Et, dans le projet de convention remanié sur l'heure, l'article cher à Talleyrand reparaît : Sa Sainteté relèvera de la loi du célibat les ecclésiastiques qui, depuis leur consécration, sont entrés dans les liens du mariage, sous la clause qu'ils renonceront à l'exercice de leurs fonctions, et admettra au rang de catholiques séculiers ceux qui, par d'autres actes, ont notoirement renoncé à leur état⁶.

Talleyrand et Hauterive perdirent leur peine. Le Concordat fut signé le 15 juillet 1801 ; les prêtres infidèles n'y étaient point mentionnés. Malgré tout l'intérêt qu'aurait eu la cour de Rome à ménager et à se concilier le ministre des Relations extérieures, elle avait résisté jusqu'au bout ; elle s'était retranchée,

¹ Ce rôle de Talleyrand dans les négociations du Concordat, que certains historiens dénaturent absolument en le représentant comme un rôle d'opposition systématique et malfaisante, est attesté par des documents décisifs, émanant des acteurs ou des témoins les plus irrécusables : nous en donnons ici même quelques extraits, que nous compléterons plus tard.

² Cardinal MATHIEU, *le Concordat de 1801*, 116.

³ BOULAY DE LA MEURTHE, III, 28.

⁴ *Correspondance de Napoléon Ier*, VI, n° 5633.

⁵ BOULAY DE LA MEURTHE, III, 200-201.

⁶ BOULAY DE LA MEURTHE, III, 203.

avec une douceur triste, derrière un inflexible *Non possumus*. Avant la ratification définitive, Talleyrand et son chef de division exprimèrent encore des regrets et des récriminations¹ : il était trop tard. Le dernier mot de Pie VII fut son bref du 15 août adressé à l'archevêque de Corinthe². Par une mesure d'exceptionnelle clémence, le Pape absolvait les sous-diacres, les diacres et les prêtres du clergé séculier qui s'étaient mariés ou qui avaient renoncé à leur état ; mais le pardon ne s'étendait ni aux anciens religieux, ni aux anciens évêques. — Ainsi se termina la première phase des négociations de Talleyrand avec Rome.

Dans une note manuscrite, Mgr Dupanloup a apprécié, en quelques mots très exacts, l'importance qu'avait eu le débat. *D'une part, écrit-il, on voit tous les efforts de l'habileté et de la puissance ; de l'autre, l'habileté aussi, mais une puissance affaiblie, menacée, immuable cependant par la fermeté de la justice et triomphante par l'ascendant de la vertu. C'est un des nombreux épisodes cachés de cette grande époque religieuse : je ne crains pas de dire qu'il n'en est pas de plus glorieux pour l'Église.*

IV

Talleyrand n'était pas homme à s'avouer vaincu. Il venait de perdre la première partie, il allait tenter la revanche ; puisqu'il n'avait pas réussi à rentrer dans l'Église avec la masse des prêtres infidèles, il engagerait, pour lui seul cette fois, une négociation nouvelle. La puissance qu'était le ministre des Relations extérieures de la République consulaire ferait solennellement sa paix avec le Pape. Au milieu de la joie que causait à la cour pontificale la restauration du culte en France, — dans cette France naguère impie, — il obtiendrait sans peine une sécularisation éclatante et complète ; et, de la sorte, fermant la bouche aux détracteurs, il cesserait d'être l'ancien évêque d'Autun, il deviendrait M. de Talleyrand tout court, le passé serait effacé et l'avenir s'ouvrirait par le mariage avec Mme Grand.

C'est ainsi que Talleyrand avait arrangé les choses dans son esprit. Il croyait tenir en main tous les atouts. Pie VII était l'indulgence même ; au cours des pourparlers du Concordat, il avait répondu sans se lasser, avec une mansuétude paternelle et conciliante, aux brusqueries capricieuses, aux menaces impératives, aux manques de parole outrageants de Bonaparte. Pourquoi n'exaucerait-il pas la prière respectueuse de son ministre ? Talleyrand oubliait que la bonté n'exclut pas la fermeté ; il oubliait que Rome n'avait point faibli, quels qu'aient été les risques à courir, là où des principes étaient engagés. Les bons procédés des cardinaux à son égard purent encore fortifier son illusion. Consalvi, qui pourtant se défiait de lui et, l'a dépeint plusieurs fois sans bienveillance, le comblait de prévenances ; bien plus, il étendait ses amabilités jusqu'à son amie : Ne manquez pas, écrivait-il de Rome à Mgr Spina, *de présenter mes compliments à Mme Grand*³. Et Spina répondait au secrétaire d'État : *Mme Grand, que j'ai vue hier, vous fait mille saluts*⁴. Quant au cardinal-légat, Caprara, il avait été séduit

¹ Rapports d'Hauterive (16 juillet) et de Talleyrand (29 août) dans BOULAY DE LA MEURTHE, III, 220 et 453.

² BOULAY DE LA MEURTHE, III, 384-386.

³ Lettre de Consalvi du 23 septembre 1801, BOULAY DE LA MEURTHE, IV, 53.

⁴ Lettre de Spina du 11 octobre, BOULAY DE LA MEURTHE, IV, 146.

par les bonnes grâces du ministre, et il lui était tout acquis. Le Premier consul, enfin, prenait, à cœur sa sécularisation ; il ne lui convenait pas, au moment où il ramenait la France aux anciennes traditions et aux anciennes mœurs, d'avoir pour principal ministre un évêque en rupture de vœux.

L'affaire fut entamée dès les premiers jours de février 1802¹. Talleyrand rédigea une supplique en latin pour le Saint-Père, le légat prépara une note confidentielle pour Consalvi, et un courrier extraordinaire fut chargé de porter sans retard les deux pièces à Rome. Elles parvinrent le 26 février à la cour pontificale. La supplique de Talleyrand, de même que la note de Caprara, n'ont pas été retrouvées. On sait cependant que le cardinal-légat recommandait d'un accent chaleureux la cause du ministre des Relations extérieures, et insistait, de sa part, pour que rien ne transpirât de la négociation commençante. Dans sa requête, dont on ne connaît que quelques phrases. Talleyrand demandait pardon au Pape pour les erreurs très graves qu'il avait commises — *de erroribus gravissimis e se commissis* ; — il déclarait adhérer fermement à la religion catholique, apostolique et romaine, et être soumis à la chaire de Pierre avec une obéissance filiale : il implorait la grâce d'être absous de ses fautes et relevé de ses vœux. Sollicitait-il davantage, c'est-à-dire réclamait-il en termes exprès le droit au mariage ? Ce n'est guère probable. Selon une formule qui se retrouve fréquemment sous sa plume, la sécularisation impliquait dans son esprit la faculté de *vivre en tous points comme un laïque*.

Consalvi avait à peine eu le temps de parcourir les missives arrivées de Paris que déjà Caprara le relançait. La température étant moins aigre, et me trouvant mieux de mon refroidissement, écrivait-il le 27 février, j'ai fait ma première sortie et je suis allé chez le ministre Talleyrand. Celui-ci m'a dit que le Premier consul avait pris une part très vive à son affaire ; qu'il avait lui-même réuni de fortes raisons, appuyées sur des exemples, pour qu'elle aboutît ; qu'il ne jugeait pas décent qu'un sujet, en qui il avait une confiance spéciale, apparût aux yeux du public dans une situation aussi fautive vis-à-vis de l'Église ; qu'en conséquence, il s'était proposé d'écrire directement à Notre Sainteté, et d'expédier à ce sujet un courrier extraordinaire... — J'ai répondu que j'avais déjà écrit, mais que je n'avais point parlé des exemples, ne les connaissant pas. — M. de Talleyrand m'a promis de me les communiquer. Après avoir reproduit la conversation qu'il venait d'avoir, Caprara poursuivait : En qualité de ministre de Notre Sainteté, je ne crois pouvoir rien faire de mieux, pour recommander l'affaire, que de l'exposer ainsi sous son vrai jour, et d'insister sur l'importance extraordinaire qu'y attache le Premier consul. Il soutient que le ministre, depuis deux ans, a travaillé sans relâche avec lui au rétablissement de la religion, en montrant le bien et l'utilité, et tenant tête constamment à ceux qui ont fait de tout pour mettre obstacle... Le consul estime que son ministre mérite que Notre Sainteté use à son égard de la plus ample condescendance².

Le représentant du Saint-Siège à Paris n'en dit pas davantage. Le mot mariage n'est nulle part prononcé. Mais, dans les milieux diplomatiques, personne ne s'y trompait. M. de Talleyrand, écrivait le 18 février, dans son journal, l'Anglais

¹ Voyez P. RINIERI, *la Diplomazia pontificia nel secolo XIX*, II, 59-63 ; et H. WELSCHINGER, *la Sécularisation de Talleyrand*, dans le *Journal des Débats* du 4 septembre 1897.

² BOULAY DE LA MEURTHE, V, 212-213 (texte italien).

Jackson, n'est plus maintenant occupé que de son mariage, pour lequel il attend la dispense du Pape¹.

A Rouie, on avait mis tout de suite à l'étude l'affaire de Talleyrand. La cour pontificale avait le désir d'être agréable au ministre français. Mgr di Pietro, théologien très docte, examina sa requête et remit au secrétaire d'État, dès la fin de février, un long rapport. Il ne paraît pas, y était-il dit, que l'on puisse être satisfait de la supplique présentée à Sa Sainteté par Charles-Maurice Talleyrand. Il ne s'y trouve aucune expression d'où il ressorte, sans équivoque, qu'il déteste les maximes hérétiques et schismatiques de la constitution civile du clergé, auxquelles il a adhéré en piétant le serment civil. La confession qu'il fait de ses fautes, en les expliquant par le malheur des temps, ne dénote pas une suffisante réprobation. En outre, sa promesse d'adhérer fermement à la religion catholique romaine et d'être soumis, avec un cœur lial, au Siège apostolique, ne constitue qu'un engagement un peu vague, tout au plus analogue à la profession de foi de Pie IV. Di Pietro était donc d'avis qu'il fallait exiger du requérant au moins la même déclaration que des intrus, et il soulignait le mot au moins en rappelant que Talleyrand, consécuteur des premiers évêques constitutionnels, avait été l'auteur même du schisme².

En dépit des conclusions sévères de Mgr di Pietro, le Pape, touché dans sa paternelle bonté par la démarche de Talleyrand, décida qu'un bref serait préparé. Le cardinal Consalvi, qui, au Sacré-Collège, représentait l'élément conciliant et modéré, encourageait Pie VII à la clémence. Il était désireux de montrer au Premier consul et à Talleyrand son bon vouloir, et, le 3 mars, avant que rien fin. encore terminé, il écrivait à Caprara : Deux mots seulement, aujourd'hui, sur la question du ministre des Relations extérieures. Votre Éminence et lui-même peuvent être assurés que je mettrai tout le zèle dont je suis capable pour que l'affaire soit traitée dans le plus grand secret, avec toute la rapidité possible, et qu'elle ait le meilleur succès. Je ferai tous mes efforts afin de prouver au ministre que je ne suis pas indigne de l'amitié qu'il veut bien me témoigner³. Huit jours plus tard, le secrétaire d'État annonçait, dans une nouvelle lettre, que la solution était proche⁴.

Pendant cette première quinzaine de mars, la cour romaine élaborai !, non sans peine, le texte du bref ; fidèle à ses habitudes classiques de prudence, elle se hâtait lentement. Il y avait tant de choses à dire et surtout à laisser entendre, tant de vérités à exprimer et tant de ménagements à garder ! Sur l'ordre du Pape, Mgr di Pietro s'était remis à la tâche. Il rédigea lui-même un projet de bref. Son brouillon achevé, il le communiqua par précaution à un casuiste de ses amis, le P. Caselli de Saint-Marcel. Puis les cardinaux Antonelli et Consalvi, assistés de Mgr Spina, revirent soigneusement son travail : tous les termes furent pesés, discutés, retouchés. Enfin, le 18 mars, le bref était sur pied. Consalvi, dont la joie débordait, prit sa plume pour mander à Caprara l'heureuse nouvelle : Il me plaît que cette affaire ait pu être expédiée avec tant de secret, île bonheur et d'empressement, et que Votre Eminence puisse encore faire bonne figure devant

¹ BOULAY DE LA MEURTHE, V, 213, note.

² RINIERI, II, 60-61.

³ BOULAY DE LA MEURTHE, V, 97.

⁴ BOULAY DE LA MEURTHE, V, 100.

le ministre. Il n'était pas possible de faire plus et mieux : Votre Éminence saura lui en faire ressortir le mérite¹.

On peut croire que, de son côté, Caprara fut ravi. Tout en plaidant consciencieusement la cause de Talleyrand, il n'était pas tranquille sur l'issue de la procédure ; il attendait le bref avec impatience. Ici, écrivait-il le 27 mars, l'avis universel est que la conduite de M. Talleyrand témoigne assez de sa résipiscence et de son repentir, et que, par ses actes, il a suppléé à la pénitence qu'il méritait. On ajoute que son péché est très grave, mais que la punition qui réduit un évêque à l'état laïque est une peine publique et permanente, la plus forte qui puisse lui être infligée. C'est la manière de voir du Premier consul. Il se porte garant du changement de son ministre ; il dit que Talleyrand seul a été son appui, son soutien, contre tous ceux qui entravaient le rétablissement de la religion, et il conclut en déclarant que lui, Premier consul, fera de la grâce réclamée une affaire d'État. Par deux fois jusqu'à présent, j'ai réussi à le persuader de prendre patience, l'assurant que Notre Sainteté ferait, en la circonstance, tout ce qu'elle pourrait afin de lui complaire. Je désirerais bien que le ministre reconnût que la grâce lui vient tout entière de Notre Sainteté, et qu'il ne s'imaginât pas qu'elle lui est procurée par l'autorité du Premier consul².

Quelques jours plus tard, un courrier remettait à Caprara le bref du Pape, une lettre de la Sainte-Pénitencerie et des instructions secrètes, émanant, l'une du cardinal Consalvi, l'autre du cardinal Antonelli.

Le bref portait la date du 10 mars. Il s'ouvrait par des allusions au bon Pasteur et à la brebis égarée. Après quoi, le rédacteur romain plaçait sur les lèvres de Talleyrand tout ce que l'on aurait souhaité, à la cour pontificale, qu'il eût dit lui-même. Tu avoues spontanément être tombé dans les plus graves erreurs ; tu gémis des crimes que tu as commis ; accueillant de sages conseils, tu demandes pardon à ton Père bien-aimé, et tu rougis. Ô sainte et bienheureuse pudeur qui, jamais, ne sera suffisamment célébrée ! Nous savons que, prosterné aux genoux de ton Père, tu confesses tes fautes ; que, revenu au bercail du suprême Pasteur, tu promets de ne plus t'en laisser détourner ; que, non seulement tu prends l'engagement très sacré, d'être, à l'avenir, pleinement soumis, avec une obéissance et une docilité filiales, au Siège apostolique, mais même de travailler de toute ton énergie à l'amplification et à l'accroissement de la religion et de l'Église. C'est pourquoi beaucoup de péchés le seront remis. Nous donnons nos pouvoirs à notre légat et latere près du Premier consul, Jean-Baptiste cardinal Caprara, pour qu'il te délie des quelques censures qui t'enchaînent³ ; qu'il te ramène, sous certaines conditions, à l'unité de l'Église ; qu'il t'accorde licence, rendu à la communion laïque, de revêtir l'habit séculier et de remplir les charges de la République française. Le bref exhortait encore Talleyrand à réparer, par des paroles et par des actes, le mal qu'il avait fait à l'Église. Aime Dieu et son Fils unique, lui disait-il ; aime l'Église et observe ses décisions ; aime ton prochain, aime surtout tes fils de jadis, ceux à qui l'onction sainte t'avait lié comme père et comme époux ; aime enfin tous les chrétiens. Le bref continuait par un rapprochement assez inattendu : La triple négation de Pierre fut complètement effacée par la confession de son triple amour. Propose à ton imitation l'exemple illustre du prince des apôtres et, devant tes frères, devant tous ceux pour

¹ BOULAY DE LA MEURTHE, V, 112.

² BOULAY DE LA MEURTHE, V, 255.

³ Voyez pour ces censures mon livre, *Talleyrand, évêque d'Autun*, 266 et suivantes.

lesquels tu fus un sujet de scandale, devant l'autel du Christ, librement et courageusement, exclame-toi : *Seigneur, toi qui sais tout, tu sais que je t'aime*. Si tu as suivi Pierre dans ses erreurs, suis-le dans ses pénitences ; qu'est-ce à dire ? suis-je dans ses triomphes. Pour finir, le Saint-Père accordait à Talleyrand sa bénédiction apostolique¹.

Dans son instruction secrète pour l'absolution de M. de Talleyrand, le cardinal Antonelli complétait et éclairait les dispositions de l'acte pontifical. Une chose le préoccupait avant tout : quel accueil serait fait au bref ? Celui auquel il était adressé se repentait-il dans toute la sincérité de son cœur ? Souhaitait-il rentrer en grâce devant Dieu par la confession et la pénitence ? Ou bien voulait-il simplement mettre fin à sa situation fautive, se réconcilier avec l'Église, être absous des censures et de l'excommunication, être délié des devoirs sacerdotaux ? Dans le premier cas, si la conversion était profonde et sincère, le légat transmettrait à Talleyrand le bref écrit, non seulement pour lui, mais pour le public. Lorsque, ajoutait Antonelli, il aura apprécié et goûté les exhortations si pleines de mansuétude du Saint-Père, l'invitation très douce à faire pénitence, on pourra lui communiquer la lettre de la Pénitencerie... Naturellement, il ne devra pas être gêné dans le choix d'un confesseur à son goût, près duquel il fera une bonne confession. Il recevra, en même temps que l'absolution sacramentelle, l'absolution des censures et de l'excommunication. Une pénitence lui sera prescrite. — Si cependant Talleyrand se refusait à franchir le pas décisif, à s'agenouiller au confessionnal, — et ce serait, disait Antonelli, pour le cœur paternel de Notre Sainteté, une indicible amertume, — il deviendrait nécessaire d'exiger de lui une déclaration écrite : Talleyrand y prêterait le serment d'être le fils très obéissant de l'Église catholique romaine, d'adhérer à ses jugements, d'abdiquer les erreurs auxquelles il a jusqu'ici sacrifié. Il devrait, en outre, se soumettre aux oraisons et aux prières prescrites dans le Rituel, et serait alors relevé, au tribunal extérieur, des censures et de l'excommunication. On lui laisserait la liberté, lorsque Dieu toucherait son cœur, de recourir à un confesseur pour recevoir, dans le sacrement de pénitence, l'absolution².

Caprara avait ouvert avec bonheur les documents pontificaux ; à mesure qu'il les parcourait, il était saisi d'inquiétude. On n'avait évidemment pas considéré les choses du même œil à Paris et à Rome. Comment faire accepter par Talleyrand les conditions du Saint-Siège ? Caprara essaya cependant, si l'on en juge par un mut assez vague d'une de ses lettres³, d'accomplir sa mission. Il ne poussa pas loin. Le cardinal-légat, nous apprend une note des archives du Vatican, ne présenta pas le bref au ministre Talleyrand, ayant su par ses amis qu'il lui aurait certainement déplu⁴.

Ce bref, devenu sans emploi, fait honneur au pape Pie VII, à sa mansuétude, à son angélique candeur. Il fait même honneur à Talleyrand, qui avait inspiré de lui au miséricordieux Pontife une si bonne opinion. Mais cette opinion, la méritait-il, au moins à ce degré ?

Si l'ancien évêque d'Autun avait été digne d'entendre un pareil langage, il n'aurait pas réclamé la sécularisation ; il n'aurait songé à déposer la mitre que

¹ BOULAY DE LA MEURTHE, V, 105-108.

² BOULAY DE LA MEURTHE, V, 109-111.

³ L'affaire del ministro Talleyrand è stato da me messo in corso, ed in altra occasione daro conto all'Em. V. del risultato. (Caprara à Consalvi, de Paris, 10 avril 1802.)

⁴ RINIERI, II, 63, note.

pour pleurer et prier sous le froc. Tel, sans aucun doute, n'était point son état d'âme. Ce qu'il voulait, c'était, après être sorti avec effraction de la société ecclésiastique, faire sa rentrée régulière dans la société laïque : il voulait être légitimé. Que Talleyrand déplorât bien des actes auxquels il était descendu pour se montrer un nouvel homme, un citoyen comme un autre, nous y souscrivons volontiers. Il regrettait la façon dont il avait été prêtre et évêque ; il ne regrettait pas la façon dont il avait cessé de l'être. De toutes les idées qui, depuis sa rupture, lui traversèrent l'imagination, celle qu'il chassa toujours avec le plus de violence, fut de rentrer par une porte ou par une autre dans l'état ecclésiastique. Napoléon, ainsi que nous l'avons dit, racontait à Sainte-Hélène que, si Talleyrand s'y était prêté, il aurait pu le faire cardinal ; mais il avait résisté, et il avait eu raison. La robe rouge, qui eût paru la récompense de l'Église à qui l'avait désertée, aurait été dans sa vie un scandale de plus. Elle aurait fait souvenir, avec une sorte d'avancement, de l'évêque qu'il importait avant tout de faire oublier ; elle ne l'eût exalté que pour mieux accuser sa déchéance. Dans l'intérêt de l'Église, comme dans son intérêt propre, Talleyrand, en refusant, vit juste.

Talleyrand recherchait une chose à la fois plus simple et plus difficile : effacer tout de l'onction sacrée. Pour son malheur, il avait été évêque ; s'il n'avait été que prêtre, il aurait pu passer dans le troupeau des prévaricateurs. Cet honneur épiscopal, qu'il avait tant désiré, était devenu sa faiblesse ; il l'écrasait sous son fardeau. Peut-être Talleyrand s'agenouillait-il aux pieds du crucifix ; peut-être même se serait-il agenouillé aux pieds du Pape. Mais il avait peur de paraître diminué devant les hommes, au sein de cette société issue de la Révolution qu'elle ne désavoua plus.

Il demandait à être délié plus encore qu'absous. Le personnage qui avait écrit la phrase célèbre : **Il faut que ceux à qui la Révolution pardonne, pardonnent à leur tour à la Révolution**¹, ne se laisserait pas poser en pénitent public. Il était d'ailleurs sincère dans son rôle qui sembla équivoque. Ayant brisé, au fort de la tourmente, les liens qui l'attachaient à l'Église, il souhaitait maintenant régulariser à l'amiable cette séparation pour incompatibilité d'humeur. — Comment donc dénouer sa chaîne ? Sieyès avait dit qu'il n'y avait pas de questions insolubles, mais des questions mal posées. Talleyrand essaya, dans une troisième et suprême tentative, de mieux poser celle à laquelle Rome répondait par un *Non possumus* et un *Non licet* également inébranlables.

V

Le 7 prairial an X (27 mai 1802), sur l'ordre de Bonaparte, un officier de gendarmerie, le chef d'escadron Lefèvre, partait précipitamment pour Rome. Il paraissait pressé. Il galopa d'une traite, changeant de chevaux aux relais, sans s'arrêter. Sur sa route, en cette fin de mai, les hourdons des cathédrales et les cloches des églises de villages sonnaient dans l'air limpide, à toute volée : il n'y avait pas encore six semaines, en effet, que, le jour de Pâques, 18 avril, le Premier consul avait scellé, à Notre-Dame, sa paix avec le Souverain Pontife. Qu'est-ce que Bonaparte pouvait donc bien avoir de si urgent à dire au pape Pie VII ?

¹ Observations de Talleyrand sur un rapport de Portalis, à la fin de février 1802. (BOULAY DE LA MEURTHE, V, 174.)

C'était Talleyrand qui, après deux mois de silence, rentrait tout à coup en scène¹. Sa sécularisation, comme l'avait annoncé Caprara, devenait une affaire d'État. Le Premier consul la prenait lui-même en mains, et le chef d'escadron Lefèvre emportait dans ses sacoches une requête du gouvernement français au Saint-Siège. La voici :

C'est une chose convenable à la dignité du gouvernement de la France, et utile à la discipline de l'Église, que d'accorder un bref de sécularisation au citoyen Talleyrand.

Ce ministre a rendu de grands services à l'Église et à l'État. Il a publiquement et irrévocablement renoncé aux fonctions et aux dignités de la cléricature. Il désire que cette renonciation soit consacrée par un aveu formel du chef suprême de la religion ; il mérite d'ailleurs cette faveur spéciale.

Sous le rapport de la politique, lorsque la France redevient une nation catholique, il ne convient pas qu'un ministre, qui a une part principale dans la confiance du gouvernement, soit un objet d'incertitude et de controverse relativement à son ancien état.

Sous le rapport des efforts qu'il a faits pour rallier l'Église et le gouvernement, il faut qu'il puisse recueillir, par l'expression libre de la gratitude de tous les amis de la religion, le prix du zèle qu'il a montré pour son rétablissement.

D'aussi grandes considérations atteindront aussitôt la bienveillance et la justice du Saint-Père.

On ne parlera pas des formes requises pour un tel acte : Sa Sainteté choisira la plus convenable et la plus complète. Quant aux exemples du passé, le Saint-Père en trouvera de fréquents dans l'histoire.

Au dix-septième siècle, sous Innocent X, Camille Panfili, cardinal et neveu du Souverain-Pontife, fut sécularisé et mourut laïque.

Au quinzième, César Borgia, archevêque de Valence, devint duc de Valentinois, épousa une princesse de la maison d'Albret, et mourut laïque.

Ferdinand de Gonzague, d'abord ecclésiastique et ensuite duc de Mantoue ; Maurice de Savoie, qui se maria en 1642 après avoir été ordonné : les deux cardinaux de Bourbon, oncle et neveu, l'un et l'autre archevêques de Lyon, après

¹ Dans les précieux volumes où il avait rassemblé beaucoup de documents relatifs à M. de Talleyrand, Mgr Dupanloup a laissé un dossier, *de Matrimonio*, relatif aux négociations du mariage du prince. Il ne s'y trouve rien sur les deux premières négociations que Mgr Dupanloup ignorait ; sur la dernière, qu'il me reste à raconter, les pièces qu'il a recueillies sont abondantes : quelques-unes ont été publiées, la plupart sont inédites. Je les cite avec les numéros que l'illustre évêque leur a lui-même donnés.

avoir abdicé du consentement du Saint-Siège les dignités ecclésiastiques, moururent laïques.

Deux Casimirs, roys de Pologne, l'un par succession au onzième siècle, l'autre par élection au dix-septième, furent affranchis non seulement des liens de l'état clérical, mais encore des serments monastiques ; le premier avoit été bénédictin, le second jésuite, et celui-ci, outre le laïcat, obtint des licences pour épouser sa belle-sœur.

Henri de Portugal, archevêque de Lisbonne, et successeur à la couronne de Sébastien en 1588 (sic)¹, mourut roy et laïque.

François de Lorraine, cessionnaire des états de son frère Charles IV, en 1634, et ensuite père de Léopold, passa de l'état du sacerdoce au laïcat et resta fidèle à l'Église.

Tous ces exemples sont pris des temps où le Saint-Siège jouissoit de la plénitude de son autorité. L'usage, que les prédécesseurs de Pie VII en firent alors, leur fut indiqué par des motifs d'utilité, pour le bien de l'Église. Ces motifs existent aujourd'hui, et on doute qu'à aucune de ces époques, la même demande ait été fondée sur d'aussi fortes considérations².

Cette note, où se devine la main de Talleyrand, était bien faite pour impressionner la cour de Rome. Les exemples, choisis et présentés avec art, semblaient au premier abord sans réplique. S'il n'était pas menaçant, le ton était pressant. Bonaparte ne se contenta point d'engager son gouvernement d'une façon officielle ; il s'engagea lui-même, il écrivit au Pape : *J'envoie à Votre Sainteté une note qui m'est remise, relative à une demande d'un bref de sécularisation pour le citoyen Talleyrand. Cette demande m'est personnellement agréable*³.

En même temps que le Premier consul s'adressait au Souverain Pontife, le ministre des Relations extérieures s'adressait au cardinal secrétaire d'État. Il réclamait son zèle et son obligeance ; il faisait miroiter le désir de Bonaparte ; et, comme assuré d'avance du plein succès, il affectait de n'être déjà plus préoccupé que de la rédaction du bref. *Je n'ai pas besoin*, insinuait-il légèrement, *de vous désigner les formes qui pourraient ôter à la faveur du Saint-Père tout son prix dans les circonstances présentes, et celles qui sont le plus propres à la relever. Je suis persuadé que votre sagacité, votre délicatesse et votre prudence éprouvée iront au-devant de tous les inconvénients pour les prévenir. Je suis persuadé que la détermination, que le Saint-Père prendra à la demande du Premier consul, sera toute bienveillante, et que nia sécularisation sera un bienfait*

¹ C'est en 1578, et non en 1588, comme le dit la requête consulaire, qu'Henri de Portugal succéda à Sébastien.

² LECESTRE, *Lettres inédites de Napoléon Ier*, I, 36-37. Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 43 (Copie).

³ *Correspondance de Napoléon Ier*, VII, n° 6099. Lettre du 4 prairial an X.

sollicité par vous-même et accordé par le Saint-Père avec autant de grâce que le Premier consul a bien voulu en mettre à la demander¹.

Afin de bien montrer à la cour de Rome qu'il s'agissait, cette fois, d'une négociation officielle, et non pas, ainsi que naguère, d'une démarche privée, Talleyrand enjoignit à notre représentant près du Saint-Siège. Cacault, de transmettre lui-même les documents et de suivre l'affaire. Après l'avoir initié à ce que le Premier consul attendait du Pape, il stimulait ainsi son ardeur : La connaissance que j'ai de votre habileté et ma parfaite confiance dans vos sentiments pour moi ne me permettent pas de douter que vous ne concouriez, avec autant de zèle que d'obligeance, au succès des démarches qu'il m'a paru convenable de faire pour obtenir ma sécularisation².

Moins tranquille au fond qu'il ne voulait le paraître, Talleyrand multipliait les précautions et les recommandations. Le 7 prairial, quelques heures avant le départ de Lefèvre, il le chapitrait encore. Ce gendarme improvisé diplomate devrait agir avec promptitude et mystère, correspondre directement avec le ministre, l'avertir dès son arrivée, attendre la réponse du Pape, puis, sans une minute de retard, reprendre la route de Paris. Talleyrand fut bien compris et bien servi. Lefèvre courut la poste ; le 20 prairial, il était à Rome. Le jour même, il se déchargeait de ses papiers entre les mains du citoyen Cacault, et celui-ci, après les avoir lus rapidement, les portait à Consalvi. Le lendemain, 21 prairial, deux lettres. — l'une de Lefèvre³, l'autre de Cacault, — étaient expédiées en France par courrier spécial. Elles annonçaient à Talleyrand que tout marchait à son gré. Cacault, entraîné par le désir de plaire à son ministre, s'avancait même un peu trop : Votre affaire, mandait-il, est déjà soumise à l'examen des docteurs, selon les formes de cette Cour. Tout sera examiné dans le plus profond secret : le cardinal Consalvi pressera le travail⁴...

Tandis que le représentant de la France soufflait ainsi la confiance à Talleyrand, Consalvi gémissait dans une note chiffrée qu'il adressait aux nonces. L'émoi du Saint-Siège était grand ; et plus grand encore son embarras :

Hier, écrivait le secrétaire d'État, est arrivé un chef de bataillon, envoyé extraordinaire du Premier consul à Notre Sainteté et porteur d'une lettre de lui. Il annonce l'évacuation d'Ancône. Il dit quelques mots pour se justifier de la nécessité où il a cru se trouver de nommer à des évêchés plusieurs constitutionnels. Mais l'objet principal de la lettre est une nouvelle affaire douloureuse pour Notre Sainteté. Le Premier consul attache un intérêt personnel à ce que M. Talleyrand soit autorisé à prendre femme... Votre Éminence voit en quelle terrible impasse va de nouveau se trouver le Saint-Père, si le devoir l'oblige à mécontenter, non seulement le consul, mais le ministre qui, il faut le confesser, fut le seul à assister Bonaparte et à soutenir de tout son pouvoir les affaires de la religion, ce qui est connu à Paris. Il est également certain que tout le bien qui s'est fait à Lyon pour la République italienne, on le doit, après le consul, à

¹ Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 49 (copie).

² Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 50 (copie).

³ Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 51 (copie).

⁴ Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 52 (copie).

son ministre : tous les évêques qui furent présents en témoignent. Irriter un tel homme serait donc ce qui pourrait causer à la religion le plus grand mal. On examinera la matière. Les exemples qui, sans doute, s'appliquent en partie à des prières et non à des évêques, seront, confrontés... On réfléchira sur la question d'accorder une si grande grâce à qui eut, vis-à-vis de l'Église, de si grands torts. Sa Sainteté fait faire des prières pour obtenir lumière et assistance du Seigneur dans ces continuelles épreuves amères¹...

Dans cette lettre, qu'a retrouvée naguère au Vatican le plus documenté des historiens du Concordat, le P. Rinieri, le cardinal secrétaire d'État exprime bien les sentiments qui avaient cours à Rome. On peut être, au premier abord, surpris par sa bienveillance pour le solliciteur. N'a-t-il pas lui-même, par quelques phrases sorties de sa plume à des heures douloureuses, fourni leurs meilleurs arguments aux auteurs qui, n'ayant en vue que d'accroître les mérites de Bonaparte et de diminuer ses fautes, rejettent sur Talleyrand tous les méfaits de la diplomatie consulaire ? Consalvi, dont la bonne foi n'est point en cause, varia dans ses témoignages. Pour lui, comme pour tout homme, les événements, vus à distance, changeaient d'aspect. Il s'était heurté, dans le feu des négociations, à certaines exigences ou à certaines résistances de Talleyrand : lorsque le consécuteur des premiers intrus avait eu le tort de prendre sous sa protection les derniers constitutionnels, il avait été indigné dans sa conscience de prêtre fidèle, et il l'avait dit. À présent que le succès couronnait son œuvre, que le Concordat était promulgué, les églises rouvertes, le culte célébré, il se rappelait que Talleyrand, par son calme et sa mesure, avait plus d'une fois tempéré les prétentions exorbitantes et impérieuses du Premier consul, et il le disait avec la même franchise.

A Rome, le trouble régnait. Que faire devant ce troisième assaut ? Ainsi que le faisait remarquer Mgr Dupanloup, on a souvent accusé l'Église d'être faible et complaisante envers les puissances de la terre ; il semble que ce fût le cas de fléchir, ou jamais. Aucun dogme, aucun précepte de morale n'était en question ; il ne s'agissait que d'une règle de discipline ecclésiastique, et le solliciteur invoquait dans le passé des précédents. Les exemples qu'il avait rassemblés étaient, sinon exacts, du moins spécieux : pour la foule qui n'approfondit pas, ils suffiraient amplement, ils expliqueraient une infraction à la loi générale. Et, au bout de cette affaire, il y avait non plus une succession au trône ou la perpétuité d'une famille royale à sauvegarder, il y avait la paix de l'Église de France ! Refuser à Talleyrand le mariage, c'était, en indisposant Bonaparte, en blessant son ministre, compromettre la restauration religieuse. En face de pareilles excuses, le Pape allait-il donner raison aux malveillants ? Allait-il tout de suite céder ? Non. Pour son plus grand honneur, il traita l'instance du ministre des Relations extérieures de la République française comme l'instance du premier venu.

Consalvi avait prié Cacault d'attendre huit jours la réponse. Huit jours s'écoulèrent, puis quinze : il ne l'apportait point. Cependant, au Vatican, on ne perdait pas de temps. L'archiviste, Mgr Marini, passait au crible les exemples

¹ RINIERI, II, 64 (texte italien).

allégués ; Mgr di Pietro rédigeait un rapport ; les cardinaux Antonelli, Spina et Consalvi délibéraient avec le théologien du Pape, Mgr Bertazzoli. Pie VII, anxieux, voulait, avant de se décider, s'entourer de conseils.

A mesure qu'avançait la procédure, il apparaissait clairement qu'elle ne se terminerait pas au gré de Talleyrand. Dès le 15 juin, Consalvi prévenait par chiffre les nonces. M. de Talleyrand, leur mandait-il, ne sera pas autorisé à se marier ; il sera simplement rendu à la communion laïque, et cela de la façon la plus délicate, avec les phrases les plus douces possible : *Au jour d'aujourd'hui, on ne peut dire ni s'entendre dire qu'on ait erré*¹. Le 19, il ajoutait mélancoliquement : *Cette combinaison est déplaisante. On ne peut pas, en effet, ne pas prévoir que le mécontentement qui en résultera causera du dommage ; mais, d'autre part, Notre Sainteté croit impossible d'agir autrement, bien que cela lui soit excessivement pénible*².

Pendant que les prélats romains cherchaient laborieusement les formules qui adouciraient l'amertume du refus, Talleyrand, à Paris, se tourmentait. Il aurait désiré une réponse immédiate, courrier par courrier ; les délais ne lui disaient rien de bon. Il affectait toujours la confiance : ce n'était qu'une confiance de façade. Souvent, il faisait des visites à Caprara, espérant par lui avoir des nouvelles. Le légat lui apprenait peu ou rien. Alors, sûr que ses moindres mots seraient répétés à Rome, il prenait son air le plus grave, le plus solennel, pour discourir sur l'intransigeance funeste et sur la bienfaisante conciliation. Un jour, à propos des prêtres constitutionnels auxquels certains évêques demandaient une rétractation, il se répandit en récriminations et en menaces. *Je viens vers vous, dit-il au légat, pour vous déclarer que nous sommes au moment de voir perdus tous les soins employés au rétablissement de la religion. Ni le consul ni aucun membre du gouvernement ne veulent admettre qu'on exige des prêtres constitutionnels ce que Votre Éminence en a exigé jusqu'à présent et qu'elle a suggéré aux évêques d'en exiger. Si les évêques le tentent, il en résultera des malheurs sans fin. Les populations sont soulevées à ce sujet ; les catholiques, dégoûtés de la dureté avec laquelle la cour de Rome veut traiter les prêtres, demandent à passer au protestantisme, où ils trouvent, disent-ils, la charité qu'ils ne trouvent point dans le catholicisme. En un mot, tout sera mis à feu et à flamme, et ce sera Rome, ce sera Votre Éminence qui sera la cause de la ruine de la religion, parce que, dans des circonstances aussi douloureuses, vous n'aurez pas voulu condescendre à des conditions de conciliation. Le bienfait de la paix, fit observer le légat désolé, nie tient au cœur autant qu'à qui que ce soit, mais je ne puis la procurer que par des voies qui ne blessent pas ma conscience et qui ne me rendent pas prévaricateur. — Réfléchissez, reprit Talleyrand, réfléchissez à la situation dans laquelle sont les choses, et calculez d'avance les conséquences qui découleront de la ruine totale de la religion en France, et de la ruine qui pourra s'ensuivre pour tout État voisin ou en relations avec ce pays. Tachez donc de concilier la chose de façon à faire cesser Ja tempête qui s'élève, et songez bien que de là uniquement dépend ou la conservation ou la ruine de la religion et de Église* ³ Jamais Talleyrand ne s'était autant échauffé : or, il est bien évident que les constitutionnels ne l'intéressaient pas à ce point ; ce qu'il avait en vue, c'était sa cause à lui. De son côté, Bonaparte profitait d'une

¹ RINIERI, II, 70 (texte italien).

² RINIERI, II, 70 (texte italien).

³ Lettre de Caprara du 13 juin 1802, publiée par le comte D'HAUSSONVILLE, *l'Église romaine et le premier Empire*, I, pièce justificative, n° 50.

réception aux Tuileries pour entretenir le légat du mariage de son ministre ; se basant sur les exemples, il déclarait doctoralement [la chose faisable](#)¹. On prétend que Caprara subissait d'autres sollicitations encore ; placé, dans un dîner officiel, à côté de Mme Grand, elle l'aurait conjuré d'être son avocat près du Saint-Père.

Pour faire patienter le consul et le ministre, Consalvi avait, dès le premier jour, permis à Caprara de délier Talleyrand de l'excommunication. Mais le cardinal secrétaire d'État imposait des conditions. [Que Votre Éminence, précisait-il, s'assure que le ministre a reconnu et désapprouvé ses erreurs passées ; qu'il a protesté de sa sincère adhésion à la religion catholique, apostolique et romaine, de son obéissance filiale et de son entière soumission à la chaire de Pierre](#)². Caprara s'était hâté d'interpréter selon ses désirs, c'est-à-dire dans le sens le plus large, les instructions du Saint-Siège. Il avait préparé un acte de sécularisation provisoire. Après avoir évoqué les services rendus à l'Église par le ministre, soit au cours des négociations du Concordat, soit pour la Consulte de Lyon, il l'autorisait, eu attendant le bref du Pape, [à demeurer à l'avenir en l'état des laïques, à assister comme eux et confondu parmi eux aux cérémonies religieuses, et à remplir licitement toutes les fonctions du ministère qui lui est confié, avec l'habit et le costume du Français séculier](#)³.

Le légat agissait pour le mieux, mais il comprenait bien que cette demi-satisfaction ne suffirait point. Le port de l'habit laïque n'était pas le mariage, et Talleyrand se fâcherait. Le malheureux Caprara, qui prenait au tragique les prédictions terribles du ministre, avait une angoisse extrême ; il poussait vers Borne des cris de détresse : [Jusqu'à présent, les protecteurs de la religion et de l'Église ont été le Premier consul et M. de Talleyrand. Mais, si celui-ci est rebuté, que devons-nous espérer ?](#)⁴ Et, sans se fatiguer, ressassant toujours les mêmes arguments, il revenait à la charge. Le 3 juillet encore, il adressait à Consalvi une longue note suppliante et pressante⁵. Trop tard !

Au moment où Caprara libellait son plaidoyer suprême, le chef d'escadron Lefèvre, fidèle à sa consigne, se hâtait vers Paris. Le Pape avait signé le bref le 29 juin. Le 30, Consalvi l'avait apporté à Cacault, et, le jour même, le courrier extraordinaire s'était mis en route.

La réponse de Rome n'était point bonne pour Talleyrand.

L'archiviste du Vatican, Mgr Marini, dans des notes érudites, avait réfuté point par point, en marge même de la requête du gouvernement français, les prétendus exemples d'évêques mariés. Aux faits allégués, le savant romain répondait par des faits prouvés. Avant de prendre femme, Camille Pamphili et César Borgia n'avaient reçu ni la consécration épiscopale, ni même l'ordination sacerdotale ; Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue, n'était que cardinal laïque, et sa démission de membre du Sacré-Collège avait suffi à le libérer ; Maurice de Savoie n'était même pas engagé par les ordres mineurs. Les cardinaux de Bourbon, après avoir renoncé à la pourpre, n'étaient pas revenus à l'état laïque et ne s'étaient pas mariés. Quant aux deux Casimirs, rois de Pologne, il était très douteux que le premier, le bénédictin, ont obtenu des

¹ Lettre de Caprara du 27 juin. HAUSSONVILLE, I, pièce justificative, n° 51.

² *Dossier de Mgr Dupanloup*, pièce 65.

³ *Dossier de Mgr Dupanloup*, pièce 66 bis.

⁴ Lettre de Caprara du 3 juillet. HAUSSONVILLE, I, pièce justificative n° 54.

⁵ HAUSSONVILLE, I, pièce justificative, n° 55.

dispenses : en tout cas, il n'était pas évêque ; et le second, le jésuite. n'était lié que par les vœux simples. François de Lorraine n'avait été promu à aucun ordre sacré. Le cas du cardinal Henri de Portugal, archevêque de Lisbonne, et successeur de son neveu, le roi Sébastien, en 1578, était encore plus décisif ; malgré le vœu de tout son peuple, il n'avait pu obtenir licence d'effacer Fonction épiscopale et de contracter un mariage. Emporté par l'ardeur de la polémique et snr de son fait, Mgr Marini se jetait au-devant des objections. Il ne se contentait pas de mettre en pièces les exemples venus de Paris : il eu tirait trois autres de vieilles requêtes qui dormaient oubliées au fond de ses archives, et, victorieusement, il les anéantissait sous le poids de sa science. Son travail se terminait par ces mots : **Jamais une dispense de célibat n'a été accordée à qui que ce soit avant été au préalable revêtu du caractère de l'évêque**¹.

D'autre part, Mgr di Pietro avait exposé dans un long mémoire la doctrine de l'Église. Le célibat des prêtres, y disait-il, remonte aux premiers temps du christianisme. Aucune tradition écrite ne l'imposa tout d'abord ; mais les apôtres, ainsi que l'enseigne saint Jérôme dans une de ses épîtres, furent vierges ou, s'ils étaient mariés, quittèrent leurs femmes : le second concile de Carthage, au quatrième siècle, les prenant pour modèles, imposa la continence aux ministres de la religion. Depuis, l'Église latine maintint fermement le célibat des prêtres. L'Église orientale, il est vrai, à cause de la mollesse de son clergé, laissa faiblir cette discipline : elle autorisa ses prêtres, ses diacres et ses sous-diacres à ne point renoncer à leurs épouses lorsqu'ils étaient mariés avant l'ordination. mais, après, ils n'avaient, sous aucun prétexte, le droit de prendre femme. En outre, même dans cette Église d'Orient, il faut que l'évêque soit vierge ou veuf, ou bien que, sans espoir de retourner jamais à la vie commune, il se sépare de sa femme. Chaque fois, continuait di Pietro, que, pour rétablir dans un pays la religion catholique, le Saint-Siège a bien voulu condescendre à une mesure d'exceptionnelle bienveillance, il s'est borné à valider les mariages, jusque-là nuls, des prêtres, diacres et sous-diacres ; en aucun lieu, en aucun temps, il n'a admis les mariages d'évêques. Telle fut, en 1554, pour l'Angleterre, la conduite de Jules III ; telle fut, l'an passé, pour la France, la conduite du pontife actuellement régnant. Arrivé là de sa démonstration, di Pietro s'interrompait : **On objectera que la loi de continence, qu'imposent à tous les évêques l'Église orientale et l'Église occidentale a pour fondement cette raison très forte qu'il n'est pas convenable que des hommes, occupés de la dispensation des plus saints mystères de notre religion, soient en même temps obligés de remplir les devoirs conjugaux... Or, cette raison n'est pas applicable au cas présent, puisqu'il s'agit d'un évêque qui a renoncé à toutes les fonctions épiscopales, qui est réduit à la communion laïque. N'importe ! se hâta de répondre di Pietro ; le caractère de l'évêque ne s'efface jamais ; les Pères ont dit : **Le pontificat est la couronne de la prêtrise, le faite du sacerdoce** : monté si haut, un homme ne peut descendre. L'histoire de l'Église prouve qu'à cet égard, elle n'a point varié : en dix-huit siècles, malgré des prières ardentes, malgré des motifs impérieux, elle n'a pas une seule fois consenti au mariage d'un évêque. La conclusion de Mgr di Pietro était semblable à celle de Mgr Marini : **Il n'y a pas lieu d'accorder la dispense demandée**².**

On ne peut nier que les prélats romains aient mis à l'étude de cette affaire le soin le plus minutieux, la conscience la plus sévère. Ainsi que l'écrivait Cacault à

¹ Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 56 (copie).

² Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 57 (copie).

son ministre : Tout ce qui était possible a été fait... Quoique la matière fût déjà connue à fond, on a redoublé les recherches ; l'on s'est donné toute la peine imaginable¹.

Devant le double avis, motivé si fortement, que lui fournissaient Marini et di Pietro, Pie VII, qui avait, comme on l'a dit, l'âme d'un saint et, comme il l'a montré, le cœur d'un héros, n'avait point balancé. Quelles que fussent être pour lui les conséquences, il n'accorderait pas le mariage à M. de Talleyrand ; le principe resterait sauf entre ses mains. Le Pape avait ordonné à Mgr di Pietro de préparer le bref, et le rédacteur habituel des actes pontificaux, qu'aidèrent Spina, Consalvi, d'autres encore, s'était surpassé. Jamais on n'avait usé plus habilement des belles phrases latines, jamais on n'avait déployé plus de tact et de souplesse. Pas un mot ne pourrait offusquer Talleyrand, et cependant tout était dit : sa pleine soumission au Saint-Siège, son devoir de servir la religion et l'Église ; il rentrait dans la communion des laïques avec le droit de porter l'habit séculier et de remplir les grandes charges de l'État ; de son mariage seul, il n'était point parlé². Afin de ménager la susceptibilité ombrageuse du ministre, on avait poussé la bonne grâce jusqu'à reproduire le bref sous deux formes différentes ; le Pape avait signé l'une et l'autre ; on les expédiait à Caprara, et Talleyrand choisirait³.

Il ne fallait pas pourtant qu'on pût, à Paris, faire passer le silence sur le mariage pour un acquiescement muet. A son bref, Pie VII joignit une lettre pour le Premier consul. Par une attention délicate, elle était écrite en italien : Bonaparte la lirait ainsi lui-même, sans traduction, dans sa langue maternelle. Le Saint-Père exposait ce qu'il avait fait ; puis :

Nous nous serions encore prêtés à satisfaire votre ministre dans son désir de prendre femme si les lois de l'Église ne s'y opposaient. Il n'existe pas, en dix-huit siècles, un seul exemple de dispense accordée à un évêque consacre pour qu'il se marie. Vous verrez, par les réponses en marge de la note que vous nous avez envoyée et que nous vous retournons, qu'il y a eu erreur de fait dans tous les précédents allégués. Votre sagesse vous prouvera que nous ne pouvions faire davantage que nous n'avons fait. La teneur du bref que nous lui adressons montrera à M. de Talleyrand combien ont pesé auprès de nous et l'intérêt que vous lui

¹ Lettre du 11 messidor an X. *Dossier de Mgr Dupanloup*, pièce 53 (copie).

² Bref du 29 juin 1802. Il existe deux textes de ce bref : le premier a été publié par RINIERI, II, 265-256 ; le second par THEINER, *Histoire des deux Concordats de 1801 et 1803*, II, 198-199.

³ Cacault, dans sa lettre à Talleyrand du 11 messidor, se vantait d'avoir été l'inspirateur de cette faveur : On a poussé la délicatesse dans les formes jusqu'à faire rédiger deux feuilles ou formules pour le bref en les envoyant signées au cardinal-légat : vous serez le maître de choisir celle des deux qui vous plaira. J'ai pensé que vous n'aimeriez pas que les mots d'absolution des censures et de satisfaction fussent dans le bref, ce qui ne pourrait pas être autrement, comme vous le verrez, dans l'un des brefs. C'est pourquoi, suivant l'autre bref qui vous donne les permissions susdites, Sa Sainteté commet au cardinal-légat, l'acte matériel de la réconciliation. Il s'ensuit que les mots ne sont plus nécessaires dans le bref, et l'acte de réconciliation passé entre vous et le cardinal-légat, ou bien celui auquel il pourra le subdéléguer eu se concertant avec vous, n'aura rien d'une authenticité désagréable. Cacault, dans cette même lettre, annonçait à Talleyrand que la permission du mariage lui était refusée.

portez et les services qu'il a rendus pour le rétablissement de la religion en France¹.

Ce ne fut pas tout. Le secrétaire d'État voulut apprendre directement le refus à Talleyrand. Quoique son français ne fût guère correct, le cardinal, que Bonaparte appelait la Sirène de Rome, réussit à envelopper dans des caresses la fâcheuse nouvelle. Il insistait sur les termes bienveillants du bref :

Je ne doute point que Votre Excellence trouvera dans les formes du bref que j'envoie aujourd'hui ce qu'elle a voulu indiquer lorsqu'elle m'a écrit qu'il y avait certaines formes qui seraient plus propres à relever la faveur de Sa Sainteté et d'autres au contraire qui, dans la circonstance, pourraient lui en ôter le prix. Votre Excellence reconnaitra que le bref remplit ses vues d'une manière qui ne peut pas ne pas lui être agréable. Votre Excellence tonnait trop la matière pour avoir besoin que je lui fasse remarquer que, dans ces formes. Sa Sainteté a poussé la délicatesse et les égards au degré qui était possible... J'ai cru ne pouvoir faire mieux cornu-titre moi-même si Votre Excellence l'intérêt que je prenais pour cette délicatesse qui lui tient si à cœur, qu'en faisant rédiger deux formules pour le bref, lesquelles lui fera connaître le cardinal-légat : ce sera si elle de choisir celle qui lui paraîtra le plus convenable dans ces circonstances.

Consalvi, après ce préambule, se décidait en tremblant à toucher le point délicat :

J'aurais désiré, véritablement, que les vœux de Votre Excellence eussent pu s'accomplir entièrement et que le bref eût pu contenir la permission de mariage. Mais comment faire lorsque dix-huit siècles n'en présentent pas un seul exemple dans l'histoire de l'Église ? Votre Excellence... est trop éclairée pour ne pas connaître que l'exemple de dix-huit siècles, même dans des circonstances plus fortes, est tel h ne pas devoir le Saint-Père s'en écarter. Je ferai observer si Votre Excellence que, non seulement il n'y a pas d'exemple dans dix-huit siècles, mais qu'il y a plusieurs exemples que cette permission, demandée plusieurs fois, a été constamment refusée par le Saint-Siège. Quoique on connaissait les exemples produits dans la note de Votre Excellence, le désir de la satisfaire a fait multiplier les recherches au-delà encore de la note. Elle verra que, dans les réponses envoyées au cardinal-légat. on a cité quelque autre exemple, qui cependant ne prouve pas non plus qu'une pareille permission ait été accordée jamais. C'est à

¹ Lettre du 30 juin 1802. THEINER, II, 205-207. *Dossier de Mgr Dupanloup*, pièce 42 (copie).

ces recherches qu'on doit le retard du départ de l'officier qui apporte la réponse¹.

Le chef d'escadron Lefèvre, ralenti dans sa course par les chaleurs, n'arriva que vers la mi-juillet à Paris. Talleyrand n'y était plus ; en compagnie de Mme Grand, il faisait à Bourbon-l'Archambault sa cure annuelle. Ce furent Bonaparte et Caprara qui ouvrirent les dépêches du Vatican.

Le Premier consul, par un billet fort sec du 1er thermidor (20 juillet), se contenta d'aviser son ministre qu'on avait reçu la réponse du Saint-Siège². Quant à Caprara, sa tâche était plus délicate. En lisant les documents qu'il devait transmettre à Talleyrand, il fut atterré : pour plonger dans l'embarras cet esprit indécis et mou, il n'en fallait pas tant ! Où prendre assez de courage pour annoncer lui-même au ministre des Relations extérieures que sa requête était repoussée ? Le légat crut se tirer de ce mauvais pas en laissant à d'autres la parole ; il lit passer à Talleyrand la lettre de Consalvi ; et il enguirlanda son envoi de quelques phrases très humbles, qui étonnent un peu sous sa plume de prince de l'Église : J'attends votre retour pour vous entretenir de vive voix de l'affaire que vous ne doutez pas qui me tient à cœur plus qu'à vous... Je veux me flatter que vous serez satisfait de votre séjour aux eaux. Permettez que Mme Grand trouve ici mes respects et que je vous prie de recevoir l'assurance de ma haute considération³. Mais Talleyrand, qui n'avait aucune raison d'ajouter un nouveau délai à ceux qu'il supportait impatiemment depuis quinze jours, arracha le cardinal-légat à ses lenteurs diplomatiques. Courrier par courrier, il lui réclama le bref du Pape. Force fut à Caprara de s'exécuter. Le 22 juillet, il remit à un messenger sûr la copie des deux actes à choisir ; il n'y joignit pas un seul mot d'explication ; seulement, afin de détourner de sa tête la colère qu'il sentait gronder, il se fit plus modeste, plus gracieux que jamais : Je suis fort flatté par le doux espoir de vous faire ma cour, dans peu de jours, à votre campagne de Neuilly et de vous témoigner de vive voix la haute considération que j'ai l'honneur de vous renouveler par la présente⁴. Tant de cajoleries réussiraient-elles à amadouer Talleyrand ? Comme le ministre n'avait l'air ni dépité ni irrité, qu'il s'enfermait dans un impénétrable mutisme. Caprara se l'imagina, et, un instant, Rome partagea son illusion. Se fiant en effet à ses assurances, Consalvi mandait aux nonces avec satisfaction : Le bref a été accepté... On n'a plus parlé de la requête pour le mariage... On doit donc espérer qu'on ne songe plus à faire, à ce sujet, de nouvelles instances, et que le ministre n'a pas conçu d'humeur⁵.

Que pouvait bien cacher le silence de Talleyrand ?

¹ Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 62 (copie). — Le cardinal Mathieu reproduit cette lettre dans son livre, *le Concordat de 1801*, 347-349 ; mais son texte est peu exact et ne contient pas un important passage.

² Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 54 (copie).

³ Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 63 (copie). Cette lettre est du 15 juillet.

⁴ Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 64 (copie).

⁵ RINIERI, II, 71. Dépêche chiffrée du 4 août.

VI

Lorsqu'il croyait bonnement que l'affaire de Talleyrand était close, une fois de plus, le cardinal Caprara se trompait. Jusqu'ici on n'en avait guère parlé qu'à mots couverts, derrière les portes entrebâillées des chancelleries ; elle allait à présent sortir de cette demi-obscurité et faire irruption dans le public, avec fracas.

Ce fut au Conseil d'État qu'elle éclata. Le 1er fructidor (19 août), le conseiller Portalis, chargé des matières touchant au culte, y prenait la parole. Il commença par rappeler le premier article de la loi du 18 germinal, — le premier des articles organiques : *Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, inique ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés, ni autrement mis à exécution, sans l'autorisation du gouvernement.* Puis, devant l'auditoire attentif, il donna lecture du bref pontifical du 29 juin, et il proposa son enregistrement. Il y eut un murmure d'étonnement. Les *trembleurs* levèrent la main, d'autres levèrent les épaules, beaucoup se regardèrent en riant. Le conseiller Truguet avoua qu'il n'avait pas compris grand'chose au texte du bref : *J'observerai à mon collègue Portalis, dit-il, que nous avons un peu oublié le latin, depuis qu'on nous faisait chanter vêpres au collège ; il me semble qu'il ferait bien de nous traduire la bulle en français*¹. Regnaud de Saint-Jean d'Angély déclara que le Conseil d'État n'était point un tribunal de conscience à l'usage de Talleyrand, et que le bref n'était pas de sa compétence. Plusieurs appuyèrent son avis. Réal voulut même prouver que l'enregistrement serait dangereux. Mais Cambacérès, qui présidait, témoigna avec humeur que le Premier consul serait fort nié-content si le bref n'était pas enregistré. Il ajouta que cette formalité était indispensable, pour qu'il fût, bien constaté que Talleyrand était rendu à la communion laïque. *Au surplus, dit-il, je ne conçois pas comment on peut s'opposer à l'enregistrement et à la promulgation d'un bref du pape qui rend un évêque à la vie laïque. C'est cependant le seul moyen d'empêcher que la cour de Rome n'empiète en France sur l'autorité temporelle.* Devant cette volonté nettement exprimée, le Conseil d'État, selon son habitude, s'inclina. Le bref fut enregistré².

Le lendemain, 2 fructidor, les consuls prirent un arrêté pour promulguer le bref, et Bonaparte, qui, décidément, s'intéressait beaucoup à l'affaire de Talleyrand, signifia lui-même au citoyen Abrial, ministre de la Justice, de l'insérer au *Bulletin des lois*³. L'arrêté consulaire était ainsi libellé :

Les consuls de la République, vu le bref du pape Pie VII donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin — sur le rapport du conseiller d'État chargé de toutes les affaires concernant les cultes : — le Conseil d'État entendu,

Arrêtent :

¹ *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat*, publiées par le comte REMACLE, 109. (Dépêche du 27 août 1802.)

² Voyez THIBAudeau, *Mémoires sur le Consulat* (Paris, 1827), 159-160, et *Mémoires de la duchesse d'Abrantès* (édit. in-8°), IV, 222. Les procès-verbaux des séances ont malheureusement été détruits dans l'incendie allumé pendant la Commune au Conseil d'État.

³ 3 fructidor. *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, n° 6261.

Le bref du pape Pie VII, donné fi Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802, par lequel le citoyen Charles-Maurice Talleyrand, ministre des Relations extérieures, est rendu à la vie séculière et laïque, aura son plein et entier effet¹.

Le tour était joué ! Le Premier consul avait interprété le bref à sa façon, et, malgré les lettres de Pie VII, de Consalvi et de Cacault, le public serait convaincu que Talleyrand était non seulement rendu à la communion laïque, mais à la vie séculière : qu'il avait le droit de se marier.

A Home, lorsqu'on y connut l'arrêté consulaire, ce fut de la stupeur et de la consternation. Consalvi écrivit aussitôt aux nonces de toutes les cours d'Europe. ; il enjoignit à Caprara de fournir des explications : il fit insérer, dans certains journaux d'Italie, un article mettant les choses au point ; il prépara même une note, qu'il datait de Paris, pour les gazettes étrangères : *En vertu d'un bref pontifical, le cardinal-légitime a réconcilié avec l'Église le citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures ; il l'a rendu à la communion des laïques, tout en lui conservant le vœu qui le lie depuis son ordination*². Cette note, le cardinal secrétaire d'État aurait bien désiré qu'un journal de France la reproduisît ; il essaya, mais la censure consulaire était vigilante et ne laissait rien passer.

L'opposition de l'Église, qu'avait éludée Bonaparte avec cette désinvolture, n'était pas le seul obstacle au mariage de Talleyrand. La paix d'Amiens venait de rouvrir aux étrangers les portes de la France : ils s'y précipitaient à flots pressés ; ils avaient hâte de revoir le Paris brillant et joyeux où la tourmente sanglante avait passé. en faisant au loin frémir les peuples. Au milieu de cette foule, accourue de tous les points du monde, il se trouva que, dans l'été de cette même année 1802, le Calcutta de la jeunesse de Mme Grand s'était comme donné rendez-vous. Sir Philip Francis, le juge Élijah Impey, M. Grand lui-même étaient là, et l'écho, qui unissait le nom de Mme Grand à celui de Talleyrand, réveillait, sous leurs fronts grisonnants ou chauves, les souvenirs endormis. Un pamphlétaire a cru spirituel d'imaginer un souper à Neuilly, où Talleyrand les aurait tous les trois réunis autour de sa table, sous la présidence de Mme Grand³. La vérité est qu'il était fort ennuyé. Tous ces gens bavardaient et l'éclaboussaient de ridicule.

Il ne fut pas trop malaisé d'éloigner sir Francis. Mme Grand le fit prévenir que, partant pour la campagne, elle ne pourrait le recevoir, et, afin d'éviter un mécontentement qui menaçait d'être bruyant, elle lui envoya quelques livres avec un mot aimable. Sir Francis n'insista pas⁴.

M. Grand était plus encombrant. Ce singulier mari qui, après des années de silence, se rappelait tout à coup sa femme, juste le jour où elle allait convoler, s'était installé rue de Richelieu, à l'hôtel du Cercle, et, sous prétexte de visiter les monuments publics, prolongeait indéfiniment son séjour. Essayait-il, comme l'affirmait Napoléon à Sainte-Hélène, et, comme l'a prétendu Mme de Rémusat, de tirer de l'argent à Talleyrand ? Rien ne le prouve. Dès le mois d'août 1802, un

¹ *Bulletin des lois*, 3e série, VI, n° 1919, p. 579. Cet arrêté fut reproduit par la plupart des journaux. Voyez notamment le *Journal des Débats* du 4 fructidor.

² RINIERI, II, 72, note 1.

³ *The Female revolutionary Plutarch*. — Dans sa *Narrative*, M. Grand proteste avec indignation contre ce récit.

⁴ Voyez *Memoirs of sir Philip Francis*, II, 151.

correspondant de Louis XVIII, grand glaneur de nouvelles, a bien fixé des chiffres : M. Grand aurait exigé d'abord 80.000 francs, puis 10.000 livres sterling¹ ; mais, au milieu des inexactitudes dont ce correspondant émaille son récit, comment savoir si, par aventure, il dit cette fois la vérité ? En tout cas, Talleyrand jugeait la présence de M. Grand indiscret et, pour l'arracher de Paris, il eut une idée magnifique. Mme Grand s'adressa, de sa part, au ministre des Affaires étrangères de la République batave, M. Van der Goës ; elle lui demandait une place lucrative dans quelque colonie hollandaise. Van der Goës, galant et empressé, offrit un poste de conseiller de régence au Cap de Bonne-Espérance, avec 2.000 florins d'appointements. C'était parfait. M. Grand se déclara enchanté et partit pour la Hollande. Mais, après avoir goûté la vie de Paris, ne voilà-t-il pas qu'il goûta de même la vie d'Amsterdam ! Il y prenait racine au grand déplaisir de Talleyrand. Il fallait mettre fin à cette comédie. Le 19 frimaire an XI (10 décembre 1802), Mme Grand écrivit de nouveau au ministre de la République batave : *Monsieur, je ne veux pas tarder davantage à vous remercier de votre obligeance et de tout ce que vous avez bien voulu faire pour M. G... à ma demande. L'empressement et la grâce que vous y avez mis me prouvent, Monsieur, que l'on ne compte pas en vain sur votre amitié, et cela m'autorise à vous demander un nouveau service : c'est celui de faire enjoindre à M. G... de s'embarquer sans délai, étant tout à fait inconvenant qu'il prolonge son séjour à Amsterdam, où il est déjà depuis un mois fort mal à propos*²... Ce billet ne resta pas sans réponse. Van der Goës fit embarquer M. Grand, et Talleyrand respira. Il devait encore avoir une alerte. Sur ces entrefaites, la paix d'Amiens fut rompue : le navire qui portait M. Grand ne serait-il pas capturé par quelque flotte anglaise ? N'allait-on pas voir réapparaître un beau jour le mari gêneur ? Mme Grand épancha son anxiété près de Van der Goës qui put bientôt la rassurer. Le conseiller de régence était arrivé au Cap sain et sauf³ ; il se remaria, prétend la chronique⁴, et, jusqu'en 1814, il n'en fut plus question.

Mme Grand avait signé une lettre du 1er vendémiaire au ministre hollandais : *Talleyrand-Périgord, née Worlée*. Elle avait ajouté dans un post-scriptum : *Vous observerez, au nom que mon union avec M. de Talleyrand me donne le droit de porter, combien la tendre et sincère affection de cet aimable ami m'a rendue la plus heureuse des femmes.*

Mme Grand était, en effet, devenue Mme de Talleyrand sans bruit, mais sans mystère. Le 22 fructidor an X (9 septembre 1802), Talleyrand avait réuni quelques amis et quelques parents dans sa villa de Neuilly, et, en leur présence, le notaire Lecerf avait donné lecture du contrat de mariage. L'acte officiel énumère les biens apportés par l'épouse : habits, linge, dentelles, bijoux et diamants pour une somme de 300.000 francs, tout un mobilier ; plus une maison sise rue d'Anjou-Saint-Honoré et une terre, Pont-de-Sains, qu'avait possédée, avant la Révolution, le due d'Orléans ; enfin, des valeurs, des titres de rente, des fonds déposés dans une banque de Hambourg, etc. Mme Grand avait-elle donc une énorme fortune ? Il faut en rabattre. A Talleyrand, pour dire le vrai, appartenaient la maison de la rue d'Anjou et la propriété de province, mais, par galanterie, il les mettait au nom de sa future : il se réservait seulement, par

¹ *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat*, 104.

² G.-W. VREEDE, *Geschiedenis der Diplomatie von de butaafsche Republiek* (Utrecht, 1862), II, 1re partie, pièces justificatives, 62.

³ Voyez les pièces publiées par G.-W. VREEDE, *op. cit.*, 1re partie, 61-62.

⁴ *Echoes from old Calcutta*, 262.

l'article 8, d'être, en cas de décès, sauf pour les bijoux, son légataire universel. Bonaparte et Joséphine, les consuls Cambacérès et Lebrun, le secrétaire d'État haret, Archambault et Boson de Périgord, frères de Talleyrand, les deux notaires Fleury et Lecerf, signèrent le contrat avec les fiancés.

Le lendemain, 23 fructidor, le mariage fut célébré à la mairie du Xe arrondissement de Paris. Ainsi que l'exigeait la loi, M. de Talleyrand et Mme Grand se présentèrent assistés de leurs témoins : c'étaient Røederer, président de la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat, et le vice-amiral Bruix pour le ministre des Relations extérieures ; le général en chef Beurnonville, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République près la cour de Prusse, et un personnage qu'on trouve sans cesse dans l'ombre de Talleyrand, Radyx Sainte-Foy, pour la fiancée. Avec eux, le prince de Nassau-Siegen, [grand d'Espagne de la première classe, lieutenant général au service de Sa Majesté catholique, et amiral au service de l'empereur de Russie, ami des deux époux,](#) apposa sa signature sur le registre municipal¹.

Talleyrand ne se contenta-t-il pas de ce mariage purement civil ? Voulut-il y joindre, par zèle à se conformer aux usages renaissants, la bénédiction d'un prêtre ? Consalvi le craignait, Mme de Rémusat l'affirme, et le futur chancelier Pasquier donne ces détails : [Le mariage fut en quelque sorte célébré furtivement à Épinay, dans la vallée de Montmorency. M. de Monville, ancien conseiller au Parlement de Paris et propriétaire dans ce village, avait arrangé l'affaire avec le curé. Cette complaisance de M. de Monville — elle fut, je crois, ménagée par M. Louis — lui a valu, en 1815, une pairie, lorsque M. de Talleyrand a été président du Conseil \(2\)](#)². Bien que les renseignements du chancelier Pasquier soient souvent sujets à caution, et si osée que semble la chose, on doit avouer qu'elle n'est pas invraisemblable. Personne, à cette heure. en France, n'élevait de doutes sur la sécularisation totale de Talleyrand. Dans les sphères officielles, la consigne était d'en faire l'annonce, bruyamment ; d'autre part, le légat se contentait de gémir sur son impuissance à rétablir la vérité, et les milieux ecclésiastiques eux-mêmes, qui ne savaient rien du fond de l'affaire, partageaient l'erreur générale. [Il paraît, écrivait à un de ses amis le nouvel archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau, que le ministre Talleyrand est déprêtrisé et désépiscopisé, qu'il pourra se marier,](#) etc.³.

Talleyrand, s'il tint à recevoir la bénédiction nuptiale, n'a donc meule pas dal avoir beaucoup de peine à découvrir l'abbé qui consentit à prêter son ministère. On incline à croire (pie ce put être le curé d'Épinay-sur-Seine. Il s'appelait M. Pourez ; il avait. disait-on, adhéré à la Constitution civile, et, eu outre, il comptait au nombre de ses paroissiennes Mme Grand, qui avait passé plusieurs étés à Épinay, dans une petite maison toute proche de l'église. Les uns

¹ *Arch. de la Seine*. Reconstitution des actes de l'état civil de Paris, fiche n. 305217. Cet acte de mariage est imprimé par JAL, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1170. — Villemarest prétend que Talleyrand aurait voulu que son mariage fût célébré dans le mystère par le maire de Pierrefitte : les noms des signataires du contrat et des témoins prouvent à eux seuls que l'incognito ne fut nullement recherché. — Voyez aussi lettre à Louis XVIII du 3 octobre dans les *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat*, 132-133.

² *Mémoires du chancelier Pasquier*, II, 251.

³ Lettre du 13 juin 1802. *Dossier de Mgr Dupanloup*, pièce 60 (copie). Cf. l'opinion des correspondants de Louis XVIII : *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat*, 108, 112.

prétendent encore que la cérémonie religieuse aurait eu lieu dans son église même d'Épinay ; d'autres dans l'église des Missions étrangères, qui était, rue du Bac, la plus voisine de l'hôtel Galliffet ; enfin, le bruit se répandit, dans certains milieux parisiens, que, pour dépister les soupçons, Talleyrand aurait fait venir le curé d'Épinay à Saint-Gratien, où son ami et son témoin, l'amiral Bruis, habitait une maison de campagne qui avait appartenu jadis à Catinat¹. Comment le prouver ? Le registre paroissial d'Épinay a disparu ; celui des Missions étrangères est muet². On est ici dans le champ des suppositions. Aucune preuve matérielle n'existe que Talleyrand se soit marié à l'église. Peut-être, au moment d'enfreindre la défense formelle du Saint-Siège, fut-il arrêté par un dernier scrupule. Peut-être recula-t-il devant un scandale qui, selon une forte expression de Mgr Dupanloup, l'aurait enchaîné violemment au mal comme on avait essayé, en lui imposant une vocation religieuse qu'il n'avait pas, de l'enchaîner violemment au bien.

VII

La nièce de Talleyrand, la duchesse de Dino, raconte que son oncle octogénaire portait douloureusement le poids de bien des circonstances de sa vie. Il avouait devant elle, dans ses journées solitaires de Valençay., que des souvenirs du passé le troublaient, et, une fois qu'elle le questionnait sur certains faits : En vérité, finit-il par répondre, je ne puis vous en donner aucune explication suffisante. Cela s'est fait dans un temps de désordre général ; on attachait alors grande importance à rien, ni à soi, ni aux autres... Vous ne pouvez savoir jusqu'où les hommes peuvent s'égarer aux époques de décomposition sociale. Parmi les événements qui remontaient ainsi péniblement à la mémoire de Talleyrand, il est permis de penser que son mariage était au premier rang. Il l'avait contracté pour mettre fin à un scandale, et le scandale avait redoublé ; il avait cru sortir d'une situation fautive, et il s'y était à tout jamais emprisonné.

Talleyrand reconnut bientôt son erreur. Le monde lui fut sévère. Ceux qui l'aimaient le plus furent affligés ; sa vieille mère versa des larmes. Devant le mauvais effet produit, le Premier consul, dès le lendemain du mariage, oublia que, la veille, il y poussait son ministre. Il traita Mme de Talleyrand toujours avec froideur, souvent avec impolitesse. On prétend que le jour où, nouvelle épousée, elle parut aux Tuileries pour la première fois, il la salua de cette apostrophe : J'espère que la bonne conduite de la citoyenne Talleyrand fera oublier les légèretés de Mme Grand. Prenant un air candide, elle aurait répondu : Je ne saurais mieux faire que de suivre à cet égard l'exemple de la citoyenne Bonaparte. Et le consul, qui n'aimait pas les leçons, était parti la colère dans le regard. Tout de suite, il chercha, par lies affronts, à l'éloigner de sa cour³ : à la fin même, empereur, il lui en interdit l'accès. — Lorsque, en 1804, le pape Pie VII vint à Paris, il stipula expressément que Mme de Talleyrand ne lui serait pas présentée ; et il v eut, à la cour et à la ville, une nouvelle poussée de sarcasmes.

¹ *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat*, 133.

² Le registre des mariages de la paroisse d'Épinay ne commence qu'à 1805 ; celui des Missions étrangères, conservé à Saint-François-Xavier, est admirablement tenu et ne porte pas trace de l'union de Talleyrand et de Mme Grand.

³ Voyez *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat* (lettre du 17 décembre 1802), 208.

Talleyrand laissa dire. Impénétrable, selon son habitude, il opposait un front d'airain aux ennuis ; aux humiliations, aux déboires que lui apportait la vie conjugale. Il s'enfermait dans un silence qui avait sa dignité. Personne, même pas son ami d'enfance, Choiseul-Gouffier, n'a pu se vanter d'avoir revu ses confidences¹, et, sphinx jusque dans la tombe, il n'a pas voulu qu'en lisant ses mémoires, on déchiffrât son secret. Cependant, le regard tendre et clairvoyant de Mme de Rémusat a cru distinguer une souffrance sous cette impassibilité. Il essayait, dit-elle, par une vie toute factice, d'échapper à l'amertume de ses pensées. Les affaires publiques le servirent et l'occupèrent ; il livra au jeu le temps qu'elles lui laissaient. Toujours environné d'une cour nombreuse, donnant aux affaires sa matinée, à la représentation le soir, et la nuit aux cartes, jamais il ne s'exposait au tête-à-tête fastidieux de sa femme, ni aux dangers d'une solitude qui lui eût inspiré de trop sérieuses réflexions. Toujours attentif à se distraire lui-même, il ne venait chercher le sommeil que lorsqu'il était sûr que l'extrême fatigue lui permettrait de l'obtenir².

Quant à Mme de Talleyrand ; elle n'avait pas à fuir sa vie intérieure. Son nouvel état l'enchantait. La petite créole, passée grande dame, était au comble de ses vœux et rayonnait d'orgueil.

Mme de Talleyrand portait allégrement ses quarante ans. Sa beauté n'avait point encore de rides. Mme de Rémusat elle-même, qui la détestait aussi cordialement qu'elle affectionnait Talleyrand, a tracé d'elle un portrait que, malgré la malveillance de certains coups de pinceau, bien des jolies femmes envieraient. Écoutez-la : Je n'ai point connu Mme Grand dans l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, mais j'ai entendu dire qu'elle avait été une des plus charmantes personnes de son temps. Grande, sa taille avait toute la souplesse et l'abandon gracieux si ordinaire aux femmes de son pays. Son teint était éblouissant, ses yeux d'un bleu animé ; le nez un peu court, retroussé et, par un hasard assez singulier, lui donnant quelque ressemblance avec M. de Talleyrand. Ses cheveux, d'un blond particulier, avaient une beauté qui passa presque comme un proverbe. Je crois qu'elle devait avoir au moins trente-six ans quand elle épousa M. de Talleyrand. L'élégance de sa taille commençait à disparaître un peu par l'embonpoint qu'elle prit alors, qui a fort augmenté depuis, et qui a fini par détruire la finesse de ses traits et la beauté de son teint devenu fort rouge³. Mme de Rémusat était bien pressée d'annoncer le déclin. Il existe, au musée de Versailles, parlai les esquisses de Gérard, un portrait de Mme de Talleyrand daté de 1805. C'est une bonne peinture qu'on sent fidèle. Mme de Talleyrand, vêtue de mousseline blanche, se tient debout près d'une cheminée, on pleine lumière ; la flamme du foyer jette sur sa robe des reflets pourpres. Dans cette toile, ainsi que le remarquait naguère un connaisseur⁴, on retrouve presque trait pour trait la femme si bien décrite par Mme de Rémusat. Seulement, son visage n'est point fané, sa taille n'est point épaissie : fraîche, blonde, élancée, elle garde intacts ses charmes⁵.

¹ *Mémoires du chancelier Pasquier*, I, 251.

² *Mémoires de Mme de Rémusat*, II, 181.

³ *Mémoires de Mme de Rémusat*, II, 183.

⁴ A. HALLAYS, feuilleton du *Journal des Débats* du 22 février 1901.

⁵ Une miniature d'Isabey, qui fut faite vers 1810, témoigne également que Mme de Talleyrand était alors encore très bien conservée. Cette miniature, qui appartient à M. F. Masson, a figuré, en 1906, à une exposition de la Bibliothèque nationale.

Mme de Talleyrand, belle comme elle était encore, aimait le monde, le luxe, les l'ôtes : elle les aimait d'autant plus qu'elle sentait approcher l'automne. Elle fut très déçue que les portes des Tuileries ne s'ouvrirent pas devant elle, à deux battants, et, pour se dédommager, elle tint ses états à l'hôtel Galliffet. Chaque semaine, à jour fixe, les personnages de marque, Français ou étrangers, venaient y saluer la femme du ministre des Relations extérieures. Mais ce qui la ravissait par-dessus tout, c'étaient les grandes réceptions solennelles.

Dans son amusant journal, une personne fort spirituelle, de passage à Paris, Mme de Cazenove d'Ariens, dont le beau-frère avait un poste au ministère, nous décrit une soirée où elle fut conviée, le 16 février 1803. Les carrosses faisaient queue dans la rue du Bac ; la cour de l'hôtel Galliffet était archicomble. Il fallait, pour avancer, attendre son tour. Enfin, on arrivait ; on montait le vaste escalier rempli de lieurs et de lumières ; on était ébloui. Dès le premier salon, M. de Talleyrand, impassible, très pâle dans son costume de velours rouge brodé d'or, recevait ses invités ; plus loin, Mme de Talleyrand, grande, belle, bien mise, attendait les hommages. Tous les ambassadeurs résidant à Paris, tous les princes, toutes les princesses, les femmes qui veulent se maintenir dans ce régime-ci, sortaient et entraient et venaient courber leurs fronts : les hommes en habits brodés avec leurs ordres ; les femmes en robes de velours, beaucoup de satin blanc et des robes de crêpe blanc, d'autres en robes de dentelles noires, beaucoup de diamants. Le clou de la fête fut l'apparition de l'envoyé de Tunis, un grand homme, avec un turban, des moustaches bien noires, une robe grise garnie d'hermine sur des pantalons rouges brodés ; il traversa la haie des cordons, des étoiles, des habits chamarrés, toujours se prosternant, jusqu'à Mme de Talleyrand¹. — De telles fêtes n'étaient point rares chez Talleyrand. Aussi longtemps que dura l'Empire, qu'il fût en faveur ou en disgrâce, ministre, vice-grand électeur, grand chambellan, ses salons exercèrent toujours le même attrait ; comme dans une lanterne magique géante, les notabilités du monde entier y défilèrent.

Les réceptions de Talleyrand ne prenaient pas toutes un caractère d'apparat. Il y en avait de restreintes, comme cette sauterie dont parle le comte de Bentheim, pendant laquelle Mme de Laval, amatrice, pinça de la harpe, où un autre invité joua un air de flûte, et qui se termina par quelques danses qu'accompagnait un seul violon². Et il y en avait d'intimes.

A travers ses métamorphoses, Talleyrand restait un homme (l'autrefois. Le dignitaire de l'Empire gardait le goût des milieux exquis où l'abbé de Périgord avait, par quelques mots heureux, conquis d'emblée une réputation. Il était un causeur sans égal ; il savait parler des choses graves avec compétence et légèreté, évoquer des souvenirs, conter des anecdotes, jeter l'étincelle d'un trait d'esprit. Si la conversation de M. de Talleyrand pouvait s'acheter, disait Mme de Staël avant leur brouille, je m'y ruinerais ! — Souvent, le soir, un cercle charmé se groupait autour de lui. Mme de Talleyrand en occupait le haut bout. Elle se tenait droite sur son fauteuil, un peu raide et guindée dans ses atours magnifiques ; les cheveux couronnés de Heurs, inique lorsqu'elle grisonna. Elle ne disait pas grand'chose. Les amies de son mari, la duchesse de Luynes et la princesse de Vaudemont ; la vicomtesse de Laval ; Aimée de Coigny, tour à tour

¹ *Journal de Mme de Cazenove d'Arlens*, 22-23.

² *Journal de mon séjour à Paris (1803-1804)* dans le *Correspondant* du 25 octobre 1908, 331.

duchesse de Fleury et Mme de Moribond ; plus tard, Mme de Rémusat, qui [suait à grosses gouttes](#)¹ pour trouver de l'esprit ; Mme de Flahaut devenue Mme de Souza ; une délicieuse Italienne, instruite et gaie, Mme de Brignole, ou encore une Polonaise à qui son œil de verre donnait un profil bizarre, la comtesse Tyskiewitz, sœur du prince Poniatowski, — l'auraient presque traitée comme une intruse. On la saluait en entrant et en sortant : rien de plus. Lorsque Talleyrand se taisait ou qu'il s'asseyait à la table de whist, la conversation tombait, et la pauvre princesse de Bénévent, qui ne s'intéressait qu'à la pluie et au beau temps, à des questions d'étiquette et à des problèmes généalogiques, était inhabile à la faire rebondir². Mais son salon ne désemplissait pas, et elle était heureuse.

Quelquefois, selon une mode du temps, des auteurs en vogue offraient à leurs hôtes le régal d'une lecture. Très recherchées des belles dames, ces solennités littéraires n'étaient pas toujours des parties de plaisir. Un soir qu'après dîner, dans la villa de Neuilly, Népomucène Lemercier déroulait, d'une voix monotone, les insipides alexandrins d'une de ses tragédies, les auditeurs baillaient. Tout à coup, haussant le ton à un changement d'acte : [La scène est à Lyon](#), dit-il. Mme de Talleyrand, qui somnolait dans son fauteuil, se dressa brusquement et, tournée vers son mari : [Vous voyez, mon ami, que j'avais raison ; vous vouliez que ce fût la Saône !](#) Il y eut de petits rires vite étouffés. Le poète, tout interloqué, s'était arrêté net. Alors Talleyrand, sans abandonner son sérieux, raconta que, dans un voyage à Lyon, il y avait de cela quelques semaines, sa femme, passant avec lui sur un pont, avait demandé le nom du cours d'eau : c'était la Saône. [La Saône](#), avait-elle repris ; [quelle différence bizarre de prononciation ! A Paris, on dit la Seine !](#) Talleyrand, amusé de l'erreur, n'avait point insisté ; et voilà qu'à présent l'assistance, qui riait de bon cœur, échappait à l'ennui déversé à flots par Népomucène Lemercier³. — Au reste, les littérateurs n'auraient jamais eu de chance avec Mme de Talleyrand. Témoin cette autre histoire dont Napoléon faisait encore des gorges chaudes à Sainte-Hélène⁴ : Talleyrand avait invité à dîner l'égyptologue Donon ; pour préparer à sa femme un sujet de conversation, il lui conseilla de parcourir un des livres de son convive ; Mme de Talleyrand se trompa de volume ; elle prit, dans la bibliothèque, les *Aventures de Robinson Crusoë* ; elle les dévora d'une traite avec passion ; le soir venu, à table, toute pleine de sa lecture, elle n'eut rien plus pressé que de parler à Denon de ses aventures prodigieuses : [Ah ! Monsieur, par quelles émotions vous avez dû passer ! Ce naufrage ! Cette île déserte ! Et que vous deviez avoir une drôle de figure avec votre grand chapeau pointu !](#) Le savant n'y comprenait rien et restait abasourdi. Enfin, le mystère s'éclaircit ; Mme de Talleyrand l'entreprenait sur son compagnon de misère, le fameux Vendredi... Le malheur de cette anecdote, dont on a voulu tour à tour que Denon, Humboldt et un sir Georges Robinson fussent le héros, c'est qu'elle n'a même pas été inventée pour Mme de Talleyrand ; des années avant sa naissance, paraît-il, les conteurs de salons la colportaient déjà : ils n'y faisaient qu'une variante, ils attribuaient le quiproquo à un abbé⁵.

¹ *Mémoires de Mme de Rémusat*, III, 190.

² *Mémoires de la comtesse Potočka*, 211-213 ; *Mémoires de Mme de Rémusat*, III, 194.

³ COLMACHE, *Revelations of the Life of prince Talleyrand*, 306.

⁴ O'MÉARA, *Napoléon en exil* (édit. de 1822), I, 413.

⁵ Voyez Amédée PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 146-149 et 156-162.

Avec les historiettes qui courent sur la princesse de Bénévent, on écrivait tout un volume. Les contemporains, hommes et femmes, se sont ingéniés malignement à la tourner en ridicule, et, selon une ligne remarquée d'un de ses défenseurs¹, il fallait, puisqu'elle était très belle, qu'elle fût très hèle. Dans les souvenirs où son nom est prononcé, sa bêtise, en effet, revient comme un refrain. Elle est, dit la comtesse Potočka, d'une nullité que rien ne peut dissimuler. Le général Thiébault ajoute : Elle est sottée à l'excès. Sur son visage, reprend Mme de Cazenove, on lit : Bêtise et vanité. Mme de Rémusat renchérit encore : Elle a le son de voix désagréable, de la sécheresse dans les manières, une malveillance naturelle à l'égard de tout le monde et un fonds de sottise inépuisable, qui ne lui a jamais permis de rien dire à propos². Napoléon a mis sa note dans le concert : Elle était très belle femme, Anglaise ou des Indes orientales, mais sottée et de la plus parfaite ignorance³. Bien plus, on a voulu que Talleyrand lui-même ait eu le mauvais goût d'avouer que sa femme était sans esprit. En pleine lune de miel, la comparant à Mme de Staël, il se serait écrié : Il faut avoir aimé une femme de génie pour savourer le bonheur d'aimer une bête ! Une autre fois, devant un cercle de diplomates, il aurait émis cet aphorisme : Une femme spirituelle compromet souvent son mari, une femme bête ne compromet qu'elle seule. N'aurait-il point aussi fait à l'empereur des confidences ? Sire, je l'ai épousée parce que je n'ai pu en trouver une plus bête : ou bien, empruntant un trait à Chamfort : Elle a de l'esprit, comme une rose. Enfin, pour couronner leur échafaudage de méchancetés, les ennemis de Mme de Talleyrand ont triomphalement placé dans sa bouche le mot célèbre : Je suis d'Inde.

Que valent ces propos du monde ? Peu de chose assurément. Selon le vieux proverbe, à vouloir trop prouver, on ne prouve rien. Et la stupidité de Mme de Talleyrand, dont certains auraient été heureux de coiffer son mari comme d'un bonnet d'âne, serait difficile à établir. Le royaliste Michaud, qui n'est tendre ni pour Talleyrand ni pour son entourage, déclare que la conversation de la princesse de Bénévent n'était point celle d'une sottée⁴. De son côté, Mme de Chastenay, qui avait, en 1806, fait sa connaissance, et qu'aucun intérêt ne poussait à la défendre, écrit dans ses mémoires⁵ : Elle était très belle, et je n'ai jamais rien entendu sortir de sa bouche qui ressembla aux propos vides de sens que l'on se plaisait à lui prêter. Jamais elle n'a proféré devant moi une seule phrase de mauvais ton ; jamais elle n'a dit, un mot qu'on prit qualifier de bêtise. Je l'ai toujours vue parfaitement polie et pour les autres et pour moi, et sa conversation, sans être distinguée, ne m'a jamais paru inférieure aux conversations ordinaires des personnes dont on ne songe point à accuser principalement l'esprit. Mieux encore que des assertions, qu'on peut toujours suspecter, les faits se chargent de démentir la niaiserie de l'ex-Mme Grand. N'en déplaise à Mme de Rémusat et à Napoléon, la femme qui sut prendre Talleyrand dans ses filets et l'y retenir ; qui gagna cette invraisemblable gageure de l'amener au mariage, — cette femme-là ne manquait pas de finesse. Et, s'il est vrai, comme on l'a souvent insinué, qu'elle ait eu le goût des affaires, — tripotant

¹ A. HALLAYS, article du *Journal des Débats* du 22 février 1901.

² *Comtesse Potočka*, 211 ; *Général Thiébault*, V, 335 ; *Mme de Cazenove*, 22 ; *Mme de Rémusat*, II, 183.

³ O'MÉARA, *Napoléon en exil*, I, 412.

⁴ L.-G. MICHAUD, *Histoire politique et privée de Charles-Maurice de Talleyrand*, 57.

⁵ *Mémoires de Mme de Chastenay*, II, 52.

avec une Russe pour organiser la contrebande dans l'empire des tzars¹, ou tirant 100.000 francs de marchands génois qui désiraient obtenir une faveur par son entremise², — cela démontrerait que, sans scrupules. elle n'était pas sans intelligence.

Mme de Talleyrand écrivait des lettres. Certes, dans celles que nous connaissons, rien ne révèle une Mme de Sévigné ; mais rien non plus, sauf parfois une fantaisie d'orthographe ou une bévue géographique³, n'y détonne par de l'étrange ou du grotesque. C'est, en général, sans apprêt, sans prétention, correct et banal. Voici comment, par exemple, d'Aix-les-Bains, où elle soignait au mois de juin 1811 une ébullition tenace, elle décrit la Savoie à son ami, l'amateur d'arts Millin : Je suis, Monsieur, dans l'enchantement du pays que j'ai parcouru. Jusqu'à Genève, les sites sont pittoresques ou sévère (sic), et souvent effrayants. Mais l'approche de Genève est enchanteur (sic). Ce beau lac et ce qui l'environne n'a rien qui puisse l'égalier ; les jolies maisons de campagne répandues autour offrent des vues charmantes. Les sommets du Mont-Blanc et les glaciers couronnent d'une manière imposante ces riants tableaux, qu'on ne peut se lasser d'admirer. Quant à la ville d'Aix, Monsieur, qu'on est tenté de prendre pour un mauvais village, elle n'a rien d'attrayante (sic), mais les environs sont variés et pittoresques. Il y a des points de vue charmants. Le lac du Bourget a bien aussi son mérite : il est encaissé de rocs et de montagnes, son aspect n'est point riant comme celui de Genève (sic), mais il a quelque chose de sombre et de mélancolique : l'un invite à la joie, l'autre à la douce rêverie... D'autres lettres, qu'elle adressait au méfie Malin rendant un voyage qu'il faisait en Italie, sont remplies de petites nouvelles mondaines : Mme de Laval est allée à Orléans, Mme de Dalberg est grosse, Mme Edmond de Périgord commence son service auprès de Sa Majesté,

M. de Choiseul est souffrant, la duchesse de Courlande a loué une maison rue Poissonnière, etc., etc. Elle parle musique, lectures, théâtres. En habituée des Français, elle apprécie les pièces nouvelles et juge les acteurs en vogue, ou bien encore, bonne femme, elle dépeint son intérieur, montrant M. de Talleyrand qui joue au billard et qui s'exerce à l'équitation dans sa nouvelle terre de Saint-Brice, pendant que la petite Charlotte se fait grande demoiselle et devient de plus en plus aimable. Et cette correspondance, qui n'est point palpitante, n'est pas plus d'une oie que d'une aigle⁴.

La vérité, pour quiconque ne veut être ni détracteur ni apologiste, c'est que Mme de Talleyrand, princesse de Bénévent, restait, sous ses titres et ses bijoux, la fille du petit fonctionnaire de Chandernagor, la femme du petit employé de Calcutta. A l'exemple de tant d'autres, que la Révolution hissa brusquement au premier rang, elle n'eut jamais ni les traditions, ni les usages, ni les manières, ni le ton, ni l'esprit du monde, toutes choses qui ne s'improvisent guère. Sans culture, elle ne savait pas causer ; sans éducation, elle partait à la promenade juste à l'heure fixée pour ses réceptions, ou bien se mettait à table avant l'arrivée de ses invités

¹ Voyez Léonce PINGAUD, *les Russes à Paris*, dans le *Correspondant* du 25 avril 1904, 210.

² O'MÉARA, *Napoléon en exil*, I, 412.

³ Elle découvrait, un jour, que Genève était au milieu des montagnes du Jura.

⁴ Je dois de connaître cette correspondance à l'extraie amabilité de N. Paul Bonnefon, bibliothécaire à l'Arsenal. — Les lettres de la princesse de Bénévent à Louis de Beer, que vient de publier M. Ingold dans la *Revue d'Alsace* de janvier 1910, confirment l'impression produite par sa correspondance avec Millin.

: sans distinction, elle tirait vanité des blasons de son mari, elle était prétentieuse et parfois hautaine¹... Pour tout dire d'un mot, le mutuel malheur des deux époux fut de s'être épousés.

Napoléon, qui jugeait si durement Mme de Talleyrand, fit cependant, un jour, appel à ses services. Il s'agissait presque d'une mission de confiance ! C'était au mois de mai 1808. Les princes d'Espagne venaient de se laisser choir dans le traquenard de Bayonne, et l'empereur envoyait le père, Charles IV, au château de Compiègne ; les fils, Ferdinand, prince des Asturies, et Carlos, avec don Antonio, leur oncle, au château de Valençay, qu'avait acheté cinq ans plus tôt M. de Talleyrand. De Bayonne même, le 9 mai, le maître dictait ses ordres : *Veillez, mandait-il à son vice-grand électeur, à ce que les appartements soient en état ; faites préparer le linge de table, la literie, la batterie de cuisine. Je désire que ces princes soient reçus sans éclat extérieur, mais honnêtement et avec intérêt, et que vous fassiez tout ce qui sera possible pour les amuser. Si vous avez à Valençay un théâtre, et que vous fassiez venir quelques comédiens, il n'y aura pas de mal. Vous pourriez y faire venir Mme de Talleyrand avec quatre ou cinq femmes. Si le prince des Asturies s'attachait à quelque jolie femme, et qu'on en fût sûr, cela n'aurait aucun inconvénient, puisqu'on aurait un moyen de plus de le surveiller...* Quant à vous, continuait l'empereur, *votre mission est assez honorable : recevoir trois illustres personnages pour les amuser est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang*².

Talleyrand accueillit sans entrain le message impérial ; il lisait entre les lignes. Ce n'était pas une faveur, c'était une humiliation qu'il recevait là de Napoléon. En l'instituant geôlier d'un souverain détrôné, on le compromettait aux yeux des monarques de l'Europe. En proposant cyniquement à sa femme de jouer un rôle inavouable, on lui faisait un affront sanglant. En l'enfermant à Valençay avec ses prisonniers, on l'éloignait de Paris où, depuis huit mois qu'il n'était plus ministre des Relations extérieures, il vivait dans une demi-retraite frondeuse. Talleyrand sentit tout cela ; mais il s'inclina : *Je répondrai par tous mes soins*, écrivit-il à Napoléon le 13 mai, *à la confiance dont Votre Majesté m'honore...* Mme de Talleyrand est partie dès hier soir pour donner les premiers ordres. Le château est abondamment pourvu de cuisiniers, de vaisselle, de linge de toutes espèces. Les princes y auront tous les plaisirs que peut permettre la saison, qui est ingrate. Je leur donnerai la messe tous les jours, un parc pour se promener, une forêt très bien percée, mais où il y a très peu de gibier, des chevaux, des repas multipliés et de la musique. Il n'a point de théâtre, il serait plus que difficile de trouver des acteurs. Il y aura d'ailleurs assez de femmes pour que les princes puissent danser si cela les amuse...

Quelques jours plus tard, les princes, accompagnés du chanoine Escoïquitz et d'un duc, à bonnes fortunes, M. de San Carlos, arrivaient à Valençay, et leur captivité très douce commença. Les maîtres de maison avaient bien fait les choses. Sous le soleil d'été, le grand château délabré avait pris un faux air de palais castillan. Le drapeau rouge et jaune flottait au faîte du donjon ; les laquais avaient endossé la livrée aux couleurs d'Espagne. Dans les bosquets, le célèbre Castro jouait de sa guitare. Et Talleyrand, attentif et discret, organisait pour ses

¹ *Mémoires de la comtesse Potoçka*, 210-212, 226 ; COLMACHE, *op. cit.*, 302, 304.

² Voyez, pour les documents cités au sujet de cet épisode de la vie de Talleyrand, les très intéressants articles de M. GEOFFROY DE GRANDMAISON, *les Princes d'Espagne à Valençay*, dans le *Correspondant*, CLXIII.

hôtes les divertissements. Rien ne leur manqua. La table était exquise. Ils se promenaient à pied dans les charmilles ombreuses du parc. à cheval ou en calèche dans la forêt de Gâtine ; ils chassaient : un vieux garde du prince de Condé, nommé Aubry, leur fit tirer leur premier coup de fusil ; ils pêchaient, ils faisaient de la musique avec Mme de Talleyrand, ils dansaient. Mmes de Bellegarde, la femme et la belle-sœur du feld-maréchal autrichien qui avait discuté avec Bonaparte les préliminaires de Léoben, la duchesse de Gènes, Mme de Brignole, d'autres femmes aimables leur donnaient l'illusion d'une cour. Le soir, on récitait la prière en commun¹.

Hélas ! ces distractions innocentes ne suffirent point aux exilés. Après que Talleyrand, vers le milieu d'août, eut regagné Paris, d'où il devait suivre l'empereur à Erfurt, — Mme de Talleyrand restant à Valençay **pour que le château ne prenne pas tout à coup l'air monacal** (2)². — le prince des Asturies se mit à courtiser une jeune fille de la maison, et l'irrésistible San Carlos débita ses fadaises à la châtelaine elle-même. On dit qu'il fut écouté.

Aux derniers beaux jours. Mme de Talleyrand quitta Valençay et n'y reparut plus. Mais, pour son malheur, elle n'en avait pas fini avec les Espagnols. Un rencontra sans cesse. dans son salon de Paris, le chanoine Escoïquitz **en soutane, avec une culotte immense et le grand cordon de Charles III en bandoulière**³. On y rencontra aussi, — chose plus compromettante, — le duc de San Carlos, qui éblouissait les visiteuses par le feu d'artifice de ses galanteries. Au bout de peu de temps, comme cela devait arriver. le bruit d'une liaison se répandit. L'empereur en fut instruit et, un matin, à son lever, ne craignit pas faire, en présence de Talleyrand, une allusion outrageante ; il s'attira cette réplique : **Pour la gloire de Votre Majesté et pour la mienne, il serait à désirer qu'il ne fût jamais question des princes de la maison d'Espagne**⁴. L'empereur ne répondit rien ; mais il se vengea. Ce serait, à la suite de ce petit scandale que Mme de Talleyrand aurait vu se fermer devant elle, définitivement, les portes des Tuileries⁵. En tout cas, San Carlos fut interné à Bourg-en-Bresse, et l'on prétendit que son amie désolée n'eut plus d'autres ressources que d'entretenir avec lui, grâce au bon Escoïquitz, une correspondance discrète et tendre⁶.

Nous n'avons pas à suivre ici M. et Mme de Talleyrand dans leur maison de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, renommée pour ses bals d'enfants et ses soirées de musique ; ni à l'hôtel Monaco, rue de Varenne, qu'un étranger appelait **la petite cour** ; ni même dans le palais fameux de la rue Saint-Florentin, où aboutissaient tant de fils, que ne parvenait point à saisir la police inquiète, du due de Rovigo, et où finit par se jouer, au milieu des whists, la partie décisive de 1814. Ils vivaient maintenant presque, séparés ; ils n'habitaient plus que rarement sous le même toit, et c'était souvent sa nièce, la comtesse Edmond de Périgord, plus tard duchesse de Dino, qui présidait les dîners de M. de Talleyrand.

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 362.

² Lettre de Talleyrand du 16 août 1808. GRANDMAISON, *art. cité*, 711.

³ *Mémoires de Mme de Chastenay*, II, 87.

⁴ *Mémoires de Fouché* (édit. de 1824), II, 77 ; L. GOLDSMITH, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Bonaparte* (2e édit.), I, 226.

⁵ *Mémoires de Mme de Chastenay*, II, 87 ; *Mémoires du comte de Senfft*, 62.

⁶ GRANDMAISON, *art. cité*, 718. — M. de Nesselrode, dans une lettre du 22 septembre 1811, raconte que Mme de Talleyrand ayant été voir San Carlos dans son lieu d'exil, reçut **l'ordre d'aller habiter une terre en Belgique**, et que Talleyrand dut intercéder pour elle près de l'empereur. (*Lettres et papiers du chancelier de Nesselrode*, III, 393.)

Mme de Talleyrand avait salué le retour des Bourbons avec ivresse. Dans sa page à la Saint-Simon, sur la journée du 31 mars, Chateaubriand lui a consacré quelques lignes¹ : Je n'ai point vu de châtelaine, point de Jeanne d'Arc, proclamer le souverain de droit, un faucon sur le poing ou la lance à la main ; mais Mme de, Talleyrand, que Bonaparte avait attachée à son mari comme un écriteau, parcourait les rues en calèche, chantant des hymnes sur la pieuse famille des Bourbons. Elle ne se doutait pas alors, l'ex-Mme Grand, que sa situation serait, sous Louis XVIII, plus difficile encore que sous Napoléon : les événements eurent vite fait de l'éclairer. Trop de gens, à la cour nouvelle, se souvenaient de l'évêque d'Autun ; son mariage restait pour eux un scandale tout frais, un inépuisable thème à sarcasmes et à brocards. Les journaux eux-mêmes s'en mêlaient. Le malicieux *Nain jaune* prétendait avoir découpé cet entrefilet dans une feuille anglaise : Paris, 6 mai 1814. Hier, après la messe, M. l'évêque d'Autun a eu l'honneur de présenter sa femme au fils de saint Louis.

Talleyrand affecta de ne pas entendre toutes ces criailleries et, sur ces entrefaites, il partit pour le congrès de Vienne. Il laissait sa femme à Paris. A la faveur de l'éloignement, peut-être la malignité publique chercherait-elle un autre aliment, ou bien encore une occasion surgirait-elle qui permit d'arranger les choses ?

En arrivant à Vienne, la première personne que rencontra Talleyrand fut le cardinal Consalvi. Ils n'avaient eu que de lointains rapports depuis les négociations du Concordat ; ils se reconnurent et échangèrent des prévenances². Par une attention flatteuse, l'envoyé de Louis XVIII proposa spontanément que le représentant du Saint-Siège fit partie du comité principal du congrès et y occupât la place d'honneur. Ils se voyaient, le matin ou l'après-midi, aux séances diplomatiques : ils se revoyaient, le soir, dans les salons. Ils furent bientôt en excellents termes. Or, un jour, — c'était au commencement d'octobre, — Talleyrand remit à son collègue romain une lettre qu'il avait, disait-il, trouvée pour lui dans son courrier. Consalvi la décacheta. Stupeur : elle était de Mme de Talleyrand ! En quelques lignes, aussi aimables que banales, la princesse rappelait au secrétaire d'État les relations qui s'étaient nouées entre eux, à Paris, sous le Consulat. Consalvi, à cette lecture, flaira toute une machination savante. Il s'imagina qu'on voulait obtenir de lui une réponse qui serait une reconnaissance implicite du mariage : on la montrerait au roi, on la ferait circuler à la cour et à la ville, qui sait ? on la rendrait publique, et la bouche serait ainsi close aux malintentionnés qui ne pourraient être, en pareille matière, plus difficiles qu'un prince, de l'Église. Consalvi était très ennuyé : répondre en adressant la lettre à Mme Grand serait un outrage : ne pas répondre du tout serait une impertinence, et si Talleyrand, comme il le croyait, était de connivence avec sa femme, des représailles étaient à craindre. Il demanda des instructions à Rome. Ce fut le cardinal Pacca qui les envoya. *Écrivez à Mme de Talleyrand, conseilla-t-il à Consalvi ; seulement, que l'adresse ne soit pas de votre main, ne cachetez pas avec vos armes, et, de la sorte, personne n'aura le droit de dire que vous approuvez le nom et le titre portés par cette dame.* Cette manière élégante de tourner l'écueil pourra sembler un peu trop habile, mais Consalvi n'avait pas le choix : il suivit les indications de Pacca, et cet échange de lettres,

¹ *Mémoires d'outre-tombe* (édit. Birè), III, 452-453.

² Voyez G. GALLAVRESI : *Une page peu connue de l'histoire de Congrès de Vienne. — Le prince de Talleyrand et le cardinal Consalvi.* (Extrait de la *Revue des questions historiques*, de janvier 1903.)

auquel Talleyrand, très innocent peut-être en cette circonstance, ne fit aucune allusion, n'eut pas de lendemain¹.

En 1815, après l'aventure des Cent-Jours, lorsque Talleyrand regagna Paris, il fut bien obligé de prendre un parti. Avec les Bourbons et la Charte, l'âme de la société française était plus haute et plus libre ; à moins de braver l'opinion publique, une séparation définitive s'imposait. Talleyrand, si l'on se fie aux apparences, n'eut pas beaucoup de mal à se décider : la princesse, devenue très grosse, très lourde, très rouge, d'humeur souvent maussade, n'avait pas su vieillir, et la brillante et spirituelle comtesse Edmond de Périgord faisait infiniment mieux qu'elle les honneurs des réceptions à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Mais Mme de Talleyrand se résigna moins aisément. Au moment du retour de l'île d'Elbe, elle s'était réfugiée à Londres. Bonne occasion pour qu'elle y restât ! Malheureusement, elle s'y déplut : les brouillards de la Tamise étaient, assurait-elle, contraires à sa santé ; elle annonça vite son intention de regagner Paris. Le marquis d'Osmond, père de Mme de Boigne, qui venait d'être désigné, par le choix de Talleyrand, comme ambassadeur à Londres, fut chargé de lui faire entendre raison. La commission fut moins pénible qu'on ne pouvait croire. Mme de Talleyrand gémit, mais consentit. Je porte la peine, déclara-t-elle mélancoliquement à Mme d'Osmond, d'avoir cédé à un faux mouvement d'amour-propre. Je savais l'attitude de Mme Edmond chez M. de Talleyrand à Vienne ; je n'ai pas voulu en être témoin. Cette susceptibilité m'a empêché d'aller le rejoindre, comme je l'aurais dû, lorsque le retour de Vile d'Elbe m'a forcée de quitter Paris. Si j'avais été à Vienne au lieu de venir à Londres, M. de Talleyrand aurait été forcé de me recevoir. Et je le connais bien, ajouta-t-elle non sans finesse, il m'aurait parfaitement accueillie. Plus cela l'aurait contrarié, moins il y aurait paru. Au contraire, il aurait été charmant pour moi... Où je me suis trompée, c'est que je le croyais trop faible pour jamais oser me chasser. Je n'ai pas assez calculé le courage des poltrons dans l'absence ! J'ai fait une faute, il faut en subir la conséquence et ne point aggraver la position en se raidissant contre. Je me soumets²... Il fut convenu qu'elle passerait les étés à Pont-de-Sains, dans la terre qui lui avait été donnée lors de son mariage, et les hivers à Bruxelles ; et, sans plus attendre, elle se rendit à Pont-de-Sains. Elle y était dès le 25 mai 1816. Ce jour-là même, elle écrivait de son bain, entourée de lilas, au chevalier Millin, une lettre où ne percent nulle aigreur, nulle inquiétude.

Mais Pont-de-Sains, tout proche d'Avesnes, dans le département du Nord, n'était guère loin de Paris, et Talleyrand frémissait de voir sa femme reparaître. Nonchalant comme il était, insouciant, peut-être eût-il laissé aller les choses. Sa nièce lui souffla du courage. Mme de Périgord, — Mme Edmond, ainsi que l'appelait la princesse de Bénévent, — voulait bien, comme elle l'avait fait à Vienne, tenir à Paris la maison de son oncle : seulement elle refusait d'y rencontrer la parvenue qu'elle ne reconnaissait point pour sa tante. Elle dicta ses conditions. J'ai beaucoup pensé, écrivait-elle à Talleyrand le 4 juin, à la réponse de Mme de Talleyrand ; elle me fait craindre de plus en plus qu'un beau jour elle n'entre subitement dans votre chambre. Elle commencera par vous dire qu'elle ne restera que peu d'heures, mais qu'elle veut avoir une explication avec vous-même ; le tout dans l'espoir de tirer quelque argent de plus. Il n'y a de convenable, pour elle et pour vous, que de la faire rester en Angleterre, puisque

¹ Voyez pour cet incident, RINIERI, *la Diplomazia pontifica nel secolo XIX*. V. et G. GALLAVRESI, *le Prince de Talleyrand et le cardinal Consalvi*, 5-6.

² *Mémoires de Mme de Boigne*, I, 226-227.

l'Europe est destinée à posséder ce trésor. Ce n'est pas avec un aspect comme le sien qu'elle peut parler de l'influence fâcheuse d'un climat qu'elle a très bien supporté à plusieurs reprises. Il est clair que ce qu'elle désire c'est ou d'être en France ou aux Pays-Bas... Elle trouve que, dans ses intérêts, elle doit rester le plus près de Paris possible ! Et Mme de Périgord indiquait la marche pour se débarrasser de la gêneuse : Comme l'argent est le vrai mobile de toutes les actions de Mme de Talleyrand, il faut toujours vis-à-vis d'elle partir de ce point de vue, et j'ose vous donner d'après cela un conseil qui vous épargnera une correspondance pénible et qui vous répugne. Le voici. Envoyez-lui de suite, non pas quelqu'un de louvoyant comme M. Roux, mais faites partir M. Perrey avec une espèce de lettre de créance ; qu'il soit chargé par vous d'annoncer à Mme de T. qu'elle ne touchera pas un sol de la rente que vous lui faites que lorsqu'elle sera en Angleterre et que, hors de là, elle n'obtiendra pas un denier. Que M. Perrey l'accompagne jusqu'à Calais ou Ostende et ne revienne qu'après l'avoir vue s'embarquer. Mon conseil est très bon, je vous jure, et vous auriez tort de ne pas le suivre¹. Il fut suivi, en partie du moins. Mme de Talleyrand serait autorisée provisoirement à demeurer à Pont-de-Sains ; mais signification lui fut faite que, si elle remettait les pieds à Paris, on lui couperait les vivres.

Sous ce coup porté à son ambition et à son orgueil, la pauvre princesse, autant qu'elle en était capable, regimba. Elle confia son chagrin au duc de Wellington et le supplia d'intercéder en sa faveur². Elle se lamenta dans le giron du chevalier Millin, et elle en oublia du coup son peu de grammaire et d'orthographe : Pour mon compte, mandait-elle à son ami le 28 juin, je ne peux vous dire autre chose que je mets toute ma confiance dans la Providence : patience et douceur, voilà la conduite dont je ne me suis pas écartée pour répondre à toute (sic) l'égoïsme et dureté dont on agit envers moi... Plainte inutile et sans écho ! Talleyrand feignit de ne pas l'entendre. Le public fut amusé par l'aventure et comme, en ce temps-là, tout, en France, se terminait par des chansons, un rimeur d'occasion, réunissant dans ses vers Talleyrand et Chateaubriand qui, alors, étaient presque amis, fabriqua ce méchant quatrain :

Au diable soient les mœurs ! disait Chateaubriand,
Il faut auprès de moi que ma femme revienne.
— Je rends grâces aux mœurs, répliquait Talleyrand,
Je puis enfin répudier la mienne³.

Depuis lors, l'existence de Mme de Talleyrand fut sans joie. Il lui resta une plaie cuisante. Plus d'un an après la rupture, le 19 juin 1817, elle écrivait encore au fidèle Millin, qu'elle avait invité à Pont-de-Sains : Je regrette infiniment que vous ne puissiez pas venir respirer l'air des bois, que l'on dit bienfaisant ; ce sera, Monsieur, une véritable privation pour moi, que j'ajouterai à celles dont la Providence m'a accablée depuis le jour on j'ai été obligée de quitter ma maison en mars 1815. Je prolongerai mon séjour ici autant que la saison me le permettra. J'y suis venue par économie, n'ayant point de chevaux ni aucun objet de dépenses, ne voulant point contracter de dettes, ayant des charges auxquelles je me crois obligée, et vous savez que la pension que je reçois du

¹ Cette lettre a été publiée dans *l'Amateur d'autographes* de février 1909, 45-48.

² BUSTEED, *Echoes from old Calcutta*, 265.

³ Voyez A. PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 154. Il est inutile de faire remarquer que ce quatrain, au moins en ce qui concerne Chateaubriand, est absurde, puisque l'auteur du *Génie du christianisme* vivait avec sa femme depuis le début de l'Empire.

Prince mon mari est de 30.000 francs ; et il ne m'a été remis aucun objet d'affection, ni ceux qui avaient quelque prix ; et j'ai vendu des bijoux pour avoir des meubles, de la vaisselle et des serviettes, n'avant devant moi, pour la tranquillité de mon âme, [que] les procédés et la patience. Ainsi soit-il. Les torrents d'amertume que j'ai bu (sic) font que je ne prends pas garde à ces petits dégoûts. De Pont-de-Sains, son imagination s'envolait sans cesse à Valençay. Que s'y passait-il ? Si vous aviez quelques jolis détails des plaisirs de Valençay, vous savez, Monsieur le chevalier, que Valençay est encore de mon intérieur comme mon domicile. Ses lettres sont pleines de questions sur Talleyrand, et Ion sent sa déception si sincère qu'elle en devient touchante. A Pont-de-Sains, ce petit cottage, car c'en est un véritable et non pas un château, elle s'ennuyait à périr. Pas de ressources : les fruits manquent au mois d'août. Les visiteurs sont rares, quelquefois le comte Hérachim de Polignac, marié à une Américaine, et pour lequel elle a beaucoup d'estime, parce qu'il est parfait pour la famille de sa femme, ou encore les autorités d'Avesnes. Elle n'ose pas demander à son vieil ami, le duc de San Carlos, de venir la voir... Et les journées sont interminables qu'il faut remplir par des lectures, de la musique, des promenades, la pêche, des bains dans une petite rivière de quatre pieds de large, mais dont l'eau est très limpide. Une bande de sangliers traversa un soir le parc : ce fut une distraction mémorable¹... La princesse exagérait. Pont-de-Sains ne manquait point d'attraits. La duchesse de Dino, qui y vint pour son plaisir avec Talleyrand en 1826, — après que l'ex-Mme Grand l'eut quitté définitivement, — en a fait une fine description. Nous sommes ici, écrivait-elle à Barante un jour de juin², dans le plus singulier lieu du monde ; ce n'est point un château, nullement une maison de campagne, point du tout une ferme ; ce n'est rien que la maison isolée d'un maître de forges, placée entre un étang et une usine, entourée d'une prairie et cernée par d'immenses forêts qui contiennent les plus beaux arbres qu'on puisse voir ; point d'autre vue que celle de ces bois, point d'autre bruit que celui du marteau des forgerons... un silence, un repos, une retraite absolus... point de voisins, point de passants, rien que la vie contemplative... A tout prendre, c'est fort joli. Et Mme de Dino ajoute : J'y rêve... Mme de Talleyrand ne savait pas rêver.

A l'automne de 1817, n'y tenant plus, elle revint tout à coup à Paris. Son mari ne l'attendait pas, et point n'est besoin d'ajouter qu'il n'éprouva. de ce brusque retour, aucune allégresse. Il sentait la raillerie flotter autour de lui. Une fois même, Louis XVIII, — qu'il appelait le roi nichard, — l'apercevant à son lever, lui demanda avec un sourire s'il était vrai que la princesse fût arrivé mais Talleyrand l'arrêta d'un mot : Rien n'est plus vrai, Sire ; il fallait bien que j'eusse aussi mon 20 mars. D'ailleurs, M. et Mme de Talleyrand ne reprirent jamais la vie commune ; ils se contentaient, à plusieurs reprises chaque année, de faire chercher réciproquement de leurs nouvelles³.

Bientôt, le silence se fit autour de Mme de Talleyrand. Elle avait d'abord loué une villa à Auteuil, puis elle habita un hôtel de la rue de Lille. On ne la vit plus, et on l'oublia. Elle était sombre, parfois malade ; elle souffrait de son abandon ; elle s'entourait de souvenirs ; elle voulait qu'autour d'elle tout évoquât l'époque brillante où elle était la reine du salon de M. de Talleyrand. Par un caprice assez

¹ Lettres à Millin, *passim*.

² *Souvenirs du baron de Barante*, III, 323-330.

³ Voyez BUSTEED, *Echoes from old Calcutta*, 341. (*Souvenirs de Mme Colmache*) ; et *A Portion of the Journal kept by Thomas Raikes, esq., from 1831 to 1847* (2e édit.), II, 1.

puéril, le train de sa maison était scrupuleusement réglé sur celui de l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Bien plus, son grand fauteuil préféré, le tapis devant le foyer, le coussin brodé placé sous ses pieds, le mouchoir de linon ou la tabatière qu'elle tenait à la main, la pendule de la cheminée portaient les armes des Talleyrand avec la devise : *Re que Diou*. Dans un coin, la cage où dormaient un couple de loirs blancs reproduisait, avec son donjon et ses tours, le château de Valençay¹. Lorsqu'on lui faisait visite, elle était ravie, et elle en profitait pour parler indéfiniment du passé. De loin en loin, elle recevait. Des étrangers, surtout des Anglais, s'asseyaient à sa table, tel Thomas Moore, l'auteur bien oublié de *Lalla Rouk*, qui, alors, rivalisait de gloire avec Byron² ; et, après le dîner, des littérateurs, en quête d'un auditoire, donnaient la primeur de leurs couvres inédites : le 31 janvier 1822, Viennet, le futur académicien, lut ainsi sa tragédie d'*Achille*³. Mais cette pâle copie de ce qui se faisait chez Talleyrand ne la consolait pas ; elle s'enfonçait dans la vieillesse, tristement.

VIII

La mort de Mme de Talleyrand valut mieux que sa vie.

Le lundi 7 décembre 1835, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, tenait audience dans le parloir des dames de Saint-Michel, rue Saint-Jacques, dont le couvent était devenu sa retraite préférée depuis le pillage de l'archevêché et de son château de Conflans. Il était près de six heures du soir. Tout à coup, on vint l'avertir qu'une dame insistait pour lui parler, et qu'il s'agissait d'un malade. L'archevêque interrompit son audience ; la dame entra : c'était la duchesse d'Esclignac, née Talleyrand-Périgord⁴. Elle exposa rapidement que sa tante, la princesse de Talleyrand, se mourait et qu'elle voulait se confesser. Il n'y avait pas une minute à perdre ; les médecins ne croyaient bras qu'elle passât la nuit. Mgr de Quélen, dont on connaît le zèle apostolique, — *Je ferais cent lieues, disait-il souvent, pour sauver une âme*, — n'hésita point. Quoique ce fût le moment de son conseil, il monta dans la voiture de la duchesse d'Esclignac avec ses deux grands vicaires, l'abbé. Quentin et l'abbé Affre ; il se fit conduire rue de Lille.

L'entrevue de Mgr de Quélen et de Mme de Talleyrand fut très touchante⁵. Lorsque l'archevêque pénétra dans la chambre de la malade, elle se souleva sur son oreiller, elle murmura un remerciement, et, tout de suite, avec une simplicité

¹ COLMACHE, *Revelations...*, 304-305 ; *Echoes from old Calcutta*, 341.

² Thomas Moore, réfugié en France de 1820 à 1822, pour éviter la saisie qui le menaçait en Angleterre, composa à Meudon son poème, les *Amours des anges*, avec lequel l'*Eloa* d'Alfred de Vigny n'est pas sans analogie.

³ Voyez A. PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 160.

⁴ Elle était la fille du baron Boson de Talleyrand-Périgord, le second frère du prince de Talleyrand.

⁵ Tous les détails qui suivent sont empruntés : 1° à la déposition de Mgr de Quélen devant le juge de paix du Xe arrondissement (aujourd'hui VIIe), lors de l'apposition des scellés qui suivit la mort de la princesse de Talleyrand, le 10 décembre 1835 (*Arch. de la justice de paix du VIIe arrondissement*) ; 2° à un récit sur papier timbré des derniers moments de la princesse, signé de Mgr de Quélen, de MM. Affre et Quentin et de plusieurs amis de la défunte, et annexé au procès-verbal de l'apposition des scellés ; 3° à un récit fait par Mgr de Quélen à l'abbé Dupanloup. (*Documents de Mgr Dupanloup*.)

grave, elle se confessa. Puis, elle pria qu'on fît entrer quelques amis et ses serviteurs qui s'étaient retirés à côté, dans un salon : la duchesse d'Esclignac, la comtesse de Champeron, la marquise de Vins de Pezac, les abbés Affre et Quentin, ses deux femmes de chambre... Dès qu'ils furent rangés autour de son lit, elle déclara d'une voix encore ferme : **Je suis heureuse d'être réconciliée avec Dieu, et, après lui avoir demandé pardon, je demande pardon aux hommes pour les scandales que j'ai pu causer.** Personne ne disait mot ; on était ému. Mgr de Quélen envoya l'abbé Quentin chercher, à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, le viatique et les saintes huiles.

Bientôt, la princesse, qui était retombée sur son oreiller, congestionnée et suffocante, réclama de nouveau l'archevêque. Elle voulait s'entretenir seule avec lui. Elle le questionna d'abord sur la gravité de son état, et, comme le prélat ne répondait que par des encouragements vagues, elle comprit. Alors, sans laisser paraître aucun trouble, elle fit apporter par sa dame de compagnie deux coffrets, l'un en bois, l'autre en maroquin rouge, fermés à clef, entourés de rubans de soie blanche, scellés de cire à ses armes ; quand elle les vit entre les mains de l'archevêque : **Si je guéris, dit-elle, vous nie les rendrez ; sinon, vous les donnerez à la duchesse d'Esclignac**¹. Elle lui remit aussi une somme de 2.000 francs en billets de banque, pour les pauvres ; Mgr de Quélen lui demanda de les affecter à l'œuvre des orphelins du choléra, et elle y consentit. Enfin, elle insista par deux fois pour qu'il recommandât lui-même à M. de Talleyrand toutes les personnes à son service.

Sur ces entrefaites, l'abbé Quentin et le curé de Saint-Thomas d'Aquin étaient arrivés. On laissa la princesse se recueillir un instant. Après quoi, lui montrant l'hostie, Mgr de Quélen l'exhorta à la piété, à la résignation, à la confiance ; il lui administra le viatique et l'extrême-onction ; il récita la prière des agonisants. La malade s'était assoupie. On l'éveilla pour lui dire que son notaire, mandé sur son ordre, attendait au salon : comme il était déjà neuf heures du soir, l'archevêque se retira avec ses grands vicaires.

Mme de Talleyrand vécut encore deux jours. Dans la nuit du 9 au 10 décembre, elle fut prise d'un étouffement : la garde qui la veillait essaya de lui faire boire quelques gouttes d'eau ; mais la pauvre femme ne pouvait plus avaler : sa tête s'inclina, ses lèvres remuèrent, ou crut entendre : **Je me meurs**, et, à trois heures trois quarts du matin, sans agonie, doucement, elle s'éteignit².

¹ Talleyrand, en vertu de l'article 8 de son contrat de mariage, réclama ces deux coffrets après la mort de la princesse, et Mgr de Quélen les rapporta lors de l'apposition des scellés. Il s'ensuivit un procès, puis, grâce à l'intervention du duc et de la duchesse de Poix, un arrangement à l'amiable entre Talleyrand et la duchesse d'Esclignac. Une lettre du duc Decazes à Dalmate, du 15 décembre 1835, explique bien la nature du différend. (*Souvenirs du baron de Barante*, V, 224-225.) — Les journaux anglais, notamment le *Times* et le *Morning Herald*, et aussi des contemporains dans leurs mémoires, tels RAIKES, II, 289, 290, 291, 295, 333, et THIÉBAULT, V, 335, ont donné de cet incident, qui intrigua le public, des versions absolument fausses.

² Le 10 décembre et non le 9, comme le porte par erreur la *Chronique de la duchesse de Dino*, I, 393. Voyez acte de décès de la princesse de Talleyrand. (Arch. de la Seine : Reconstitution des actes de l'état civil de Paris. N° 81 014.)

Le 12 décembre, un service de première classe fut célébré pour la défunte à Saint-Thomas d'Aquin¹. Son corps fut porté le même jour au cimetière Montparnasse : dans une petite tombe oubliée qu'envahissent les herbes folles, celle qui avait été la belle Indienne dort son dernier sommeil.

M. de Talleyrand, lui-même souffrant, n'avait point paru au chevet de la princesse ; il n'avait point paru davantage à ses obsèques. Enfermé dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin, il s'était contenté d'envoyer savoir des nouvelles de la malade, et, quand la mort eut passé, de faire organiser par son homme de confiance, M. Demion, la cérémonie funèbre. — Quels sentiments s'agitaient en lui ? Des sentiments très simples : il était soulagé. Lorsqu'au mois d'octobre précédent, avertie que Mme de Talleyrand n'allait pas bien, la duchesse de Dino en avait, une première fois, parlé à son oncle, il n'avait manifesté aucun émoi ; il ne s'était tout de suite préoccupé que de la rédaction du billet de faire part, des embarras du deuil et de l'enterrement, et il n'avait pas essayé de cacher la satisfaction qu'il aurait à ne plus payer la rente viagère de la princesse². Il ne lui restait de son amour qu'une rancœur N'importe, Mme de Dino craignait qu'au moment suprême, devant la réalité brutale, le vieillard eût un saisissement, et c'était elle-même qui, le 10 décembre au matin, avait voulu lui annoncer, en prenant mille précautions, que sa femme était à l'agonie : il avait répondu *sur-le-champ, avec calme, ces mots qui, remarque Mme de Dino, ne laissèrent pas de me surprendre : Ceci simplifie beaucoup ma position*³.

¹ Voyez *Arch. de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin* : Registre des enterrements. — Le texte que donne de ce document Thomas Raikes dans son *Journal*, II, 290, est complètement inexact.

² *Chronique de la duchesse de Dino*, I, 379.

³ Lettre de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, du 10 mai 1839. *Documents de Mgr Dupanloup*.

TALLEYRAND DANS LA RETRAITE

I. L'entresol de la rue Saint-Florentin. — Promenades dans le vieux Paris. Rochecotte et Valençay. — Le modèle des châtelains. — Visites et comédies. — M. Royer-Collard. — La saint Charles. — II. L'art d'être grand-oncle. — Pauline de Périgord. — Une correspondance inédite. — Les nuits de Valençay. — Pensées du soir.

A l'automne de 1834, Talleyrand prit son parti d'être vieux. Jamais — sauf peut-être à l'époque du congrès de Vienne — sa situation n'avait été plus haute, plus grande. Ambassadeur du roi Louis-Philippe à Londres, il avait, selon son expression, obtenu pour la monarchie de Juillet **droit de cité**¹ en Europe. Son rêve de jeunesse — ce rêve dont, cinquante ans plus tôt, en 1786, l'abbé de Périgord s'entretenait avec Mirabeau — était devenu une réalité : le rapprochement de la France et de l'Angleterre s'était opéré par ses soins. Il avait fait mieux ; grâce à lui, l'indépendance de la Belgique, sauvegarde de notre frontière du nord, avait été reconnue. Et il venait enfin de signer le traité de la Quadruple alliance, qui, liant la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal en faveur de la civilisation péninsulaire, **sembla, pour employer les termes de Mignet, opposer l'union de l'Occident à celle du Nord dans l'intérêt de la grande cause constitutionnelle sur le continent**². Le vétéran de la diplomatie en apparaissait confine l'arbitre.

Mais Talleyrand se sentait malade, infirme et las. Ses jambes amaigries, **desséchées**, ne pouvaient plus le porter ; il avait des palpitations de cœur, des syncopes ; il était parfois, lorsqu'il parlait ou qu'il marchait, obligé de s'arrêter court, dans un étouffement. Il souffrait du grand mal que rien ne guérit : il avait quatre-vingts ans sonnés... Un à un, ses contemporains quittaient la scène du monde, celui-ci pour la retraite, celui-là pour le tombeau. Au mois de juillet 1834, il avait entendu, à la Chambre haute du Parlement anglais, lord Grey faire ses adieux à la politique active³ ; quelques semaines plus tard, revenu en France, il y avait appris la mort de sa vieille amie, la princesse Tyskiewitz, née Poniatowska. **J'ai encore eu la tâche si pénible d'annoncer cette nouvelle perte à M. de Talleyrand, écrivait à cette occasion la duchesse de Dino : triste mission à renouveler trop souvent depuis deux ans ! Ce qu'il y a de pire, c'est que ce n'est pas seulement, à l'âge de M. de Talleyrand, une affliction à éprouver, c'est encore un avertissement à recevoir. Cela m'affecte et m'atteint encore plus que lui. Il a un si grand calme, mais qui ne lui donne cependant aucune résignation sur le dépérissement progressif de ses jambes. Il en est irrité et impatient. Cela va quelquefois au découragement, et il entre alors dans des pensées assez sombres**⁴.

Ce billet de Mme de Dino à M. de Barante est daté de Valençay, 5 novembre 1831. Huit jours plus tard, le 13 novembre, M. de Talleyrand écrivait du même Valençay au ministre des Affaires étrangères, pour le prier de faire agréer au roi sa démission d'ambassadeur ; après avoir rappelé l'œuvre qu'il venait d'accomplir, il terminait sa lettre par cette phrase mélancolique : **Mon grand âge, les infirmités qui en sont la suite naturelle, le repos qu'il conseille, les pensées**

¹ Talleyrand au roi, 23 novembre 1834. *Mémoires de Talleyrand*, V, 478.

² *Notice lue à l'Académie des sciences morales et politiques*, le 11 mai 1839.

³ Talleyrand traduisit et transcrivit lui-même, sur un morceau de papier qu'il plaça dans le portefeuille qui ne le quittait pas, cette phrase du discours de lord Grey : **A un âge avancé, quand on a conservé sa santé et ses facultés, on peut encore, en temps ordinaire, s'occuper utilement des affaires publiques ; mais il faut, dans une époque aussi critique que l'est la nôtre, un degré d'activité, d'attention et d'énergie qui appartient à la force de l'âge et non pas à son déclin.** (*Documents de Mgr Dupanloup.*)

⁴ La duchesse de Dino au baron de Barante, 5 novembre 1834. *Souvenirs du baron de Barante*, V, 159.

qu'il suggère, rendent ma démarche bien simple, ne la justifient que trop, et en font même un devoir¹.

En plein succès de sa diplomatie, comme s'il avait voulu faire pour la postérité une belle sortie de cc monde, Talleyrand baissait lui-même le rideau 'sur sa vie publique.

|

La retraite de M. de Talleyrand dura quatre ans.

Il n'est pas utile d'insister sur ses séjours à Paris. A Paris, pour qui jouit de la gloire, l'ombre et le silence n'existent pas. Bon gré, mal gré, dispos ou las ; il faut paraître, rester en scène, faire figure.

Représenterai-je Talleyrand dans le fameux entresol de la rue Saint-Florentin, où les souvenirs de 1814 flottent encore ? Le prince y 'tient sa cour. Assis dans un grand fauteuil imposant qui avait un air de trône, la tête un peu penchée, les lèvres serrées avec une moue, la paupière demi-close sur son petit œil gris, plusieurs fois la semaine, il recevait. Pas un politique, pas un diplomate désireux de se poser, pas un étranger traversant Paris, qui ne voulût franchir la porte du salon célèbre. Sa nièce, cette attachante duchesse de Dino, qui eut tant de charme, tant d'esprit et tant d'âme, faisait les honneurs. Lui, d'ordinaire, parlait peu ; il semblait distant. Mais qu'il survînt un visiteur de son goût, il retrouvait pour l'accueillir toutes les grâces au moyeu desquelles, à plus d'un demi-siècle en arrière, l'abbé de Périgord avait ébloui et charmé les derniers salons de l'ancien régime. D'autres fois, à cinq heures, il donnait à dîner, — des dîners dont sou cuisinier, grand homme dans son genre, avait porté le renom très loin. D'autres fois encore, quand sa santé lui laissait un répit, il lui arrivait d'oublier le premier qu'il avait résolu de n'être plus du monde ; pour aider à la chute de M. de Broglie ou à l'élévation de M. Thiers, le vieil homme se réveillait. [La rue Saint-Florentin est bien active](#), écrivait M. Molé en février 1836² : [c'est un foyer d'intrigues incandescent](#). Et le bruit courut même qu'il caressa un instant l'idée d'une présidence du Conseil sans portefeuille.

Montrerai-je Talleyrand aux Tuileries, rendant visite à Louis-Philippe ou à Madame Adélaïde ? Un jour qu'il y entrait, le comte d'Orsay fixa au vol sa silhouette dans un bien spirituel et bien vivant croquis³. Il s'avance, très droit, portant haut la tête, avec la face rasée que précède le nez en pointe, retroussé, insolent ; sa figure est ratatinée entre l'énorme chevelure qui l'écrase et la cravate géante où le menton se noie ; son corps fluet flotte dans le costume trop

¹ Cette lettre fut publiée par le *Moniteur universel* du 8 janvier 1835. Voyez, à propos de la manière dont elle fut écrite, la *Chronique de la duchesse de Dino*, I, 376.

² M. Molé à M. de Barante, 29 février 1836. *Souvenirs du baron de Barante*, V, 298.

³ Reproduit dans *the Journal of Thomas Raikes*, IV. Cf. le portrait placé en tête de *Life of Prince Talleyrand* (Philadelphie, 1831), et aussi la description qu'a faite de Talleyrand, en 1836, la comtesse DE MIRABEAU, dans *le Prince de Talleyrand et la Maison d'Orléans*, 7-8. — M. Raymond GUYOT, dans un article sur *la Fin de Talleyrand*, paru dans les *Feuilles d'histoire* de juillet 1909, signale encore un buste en plâtre très vivant par Dantan jeune, daté de 1833, que je ne connais pas.

ample ; il a le grand cordon, un crachat sur le revers de l'habit, et, pendant que la main gauche tient le haut de forme encombrant, la droite s'appuie, ainsi que sur un sceptre, sur la grosse canne à bec, — la canne dont il frappait, dit-on, de temps en temps, sur l'armature de fer de sa mauvaise jambe, comme pour annoncer : le Prince ! le Prince !¹ Et, de fait, le Prince a grand air.

Parfois cependant, même à Paris, Talleyrand était soudain pris d'un besoin de silence. Ces jours-là, il faisait atteler sa voiture, il emmenait avec lui sa petite-nièce, Pauline de Périgord, et tous deux allaient dans des quartiers démodés et lointains. Le vieillard y cherchait l'ombre de son passé. Tantôt, c'était dans le faubourg Saint-Jacques : il montrait à sa compagne la maison où, jusqu'à l'âge de quatre ans, il était resté chez sa nourrice ; là, avait eu lieu cette chute, du haut d'une commode, qui l'avait rendu boiteux et avait pesé sur sa vie entière. Tantôt, c'était dans le voisinage de la Sorbonne ; il s'arrêtait en face du lycée Saint-Louis, l'ancien collège d'Harcourt, et rappelait qu'il y avait été élève. Tantôt, c'était vers Notre-Dame ; devant les ruines de l'archevêché, que l'émeute avait saccagé, il racontait des anecdotes sur son oncle, le cardinal de Talleyrand-Périgord. Plus souvent encore, Saint-Sulpice l'attirait. Mettant pied à terre, appuyé sur le bras de la jeune tille, il rôdait à l'aventure, sans parler, dans les petites rues mornes que le temps n'avait point changées : la rue Garancière où il était né, la rue Férou sur laquelle donnait la fenêtre de sa cellule de séminaire. Fantômes amis, les images de jadis sortaient pour lui des façades grises. Un soir, il entra avec Pauline dans l'église ; il y resta longtemps, muet, rêveur, puis tout à coup : *C'est ici*, dit-il, *que j'ai reçu le baptême*, et, de nouveau il se tut.²

Talleyrand partageait ses étés entre Rochecotte et Valençay. Rochecotte appartenait à Mme de Dino ; c'était un château de Touraine. Mais je laisse son hôte le décrire lui-même dans une lettre à un diplomate allemand de ses amis, le baron de Gagern :

Rochecotte, 20 avril 1836.

... Votre ancienne amitié vous fait désirer de savoir quelque chose de ma santé : je vous dirai qu'elle est aussi bonne que le comporte le nombre de mes années. que je vis dans une retraite charmante, que j'y vis avec ce que j'ai de plus cher au monde, et que mon unique occupation est d'y goûter dans toute sa plénitude les douceurs du farniente :

Lorsque de tout on a tâté,
Tout fait ou du moins tout tenté,
Il est bien doux de ne rien faire, etc.

Vous ne connaissez pas Rochecotte, sans quoi vous ne diriez pas : Pourquoi Rochecotte ? Figurez-vous qu'en ce moment j'ai sous les yeux un véritable jardin de deux lieues de large et de quatre de long, arrosé par une grande rivière et entouré de coteaux boisés, où, grâce aux abris du nord, le printemps se montre trois semaines plus tôt qu'à Paris, et où maintenant tout est verdure et fleurs. Il y a, d'ailleurs, une chose qui me fait préférer Rochecotte à tout autre lieu, c'est

¹ SAINTE-BEUVE, *M. de Talleyrand* (édition de 1880), 171.

² Tous ces détails sont tirés de notes remises par la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, ou de conversations recueillies par lui. *Documents de Mgr Dupanloup*.

que j'y suis non pas seulement avec Mme de Dino, mais chez elle. ce qui est pour moi une douceur de plus¹.

A Valençay, Talleyrand était chez lui. Avec ses fossés profonds et ses grosses tours, sa galerie à arcades ressemblant à un cloître, ce vieux château berrichon, sérieux et grandiose, tient de la forteresse et du couvent. Napoléon, comme nous l'ayons vu, y avait interné, au lendemain du guet-apens de Bayonne, les princes d'Espagne. Grâce à Talleyrand, Valençay n'avait point été une prison. La sévère demeure, comme sous un coup de baguette magique, était devenue une résidence aimable et souriante, et l'oisiveté de ses hôtes royaux s'y était plu. Depuis ; claquant dans la brise ou pendant sous la pluie, le drapeau rouge et jaune restait arboré au faite du donjon. Mais finies les fêtes champêtres, finis les bals et les charades, finies les pêches et les chasses ; à l'heure où le brouillard d'automne monte de la vallée du Nation, la guitare de Castro, cachée dans un coin d'ombre, ne jouait plus au fond du parc des fandangos. Valençay avait repris sa face grave.

Talleyrand aimait Valençay. il l'aimait pour le charme de ses horizons tranquilles, pour la paix de sa forêt, pour la fraîcheur de sa vallée ; il l'aimait davantage encore pour tout le soin qu'il en avait pris. C'était son petit royaume, et jamais affaire d'État n'avait plus absorbé son zèle que le gouvernement de sa terre. Les curés du Berry s'émerveillent, dans des lettres à l'abbé Dupanloup, qu'un si grand personnage ait lui-même donné des ordres à ses jardiniers, dirigé les semis de pins d'Écosse dont Bacourt lui avait envoyé la graine d'Angleterre², surveillé les couvreurs occupés sur son toit ou discuté avec ses fermiers pour le renouvellement de leurs baux. [Modèle des châtelains](#), sa sollicitude, raconte l'un d'eux, s'étendait jusqu'aux affaires de son village. Quand il avait été fait, en 1826, maire de Valençay, il eu avait éprouvé une joie d'enfant. Il acheta une maison pour en faire une mairie ; il appela les sœurs de Saint-André pour tenir une école de filles ; il fonda une pharmacie gratuite, comme s'il avait deviné les dispensaires ; il organisait, pour les indigents, des distributions de pain, de bois, de linge, d'argent ; en 1836, il releva le clocher de l'église qu'avaient abattu les vandales de la Terreur³. Et, sans que son esprit se fatiguât, il était rempli par ces petites choses.

Mieux que nulle part ailleurs, dans son Valençay, Talleyrand pouvait se soigner à l'aise. Il trouvait là une raison de plus de s'y plaire. Sa santé lui était maintenant un souci quotidien. Entre les saisons d'A ix-la- Chapelle et celles de Bouillonne, il essayait, pour sa jambe infirme et douloureuse, des remèdes nouveaux frictions d'esprit-de-vin étendu dans un peu d'eau bouillante, ou bien, selon l'ordonnance de Bacourt, bains de pieds dans du bouillon très fort⁴. Avec cela, il menait l'existence régulière et tranquille d'un bon gentilhomme berrichon. [Notre vie ici](#), écrivait-il à un ami le 31 juillet de je ne sais quelle année, [est fort ordonnée, ce qui rend les jours fort courts. On se trouve à la fin de la journée, sans avoir eu un moment de langueur.](#) — [Ce matin, nos lectures du salon ont été interrompues](#)

¹ Baron VON GAGERN, *Mein Antheil an der Politik* (Stuttgart, 1823-1846), VI, 275.

² Lettre de Talleyrand à Bacourt, du 1er novembre 1833, dans le *Correspondant* du 10 mars 1893, 837.

³ L'abbé Chauveau à l'abbé Dupanloup, 5 janvier 1841. (*Documents de Mgr Dupanloup.*) M. Chauveau avait été curé de Valençay jusqu'en 1837.

⁴ Lettre de Talleyrand à Bacourt du 24 septembre 1834 et réponse de Bacourt du 2 octobre, dans le *Correspondant* du 10 mars 1893, 839, et dans celui du 25 juillet 1893, 325.

par l'arrivée d'un loup, que les gardes venaient de tuer. C'est un gros événement pour la journée. — Je travaille chaque jour plusieurs heures, et je me porte fort bien¹... Ce régime qui lui convenait, c'était de se lever tard ; de faire de longues promenades dans les allées abritées du parc, au fond d'un fauteuil roulant, qui avait, assure-t-on, servi à Louis XVIII, et dont Louis-Philippe lui avait fait présent², ou bien, si le temps était beau, en voiture, à travers la forêt de Gâtine ; c'était, en rentrant, après avoir trempé un biscuit dans un verre de madère, de s'asseoir avec quelques voisins à une table de whist ; c'était de passer des heures à revivre ses souvenirs, dans le silence de sa chambre, ou à rédiger ses mémoires ; c'était de lire. Lire, disait-il, est bien plus doux, bien plus paresseux que d'écrire³. Talleyrand lisait les classiques, ceux du dix-septième siècle, et surtout Bossuet. Il avait un faible pour Bossuet. Lorsque, le dimanche, il assistait à la messe dans la chapelle du château, — et rien, prétend la duchesse de Dino, ne l'y aurait fait manquer, — il apportait les *Oraisons funèbres* ou le *Discours sur l'histoire universelle* : il en appréciait également la majesté de la pensée et la magnificence du style. Dans une lettre à l'abbé Dupanloup, la duchesse de Dino relate à ce sujet un trait bien curieux : Un jour, raconte-t-elle, dans l'été 1835, mon oncle me fit demander. Je le trouvai dans sa chambre lisant. Venez, me dit-il, je veux vous montrer de quelle manière il faut parler des mystères ; lisez, lisez tout haut, et lisez lentement. Je lus ce qui suit : *L'an quatre mil du monde, Jésus-Christ, fils d'Abraham dans le temps, fils de Dieu dans l'éternité, naquit d'une Vierge.* — Apprenez ce passage par cœur, reprit M. de Talleyrand, et voyez avec quelle autorité, quelle simplicité, tous les mystères se trouvent concentrés dans ce peu de lignes. C'est ainsi, ce n'est qu'ainsi qu'il convient de parler des choses saintes. On les impose, on ne les explique pas ; cela seul les fait accepter ; toute autre forme ne vaut rien, car le doute arrive dès que l'autorité manque ; et l'autorité, la tradition, le maître ne se révèlent suffisamment que dans l'Église catholique⁴.

De loin en loin, quelques personnages de marque apportaient à Valençay, avec un souvenir fidèle, un peu de l'air du dehors. Le duc d'Orléans y vint au mois d'octobre 1834 : il fut reçu magnifiquement : revue des gardes nationaux du village, fanfares, courses d'apparat aux forges et aux sites de la forêt, bal le soir à l'orangerie⁵... D'autres visiteurs étaient le duc de Noailles, le prince de Laval et le duc Decazes, lady Clanricarde, la fille de l'homme d'État anglais Canning ; Montrond, inquiétant avec sa face blême où des lunettes vertes mettaient d'étranges reflets, — le brillant Mon (rond, devenu podagre, cacochyme et maussade, et dont, le maître de céans ne pouvait plus sentir l'humeur critique et sceptique ; — l'historien Mignet, Cuvillier-Fleury, le ménage Thiers, encadré comme à l'habitude par Mme et Mlle Dosne ; John Church Hamilton, fils du major général Hamilton qui avait jadis accueilli l'évêque d'Autun émigré aux États-Unis ; Salvandy, Barante et, une fois, Mme Dudevant, autrement dit George Sand, qui se montra aussi prétentieuse qu'indiscrette et ne trouva rien de mieux, pour

¹ Talleyrand à M. de Giambone, s. d. (Lettre citée par Sainte-Beuve, *M. de Talleyrand*, 222-223).

² R. GUYOT, *la Fin de Talleyrand*, dans les *Feuilles d'histoire* de juillet 1909, 137.

³ C'est une des *Pensées* qu'on trouva, après sa mort, griffonnée sur un chiffon de papier, dans un tiroir de Talleyrand. *Documents de Mgr Dupanloup*.

⁴ La duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, Paris, 10 mai 1839. *Documents de Mgr Dupanloup* (autographe). Cette lettre a été publiée, avec quelques légères variantes de forme, par Mme la princesse dans la *Chronique de la duchesse de Dino*, II, 226-245.

⁵ *Chronique de la duchesse de Dino*, II, 258 et suivantes.

remercier ses hôtes, que de leur consacrer un article atroce dans la *Revue des deux Mondes*.

A tous ces allants et venants, amis ou non. Talle v-rand se plaisait à faire les honneurs de son chez lui. On était tenu d'admirer ses marbres, ses tableaux, ses gravures, sa bibliothèque de dix mille volumes et, pendant la promenade en calèche, il montrait, du bout de sa canne, les daims et les chevreuils qui fuyaient sous les futaies. Le séjour que fit 'a Valençay, au mois de juin 1836, la princesse de Lieven, fut de ceux qui le touchèrent le plus : à l'heure des adieux, doucement ému, il échangea, paraît-il, avec son amie, une mèche de cheveux... Un autre fidèle était Royer-Collard. Châteaueux est tout proche de Valençay. D'une maison à l'autre, longtemps, on avait affecté de ne se point connaître ; fausse indifférence, d'ailleurs, où il entra d'un côté assez de défiance. de l'autre pas mal de roideur. Mais, un beau jour, Talleyrand s'était dit qu'il y aurait agrément à devenir de bons voisins. La chose n'alla pas toute seule. Prêt à faire le premier pas, il annonça sa visite et celle de Mme de Dino : Royer-Collard répondit sans empressement que sa femme, dont la santé n'était point bonne, ne pourrait les rendre¹. Il fallut que Mme de Dino s'en mêlât. Quelle glace n'eût été fondue par son sourire ? Par un tiède après-midi, elle entraîna son oncle, sans rancune. Cependant, on prétend qu'apercevant Chateaux dans son site sauvage, — le Chateaux de 1820, très fruste, droit sur son roc, au milieu de ravins broussailleux, Talleyrand se mit sur la défensive, et, lorsqu'il pénétra dans le salon, son premier mot à Royer-Collard aurait été : **Monsieur, vous avez des abords bien sévères**... Mais Mme de Dino était là. Le rude M. Royer se montra charmant. **L'homme à l'esprit de riposte**, comme l'appelle Sainte-Beuve², avait trouvé, dans ce coin de Berry, un vis-à-vis de sa taille ; et, depuis lors, nul ne fut plus assidu à fréquenter Valençay.

Mieux encore que les visites, de menus événements survenaient qui coupaient la monotonie des longs jours uniformes. La fête de saint Maurice, le 22 septembre, en était un, et aussi, le 4 novembre, la fête de saint Charles. Talleyrand tenait à la saint Maurice et à la saint Charles ; elles lui rappelaient des impressions d'enfance, — de ces quatre années perdues dans la brume douce du passé, qu'entre la maison de sa nourrice et le collège d'Harcourt, il avait vécues chez sa grand'mère, la princesse de Chalais. **Les impressions qui datent du premier âge**, écrivait-il un 22 septembre sur son carnet, **sont les seules que le temps n'efface jamais**. La saint Charles en particulier était célébrée à Valençay avec solennité. Le matin, au réveil, sonneries de trompes par les gardes-chasse, messe dans la chapelle du château ; puis, bouquets et compliments des enfants de l'école ; grand banquet pour les pauvres, dans une remise. Pauline présidait. On mangeait et buvait à la santé du prince. Lui-même paraissait an dessert ; il veillait à ce que chacun reçût, pour l'hiver, un vêtement neuf. Le soir, grande illumination des cours, du donjon et des grilles, et, pour finir, un feu d'artifice³.

Talleyrand était entré tout entier dans son rôle de châtelain. Il lui donnait le pas sic les autres. Veut-on un exemple ? Au printemps de 1837, il avait accompagné la Cour à Fontainebleau pour le mariage du duc d'Orléans. Il était comblé

¹ *Lettres et billets du prince de Talleyrand et de M. Royer-Collard*, avec une introduction par M. Paul ROYER-COLLARD, 3-4.

² Voyez SAINTE-BEUVE, *M. de Talleyrand*, 169.

³ La supérieure des sœurs de Saint-André à, l'abbé Dupanloup, 16 octobre 1839. (*Documents de Mgr Dupanloup.*) Comparez le récit que fait d'une saint Maurice Mme de Dino (*Chronique*, II, 96).

d'attentions, le roi l'avait logé dans les appartements superbes de Mme de Maintenon ; partout il avait sa place, une des premières, et il jouissait de ces honneurs. Tout à coup, il se souvient que l'archevêque de Bourges, Mgr de Villèle, en tournée de confirmation, va venir à Valençay. A Valençay ! Pendant qu'il est à Fontainebleau ! Vite, sa décision est prise. Il quittera Fontainebleau. Mais le roi l'a invité à Versailles, aux grandes fêtes de l'inauguration du musée : il n'ira pas. Avec Pauline, son inséparable, il monte en berline, le postillon brûle les étapes, ils arrivent avant M. de Villèle, et il ne fut pas dit que Mgr l'archevêque, traversant Valençay, n'y avait pas été l'hôte du prince de Talleyrand¹.

Il y avait à Valençay des distractions plus mondaines. Une fois tous les deux ou trois ans, ou y jouait la comédie : *l'Avocat Pathelin*, qui a excité, mandait Mme de Dino à Barante, [des rires immodérés dans notre auditoire berrichon²](#) ; ou encore *les Femmes savantes*, dont le succès fut tel que M. de la Besnardière, vieil habitué des Français, déclara ne les avoir jamais vues si bien interprétées³. Même des vaudevilles furent mis en scène⁴. La duchesse de Dino et Pauline étaient les actrices, et Talleyrand, qui, en ces occasions-là, oubliait ses maux et renonçait à chercher dans les livres de médecine s'il n'avait pas les symptômes d'un polype au cœur⁵, donnait le signal des rires et des bravos.

A Valençay, disait Mme de Dino, [M. de Talleyrand a tout son charme⁶](#).

II

Accueillant les pauvres gens le jour de la saint Charles et l'archevêque de Bourges le jour de la continuation, sans cesse, partout, se tient près de Talleyrand la même figure candide : Pauline — Pauline de Périgord, la future marquise de Castellane. [S'il y a un bon côté dans M. de Talleyrand arrivé à l'extrême vieillesse](#), a dit quelque part Sainte-Beuve⁷, [qui n'était ni un naïf ni un un indulgent, été ce coin d'affection pure](#). Talleyrand aimait sa petite-nièce avec tendresse. Née en 1820, elle n'était plus une enfant et n'était pas encore une femme ; elle tenait de sa mère par son incomparable grâce, par le charme de son esprit et l'élévation de sa pensée, mais elle avait encore quelque chose de plus : une âme de cristal, limpide et rayonnante. Talleyrand l'appelait [l'Ange de ma maison](#), et il ne pouvait se passer de sa présence. Quand ils étaient séparés, — lui à Paris ou aux eaux, elle à la mer, — il lui écrivait presque chaque jour. Ce sont de jolies lettres, légères et faciles, pleines de fraîcheur. II y donne des nouvelles, des conseils ; il y conte des anecdotes ; par-dessus tout il est

¹ La supérieure des sœurs de Saint-André à l'abbé Dupanloup, 16 décembre 1810, et la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, 10 mai 1830. (*Documents de Mgr Dupanloup*.)

² Lettre du 17 octobre 1826, dans les [Souvenirs du baron de Barante](#), II, 354.

³ *Chronique de la duchesse de Dino*, II, 188.

⁴ Lettre de Talleyrand à Bacourt. du 25 septembre 1837. *Correspondant* du 10 mars 1803, 857.

⁵ *Chronique de la duchesse de Dino*, I, 371.

⁶ *Souvenirs du baron de Barante*, III, 317.

⁷ SAINT-BEUVE, *M. de Talleyrand*, 156.

affectueux ; on dirait, lorsqu'il parle à cette petite fille, que son vieux cœur redevient jeune.

Voici un billet, qui est daté de Paris et adressé à Boulogne :

14 juillet¹.

Je t'écris, ma chère enfant, le jour d'un grand anniversaire. C'est du 14 juillet que datent tous les grands changements dans la civilisation moderne. Quand tu en seras là, je me réserve de t'apprendre cette partie de l'histoire. — Le temps devient beau ; j'espère que l'on te permet de te baigner dans la nier. J'ai confiance dans ce remède ; s'il pouvait te délivrer de tes rougeurs, nous serions bien heureux. — Je désire, quelque envie que j'aye de te revoir, que ce soit le médecin de Boulogne qui décide combien tu dois prendre de bains dans la mer. — Ta petite amie n'est point arrivée : je lui parlerai de toi et de tes lettres, que j'ai grand plaisir à recevoir... Adieu, je t'embrasse et t'aime bien tendrement, mon cher enfant.

Cette année-là, les lettres de Talleyrand se succèdent de deux en deux jours. Elles sont un peu monotones ; mais, souvent, parmi les petits riens, un détail amusant se glisse.

Ma chère enfant, écrit Talleyrand le 28 juillet, je ne quitterai Paris que le 14 du mois d'a.ont ; j'ai quelques affaires qui m'y retiennent. — Tu ne me mandes pas si Lu as besoin d'argent. — Le temps est chaud : il nie semble que cela devrait convenir aux personnes qui prennent des bains de mer. J'ai grande envie de te voir, mais j'ai surtout grande envie que tu te portes bien... et si quelques bains de plus sont utiles, il faut les prendre : c'est du reste Mimi qui en décidera. — Quand tu seras à Paris, je te ferai voir l'éléphant du roi de Siam. Il fait ses exercices avec une grâce singulière. Sa grosseur ne l'empêche pas d'être très agile. Tu sais que, quand on est content. d'un acteur, on le demande après le spectacle pour l'applaudir. A présent, on le demande après chaque représentation ; et il s'avance sur le devant du théâtre où il fait, avec sa trompe, des remerciements et des politesses à tout le monde. Je suis sûr qu'il t'amusera. — Adieu, chère enfant, je l'embrasse et t'aime tendrement.

Le 12 août, Talleyrand est arrivé à Aix-la-Chapelle. Il rend compte de ses journées, et un souvenir sur Napoléon remplace la description de l'éléphant du roi de Siam :

Aix-la-Chapelle, 12.

¹ Les lettres de Talleyrand à sa petite-nièce ne portent pas de dates d'années et, si un fait connu n'y est pas mentionné, il est malaisé de savoir quand exactement elles ont été écrites.

Ma chère enfant, la pluie est continuelle ici ; cela me contrarie un peu pour Aix-la-Chapelle, mais beaucoup plus pour Boulogne qui m'intéresse beaucoup plus qu'Aix-la-Chapelle. Je crains, si la chaleur ne vient pas, que tu ne sois obligée de rester quelques jours de plus à Boulogne ; car, ayant tant fait que de faire ce voyage, il faut en tirer au moins quelque avantage... — Je crois que les eaux ne font du bien. Si tu avais été à Bourbon-l'Archambault, je regretterais de n'avoir pas donné à mon été cette direction-là, mais, puisque tu es à Boulogne et qu'il faut être séparé de toi, j'aime mieux être venu ici. Je suis tous les jours occupé à voir les antiquités assez bien conservées qui entourent Aix-la-Chapelle. Je suis retourné à la cathédrale, et l'on m'a rappelé que l'empereur Napoléon y avait été en 1805. Le tombeau est au milieu de l'église : il n'y a d'autre inscription que le nom : *Charlemagne*. Les personnes qui précédaient l'empereur passaient sur cette pierre tumulaire : l'empereur leur cria à haute voix : *Faites le tour !* et lui-même le fit, pour ne pas marcher sur la tombe de ce grand homme. Cette marque de respect fit une grande impression à tout ce qui était là... — Adieu, chère enfant, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Au mois de juillet 1836, Pauline quittait encore Paris la première, et le grand-oncle, sans sa petite-nièce, était comme un corps sans lime. *La maison paraît immense et toute vide*, lui mandait-il, *quand tu n'es pas ici*. Ou bien encore : *J'ai bien de la peine à m'accoutumer à ne pas te savoir dans la maison, chère Minette*. Pour tromper son ennui, il multipliait les lettres. On était au lendemain de l'attentat d'Alibaud, — ce jeune fou qui, à la Morte des Tuileries, avait tiré sur le roi un coup de sa canne-fusil. — Un ciel d'orage pesait sur Paris ; les nerfs tendus ; la foule voyait des complots partout ; la police s'agitait et aggravait le malaise ; malgré l'optimisme de M. Thiers ; les ministres étaient décontenancés ; les fêtes de l'inauguration de l'Arc de l'Étoile étaient remises... Que serait le lendemain ? Talleyrand, qui avait été le témoin de tant de bourrasques, contemplait ces nuages, et jour par jour, heure par heure, il notait pour Pauline ses impressions. Le 2-i juillet, il rend visite à Louis-Philippe. Le 25 ; il écrit :

Chère Minette, voilà la pluie établie... — J'ai trouvé le roi avec autant de santé et de sérénité que si l'on n'avait pas arrêté avant-hier quatre-vingts personnes qui cherchaient à l'assassiner. — Nous vivons dans un temps bien singulier, chère amie ; les esprits de la jeunesse ont de bien mauvaises directions. — ... L'Arc de triomphe, ajoutait-il, est superbe. Il a cent cinquante-deux pieds de hauteur et cent trente-huit de largeur ; il a soixante-huit pieds d'épaisseur...

Le 2(3. nouvelle lettre :

J'ai, hier matin, été aux Tuileries pour voir la reine qui m'a reçu avec beaucoup de bonté et qui m'a parlé de toi avec le plus grand intérêt. Elle a soutenu avec beaucoup de courage la grande épreuve par laquelle son noble cœur vient de

passer. Elle a ôté des cheveux du roi la bourre qui était dans cette arme avec laquelle on a voulu l'assassiner à côté d'elle. Quelle situation ! Et quel temps que celui où une troupe de fanatiques furieux ne rêvent qu'assassinat et désordre ! Toutes les réflexions que je fais ici sont bien tristes. J'ai bien besoin, chère enfant, de retourner auprès de toi, et de ne mettre dans mon esprit que des intérêts de campagne.

Pour finir, je veux encore citer une lettre, lettre banale, mais où celui qu'on a si souvent représenté comme le plus desséché et le plus glacé des hommes. a l'accent d'un aïeul très tendre ;

Valençay, lundi 17.

La soirée s'est passée comme de coutume : le whist et les journaux. — Mme Jules d'Entraigues était venue déjeuner avec son mari et un jeune poète dont je ne sais pas le nom. Ce n'est pas celui qui a fait les beaux vers que tu sais sur l'empereur. — Ce matin, chère Minette, tu n'es pas entrée dans ma chambre, et je m'en suis bien aperçu. — M. Royer-Collard est venu nous voir à onze heures ; il n'a pas trouvé les chemins trop mauvais. Sa visite a fait plaisir à ta maman et à moi. Il nous est resté jusqu'à trois heures, ce qui fait que, ce matin, il n'y a pas eu de promenade, au grand chagrin de Carlos [Carlos, c'était l'épagueul de Talleyrand]. — Chère enfant. ta matinée n'aura pas été aussi douce ; j'ai bien souvent, pensé à ta visite chez ce dentiste : ma chère Minette aura beaucoup souffert ! Pourvu que ce ne soit pas une visite qui ait à se renouveler d'ici à longtemps, il faut prendre courage. Moi, je n'en ai guère pour toi. — ... Le temps est superbe, pas trop chaud, comme tu l'aimes pour monter à cheval. — Adieu, petite bête chérie ; je t'embrasse et t'aime bien. Demain, nous aurons une lettre de toi¹...

Une nuit d'été qu'une chouette pleurait dans un arbre, lugubre, George Sand, qui était venue rêver au clair de lune sous les murs de Valençay, se demandait, en frissonnant, ce qui pouvait bien se passer derrière cette grande façade sombre. Et, comme elle jugeait les autres d'après elle-même, la [bonne dame de Nohant](#) imagina d'horribles choses². Si George Sand avait reçu, de quelque fée berrichonne, la faculté de voir au travers des murailles, elle aurait été fort surprise. Talleyrand, la nuit, dormait très mal ; afin de remplir ses heures d'insomnie, à Paris, il jouait au whist ; à Valençay, faute de partenaires, il, écrivait, tout simplement. Il écrivait des lettres, des fragments de ses mémoires, ce testament politique, daté du 1er octobre 1836, où il a résumé sa carrière en une page sobre et forte ; il écrivait surtout, au fil de sa songerie, des pensées.

Talleyrand a laissé beaucoup de pensées ; on en retrouva, après sa mort, toute une liasse au fond d'un tiroir de son bureau et, dans une poche de son habit, un

¹ Les copies de ces lettres, remises à l'abbé Dupanloup, se trouvent dans les documents qu'il avait conservés.

² George SAND, *le Prince*, dans la Revue des Deux Mondes du 15 octobre 1834.

plein portefeuille de maroquin rouge. La plupart étaient griffonnées au crayon sur des chiffons de papier, quelques-unes étaient recopiées avec soin. Toutes sont curieuses : elles prouvent que l'intelligence du vieillard n'avait rien perdu de sa sève ; à la clairvoyance, à la profondeur, s'ajoute seulement une ombre de mélancolie. Si quelqu'un s'avisait jamais de les réunir en volume, les Pensées de Talleyrand, croyons-nous, ne seraient pas trop déplacées ; sur un rayon de bibliothèque, à côté des *Maximes* de La Rochefoucauld.

Ces pensées sont un peu de tous les genres. Il y en a qui sont des observations très fines sur le temps, les événements, les mœurs ; d'autres sont des jugements, d'autres des réflexions intimes.

En voici une poignée, pêle-mêle :

J'aimerais bien une France où il y aurait obéissance silencieuse et prompte, bien qu'il fût impossible au pouvoir d'y rien tenter d'injuste sans se mettre lui-même en danger.

L'opinion, qui est un contrôle utile, est un guide dangereux pour les gouvernements.

Plus l'esprit d'un peuple est mobile, plus les formes de son gouvernement doivent être observées.

L'envie, principe de la Révolution française, a pris le masque d'une égalité dérisoire ; elle promène son insultant niveau sur toutes les têtes, pour détruire ces innocentes supériorités que les distinctions sociales établissent.

Ce que deviendra le monde ? Je n'en sais rien. — Ce que je vois, c'est que rien n'est remplacé : ce qui finit, finit tout à fait. On ne voit clairement que ce qu'on a perdu.

Sur le même thème, il écrivait encore :

Le monde a cessé de s'intéresser à lui-même. Qu'arrivera-t-il ? C'est impossible à prévoir, parce que chacun, dans quelque position qu'il soit, laisse faire sans y mettre du sien.

Pourquoi, notait-il ailleurs, l'avenir paraît-il si incertain ? C'est que le présent n'a aucune confiance en lui-même.

Il ajoutait :

Le siècle actuel a un caractère octogénaire ; il me représente l'image de la vieillesse : l'impuissance et l'amour de soi.

Mais il se consolait, une autre fois, en disant :

Le temps a des secrets pour tout modifier, que le génie lui-même ne trouve pas. — N'ayons pas la maladroite impatience de demander au présent ce que l'avenir nous apportera sans effort.

Des formules brèves, à l'emporte-pièce, rappellent certains de ses mots célèbres :

Un ministère qu'on soutient est un ministère qui tombe.

Toute mesure qui n'est pas nécessaire est imprudente.

Les financiers ne font bien leurs affaires que quand les États les font mal.

Je suis blasé sur le succès : *La patrie est sauvée* ne me fait plus rien.

Je pardonne aux gens de n'être pas de mon avis ; mais je ne leur pardonne pas de n'être pas du leur.

Certaines pensées de Talleyrand s'appliquent à des personnages. Celle-ci, par exemple, de 1836, sur la seconde manière de Metternich :

Metternich, autrefois, n'appartenait pas exclusivement aux affaires ; c'était un de ses grands avantages. Je crains qu'il ne l'ait plus.

Voici une note qui a pour titre *les Doctrinaires* :

Jusqu'ici on avait cru que la France ne pardonnait pas à des ministres qui l'ennuyaient : il paraît qu'elle s'y fait.

Et en voilà deux, d'un autre ton, sur M. de Barante :

Barante est le type du galant homme. — Barante ne pourrait pas réussir à se faire des ennemis.

A propos de Mme de Dino, cette remarque amusante et profonde :

Mme de Dino a pris la résolution de se bien porter ; c'est déjà quelque chose, car, chez elle, la volonté peut beaucoup. Il y a entre les dispositions morales et les dispositions de santé une grande relation qui n'empêche pas qu'elles ne soient deux et que la force morale n'use l'autre.

Mais les petits yeux gris de Talleyrand ne se contentaient pas d'observer les gens, ils observaient aussi les choses. Que dites-vous de cette impression, cueillie devant un parterre de fleurs :

Je vois souvent écrit : la passion des fleurs ; c'est un contresens. Il faudrait dire : le goût des fleurs, car comment appeler passion un goût innocent qui ne peut être que celui d'une âme tranquille ?

Et de cette autre, provoquée par la vue d'un mobilier rocaille :

Sous Louis XV, une certaine lassitude du grand avait jeté le goût dans la recherche ?

Ses petits papiers abondent en ce que, dans le bon vieux temps, on nommait des sentences :

La santé est comme la conscience qui tient un compte sévère de tout.

Les passions n'ont qu'un temps, mais l'habitude de la réflexion, les sciences, les lettres, et surtout les affaires, entretiennent l'esprit, le fortifient et protègent sa durée.

Avec du temps et de la patience, la feuille du mûrier devient du satin.

A qui songeait-il en écrivant :

Quand on a trop de sévérité ou trop d'indulgence, on s'expose à traiter les faiblesses comme des crimes ou les crimes comme des faiblesses ?

Quelques pensées m'ont encore frappé ; celles-ci, par exemple :

Admirer toujours modérément, c'est la marque d'un esprit médiocre.

Ce qu'il y a de plus rare à trouver ensemble, c'est un esprit libre et un cœur exclusif ; l'indépendance de la pensée et l'abandon de l'âme ; se donner sans cesser d'être soi.

L'habitude de juger donne aux gens du monde une supériorité, une finesse de tact qui les induit rarement en erreur : ils tirent des choses, indifférentes en apparence, des conséquences importantes. Le geste, le maintien, tout ce qui peut déceler un homme, est remarqué par eux. Leur observation n'est pas raisonnée, elle tient de l'instinct.

Talleyrand, qui, si longtemps, avait professé qu'il fallait recourir au mouvement pour se distraire et s'étourdir, pour ne pas entendre son âme, faisait maintenant des retours graves sur lui-même :

Ici, à Valençay, j'arrange ma vie pour être monotone ; je veux me claquemurer dans des habitudes casanières. Je ne suis pas heureux, je ne suis pas malheureux ; ma santé n'est pas bonne, elle n'est pas mauvaise ; je suis sans douleur et sans maladie, je m'affaiblis tout doucement, et, si cet état de langueur ne s'arrête pas, je sais bien comment tout cela pourra finir. Je ne m'en afflige ni ne m'en effraye. Mon affaire est finie. J'ai planté des arbres, j'ai bâti une maison, j'ai fait bien d'autres sottises encore : n'est-il pas temps d'en finir ?

Un autre jour, il écrivait encore :

J'ai beaucoup de livres ; cela me donne des moyens suffisants pour passer doucement mon temps. J'ai d'ailleurs pris mon parti sur la saison. Pour cela, je compte invariablement sur la pluie, le froid ou le vent, et quand, dans ma petite carriole, je ne suis pas trop mouillé, je me regarde comme tout à fait privilégié. — Je voudrais finir par une vie toute casanière ; je ne trie débats point contre la nécessité ; je m'y arrange et ne m'en plains pas... J'attends.

L'anniversaire de sa naissance, en 1837, lui inspira cette sorte d'examen de conscience :

2 février 1837. Voilà quatre-vingt-trois ans de passés ! Je ne sais si je suis satisfait quand je récapitule comment tant d'années se sont écoulées ; comment je les ai remplies. Que d'agitations inutiles ! que de tentatives infructueuses ! de complications fâcheuses, d'émotions exagérées, de forces usées, de dons gaspillés, de malveillances inspirées, d'équilibre perdu, d'illusions détruites, de goûts épuisés ! Quel résultat enfin ? Celui d'une fatigue morale et physique, d'un découragement complet pour l'avenir et d'un profond dégoût du passé. Il y a une foule de gens qui ont le don ou l'insuffisance de ne jamais prendre connaissance d'eux-mêmes. Je n'ai que trop le malheur ou la supériorité contraire ; elle augmente avec le sérieux que les années donnent...

À l'automne de la même année, devant les bois et les champs qui entraient, dépouillés et nus, dans l'hiver comme dans la mort, une mélancolie immense l'étreignit :

Quand on est âgé, écrivait-il au mois d'octobre, la mort de ses anciens amis empreint les années qui restent de cette solitude par laquelle la nature semble nous préparer à celle du tombeau.

Et un autre jour :

J'ai une peine si excessive à m'arracher de Valençay cette fois, que cela me paraît un pressentiment¹.

Je pourrais citer encore d'autres pensées de Talleyrand : il n'en est pas d'insignifiantes. Mais je m'arrête. J'ai voulu seulement compléter, d'après elles,

¹ Toutes ces pensées sont tirées des *Documents de Mgr Dupanloup*.

une esquisse morale de cet homme si divers : le montrer s'approchant du terme, non pas, comme l'a cru le vulgaire, dans l'indifférence, mais dans le recueillement.

LA CONVERSION ET LA MORT DE TALLEYRAND

I. Talleyrand à l'archevêché de Paris. — Le cardinal Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord. — Diners ecclésiastiques. — Mgr de Quélen. — Premières démarches. — Les dispositions et les instructions de Rome. — Mme de Dino et M. de Quélen. — La mort de Mme Grand. — Instructions pour le curé de la Madeleine. — Invitation de Mgr de Quélen à Valençay. — II. Les sentiments de Talleyrand. — Mme de Rémusat. — La duchesse de Dino. — La carrière sacerdotale de M. de Talleyrand. — Souvenirs du passé. — Talleyrand et les ecclésiastiques. — Lectures et pensées. — Le Salve, Regina. — Prières de bonnes âmes — III. Invitation à dîner de l'abbé Dupanloup. — Un dîner rue Saint-Florentin. — Maladie de Talleyrand. — L'éloge du comte Reinhard. — Conversations avec l'abbé Dupanloup. — Une lettre décisive. — Nouvel entretien avec l'abbé Dupanloup. — Talleyrand essaye d'expliquer sa vie. — Les inquiétudes de Mgr de Quélen. — IV. La dernière maladie. — L'abbé Dupanloup au chevet de Talleyrand. — Déclaration et lettre au pape. — Hésitations et délais. — Une nuit d'angoisse. — La signature. — Visite royale. — Les derniers moments.

Ce fut un gros événement de l'année 1838 que la mort religieuse du prince de Talleyrand. A cette heure où Voltaire régnait, elle étonna. On se permit de petits sourires, des airs incrédules, des critiques, des railleries ; et il y eut de bons chrétiens pour s'en montrer déçus presque à l'égal des mécréants. Une mort à la Grégoire ou à la Montlosier aurait recueilli plus d'applaudissements. **M. de Talleyrand**, s'écriait, dans l'antichambre même du mort ; un jeune homme d'État qu'on a comparé quelquefois au prince de Bénévent quoiqu'il n'en ait pas eu l'envergure. **M. de Talleyrand n'a pas su finir en politique**. A quoi la duchesse de Dino, qui avait entendu, riposta : **Monsieur, il est mort du moins en honnête homme**. Un autre, vieux survivant de l'émigration, disait : **Après avoir dupé les hommes, l'évêque d'Autun a voulu duper Dieu**. Mme de Girardin accueillait les hôtes de son salon, où le vicomte de Launay mettait à l'essai les mots de ses *Lettres parisiennes*, par cette boutade : **Eh bien, est-ce vrai la nouvelle ? On assure que M. de Talleyrand est mort en homme qui sait vivre**. Et, toujours sur ce même sujet, l'écho de la grave maison du duc Victor de Broglie, Doudan, écrivait à Guizot : **Le dix-huitième siècle me semble avoir fait triste figure... Il est visible qu'avec ce qu'il a de mauvais, il ne sait pas mourir**. Même la duchesse de Broglie, qui avait dans l'âme trop de sérieux pour plaisanter ou pour juger, restait déconcertée, troublée : **Cette scène de M. de Talleyrand est bien étrange, mandait-elle au baron de Barante. Dieu veuille avoir parlé lui-même à son rime et lui avoir dit ce que nulles voix humaines ne peuvent jamais dire. Je l'espère, je le crois ; Dieu soude les cœurs et les consciences, il est le Dieu de vérité et aussi de compassion**. Quant à la comtesse de Boigne, grande dame tournée à la commère, elle a consacré tout un chapitre lie ses souvenirs à ramasser des cancans sur l'acte suprême de l'ancien évêque d'Autun. Il ne se trouva guère que Mgr de Quélen pour se réjouir sincèrement, de toute son âme, le jour où il suspendit, dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande. un ex-voto de gratitude, et aussi, peut-être, le prince de Metternich qui, en apprenant comment son vieux partenaire du congrès de Vienne avait dit adieu à ce monde, déclara solennellement : **La reconnaissance de l'Europe et de tous les honnêtes gens est due aux personnes qui ont contribué à cette belle mort !**

Depuis lors. le silence ne s'est jamais fait. La fin chrétienne de M. de Talleyrand a continué de défrayer la chronique. Sainte-Beuve, Louis Blanc, Renan, pour ne citer que quelques noms, s'en sont occupés. Elle est devenue un fait d'histoire, et, à mon tour, en historien qui regarde les choses du dehors sans avoir la prétention un peu puérile de scruter les consciences, je voudrais la raconter, en rétablir les circonstances, en reconstituer les détails. La *Chronique* de la duchesse de Dino, qui est en train de paraître, vient justement de nous livrer un témoignage neuf et précieux, et je m'appuierai aussi sur des documents, dont plusieurs sont inédits : les instructions et les lettres de Mgr de Quélen, un récit de l'abbé Dupanloup et des notes écrites pour lui par Mme de Dino et M. de Bacourt, des relations du duc de Noailles et du comte de Sainte-Aulaire¹. — tous acteurs ou assistants.

¹ Ces divers documents, originaux ou copies, font partie du dossier qu'avait formé sur Talleyrand Mgr Dupanloup. Le récit de l'abbé Dupanloup, sans avoir été publié, a été, comme je l'ai dit, employé déjà par son historien, Mgr Lagrange. (*Vie de Mgr Dupanloup*, t. I, chap. XIV et XV.) Une lettre très importante de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, datée du 10 mai 1839, a été insérée par Mme la princesse Radziwill dans la *Chronique de la duchesse de Dino*, II, 226-245. La relation de Sainte-Aulaire a paru dans le *Gaulois* du 17 avril 1898.

La réconciliation de Talleyrand avec l'Église ne fut pas, comme on l'a quelquefois prétendu, l'affaire d'une heure, — de la dernière heure. Elle fut préparée de longue main. Pendant des années, l'intéressé y pensa et, pendant plus d'années encore, d'autres y pensèrent autour de lui.

Personne n'eut plus à cœur la conversion de Talleyrand que son oncle, Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, que la Révolution avait trouvé archevêque-duc de Reims et que la Restauration fit cardinal-archevêque de Paris. C'était pour lui une question personnelle. Si Talleyrand avait été prêtre, il pouvait se dire qu'il en était l'auteur responsable. Alors que ses maîtres de Saint-Sulpice avaient des doutes sur la vocation de l'abbé de Périgord, que M. de Beaumont retardait son admission au sacerdoce, il lui avait ouvert les portes de son diocèse de Reims et l'avait laissé recevoir l'ordination dans la chapelle même de son archevêché ; il l'avait nommé son vicaire général, il l'avait fait chanoine de sa cathédrale¹. Ce souvenir était resté, dans la conscience si droite, si régulière, de M. de Talleyrand-Périgord, qui était lui-même regardé comme **le modèle de toutes les vertus épiscopales**², une plaie saignante, et il avait juré de rendre à Dieu cette âme de prêtre qu'il n'avait pas réussi à lui donner. A peine revenu à Paris, en 1814, grand aumônier de France, il avait revu son neveu et l'avait enveloppé de prévenances ; il l'attirait chez lui ; il faisait plus, il cherchait, en le consultant, à l'intéresser aux affaires de : Mgr de Quélen racontait plus tard à l'abbé Dupanloup que, pendant les laborieuses négociations du Concordat de 1817, Mgr de Talleyrand-Périgord l'envoyait souvent, le matin, rue Saint-Florentin, prendre l'avis du négociateur du Concordat de 1801. Quand le grand aumônier devint archevêque de Paris, les relations se resserrèrent encore. Ce ne furent plus seulement des politesses échangées, ce furent des invitations ; et l'on eut ce spectacle de l'ancien évêque d'Autun prenant place à des dîners ecclésiastiques entre le cardinal de Dausset et le cardinal de La Luzerne, M. Feutrier, futur évêque de Beauvais, et M. Borderies, futur évêque -de Versailles, M. Frayssinous, fondateur des célèbres conférences de Saint-Sulpice, le coadjuteur, M. de Quélen, les vicaires généraux, le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, M. Duclaux, etc. Talleyrand se laissait faire ; il répondait par des égards aux avances de son oncle, il multipliait ses visites : lorsque le vieux cardinal était soutirant, il venait, presque chaque jour, passer auprès de lui quelques instants³. Les choses allèrent-elles plus loin ? Dans un entretien intime, Mgr de Talleyrand, qui sentait approcher la mort, osa-t-il aborder le sujet redoutable ? Nous ne savons pas. Il mourut le 20 octobre 1821, et sa dernière parole fut pour léguer à son coadjuteur et successeur, M. de Quélen, l'âme à sauver du prince de Talleyrand⁴.

M. de Quélen convenait à la tâche qui lui était confiée. De vieille souche bretonne, il était ardent et tenace ; il avait le zèle des âmes : apprenant que Napoléon désirait, à Sainte-Hélène, un prêtre français, il s'était, lui royaliste,

¹ Voyez mon livre, *Talleyrand, évêque d'Autun*, 33 et suivantes.

² Cardinal DE BAUSSET, *Notice historique sur Mgr le cardinal de Périgord*.

³ Récits de Mgr de Quélen à l'abbé Dupanloup et lettre de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, sans date. (*Documents de Mgr Dupanloup*.)

⁴ HENRION, *Vie de Mgr de Quélen* (2e éd.), 76.

écrié dans un élan : **Je vais partir**. Mgr Dupanloup le jugeait d'un mot qui, à ses yeux, résumait tout : **C'était un prêtre**. Seulement M. de Quélen, qui avait suivi sa voie, sans fléchir, à travers les orages de la Révolution, éprouvait pour Talleyrand, fondateur de l'Église constitutionnelle, évoque marié, moins que de l'attrait, une sorte d'instinctif éloignement. Il l'avouait et il en souffrait. Du temps du cardinal de Périgord, il n'avait fréquenté l'ancien évêque d'Autun que par devoir : mauvaise condition, car ce n'est pas par devoir, c'est par amour, qu'une âme se conquiert. Et, en attendant que, chez Mgr de Quélen, le sentiment du devoir fit ce prodige de susciter l'amour, la glace devint un moment plus épaisse entre le successeur de Mgr de Talleyrand et son neveu. Qui la romprait ?

Une occasion s'offrit à la fin de 1823. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* venait de paraître. C'avait été le prétexte, pour quelques journalistes, de rechercher la part des hommes du Consulat dans la mort du duc d'Enghien. Des accusations avaient été portées. Afin d'y répondre, dans une brochure qui fit du bruit¹, le duc de Rovigo, Savary, l'un des plus compromis, avait cru bon, tout en essayant de se disculper lui-même, de rejeter sur Talleyrand la responsabilité première du crime de Vincennes. Les vieilles passions sommeillantes s'étaient brusquement réveillées. Dans la presse, dans les salons, même à la cour, on avait pris parti. Il y avait eu, çà et là contre Talleyrand, un déchaînement. Non seulement son rôle lors de l'attentat avait été discuté, mais certains actes de son passé, — de ceux qu'il cherchait le plus soigneusement à voiler d'ombre, — étaient ressortis au grand jour des polémiques. Talleyrand, quelque habitué qu'il fût aux aventures, avait été fort ému ; de Valençay, où il vivait dans une retraite presque complète depuis sa fâcheuse intervention contre l'expédition d'Espagne, il était accouru à Paris, pour se défendre. Et, quoique Louis XVIII eût couvert son grand chambellan, que l'opinion, — à part le clan des ultras et celui des bonapartistes, — se fût prononcée en sa faveur, il avait traversé des heures dures. Talleyrand s'étonna que, dans cette crise, aucune parole de sympathie ne lui fût venue de l'archevêché ; il s'en plaignit, on le rapporta à Mgr de Quélen et, presque aussitôt, lui arriva une longue lettre. Ce n'était peut-être pas tout à fait celle qu'il attendait.

Mon Prince, lui écrivait l'archevêque, le tort apparent que vous me reprochez en cache un autre bien plus réel, qui peut vous expliquer, et qui doit justifier à vos yeux, j'espère, l'indifférence dont vous m'accusez... C'est le retard que j'ai mis jusqu'à ce jour à remplir vis-à-vis de vous une obligation qui me presse depuis plusieurs années ; un engagement sacré pris avec le vénérable patriarche que vous aviez pour oncle, et que j'ai eu pour père ; un devoir que ses bontés m'imposent, dont sa mort m'a chargé tout entier, et que je me reproche à d'agile instant de trop différer à accomplir. depuis le moment où j'ai reçu, avec sou dernier soupir, sa dernière bénédiction : celui de réunir auprès de vous tous les titres qu'il m'est permis d'invoquer pour vous conjurer avec la plus vive instance de penser à ce que la Religion, l'Église, la France, vos amis, votre famille attendent de vous à la fin de votre carrière, à ce que demandent en même

¹ Extrait des mémoires de M. le duc de Rovigo concernant la catastrophe de M. le duc d'Enghien. (Paris, imprimerie Dentu.) La brochure du duc de Rovigo parut le 28 octobre 1823 ; en moins d'un mois, elle eut quatre aditions en France et une autre en Angleterre.

temps le soin et le salut de votre âme, prèle a entrer dans la demeure de son éternité. Voilà Prince, je le confesse, ce que j'ai trop négligé de vous dire, ce qui m'a si fuit tenu dans la réserve. — L'embarras où j'étais d'aborder avec vous un tel sujet, continuait M. de Quélen, m'a fait redouter, éviter, fuir même votre rencontre et votre approche, de peur de me découvrir avant le temps. ou de bal-Initier, quand il faudrait que ma parole fut libre et assurée, ou de ne pas vous trouver disposé à m'entendre et de reculer ainsi indéfiniment une époque que mes vœux les plus ardents et mes ferventes prières ne cessent d'appeler. Je n'ai pas jusqu'ici eu la force de m'adresser à vous, mais, sachant que Dieu, qui ressuscite les morts, n'a besoin de personne pour opérer les plus grands miracles, j'ai osé demander celui de votre conversion, quelque difficile qu'il paraisse, et vous ne saurez que dans l'éternité toutes les violences que j'ai essayé de faire au ciel et toutes celles qui se font encore dans mon diocèse pour l'obtenir. Il suffit maintenant de vous dire que jamais je ne suis monté au saint autel sans vous y conduire avec moi, ne s'est pas passé un seul jour où ma dernière prière n'ait été pour vous et que, pour vous encore, j'ai souvent prié pendant la nuit.

A mesure que l'archevêque déchirait le voile sur le secret de son âme, sa voix s'affermissait ; son accent devenait plus impérieux, plus pressant et plus tendre : c'était le prêtre, le juge de Dieu, qui parlait à présent du haut de son caractère sacré :

Des causes malheureuses, qu'il est inutile d'examiner en ce moment ; vous ont entraîné dans de déplorables conséquences, dans de terribles égarements, je ne dis pas seulement selon le monde, qu'il va falloir quitter et dont les jugements quels qu'ils soient ne peuvent presque rien souvent sur notre sort, mais devant Dieu, dont le jugement est décisif pour notre bonheur ou notre malheur éternel. Ces erreurs, ces égarements ne vous ont pas entièrement fait perdre la foi, on aime à le penser. Pourquoi abandonneriez-vous l'espérance qu'elle laisse à ceux qui viennent à la dernière heure ? Pourquoi n'employeriez-vous pas ce qui vous reste d'années à vivre, à régler de grands comptes et à effacer d'une seule rature, comme le dit Bossuet, d'énormes dettes que la miséricorde divine remet à qui le demande sincèrement et humblement ?

Évêque, vous avez beaucoup affligé l'Église, cependant vous ne l'avez pas haïe... Consolez-la donc maintenant, cette Église qui vous environna de ses premiers honneurs, qui vous offrit et vous donna ses richesses, et qui n'a perdu ni le droit ni la puissance de vous couvrir encore de gloire dans les jours de son abaissement et de sa pauvreté : consolez-la par un exemple qu'elle n'a pas vu même dans son plus bel âge. qua n'appartiendra peut-être qu'à vous seul de lui

montrer et dont l'influence peut devenir si forte et si heureuse sur un grand nombre qui ont à réparer comme vous.

Français, quels services n'avez-vous pas rendus à la monarchie après nos désastres !... Les rois eux-mêmes vous doivent leurs couronnes, vous leur avez inspiré la reconnaissance, vous pouvez encore les forcer à l'admiration en vous assurant à vous-même une couronne immortelle, que les révolutions ne sauraient arracher ni flétrir, et à laquelle je ne saurais me persuader que vous avez pour jamais renoncé.

L'archevêque rappelait à Talleyrand ses maîtres de Saint-Sulpice, dont vous ne prononcez, disait-il, les noms qu'avec reconnaissance ; son oncle, le cardinal, laissant parmi les hommes une mémoire pleine de bénédictions ; sa pieuse grand'mère, et il disait :

Ne voulez-vous pas... vous réunir à eux après avoir conquis par le repentir les applaudissements de la terre et les récompenses du ciel qu'ils ont mérités par leur innocence ? Qui pourrait vous arrêter, ô Prince ? Les illusions de la vie sont passées : votre carrière s'achève, les affaires ne peuvent plus être désormais qu'un délassement pour vous, vous êtes sorti du tourbillon politique et de cette scène où d'autres ont paru. Votre réputation n'a rien à risquer de votre retour : plus il sera éclatant, plus il vous assurera de considération et d'estime de la part des hommes sensés, des bons esprits et de tout ce qu'il y a de vertueux et d'honnête. Quant aux méchants, aux esprits légers ou moqueurs, quant à ceux qui sont assez malheureux pour ne pas croire au repentir plus qu'à la vertu... que vous importe ?... Ne craignez point ceux qui ne peuvent rien sur l'âme ; mais plutôt craignez Celui qui peut à la fois perdre le corps et l'âme dans l'enfer.

L'archevêque terminait par ces mots, où l'on sent l'émotion trembler :

Peu de personnes peut-être vous ont tenu, mon Prince, un semblable langage. Je le confesse : si mon âme est soulagée, elle a aussi besoin de repos. J'ai rempli auprès de vous le devoir d'un évêque et d'un ami... Adieu, Prince, adieu : vous avez vu changer la figure de ce monde : bientôt elle va passer entièrement pour vous. et avec vous. Que je vous précède ou que je vous suive, il y a un tribunal suprême devant lequel nous nous retrouverons : sera-ce pour nous séparer à jamais ? Les adieux du temps ne sont rien pour ceux que la foi doit réunir ; mais qu'ils seront

cruels pour ceux qui seront éternellement retranchés de la société des élus !¹

Cette lettre resta douze ans sans réponse. Mais elle avait renoué un fil entre M. de Talleyrand et M. de Quélen : ni l'un ni l'autre désormais ne le laisseront se briser.

Pour commencer, l'hôte de la rue Saint-Florentin voulut qu'au jour de l'an la duchesse de Dino portât ses vœux à l'archevêché. Plus tard, il écrivit lui-même, et il chargeait sa nièce de lui rappeler, chaque année, cette [lettre de famille](#)². [Nous devons toujours](#), disait-il aux siens de M. de Quélen, [le traiter en grand parent](#) : il nous a été [légué par mon oncle, le cardinal](#)³. Afin de marquer à ce [grand parent](#) sa sympathie, il avait sans cesse l'esprit en éveil. Lorsque Mgr de Quélen eut l'idée de fonder à Paris une maison de hautes études ecclésiastiques, sous le nom de Maison des prêtres de saint Hyacinthe, il lui envoya 10 000 francs avec ces mots : [Pour aider Mgr l'archevêque à relever l'ancienne Sorbonne ou à y suppléer](#) CO⁴. En d'autres occasions, il s'efforça d'être utile au prélat, assure Mme de Dino, [soit par des conseils qu'il croyait bons, soit en lui rendant... les témoignages les plus honorables](#)⁵.

Ces petites choses entretenaient l'espérance dans le lecteur de M. de Quélen. Il était à l'affût de ce qui le rapprocherait de Talleyrand. Sous prétexte d'œuvres, il voyait fréquemment Mme de Dino : il avait décidé, quoiqu'il la sentit à son égard peu bienveillante⁶, qu'elle serait son alliée. Par elle, il tachait d'avoir des jours sur rame obscure qu'il convoitait ; par elle, il faisait dire au prince : on pense à Vous, on prie pour vous ; et il se désolait quelquefois de ne pas allumer en elle le feu d'apostolat dont lui-même était consumé. Ramener Talleyrand était devenu son idée fixe. Au milieu des tribulations que lui apporta la révolution de juillet, — pillages de son archevêché, menaces contre sa personne. injures et calomnies d'une certaine presse, sans parler des amertumes que lui furent la mort de Grégoire et la révolte de Lamennais, — il ne s'en détachait pas. Talleyrand était à présent à l'ambassade de Londres où il faisait grande figure, et la duchesse de Dino l'accompagnait. L'archevêque ne les voyait plus ; il n'eut entendait parler que de loin en loin, par les gazettes : mais il priait toujours. Au mois de septembre 1834, étant chez un de ses frères, en Normandie, il alla s'agenouiller dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande et il s'y écria : [Ô mon Dieu, je vous demande le salut de M. de Talleyrand. Pour l'obtenir je vous offre ma vie,](#)

¹ Mgr de Quélen avait gardé le brouillon de cette lettre : il disparut en 1830, dans le pillage de l'archevêché, mais, quelque temps après, il fut retrouvé par hasard au milieu de débris et rapporté à l'archevêque. C'est ce brouillon dont l'abbé Dupanloup eut une copie. (*Documents de Mgr Dupanloup.*)

² Mot de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup.

³ Lettre de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, du 10 mai 1839. Je cite d'après le texte de la lettre que reçut l'abbé Dupanloup et non d'après celui, un peu différent, qu'a publié Mme la princesse Radziwill.

⁴ *Documents de Mgr Dupanloup.*

⁵ Lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839.

⁶ Dans sa *Chronique*, Mme de Dino prouve, en effet, qu'elle avait vis-à-vis de Mgr de Quélen la critique facile : elle ne lui rendit pleine justice qu'après sa mort, quand il eut été remplacé sur le siège de Paris par Mgr Affre.

et je consens même volontiers, si je l'obtiens, de l'ignorer à jamais : seulement, que je l'obtienne ! Depuis lors, ce fut sa prière de chaque soir¹.

Cependant Talleyrand vieillissait. Il avait quatre-vingts ans ; il n'allait pas bien, il était très occupé et préoccupé de sa santé. En novembre 1834, comme nous l'ayons dit, il renonça à son ambassade de Londres et, le janvier suivant, le *Moniteur universel* publia sa lettre de démission. *Mon grand âge*, y disait-il en terminant, *les infirmités qui en sont la suite naturelle, le repos qu'il conseille, les pensées qu'il suggère, rendent ma démarche bien simple, ne la justifient que trop, et en font même un devoir*. M. de Quélen lut cette lettre. *Mon grand âge... les pensées qu'il suggère*²... N'était-ce pas une orientation nouvelle de l'esprit du vieillard, un retour vers des pensées graves ? M. de Quélen voulut être prêt à tout événement. Dès le 16 janvier, il écrivit à Rome, au cardinal Lambruschini, le priant de soumettre au pape ces deux questions : Quelle devrait être l'attitude de l'archevêque de Paris dans le cas où le prince de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, ferait appel à son ministère ? Quelle devrait être son attitude dans le cas où M. de Talleyrand mourrait impénitent ? La réponse de Rome fut prompte et précise. Nous la reproduisons, parce qu'elle montre clairement où en était, au regard de l'Église, l'ancien évêque d'Autun :

... Hier seulement, j'ai pu me procurer l'honneur d'être aux pieds du Saint-Père, et c'est d'après ses ordres que j'ai celui de vous signifier ce qui suit :

1° Dans la prévision du cas spirituel dont vous parlez, Sa Sainteté vous accorde toutes les plus amples facultés sans aucune restriction, et même celles qui auraient besoin d'une expresse mention.

2° Vous êtes autorisé à déléguer les mêmes facultés, pour le cas en question, aux deux archevêques par vous nommés de Bourges et de 'fours, où le personnage dont il s'agit pourrait se trouver à l'époque de sa mort, ou à tout autre évêque, selon le besoin, à votre choix.

3° La seule mesure émanée du Saint-Siège, sous le pontificat de Pie VII, en faveur de l'ancien évêque dont vous parlez, a été de le réduire à la communion laïque, *salva obligatione perpetuæ custitatis servandæ*, sur laquelle aucune dispense n'a jamais été donnée.

4° Pour faire usage des facultés qui vous sont déléguées à son égard, il sera nécessaire avant tout le repentir, et une réparation suffisante dont il est redevable à l'Église et aux fidèles. J'ai dit *suffisante* parce qu'il ne faut pas confondre le cas de l'ancien évêque dont nous parlons avec celui de Grégoire. Ce dernier était schismatique et l'autre ne l'est pas ; il a été réduit par un acte de l'Église à la communion laïque. Cette différence ne sera pas perdue de vue par Votre

¹ *Documents de Mgr Dupanloup*. Cf. HENRION, *Vie de Mgr de Quélen*, 396.

² Il est assez piquant de noter que cette phrase, qui avait frappé M. de Quélen, n'était justement pas de Talleyrand, mais de Royer-Collard, à qui la duchesse de Dino avait communiqué le brouillon de la lettre de démission. *Chronique de la duchesse de Dino*, I, 376.

Grandeur, à la charité, discrétion et prudence de laquelle on s'en rapporte entièrement pour le mode extérieur de réparation que vous jugerez opportun, même *per gerba generalia*, d'exiger.

5° On ne croit pas convenable d'envoyer pour le moment la lettre ou bref dont Votre Grandeur, dans un zèle bien louable, me parle ; mais elle pourra à l'occasion, et quand elle le jugera prudent, l'aire connaître à la personne la peine et l'affliction du Saint-Père, et combien vivement il serait consolé de son retour.

6° Dans tous les cas, si le mourant ne refuse pas ouvertement les sacrements, on croit qu'il ne pourrait lui être refusé la sépulture ecclésiastique.

Au reste, Monseigneur, Sa Sainteté m'a chargé de vous assurer qu'elle priera de tout son cœur et fera même prier pour t'œuvre importante de charité et de miséricorde, de laquelle vous êtes occupé et qui est bien digne de votre zèle pastoral¹.

Mgr de Quélen venait de recevoir cette note du cardinal Lambruschini, lorsqu'une circonstance, qu'il n'attendait pas, — la confirmation de la petite Pauline de Périgord, — le remit à l'improviste en face de la duchesse de Dino. Il y avait quatre ans qu'ils ne s'étaient vus. Pendant ces quatre ans. le temps avait marché ; l'émeute avait fait choir des couronnes et couler le sang : elle avait dépouillé, bafoué, menacé l'archevêque : devant Mme de Dino, il n'y pensait déjà plus, il était ressaisi par l'idée de Talleyrand et, tout naturellement. l'entretien reprit où les événements l'avaient interrompu M. de Quélen fit part à la duchesse de sa démarche à Rome. rie la réponse du Saint-Siège ; il l'exhorta. avec plus de chaleur que jamais, à lui prêter son aide. Mme de Dino traversait sans doute une heure de lassitude : loin d'encourager le prélat, elle lui déclara qu'elle ne saurait, pour son compte, que se renfermer dans un rôle purement passif². Mgr de Quélen n'insista pas ; il savait attendre, et Mme de Dino, à sa prochaine visite, s'aperçut vite qu'elle n'était point tenue quitte par ce Breton patient et obstiné³.

Nous avons raconté plus haut qu'un soir de décembre 1835, pendant que l'archevêque de Paris donnait une audience dans le parloir des dames de Saint-Michel, rue Saint-Jacques, on l'avait soudain prévenu qu'une malade à l'agonie le faisait appeler : elle ne voulait se confesser qu'il lui. C'était la princesse de Talleyrand ! Mgr de Quélen, laissant là son audience, un conseil épiscopal déjà rassemblé, avait couru chez la princesse et, deux jours après, grâce à lui, l'ex-Mme Grand avait fait une mort plus édifiante que sa vie.

M. de Quélen n'avait pas rencontré Talleyrand au chevet de la mourante. Y avait-il compté ? Fut-il déçu ? Peut-être. Il ne fut pas découragé. Au lendemain de cette mort. qui n'avait pas pu ne pas remuer dans l'âme du vieillard les souvenirs de son passé, il crut le moment propice d'intervenir à nouveau pour y mêler des pensées de l'au-delà Le 12 décembre, il lui adressa cette lettre :

¹ Documents de Mgr Dupanloup (copie).

² Chronique de la duchesse de Dino, I, 327-328.

³ Chronique de la duchesse de Dino, I, 392.

Mon Prince,

Une dame que vous reconnaîtrez facilement, sans qu'il soit besoin que je la désigne sous le nom que lui accorde la loi civile, mais qu'il ne m'est pas permis canoniquement de lui donner, vient de mourir rue de Bourbon¹, 87, après m'avoir exprimé le désir d'être réconciliée avec Dieu, après avoir demandé, en présence de témoins, pardon des scandales qu'elle avait pu causer, après avoir reçu les sacrements de l'Église. Le Seigneur, toujours plein de miséricorde envers ceux qui reviennent à lui dans la sincérité de leur cœur, a daigné se servir de mon ministère pour offrir à cette âme le secours de sa grâce, avant de l'appeler à son jugement. Puisse celle nouvelle, mon Prince, devenir pour vous, comme elle est pour nous, un sujet de consolation et d'espérance ! Quelle joie pour le ciel et pour la terre : quel bonheur pour vous si, averti par le coup que la mort vient de frapper presque à votre porte, vous vous hâtez de mettre à profit les instants désormais bien courts qui vous restent pour régler aussi les affaires de votre éternité !

Vous n'ignorez pas, cher Prince, quels sont les devoirs que m'imposent et le titre de pasteur et le souvenir de ce vénérable cardinal. qui m'a légué, pour vous en particulier, toute sa sollicitude et toute sa tendresse. C'est afin de les remplir, ces devoirs, sans en rien retrancher, que je saisis cette grave circonstance pour vous supplier de penser, de travailler sans délai au salut de votre âme, qui maintenant, à votre âge, avec ses infirmités, périclité à toute heure. C'est pour cela que je renouvelle les instances que je vous adressais, il y a douze ans à pareille époque, dans une lettre du 8 décembre 1823, dont la minute, retirée des décombres de l'archevêché, m'a été rapportée.

Je vous en conjure donc, mon Prince, au nom de Jésus-Christ, notre frère, notre pasteur, notre rédempteur, notre Dieu ; au nom de la très sainte et immaculée Vierge Marie, sa mère. refuge assuré des plus grands pécheurs, et que vous avez appris à invoquer dans votre jeunesse ; au nom de l'Église catholique, qui vous ouvre ses bras maternels ; au nom du Souverain Pontife, qui, m'accordant pour vous les plus amples facultés, m'a autorisé à vous faire connaître sa peine et son affliction, et combien il serait consolé de votre retour ; au nom du cardinal de Périgord, auquel il est impossible que vous ne souhaitiez pas d'être réuni : au nom de votre famille, à laquelle j'appartiens depuis le lien sacré qui m'a associé à l'un de ses illustres chefs : au nom de vos vrais amis, dont j'ose me dire un des premiers ; ajouterais-je au nom de mes tribulations et de mes épreuves, acceptées, endurées, offertes sans cesse pour vous : revenez, revenez promptement, sincèrement, à votre foi, à

¹ La rue de Lille s'était appelée rue de Bourbon sous la Restauration.

vosre cœur, à votre conscience. Le juge est à la porte ; vous arriverez devant son tribunal après une course longue, pénible, orageuse ; accordez-vous avec une conscience qui réclame, pendant qu'il en est temps encore, tandis que vous êtes encore dans la voie, avant la fin du jour qui est sur son déclin ; ne vous exposez pas à tomber coupable entre les mains du Dieu vivant, et à passer de là dans celles des exécuteurs de ses éternelles vengeances.

Ambassadeur de Jésus-Christ auprès des âmes de mon diocèse, spécialement délégué du Saint-Siège auprès de la vôtre, muni de pleins pouvoirs, chargé par office de vous porter des paroles de réconciliation, je n'ai pas besoin, mon Prince, de vous tracer ici les conditions de la paix que vous fait offrir le roi tout-puissant et miséricordieux de l'univers. Vous les connaissez aussi bien que personne. Vous savez aussi que, moins vous serez réservé, plus il sera généreux.

La défunte m'a prié plusieurs fois de recommander à vos bontés tous les gens de son service... Je m'acquitte, mon Prince, de cette commission donnée sur le lit de mort et que je me suis engagé à remplir. J'irais la faire personnellement, si je pouvais croire que vous avez entendu, que vous avez compris les vœux d'un cœur qui vous est si dévoué, et si je pouvais espérer que ma présence ne vous est pas importune, parce que mes prières auraient obtenu de vous me acquiescement, en échange duquel je donnerais volontiers mille fois ma vie.

Veillez agréer l'hommage du tendre et respectueux attachement avec lequel je suis, mon Prince, votre très humble et très obéissant serviteur.

† HYACINTHE, archer. de Paris¹.

Cette fois, Talleyrand sortit de son silence. Cette lettre où l'archevêque de Paris avait mis tout son cœur, ne resta pas sans réponse. Le soir même, il recevait le billet suivant :

Monseigneur,

Le respect filial que vous conservez à celui qui vous aimait paternellement vient encore de se manifester dans une circonstance qui me touche particulièrement. J'aurais désiré vous parler moi-même du prix que j'attache à votre bienveillance, mais une indisposition prolongée ne me permettant pas de sortir, je demande à Mme de Dino de vous porter cette lettre et d'entrer avec vous, Monseigneur, dans quelques explications qui vous prouveront, je l'espère, le sincère attachement, le respect et la haute considération dont je vous prie d'agréer l'hommage.

¹ Documents de Mgr Dupanloup (copie).

LE PRINCE DE TALLEYRAND.

Plus remué peut-être qu'il ne voulait en avoir l'air, le lendemain, 13 décembre, Talleyrand écrivit encore à Mgr de Quélen : il lui annonçait sa visite à l'archevêché, dans le courant de la semaine¹. La semaine finit, d'autres semaines passèrent, et la visite n'eut pas lieu. Pourquoi ? Fut-ce quelque accès d'amour-propre qui l'empêcha ? L'ennui de paraître céder à une obsession ? Ou bien cet effroi des émotions qu'éprouvent parfois les vieillards ? M. de Quélen ne le sut pas. Le sphinx avait entr'ouvert les lèvres et s'était tu.

Vers cette date, Talleyrand fut malade très gravement. Depuis des mois, sa santé déclinait ; pendant quelques jours, sa vie meule inspira de l'inquiétude. Dans une lettre à M. de Barante, M. Molé déclarait, le 9 décembre : M. de Talleyrand n'est pas bien. Dans mon opinion de médecin, je le crois même dans un état imminent. L'affection au cœur fait des progrès et les moyens employés, tels que ventouses et sangsues, ôtent des forces à ses quatre-vingt-deux ans². Le 15 décembre, il ajoutait : Il y a du mieux dans la santé de M. de Talleyrand. Je crains cependant qu'on ne prenne trop de confiance dans ce qu'on veut appeler sa convalescence³. Le danger dura jusqu'à la fin du mois et, même quand il fut dissipé, la sécurité avait à jamais disparu.

Mgr de Quélen avait été prévenu par Mme de Dino de la crise terrible qui avait failli emporter Talleyrand. Comme elle, il avait vécu des heures d'angoisse. Serait-ce donc au moment où il croyait son rêve prêt à devenir une réalité, qu'il pouvait s'évanouir dans un souffle ? D'accord avec Mme de Dino, maintenant aussi ardente que lui-même à poursuivre la conversion de son oncle, il jugea qu'il fallait prévoir. Si Talleyrand, pris d'un soudain étouffement, demandait un prêtre, on courrait au plus près, au curé de la Madeleine. Il importait que ce prêtre n'hésitât point, qu'il sût, d'avance, ce qu'il aurait à faire. La chose parut à l'archevêque si essentielle et en même temps si urgente, qu'il réunit, le 11 janvier, un conseil de théologiens et d'amis du prince. Longuement, mot par mot, on y discuta les termes de la rétractation à exiger, l'heure venue, de l'ancien évêque d'Autun. Une première rédaction fut examinée, débattue, rejetée. Une seconde, moins brutale peut-être dans la forme, tout aussi précise dans le fond, rallia les suffrages. La voici :

Je soussigné, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, duc de Dino, prince de Talleyrand, pair de France, ancien ambassadeur en Angleterre, atteint d'une maladie qui peut d'un instant à l'autre terminer subitement mes jours, en présence des témoins ci-désignés : — — — —

Déclare devant Dieu que je veux mourir dans la foi, l'obéissance et la communion de notre Mère, la sainte Église catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle j'ai eu le bonheur de naître. Je désavoue, condamne et rétracte tout ce qui, dans mes paroles, écrits ou actions, a pu être contraire à ses dogmes, à sa morale et à sa discipline, notamment ma participation au schisme de la

¹ *Documents de Mgr Dupanloup* (copies).

² *Souvenirs du baron de Barante*, V, 220.

³ *Souvenirs du baron de Barante*, V, 223.

constitution civile du clergé, et le mariage, illicite et nul d'après les lois canoniques, que j'ai eu le malheur de contracter devant les saints autels au moyen d'une interprétation arbitraire et forcée donnée à un bref du Souverain Pontife Pie VII, qui m'avait rendu seulement aux fonctions séculières et réduit à la communion laïque, sans aucune dispense sur le lien de chasteté perpétuelle que j'étais tenu de garder à cause de mon ordination, de ma consécration épiscopale et de mon caractère indélébile. Je demande sincèrement pardon à Dieu de toutes les fautes et scandales de ma vie, désirant être réconcilié avec lui par ma participation aux sacrements de l'Église.

Je désavoue en outre et condamne tout ce qui, dans les écrits, lettres ou mémoires qui pourraient paraître sous mon nom, serait tant soit peu contraire à la présente déclaration, que je dépose entre les mains de M. l'archevêque de Paris, l'autorisant et le priant de lui donner la publicité qu'il jugera convenable.

Fait à Paris, le —.1

Le conseil épiscopal s'était tenu le 11 janvier. Le 12, Mgr de Quélen fit parvenir, sous pli cacheté, la [formule de réparation](#) à M. Beuzelin, curé de la Madeleine. Pour le cas où Talleyrand manderait un prêtre subitement, des instructions claires et méticuleuses y étaient jointes. L'archevêque rappelait tout d'abord une règle générale de l'Église : même à [l'article de la mort](#), l'absolution ne peut être accordée à [certaines personnes, si ces personnes n'ont fait avant tout une réparation des scandales publics qu'elles ont donnés.](#) — Vous devez donc exiger, continuait Mgr de Quélen, d'abord et avant tout, le repentir et une réparation suffisante, dont la personne en question est redevable à l'Église et aux fidèles. Vous exigerez cette réparation par vous-même et non par un autre, et vous aurez dès maintenant à prévenir tous les ecclésiastiques de votre paroisse, que, seul, vous êtes chargé de cet [acte du for extérieur](#). Quant à la réparation à exiger, vous en trouverez la formule sous le [pli scellé de mon sceau](#). Vous n'ouvrirez ce pli que [dans la chambre du malade](#). Lorsque le malade aura signé, si le temps presse et qu'il ne soit pas possible de me consulter, on pourra commencer à entendre sa confession et donner l'absolution *in articulo mortis*. Mais dans l'hypothèse où le malade, à l'arrivée du prêtre, serait si bas qu'il ne prit signer ? Une [adhésion verbale, répondait l'archevêque, clairement exprimée en présence de témoins, suffirait, à la condition toutefois qu'avant toute administration de sacrements, les témoins affirment par écrit ladite adhésion.](#) Enfin, il serait possible qu'appelé trop tard auprès du malade, on vous assurât qu'il a adhéré verbalement à une déclaration semblable à celle que je vous transmets et dont j'envoie un double aux personnes qui sont auprès de lui : dans ce cas encore, vous demanderiez aux témoins qu'ils consignassent par écrit l'assurance qu'ils vous auraient donnée. Telle est, Monsieur le curé, disait pour conclure l'archevêque. la conduite que vous aurez à tenir, et maintenant [prions, prions sans cesse...](#) Ne perdez pas un instant de vue que, dans une affaire aussi

1 Documents de Mgr Dupanloup. Original de la formule remise à lui-même en 1838.

délicate, il ne s'agit de rien moins que du salut d'une âme et de l'honneur de l'Église¹.

Ainsi qu'il en avait prévenu le curé de la Madeleine, Mgr de Quélen remit, le 15 janvier, la formule de réparation à la duchesse de Dino. Elle était en de bonnes mains. Restait à présent que Talleyrand dit le mot qui permettrait d'agir. Était-il prêt à le prononcer, ce mot, quand, au mois de septembre 1836, il invita l'archevêque de Paris à venir visiter Valençay ? Mgr de Quélen accepta d'enthousiasme, et Talleyrand en exprima sa joie. Il choisit lui-même la chambre du prélat ; il ordonna de préparer la chapelle du château ; il fit envoyer de Paris des ornements qui manquaient : Il faut, écrivait-il, que nous soyons fournis de tout au complet. — Au dernier moment, Mgr de Quélen fut retenu à Paris. Il s'en excusa par une lettre² qui, toute bonne qu'elle était, ne remplaçait pas une heure de causerie dans la paix libre des champs ; et l'occasion, cette fois-là fut passée.

II

Si les dispositions de l'Église vis-à-vis de Talleyrand apparaissent fort claires, en revanche, les dispositions de Talleyrand vis-à-vis de l'Église le sont moins. Au soir de sa longue vie, lorsqu'il lisait, sans mot dire, les lettres de Mgr de Quélen, ou qu'il invitait le prélat à venir à Valençay, que se passait-il en lui ? Ne demandait-il qu'à se reposer, en attendant l'inévitable, sur ce sommet des grandeurs humaines qu'il avait atteint ? Sous sa poitrine, constellée de toutes les décorations de ce monde, n'y avait-il qu'une âme satisfaite, tranquille. insouciant, sans désirs ni regrets ? Son visage impassible, le regard froid de ses petits yeux gris, sa parole toujours ferme ne permettaient pas de deviner l'énigme.

Cependant, ceux qui l'ont approché de près assurent que cet imperturbable calme n'était qu'une gageure audacieusement soutenue contre la destinée, une attitude. Il y avait des heures où il s'abandonnait. Déjà dans la cour de l'empereur, une femme avait été sa confidente. Petite-nièce de M. de Vergennes, le ministre des Affaires étrangères de Louis XVI, Mme de Rémusat arrivait comme lui de l'ancien régime ; mais, vertueuse, elle avait cherché et trouvé le bonheur dans les vieux sentiers battus de la règle. Talleyrand se plaisait près d'elle. Le soir, après les heures remplies par les affaires ou les réceptions, il venait s'asseoir à son foyer, et là dans le demi-jour intime, oubliant les bruits du dehors, les agitations, les intrigues, les ambitions, il s'entretenait doucement avec la jeune femme ; sa voix élégante, traînante, mordante, se faisait, par moments, tendre et douloureuse quand il parlait de sa vie d'orages³.

A mesure que les années s'étaient amassées sur sa tête, rassasié des honneurs qu'il avait tant poursuivis, isolé et comme dépaysé dans un monde nouveau où ni les hommes ni les idées n'avaient plus pour lui figure connue, malade et fatigué, Talleyrand éprouvait, plus souvent encore, des besoins d'épanchement. La timide et discrète Mme de Rémusat n'était plus là pour l'écouter. Une autre, qui ne lui ressemblait point, avait pris sa place. Ame de feu, qu'avaient traversée, pour

¹ Documents de Mgr Dupanloup (copie).

² Lettre à la duchesse de Dino du 7 octobre 1836. Documents de Mgr Dupanloup (copie).

³ Mémoires de Mme de Rémusat, III, 333 et suivantes.

l'élever, le trouble et la passion, noble et généreuse, toute en élans, la duchesse de Dino joignait à une grâce un peu sauvage une rare distinction d'esprit. Dans son salon, charmant et brillant, les hommes d'État de tous pays passaient. Elle excitait des enthousiasmes qui devenaient vite des attachements. Dès la première rencontre, elle avait conquis Talleyrand, lorsque au lendemain d'Erfurt, il l'avait mariée à son neveu : triste mariage qui rie lui avait pas donné le bonheur ! et, peu à peu, l'affection la plus vive et la plus profonde les avait unis. Ils ne se quittaient guère. A Vienne, à Londres, à Paris, elle avait tenu sa maison ; elle l'accompagnait à Valençay et le recevait à Rochecotte. Le guidant de ses conseils, l'entourant d'attentions et de soins, elle était près de lui comme une fille, et, devant elle, il pensait tout haut. C'était surtout dans leurs tête-à-tête de la Touraine ou du Berry. Quand les crépuscules d'automne noyaient de brume les horizons tranquilles, en cette fin des jours plus courts, image de la fin de la vie, une mélancolie amère envahissait le cœur du vieillard ; il s'attendrissait et s'attristait. M. de Talleyrand, racontait plus tard Mme de Dino à l'abbé Dupanloup, ne se résignait pas à vieillir. La mort des amis de sa jeunesse était pour lui comme un glas. Sans cesse, je le voyais morne et découragé. Les soirées à la campagne étaient particulièrement pénibles ; je ne parvenais pas à l'arracher à ses pensées sombres¹.

Talleyrand avait jadis écrit : Ce n'est que par du mouvement que l'on parvient à se fortifier assez pour ne pas être abîmé par toutes les secousses de l'âme. Les secousses de l'âme ! N'étaient-ce pas elles, de plus en plus fortes maintenant qu'approchait l'échéance, qui venaient troubler ses soirs et ses nuits, — les longues nuits sans sommeil pendant lesquelles, disait-il, on pense à terriblement de choses² ?

Naguère encore, le fondateur de l'Église constitutionnelle a été représenté sous les traits d'un apostat superbe, d'une sorte de Mathan qui

Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

La vérité est peut-être moins grandiose et plus simple. A quiconque ne se paye pas de mots, Talleyrand n'apparaîtra jamais comme un ange déchu. Il était tout bonnement un homme d'intelligence supérieure et de caractère médiocre. Né dans cette vieille société française, heureuse et gâtée, qui ne sentait pas le besoin de Dieu, il avait été mis de force dans l'Église, sans vocation, sans goût. Tout d'abord, son cœur s'était soulevé : Je fus si malheureux, avouait-il un jour à Mme de Dino dans le salon de Valençay, que je passai mes deux premières années de séminaire sans presque parler à personne. Je vivais seul, en silence, retiré pendant les récréations dans une bibliothèque où je cherchais et dévorais les livres les plus révolutionnaires que je pouvais trouver, me nourrissant de l'histoire des révoltes, des séditions et des bouleversements de tous les pays. J'étais indigné contre la société, et je ne comprenais pas comment, parce que j'étais affligé d'une infirmité d'enfance, j'étais condamné à ne pas occuper la place naturelle qui m'appartenait³. Puis, le temps avait fait son œuvre ; il s'était apaisé ; il avait admis d'être prêtre, puisque c'était un moyen de parvenir. Prêtre d'habit, non d'âme. Pas un instant, il n'avait accepté qu'il serait sevré des joies de la vie. N'était-ce pas ainsi, d'ailleurs, que l'entendait sa famille ? Elle ne lui

¹ Note de Mgr Dupanloup.

² Lettre de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, du 10 mai 1839. *Documents de Mgr Dupanloup*.

³ Note de l'abbé Dupanloup

montrait le sacerdoce qu'à travers la pourpre des hommes d'Église-hommes d'État. Richelieu, Mazarin, Retz, Ximénès : c'étaient leurs mémoires ou leurs vies qu'on faisait lire au séminariste¹ ; et il avait si bien compris la leçon qu'il s'échappait, le soir, de sa cellule de Saint-Sulpice, pour aller rêver, dans la chapelle obscure de la Sorbonne, devant le mausolée de marbre du grand cardinal-ministre. Il était devenu prêtre, évêque ; peu même s'en fallut qu'il n'obtînt le chapeau. Son état d'âme n'avait point changé. Les dignités ecclésiastiques qu'il recherchait, il les appréciait en politique : non pour les devoirs qu'elles imposent, mais pour les profits qu'elles donnent. Elles l'avaient fait élire aux États généraux. Date décisive. Désormais, le prêtre était mort en lui : ce sera le député, ce ne sera pas l'évêque qui dira la messe du Champ-de-Mars ou sacrera l'intrus Gobel. Et, dans le branle-bas général, estimant bientôt le patronage de l'Église inutile et dangereux, il s'en était un beau jour évadé, sans esprit de retour. Il croyait abolir et oublier son passé. Il racontait plus tard que, le lendemain de sa démission, il avait cherché un duel pour bien prouver, à lui-même et aux autres, qu'il était laïc pour de bon². Jamais plus les grandeurs d'Église ne devaient le tenter, même pas la pourpre de Richelieu ou de Ximénès. Nous avons rappelé qu'au temps du Concordat, quand Bonaparte lui proposa d'être cardinal, il refusa ; et il rejeta de même, en 1814, l'idée qu'avait eue le comte d'Artois, d'en faire un cardinal laïque, à la Mazarin.

Mais Talleyrand était sorti de l'Église sans haine, comme il y était entré sans amour, pour faire ou pour continuer sa carrière. En lui, rien de l'apostat ; rien de ce démon qui tourmente toujours le prêtre sacrilège et lui fait blasphémer ce qu'il n'adore plus. Il était un émancipé bien plus qu'un révolté. Il n'avait pas de fiel. Lorsqu'il écrivit, dans sa déclaration suprême au pape : *J'ai recherché dans ma longue carrière politique les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir*, ce n'était pas un vain mot. En pleine Révolution, il avait envoyé des secours d'argent à des prêtres de son diocèse d'Autun, émigrés en Allemagne³. Proscrit lui-même, un des Français qu'il avait le plus recherché en Amérique était un sulpicien, le futur cardinal de Cheverus. Au temps du Directoire, l'abbé de Beauregard, qui deviendra évêque d'Orléans, alors déporté à Cayenne, lui avait dû son salut⁴. Plus tard, à Paris même, tandis que son ancien collègue à la Constituante, l'abbé Sieyès, entraînait en rage contre la résurrection de l'Église et traitait de *charlatan* l'auteur du *Génie du Christianisme*, lui s'était associé au Concordat et avait accueilli Chateaubriand avec distinction. A la même époque, — et rien ne prouve mieux qu'il n'avait conservé du passé aucune aigreur, — il multipliait les bons procédés pour son séminaire de Saint-Sulpice ; il faisait donner trois évêchés à d'anciens condisciples, les abbés Bourlier, Mannay et Duvoisin ; et il invitait, à sa table de ministre des Affaires étrangères, M. Émery, qui, en retour, lui apportait, pour sa collection d'autographes, une lettre de Fénelon. De cette sympathie pour Saint-Sulpice, où il entraînait une sorte de gratitude, Talleyrand mit toujours, d'ailleurs, une coquetterie à fournir des témoignages. Sous la Restauration, prononçant à la Chambre des pairs l'éloge de cet évêque d'Évreux qu'il avait patronné, M. Bourlier, il y traçait cet exact et joli portrait des sulpiciens :

¹ *Mémoires de Talleyrand*, I, 19.

² *Chronique de la duchesse de Dino*, I, 63.

³ Note de l'abbé Dupanloup.

⁴ Lettre de l'abbé Taury, sulpicien, à l'abbé Dupanloup, du 10 février 1841.

Presque toutes les congrégations religieuses ont fui le monde et s'en sont tenues à l'écart ; les sulpiciens, au contraire, habitaient les villes et y vivaient d'une manière assez retirée et assez occupée pour n'en craindre aucune des séductions ; ceux mêmes dont les talents, malgré eux, jetaient quelque éclat, se couvraient tellement de leur modestie qu'il est arrivé à plusieurs d'entre eux de se dérober au gouvernement qui aurait voulu les appeler à des places élevées. Napoléon, si habile à trouver ce qu'il cherchait, n'aurait jamais découvert M. Emery, ancien supérieur de Saint-Sulpice, sans la clairvoyance de M. de Fontanes... Ce n'est point, ajoutait-il, parce que j'y ai un plaisir particulier, mais c'est pour mieux faire connaître M. l'évêque d'Évreux, que j'ai dû parler de, Saint-Sulpice, qui avait gravé profondément en lui les principes de conduite qui l'ont guidé pendant sa longue carrière. Il tenait de ses mitres de ne pas séparer par de trop fortes distances la vie ecclésiastique de la vie sociale ; et cette façon d'être exigeait une façon de parler, et même de se taire, qui faisait qu'avec des diversités d'opinions et de mœurs, on pouvait d'abord se trouver ensemble et quelquefois arriver à des rapprochements utiles¹...

Ce n'était pas seulement en public, devant un auditoire de choix, que Talleyrand affichait de la déférence pour la religion et ses ministres. Mme de Rémusat note quelque part qu'il sentait le prix de la vertu chez les autres. Sa conversation, déclare-t-elle, n'est jamais ni immorale, ni irréligieuse ; il estime les bons prêtres...² Elle aurait pu ajouter : il les recherche. De fait, quelque étrange que la chose paraisse, cet ancien abbé malgré lui n'aimait rien tant que la société des ecclésiastiques. Mme de Dino écrivait à l'abbé Dupanloup : J'ai vu dans sa maison des cardinaux, des évêques, de simples curés de villages. Tous y étaient reçus avec de grands égards et entourés de soins délicats. Jamais un mot déplacé ne s'est prononcé devant eux ; M. de Talleyrand ne l'eût pas souffert. J'ai vu l'abbé Mammy, évêque de Rennes, passer des mois à Valençay ; l'abbé Bourlier, évêque d'Évreux, demeurer à l'hôtel Talleyrand à Paris et y vivre avec la même sainteté, la même liberté, y recevoir les mêmes respects que dans leurs diocèses³. Un beau jour fut pour Talleyrand celui où l'archevêque de Bourges, Mgr de Villèle, en tournée de confirmation, accepta l'hospitalité de Valençay. Habileté de politique, dira-t-on peut-être : le vieux diplomate, traité de mécréant par un monde dont il redoutait le jugement, s'entourait, pour en voiler ses côtés faibles, de robes violettes. Mais plus encore que les grands prélats, c'étaient les modestes prêtres que semblait goûter Talleyrand. Plusieurs fois chaque été, dans la salle à manger de Valençay, l'amphitryon du czar Alexandre et de toutes les excellences de la diplomatie présidait des dîners de curés berrichons. Il y prenait un vrai plaisir ; il se mettait en frais de bonne grâce, et les convives tombaient sous le charme. Il faut entendre avec quel accent admiratif et presque tendre ils

¹ Éloge de M. Bourlier, évêque d'Évreux, prononcé à la Chambre des pairs le 13 novembre 1821.

² *Mémoires de Mme de Rémusat*, III, 329.

³ Lettre du 10 mai 1839. J'ai suivi le texte de la lettre reçue par l'abbé Dupanloup.

parlaient plus tard de leur illustre voisin. M. de Talleyrand, dit l'un d'eux, était plein d'attentions pour moi. Il m'interrogeait sur les besoins de ma paroisse et il me donna souvent des conseils utiles pour mes œuvres. L'éducation des enfants l'intéressait beaucoup. Avant trouvé, raconte un autre, qu'on chantait mal dans mon église, il me fit toute une conférence sur la musique religieuse. Je n'aime, nie disait-il, que le plain-chant ; rien n'est beau comme un psaume latin chanté par des voix d'hommes. Le curé de Valençay, qui célébrait la messe, le dimanche, dans la chapelle du château, écrit de son côté : Quand nous nous retrouvions au salon, il me demandait si les enfants apprenaient bien le catéchisme, si je leur enseignais l'histoire ecclésiastique ; et surtout il me questionnait sur des points de théologie, il s'informait quels étaient les auteurs suivis aujourd'hui en ces matières. Les mêmes prêtres du Berry étaient fort édifiés par la tenue aux offices du châtelain de Valençay. Sous aucun prétexte, assure encore le curé du village, il n'aurait manqué à la messe les dimanches et fêtes obligatoires, et il tenait à ce que toute sa maison y assistât. Lui-même la suivait avec dévotion et recueillement, lisant l'*Imitation de Jésus-Christ*¹.

Mieux encore que des gestes ou des propos qui pouvaient n'être, après tout, de la part du grand seigneur, qu'un raffinement de bonne éducation, les lectures de Talleyrand, pendant les dernières années de sa vie, font pénétrer dans sa conscience. Les livres, depuis qu'il s'était retiré des affaires, devenaient les compagnons de sa demi-solitude. Chaque année, il en faisait venir quelques-uns à Valençay. J'ai sous les yeux, écrite au crayon d'une main tremblante, la liste de ceux qu'il commanda à son libraire en 1837². Leurs titres sont significatifs : les *Oraisons funèbres* et les *Méditations sur l'Évangile* de Bossuet, la *Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes* (chez Prault, quai de Grèves), les *Pensées* de Pascal. Le prince, disait à l'abbé Dupanloup le libraire qui lui remit cette liste, ne m'achetait guère plus, pendant les derniers temps, que des livres de ce genre. Ce fut aussi en 1837, pendant son séjour à Rochecotte, qu'apprenant l'arrestation de l'archevêque de Cologne, il relut le discours de Fénelon pour le sacre d'un de ses prédécesseurs. L'abbé Dupanloup, qui eut son exemplaire entre les mains, fut frappé des passages qu'il avait soulignés ; les voici : Jetons les yeux sur l'Église, c'est-à-dire sur cette société visible des enfants de Dieu qui a été conservée dans tous les temps : c'est le royaume qui n'aura point de fin. Toutes les autres puissances s'élèvent et tombent : après avoir étonné le monde, elles disparaissent. Talleyrand avait mis dans la marge : *Très beau !* Un peu plus loin, il avait marqué d'un trait tout un passage sur les rapports et les limites du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Pour finir, en face de cette phrase : Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur, il avait écrit : *Que cela est vrai et profond !* comme si, note l'abbé Dupanloup, pensant à sa jeunesse contrainte, il avait voulu s'en faire à lui-même l'application.

Dans le silence des interminables nuits où il ne dormait pas, tandis que sa petite lampe mettait un point de lumière sur la grande face d'ombre de Valençay et que, la prenant pour une veilleuse funèbre, des paysans attardés sur la route se signaient au passage³, — nous avons vu que Talleyrand ne lisait pas seulement : il écrivait des pensées. Et certaines, qui sont d'une tristesse poignante, montrent

¹ Lettres écrites à l'abbé Dupanloup, en 1839 et 1840, par le curé de Valençay et d'autres prêtres du Berry. *Documents de Mgr Dupanloup*.

² *Documents Mgr Dupanloup*.

³ Lettre de la supérieure des sœurs de Saint-André à l'abbé Dupanloup, s. d.

une âme humble, dolente, misérable, qui sent le néant de tout et qui ne s'y résigne pas. On cherche sur quoi s'appuyer, s'écriait-il une fois : les appuis que vous offre le monde sont de faibles étais !¹ La mort de ceux qu'il aimait le troublait et l'inquiétait ; il écrivait à Bacourt : Mme de Vaudemont et Mme de Tyskiewitz sont une partie de moi-même que j'ai perdue. Je sais bien que, depuis quelque temps, tout annonçait une fin prochaine, mais le moment de l'éternelle séparation n'en est pas moins pénible : jamais on n'est préparé pour cette dernière heure !²

Talleyrand avait-il donc le besoin de croire, sans en avoir le courage ? Il semble en tout cas qu'il portait une sorte d'admiration jalouse à ceux qu'il voyait s'attacher aux choses qui ne passent pas. C'est ainsi que, par sa piété exquise, la fille de Mme de Dino, sa petite-nièce Pauline, avait inspiré au vieillard une affection mêlée de respect. Lorsqu'elle avait fait à Londres, au mois de mars 1834, sa première communion, et qu'avant d'aller à la Table sainte, elle lui avait demandé sa bénédiction, il avait été ému profondément. *Que c'est joli, dit-il le soir à Mme de Dino, la piété d'une jeune fille, et que l'incrédulité, chez les femmes surtout, est une chose contre nature !* Depuis, il s'était bien un peu alarmé à la pensée que le confesseur de la petite pouvait la mettre en défiance de lui ; mais, quand on l'eut rassuré, il ne songea plus qu'à encourager sa dévotion. *Il avait même fini, si l'on en croit la duchesse de Dino, par tirer une sorte de vanité personnelle de la piété de Pauline.* Il la faisait, quitte à en être gêné, conduire au catéchisme dans sa propre calèche, et il lui arriva de retarder, au dernier moment, un départ, pour que la jeune fille ne manquât point un office du dimanche³.

Dans le soigneux relevé qu'il fit plus tard des indices qui pouvaient déceler chez son pénitent une persistance du sentiment religieux, Mgr Dupanloup collectionna encore quelques bien curieuses anecdotes. Tout habitué qu'on soit avec Talleyrand à des surprises, il en est une notamment qui ajoute à sa physionomie morale un trait si inattendu, qu'il faut la reproduire. Mgr Dupanloup la tenait de la duchesse de Dino. La voici telle qu'elle la lui raconta : *Un dimanche que j'assistais à la messe avec mou oncle dans la chapelle de Valençay, je demeurai, après que tout le monde fut sorti, à prier quelque temps. Il m'attendit à la porte de la chapelle. Quand je parus : Quelle prière disiez-vous donc là ? — Je récitais un Pater : c'est la prière que je dis le plus habituellement. — Vous avez raison, c'est une prière admirable... Mais moi, continua-t-il après quelques moments d'hésitation, il y en a une qui me touche encore plus, qui me va mieux... C'est le Salve, Regina. — Comment ! Une prière à la Sainte Vierge ? — Oui, reprit-il. Est-ce que vous ne priez pas la Sainte Vierge ? — Si fait, mais plus rarement. — Vous avez tort ! Dites surtout le Salve, Regina ; vous vous en trouverez bien. Venez, vous asseoir, je vais vous l'apprendre, car je le sais par cœur. Je vous l'apprendrai en latin et je vous le ferai comprendre... Il se mit à dire le Salve, Regina avec une accentuation particulière et très solennelle, expliquant chaque parole. Après quoi, il les redisait en latin et, à tout instant, il s'interrompait : Connaissez-vous rien de si doux, de si consolant ?... Salve, Regina, mater misericordiæ : ce sont des paroles ravissantes... Vita, dulcedo et spes nostra, salve : notre vie, notre douceur, notre espérance ! Apprenez-les et dites-les*

¹ Documents Mgr Dupanloup.

² Lettre du 4 novembre 1834. Correspondant du 10 mars 1893, 840-841.

³ Lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839, et récit fait par elle à l'abbé Dupanloup.

souvent, elles vous feront du bien... Il continua ainsi à réciter et à commenter les invocations jusqu'à la dernière : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !* Alors, il me les fit répéter plusieurs fois devant lui, pour les graver dans ma mémoire. Je les sais aujourd'hui par cœur, je ne les ai jamais lues dans un livre ; c'est lui seul qui me les a apprises¹. — Comme le remarquait Mgr Dupanloup en marge de ce récit : Qu'il y a de choses cachées dans le cœur de l'homme et qui pourra se vanter d'en comprendre les mystères !

Talleyrand en était arrivé à ce point qu'il lui plaisait qu'on s'intéressât à son salut. Quelques saintes personnes, des religieuses qu'il avait autrefois rencontrées dans le monde, — une carmélite, Mme de Chabannes, une dame du Sacré-Cœur, Mme de Marbœuf, — lui firent savoir qu'elles priaient à son intention. Loin d'en sourire, il s'en montra touché. *J'ai des amies, disait-il, parmi les bonnes âmes.* Ou encore : *Les bonnes âmes ne veulent pas désespérer de moi*². Mme de Marbœuf lui avait envoyé une médaille de la Sainte Vierge : on la retrouva, après sa mort, dans sa bourse³. Même de la part d'un inconnu, une invite à se convertir ne l'offusquait pas. Un curé des Alpes, dont il n'avait jamais entendu parler, lui avait écrit, à je ne sais quelle occasion, pour l'adjurer de faire pénitence, il lut sa lettre, la fit lire à son entourage et la conserva précieusement.

Mais la démarche qui alla le plus au cœur de Talleyrand eut pour auteur la duchesse Mathieu de Montmorency. C'était la fille de la duchesse de Luynes, chez qui, abbé de Périgord, il avait fréquenté, et la veuve de ce Mathieu de Montmorency, son ancien collègue à la Constituante, son camarade de plaisirs et d'illusions au temps de la Révolution, qu'un deuil tragique — la mort de son frère sur l'échafaud — avait, en pleine jeunesse, jeté au pied du crucifix, et qui, après n'avoir plus vécu depuis lors qu'en Dieu, avait fini comme un prédestiné, quelques années auparavant, un vendredi saint, dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, pendant l'adoration de la croix. La lettre de la duchesse de Montmorency est datée du 11 décembre 1835, — le lendemain de la mort de Mme de Talleyrand. *Journellement, disait la duchesse sans prononcer de nom, tous vos contemporains disparaissent.... les personnes qui vous soignent tremblent pour vous, et nul n'ose aborder la question importante, celle du salut. C'est moi qui, du fond de la solitude on mes malheurs de cœur m'ont plongée volontairement, ose aborder ce sujet redoutable.* Au nom des vieux souvenirs qui les unissaient, de cette duchesse de Luynes, *ma mère, qui vous aimait tant.* Mme de Montmorency s'écriait : *Ah ! mon prince, vous avez trop d'esprit, et j'ose dire trop de supériorité, pour vous croire égal à la bête. Votre âme, cette portion immortelle de votre être qui ne périra jamais, que deviendra-t-elle en sortant du corps après une vie si orageuse ?... Mes peines cruelles seraient presque annulées, si j'avais l'espérance d'avoir contribué, à votre bonheur futur... La miséricorde de Dieu est si prodigieuse, aucune faute n'est irrémissible ; il ne faut que vouloir... Les longs jours qui vous sont accordés ont l'air d'attester le vœu du ciel... Dans le séjour des bienheureux, il y a tant de joie pour un pécheur qui fait pénitence et qui donne au monde l'exemple d'une bonne et sincère conversion*⁴... Talleyrand ne cacha pas son émotion, en recevant cette lettre ; il

¹ Récit fait par la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup et recueilli par lui.

² Lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839.

³ Note de l'abbé Dupanloup.

⁴ *Documents de Mgr Dupanloup* (copie).

la plaça dans un petit portefeuille de poche qui ne le quittait pas, et souvent il l'en tirait, pour la relire¹.

Voilà où en était l'ancien évêque d'Autun, lorsque l'abbé Dupanloup entra en scène.

III

L'abbé Dupanloup était alors, avec son contemporain et ami l'abbé Lacordaire, le prêtre le plus en vue du jeune clergé de France. Les catéchismes de la Madeleine, les conférences de Notre-Daine les avaient classés hors de pair. L'un s'adressait davantage aux croyants de tradition : il leur trempait l'aine par des leçons viriles et, les avant armés pour la contradiction, il les poussait à entrer Hardiment dans ce monde moderne, qu'on les avait un peu trop habitués à maudire de loin. L'autre se tournait de préférence vers les incrédules : par la magie de sa parole, il les rassemblait autour de sa chaire, et leur enseignait cette Église qu'ils ne connaissaient guère qu'à travers des préjugés d'école. Dupanloup plus profond, plus réfléchi ; Lacordaire plus brillant, plus audacieux : tous deux également éloquentes, également passionnés pour le bien des aines.

L'abbé Dupanloup, pendant qu'il était vicaire à la Madeleine, avait eu la fille de Mme de Dino, Pauline, parmi les enfants de son catéchisme. Elle l'avait, depuis, gardé pour confesseur. Maintenant qu'il était supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, elle allait encore le trouver, presque chaque semaine, et c'était souvent son grand-oncle Talleyrand qui la conduisait dans sa voiture². Il n'entrait pas, il attendait à la porte, au fond de sa calèche ; ce rôle de bon aïeul l'amusait. A une dame qui, rencontrant le grand-oncle et la petite-nièce, demandait : *D'où venez-vous donc ? — Mais, de chez notre confesseur*, répondit Talleyrand avec un sourire³. Non seulement Pauline, mais sa mère, parlaient de l'abbé avec un tel enthousiasme que le prince, à la fin, eut envie de le voir : *Je ne serais pas fâché*, dit-il un jour de janvier 1838 à Mme de Dino, *de connaître cet abbé Dupanloup*. Mme de Dino saisit la balle au bond. Justement une occasion se présentait. Le 6 février, pour la sainte Dorothee, sa fête⁴, la duchesse réunissait à dîner quelques parents : elle envoya, de la part de son oncle, une invitation au supérieur de Saint-Nicolas.

En recevant le billet de Mme de Dino, le 2 février, jour anniversaire de la naissance du prince, — était-ce une coïncidence voulue ? — l'abbé Dupanloup fut surpris et même *contrarié*. Il venait de subir des épreuves rudes ; il était attristé, meurtri ; il ne cherchait, à cette heure, que le silence et l'ombre. A quoi bon un dîner chez M. de Talleyrand ? Pourquoi quitter, ne fût-ce qu'un soir, la retraite

¹ Récit de Mme de Dino à l'abbé Dupanloup.

² Tous les détails que je donnerai désormais, sans en indiquer l'origine, sont tirés du récit fait par l'abbé Dupanloup de ses relations avec Talleyrand (voyez *Appendice*), ou de notes prises par lui à leur sujet et qu'il n'a pas insérées dans ce récit. Les citations qu'en a faites l'abbé LAGRANGE, dans sa *Vie de Mgr Dupanloup*, toujours scrupuleusement exactes quant au fond, ne sont pas toutes textuelles, et il peut se trouver de petites différences dans une même citation faite par lui et par moi.

³ Note de l'abbé Dupanloup, qui n'a pas cité le mot tout à fait de la même façon dans son récit.

⁴ *Chronique de la duchesse de Dino*, II, 211.

apaisante de Saint-Nicolas et s'aventurer dans le salon de parade de la rue Saint-Florentin ? Au reste, l'abbé Dupanloup avoue qu'il était plein de préventions à l'égard de Talleyrand. Il ne l'avait, jusque-là aperçu que de loin, et son impression avait été mauvaise. La première fois, c'était le 3 mai 1826, place Louis XVI — aujourd'hui place de la Concorde — : une procession d'amende honorable se faisait en souvenir de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Madame Élisabeth, morts, là sur la guillotine ; et, tout chamarré de décorations, Talleyrand se tenait debout derrière le roi Charles X. **Me rappelant ses précédents révolutionnaires, dit l'abbé Dupanloup, et quoiqu'il eût toujours témoigné son horreur des crimes de la Terreur, je n'avais pu le voir, en ce lieu et en ce jour, sans un froissement de cœur**¹. La seconde fois. Talleyrand était venu à la messe du roi, aux Tuileries, dans la chapelle du château. La troisième, il assistait, dans l'église de l'Assomption, à un service funèbre : **Sa figure, dit encore l'abbé Dupanloup, m'y avait tristement frappé.** — Qu'irait-il faire chez M. de Talleyrand ? Il ne dînait même pas chez l'archevêque... Il déclina l'invitation².

Rue Saint-Florentin, la déception fut vive. **Ce refus m'étonne,** déclara Talleyrand d'un ton fâché ; **on m'avait dit que l'abbé Dupanloup était homme d'esprit ; si c'était vrai, il serait venu : il aurait compris de quelle importance était son entrée dans cette maison.**

Mme de Dino, navrée, courut chez l'archevêque et à Saint-Nicolas : Mgr de Quélen fut consterné ; M. Dupanloup, inconsolable. Que faire ? Ce fut Talleyrand qui arrangea les choses. Tandis que, sans rien trouver, l'archevêque, l'abbé, la duchesse se consultaient et se lamentaient, lui, son moment d'humeur passé, avait flairé le malentendu : l'abbé n'avait pas compris... Et, sans rien dire à personne, par un mot de sa main³, il le convia de nouveau à dîner pour le vendredi ou le dimanche de la semaine suivante, à son choix. Délicatement, il prévenait que, le vendredi, sa table serait servie de maigre. L'abbé Dupanloup préféra le dimanche.

L'abbé Dupanloup était déchargé d'un gros poids ; ce ne fut pas cependant d'un cœur allègre que, le dimanche, après vêpres. — on dînait à cinq heures chez le prince, il gagna l'entresol célèbre de la rue Saint-Florentin. Il songeait : **J'étais comme tout le monde, croyant très peu à la bonne foi du prince de Talleyrand, sachant son habileté, et moi n'en ayant aucune ; trouvant tout cela embarrassant, et cependant obligé, par le devoir de mon ministère et par ma conscience, à le subir, mais en revanche décidé à marcher droit, à rompre en visière le plus tôt possible, et à ne pas accepter un rôle, en supposant qu'on m'en eût préparé un.**

L'accueil du prince fut charmant. Il y avait vingt convives au dîner, mais il ne se mit en frais que pour un seul : l'abbé. Tout de suite, il lui parla de Mgr de Quélen, des œuvres de charité auxquelles il dévouait sa vie : **Personne, déclara-t-il, ne sait mieux donner que lui.** Et, à cette occasion, il lit des réflexions sur l'Angleterre et la manière dont il avait remarqué qu'on y pratiquait ou plutôt qu'on n'y pratiquait pas la charité : **C'est une chose, dit-il, qu'ignorent les Anglais : le fond mérule de leur caractère qui est : chacun pour soi, et que ne corrige pas**

¹ Note détachée de l'abbé Dupanloup. Comparez son récit, *Appendice*.

² Lettre écrite à la duchesse de Dino, s. d. *Documents de Mgr Dupanloup*.

³ *Documents Mgr Dupanloup*. Le prince de Talleyrand serait heureux si M. l'abbé Dupanloup lui faisait l'honneur de venir dîner vendredi ou dimanche, comme il préférera. Il trouvera vendredi des plats maigres.

la sécheresse du protestantisme, les rend insensibles aux misères du prochain. Toute la soirée, la conversation, qu'il ne laissa pas un instant, tomber, se tint à des sujets religieux : il évoqua des souvenirs de Saint-Sulpice, de ses anciens maîtres, de M. Emery, dont il loua, avec une grande effusion de cœur, la haute vertu et l'admirable conduite dans des circonstances difficiles ; il cita le mot de Fénelon mourant à Louis XIV : Je ne connais rien de plus apostolique, de plus vénérable que Saint-Sulpice. Il fit l'éloge de l'Église de France et de ses jours d'épreuves glorieux ; de là il passa au pape Pie VII, pour en célébrer les mérites ; il flétrit les insensés qui attaquent l'idée religieuse : Triste temps que le nôtre, s'écria-t-il, où plus rien n'est respecté ! L'abbé Dupanloup écoutait, plaçant çà et là un mot, séduit, conquis. Il se retira de bonne heure, le premier, et, pendant que la voiture du prince, dans la nuit froide de février, le ramenait à Saint-Nicolas, il ne pouvait s'empêcher de se dire : Voilà bien certainement une des plus édifiantes conversations qui se soient tenues ce soir dans Paris ; il ne manquait vraiment qu'une croix sur cette poitrine pour me persuader que je conversais avec un des plus vénérables évoques de France.

Repensant, quelques jours plus tard, à son dîner rue Saint-Florentin, l'abbé Dupanloup écrivait : J'ai le sentiment qu'il n'y a pas à désespérer de M. de Talleyrand... D'après tout l'ensemble de sa conversation et de mes observations, l'état de sa conscience me paraît plus mûr que je ne l'avais pensé d'abord pour un retour sincère à la religion¹. De son côté, Talleyrand avait eu une excellente impression. Votre abbé me plaît, disait-il à Mme de Dino : il sait vivre. Mais ce n'était là qu'un premier acte, une prise de contact, et le temps pressait.

Talleyrand était de nouveau fort malade. A la fin de janvier, il s'était foulé le pied dans le salon de l'ambassadeur d'Angleterre ; on l'avait soigné par des douches, et, la température étant très froide, il avait pris un rhume. Le rhume était devenu un catarrhe. Il toussait, il étouffait ; il avait perdu l'appétit et le sommeil, il était sombre, inquiet. Les insomnies surtout l'affectaient, — les insomnies toutes chargées de pensées. Un jour, devant sa nièce, il avoua : Durant ces longues nuits, je repasse dans mon souvenir bien des événements de ma vie. Vous les expliquez-vous tous ? lui demanda Mme de Dino. — Non, en vérité ; il y en a que je ne comprends plus du tout, d'autres que j'explique, que j'excuse ; mais d'autres aussi que je blâme d'autant plus sévèrement que c'est avec une extrême légèreté que j'ai fait les choses qui, depuis, m'ont été le plus reprochées ; si j'avais agi dans un système, par principe, à la bonne heure, je comprendrais ; mais non, tout s'est fait sans y regarder, avec l'insouciance de ce temps-là comme nous faisons à peu près tout dans notre jeunesse². — On commençait à être très effrayé dans l'entourage du prince, à redouter quelque dénouement brusque ; dans le monde, toujours friand de mauvaises nouvelles. des bruits vagues et contradictoires, tous alarmants, couraient.

Mais Talleyrand était un homme à surprises. Au moment même où les badauds, avec de petits hochements de tête. le disaient au plus bas, il préparait une réapparition solennelle en public. Il avait demandé à l'historien Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales, de lui céder la parole pour l'éloge funèbre d'un de ses anciens collaborateurs diplomatiques, le comte Reinhard. Le projet semblait insensé. Sou médecin, sa famille, des amis tels que Royer-

¹ Note au crayon datée du 27 février. *Documents de Mgr Dupanloup*. Voyez aussi le récit de Mgr Dupanloup où se retrouve presque la même formule.

² Lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839.

Collard, des collègues le conjuraient d'y renoncer. En vain ! Sur un ton qui n'admettait pas la réplique, il déclara : **Ce sont mes adieux au public ; rien ne m'empêchera de les lui faire**¹. Et, le samedi 3 mars, comme il l'avait décidé, on le vit, soutenu par deux laquais en livrée, monter les marches de l'Institut. Sur la dernière, Mignet l'attendait². Il lui prit le bras, puis, avec lui, pendant que l'huissier de service annonçait : le Prince ! il fit son entrée dans la salle des séances. Elle était comble. Rien que des hommes : politiques, écrivains, grands seigneurs, — tous debout. Le président, M. Droz, ouvrit tout de suite la séance. Alors, d'une voix forte qui ne laissait perdre aucun mot, Talleyrand commença son discours. C'était moins le portrait du pâle et incolore Reinhard, que le sien. Dès les premières phrases, personne ne s'y trompa : il le montrait jeune homme, faisant de la théologie avant de faire de la diplomatie et acquérant, dans ses études de séminaire, **une force et en même temps une souplesse de raisonnement que Fon retrouve dans toutes les pièces qui sont sorties de sa plume**. Il évoquait le souvenir des théologiens diplomates :

Pour m'ôter à moi-même la crainte de nie laisser aller à une idée qui pourrait paraître paradoxale. je me sens obligé de rappeler ici les noms de plusieurs de nos grands négociateurs, tous théologiens, et tous remarquables par l'histoire comme ayant conduit les affaires politiques les plus importantes de leur temps : le cardinal chancelier Duprat, aussi versé dans le droit canon que dans le droit civil, et qui fixa avec Léon X les bases du concordat dont plusieurs dispositions subsistent encore aujourd'hui ; le cardinal d'Ossat, qui, malgré les efforts de plusieurs grandes puissances, parvint à réconcilier Henri 1V avec la cour de Rome :... le cardinal de Polignac, Théologien, poète et négociateur, qui, après tant de guerres malheureuses, sut conserver à la France, par le traité d'Utrecht, les conquêtes de Louis XIV. C'est aussi au milieu de livres de théologie qu'avait été commencée par son père, devenu évêque de Gap, l'éducation de M. de Lyonne...

Les respirations étaient suspendues. On attendait qu'il ajoutât : et moi-même, ancien séminariste de Saint-Sulpice, j'ai aidé Bonaparte à conclure son concordat...

Un autre passage fit éclater les applaudissements ; il traçait le portrait du parfait ministre des Affaires étrangères :

La réunion des qualités nécessaires à un ministre des Affaires étrangères est rare. Il faut, en effet, qu'un ministre des Affaires étrangères soit doué d'une sorte d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute discussion, de jamais se compromettre. Il lui faut la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable : d'être réservé avec les formes de l'abandon, d'être habile jusque

¹ Lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839.

² Sainte-Beuve dit : **Dans la pièce qui précédait celle des séances**. (*M. de Talleyrand, 187.*) J'ai suivi la version d'une note de l'abbé Dupanloup.

dans le choix de ses distractions ; il faut que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve ; en un mot, il ne doit pas cesser un moment, dans les vingt-quatre heures, d'être ministre des Affaires étrangères.

Cependant, toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient d'être pas suffisantes, si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler ici, pour détruire un préjugé assez généralement répandu : non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve ; et la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance.

Dominé par l'honneur et l'intérêt dit prince, par l'amour de la liberté fondée sur l'ordre et sur les droits de tous, un ministre des Affaires étrangères, quand il sait l'être, se trouve ainsi placé dans la plus belle situation à laquelle un esprit élevé puisse prétendre.

Talleyrand termina par quelques mots, dits en appuyant, sur la [religion du devoir](#).

La lecture, avait duré en tout une demi-heure. Elle avait été écoutée dans un silence recueilli ; lorsque l'orateur se tut, l'enthousiasme déborda, unanime et profond. [Le prince eut à passer, au retour, raconte Sainte-Beuve, entre une double haie de fronts qui s'inclinaient avec un redoublement de révérence ; chacun en sortant exprimait son admiration à sa manière, et Cousin, selon sa coutume, plus haut que personne ; il s'écriait en gesticulant : C'est du Voltaire ! C'est du meilleur Voltaire !](#) — Sainte-Beuve persifle aigrement le pauvre Cousin ; il ne veut pas de sa comparaison et, avec une passion dont son bon sens et son bon goût le mettaient d'ordinaire à l'abri, il cherche à écraser Talleyrand sous la supériorité morale de Voltaire¹. Je n'apprécie pas plus que Sainte-Beuve le rapprochement fait par Cousin, mais ce n'est pas pour le même motif : au soir d'une vie, la représentation d'*Irène* fut une scène de cabotinage tout à fait ridicule, tandis que l'*Éloge de Reinhard*, d'une inspiration si grave, apparaît avec de la noblesse et de la grandeur.

Rentré chez lui après sa semi-apothéose, la première pensée de Talleyrand fut d'envoyer à Mgr de Quélen et à l'abbé Dupanloup un exemplaire de son discours. Il écrivit de sa main sur chaque brochure : De la part de l'auteur.

L'écho des applaudissements de l'Institut n'était pas encore arrivé jusqu'au petit séminaire de Saint-Nicolas. L'abbé Dupanloup en était au renseignement que lui avait apporté, le 2 mars, un officieux : M. de Talleyrand est au plus mal ; tenez-vous prêt... Quand il reçut, le matin du 4, la grande enveloppe, cachetée de noir aux armes du prince, il eut un saisissement. Talleyrand était-il mort ? Était-ce là de sa part, un document suprême ? L'abbé déchira l'enveloppe en tremblant ; il

¹ SAINTE-BEUVE, *M. de Talleyrand*, 194.

vit le discours, se mit à le lire : dès les premières lignes, l'élévation de la pensée le frappa et l'émut. Ce discours fut pour moi, a-t-il écrit, une sorte de révélation : **Il était d'une âme que la religion gagnait insensiblement, à qui elle faisait déjà parler son langage et qui lui laissait espérer d'autres consolations que de bonnes paroles.** Aussitôt qu'il eut achevé, il adressa un mot à Pauline de Périgord, pour savoir d'elle si Talleyrand n'était pas trop fatigué et pourrait le recevoir. La jeune fille accourut ; elle aussi était troublée. Elle raconta que, la veille de la séance de l'Institut, son grand-oncle, en train de lire le discours à sa mère, s'était interrompu aux mots **la religion du devoir**, et avait dit avec un sourire : **Voilà je pense, qui plaira à l'abbé Dupanloup**¹. N'était-ce pas un encouragement ?

L'abbé Dupanloup se rendit le 9 mars rue Saint-Florentin. Pauline l'introduisit elle-même dans le salon du prince, mais elle se retira tout de suite en disant : **Bon oncle, je vais vous laisser tous deux ensemble, je craindrais de vous déranger.** Pour la première fois, Talleyrand et l'abbé Dupanloup se trouvèrent seuls, tête à tête. Il y eut un silence que Talleyrand rompit : **Eh bien, Monsieur l'abbé, j'ai parlé du devoir dans mon discours à l'Académie... j'ai voulu le faire en cette occasion...** L'abbé répondit que le mot n'avait échappé ni à l'archevêque, ni à lui-même, et qu'ils en avaient éprouvé de la **consolation**, n'osant pas dire de l'**espérance**. Mais le prince l'interrompit : **J'ai fait, ajouta-t-il, de la théologie : ce que j'ai dit est certain et je suis bien aise de l'avoir fait remarquer.** Après quoi, prestement, dans le dessein bien visible de ne pas permettre à l'abbé Dupanloup de sortir du rôle d'auditeur, il vint, comme l'autre soir, à évoquer des souvenirs de jeunesse, Saint-Sulpice, l'ancienne Église de France. De là sans transition, il parla de sa santé : il s'attrista sur ses palpitations et ses catarrhes, sur ses jambes de plus en plus faibles, au point d'avoir besoin, pour ne pas fléchir, d'une sorte d'armature faite de feuilles et de bandes d'acier. **On parle souvent, conclut-il en souriant, des malades imaginaires, il faudrait bien dire aussi quelque chose des bien portants imaginaires.** Puis, avec un geste las : **Je suis bien vieux. Monsieur l'abbé, je suis bien vieux !... Cette saison est bien mauvaise... Je vais mal... Oui, cela va mal...** L'abbé, qui était embarrassé ou peut-être intimidé, n'osa pas prendre la parole, et il se fit de nouveau un silence. Quelques instants plus tard, l'abbé Dupanloup quittait M. de Talleyrand.

Cette entrevue, où il paraissait qu'on eût parlé pour ne rien dire, fut un peu, quoi qu'il ait pensé plus tard, une déconvenue pour l'abbé Dupanloup². Elle en fut une surtout pour Mme de Dino. Mieux que personne, la duchesse constatait le déclin journalier de son oncle ; le docteur Cruveilhier le lui montrait sous le coup d'une mort soudaine. N'allait-il point subitement passer avant de s'être réconcilié avec l'Église ? Et n'y aurait-il pas quelque affreux scandale, un refus de sépulture religieuse, un enterrement à la Grégoire ? Elle était terrifiée. Son angoisse devint si poignante qu'elle voulut s'en ouvrir à Mgr de Quélen. La chose la plus difficile à obtenir de, Talleyrand, c'était, lui semblait-il, que l'autorité ecclésiastique se réservât le droit, les fautes ayant été publiques, de rendre public aussi leur désaveu ; elle implora l'archevêque pour qu'il rayât cette clause du projet de

¹ Note de l'abbé Dupanloup qu'il n'a pas reproduite dans son récit, où, au contraire, il dit n'avoir appris ce mot de Talleyrand qu'après le dénouement. Voyez *Appendice*.

² Dans une note qui s'applique à cette conversation, l'abbé Dupanloup écrivait : **M. le prince de Talleyrand a été, ce jour-là charmant et bon ; il a dit d'excellentes choses ; mais il ne m'a guère laissé parler. Je n'ai pas pu toucher encore au grand sujet.**

rétractation ; elle-même en prépara un nouveau¹. L'archevêque fut inflexible. L'abandon pour la publicité, lui répondit-il, doit être laissé à la discrétion de l'Église qui tient ici *partes Dei*, les intérêts de Dieu ; et, avec une douceur ferme, il lui reprocha d'être plus occupée des conséquences que du sujet principal, des suites que de l'objet même de la réparation. Pour moi, ajoutait M. de Quélen²... j'ai presque passé les bornes du devoir : il ne reste plus qu'à prier jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucun espoir d'obtenir ce que vous appelez avec raison un miracle. Trois jours après, en donnant, si l'on peut dire, à l'abbé Dupanloup l'investiture pour absoudre Talleyrand, il lui envoyait tel quel le texte de la rétractation arrêté en 1836 et le double des instructions qu'il avait alors relues au curé de la Madeleine³.

Cependant l'abbé Dupanloup avait à cœur de sortir du vague. Il était trop prêtre pour vouloir paraître plus longtemps, aux yeux soupçonneux du monde, ne chercher ou ne porter rue Saint-Florentin qu'une distraction mondaine. Il jugeait close l'heure des discours et des conversations académiques. Puisqu'on lui désignait une âme à sauver, il parlerait à cette âme avec netteté et avec force et, afin de donner à sa voix une autorité plus haute, il eut l'idée de la faire entendre à travers celle d'un des Pères de l'Eglise de France, de Fénelon. Justement il avait publié naguère, avec un grand succès, son *Christianisme présenté aux hommes du monde, extrait des œuvres de Fénelon* ; il en adresserait au prince un exemplaire.

Pour plus de sûreté, il tint à demander avis à Mme de Dino. Ce fut Pauline, qui, après avoir parlé à son oncle, répondit le 22 mars. Talleyrand accepterait le livre ; il voulait même davantage : par l'entremise de sa petite secrétaire intime, il pria le supérieur de Saint-Nicolas de lui faire visite un matin, ou plutôt, pour que cela le dérangent moins, de fixer le jour où il lui serait possible de dîner avec nous⁴.

L'abbé Dupanloup n'accepta pas le dîner, mais il envoya le volume. Il y joignit une lettre où les allusions étaient claires :

Les vertus, le caractère sacré de l'archevêque de Cambrai, y pouvait-on lire, et surtout ses malheurs et son admirable retour, donnent à sa vie quelque chose d'incomparable et d'achevé, à sa parole, une force et une douceur irrésistibles, à sa mémoire enfin, je ne sais quoi de vénérable et d'attendrissant. Oserais-je vous le dire encore. en toute simplicité ? Fénelon fut, comme vous, élève de Saint-Sulpice ; il en conserva toute sa vie le souvenir... Lors donc que j'ai retrouvé, dans vos discours, cette profonde et aimable reconnaissance de Fénelon pour ceux qui avaient élevé sa jeunesse cléricale ; lorsque je vous ai entendu, à son

¹ C'est ce petit écrit qu'elle montra le 16 mars à l'abbé Dupanloup et non, comme le dit l'éditeur de sa *Chronique*, une lettre du prince de Talleyrand pour Rome (II, 229). Talleyrand, ainsi qu'on le verra, ne prépara une déclaration qu'au commencement de mai.

² Lettre de Mgr de Quélen à la duchesse de Dino, 17 mars 1838. *Documents de Mgr Dupanloup* (copie).

³ *Documents de Mgr Dupanloup*.

⁴ Lettre de Pauline de Périgord à l'abbé Dupanloup, 22 mars. *Documents de Mgr Dupanloup* (autographe).

exemple, vous faire une joie des souvenirs de Saint-Sulpice, et louer avec effusion de cœur les mitres vénérables de vos premières années,... enfant ignoré de Saint-Sulpice et admirateur obscur de Fénelon. je me suis senti ému et j'ai eu la confiance qu'un livre, protégé par un si grand nom, serait bien accueilli de vous.

Aux deux extrémités de votre longue vie, disait pour finir l'abbé Dupanloup, vous avez connu, vous protégeant de leurs prières et de leurs vertus, des aînés d'élection : Pauline et le cardinal de Périgord, — *cette enfant, véritable ange de grâce et de piété, dont les soins, la tendresse et l'innocence entourent votre vieillesse, et ce pieux et auguste homme saint et véritablement apostolique...* que l'Église de Paris a vu vieillir dans la longue et laborieuse carrière du devoir, qu'elle a vu mourir dans la paix des justes, et dont la mémoire sera à jamais en bénédiction.

L'abbé Dupanloup attendait anxieusement l'effet de sa lettre. Il fut vite rassuré. Dès le lendemain, à la première heure, il recevait de la duchesse de Dino ce billet :

Je ne veux pas perdre une minute pour vous dire, Monsieur l'abbé, que votre admirable lettre a provoqué enfin cette *grande conversation* si attendue... J'en espère de bons résultats, et je viens en réjouir votre bon cœur. Je suis encore si émue et si épuisée que ma main tremble — D. **1**.

Le même jour, Mgr de Quélen, qui avait été lui aussi averti, écrivait :

La bonne dame m'avait donné la bonne nouvelle, mon cher ami... Je prends espérance... Je ne puis m'empêcher de voir dans tout ceci depuis quelque temps un travail de la grâce et une pétition (sic) soutenue de la Sainte Vierge... Réjouissons-nous en Dieu s'il veut bien se servir d'instruments aussi faibles et aussi misérables que nous **2**.

Voici ce qui s'était passé. Le mardi matin 27 mars, au moment où Mme de Dino, selon son habitude, entra dans la chambre de son oncle pour savoir comment il avait passé la nuit, elle le trouva tenant un papier à la main. *Je viens de recevoir*, lui dit-il, *une lettre de l'abbé Dupanloup. La connaissez-vous ?* — Non, répondit la duchesse. — *Eh bien, lisez-la.* Mme de Dino se mit à lire. *Lisez tout haut*, fit Talleyrand. Elle obéit : mais, peu à peu gagnée par l'émotion, elle dut, vers la fin, s'interrompre dans un sanglot. *Achievez donc cette lettre*, s'écria Talleyrand avec une certaine brusquerie. *Il ne s'agit pas de s'attendrir ; tout cela est sérieux.* La lecture terminée, il reprit : *Si je tombais sérieusement malade, je demanderais un prêtre ; pensez-vous que l'abbé Dupanloup viendrait avec plaisir ?* — *Je n'en doute pas*, repartit la duchesse ; *mais, pour qu'il pût vous être utile, il faudrait que vous fussiez rentré dans l'ordre commun, dont vous êtes*

1 La duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, 27 mars. *Documents de Mgr Dupanloup* (autographe). Cf. *Chronique*, II, 223.

2 Mgr de Quélen à l'abbé Dupanloup. 27 mars. *Documents de Mgr Dupanloup* (autographe).

malheureusement sorti. — Oui, oui, j'ai quelque chose à faire vis-à-vis de Rome, je le sais et il y a même assez longtemps que j'y songe. — Et depuis quand ? ne put s'empêcher d'interroger, toute surprise, Mme de Dino. — Depuis la dernière visite de l'archevêque de Bourges à Valençay, et depuis encore, lorsque l'abbé Taury y est venu. Je me suis demandé alors pourquoi l'archevêque, qui était là plus directement mon pasteur, ne me provoquait pas ; pourquoi ce bon sulpicien ne me parlait de rien. La duchesse saisit les mains île son oncle et, debout devant lui, les yeux pleins de larmes : Mais pourquoi attendre une provocation ? Pourquoi ne pas faire spontanément, librement, généreusement, la démarche la plus honorable pour vous-même, la plus consolante pour l'Église et pour les honnêtes gens ? Vous trouveriez Rome bien disposée, je le sais. Mgr l'archevêque de Paris vous est fort attaché. Essayez. — Je ne le refuse pas, répondit Talleyrand. J'ai quelque chose à faire, je le sens bien... Mais savez-vous ce qu'on veut de moi ? Pourquoi ne me le dit-on pas ? — Voulez-vous que je vous le dise, offrit Mme de Dino... Je vous le dirai, si vous voulez. — Dites. Alors, se rappelant la leçon de Mgr de Quélen, elle lui expliqua qu'il devait désavouer la part qu'il avait prise à la constitution civile du clergé, le sacre des premiers évêques intrus, et reconnaître le scandale de son mariage, conclu en violation des lois de l'Église. Mais j'étais libre, se défendit Talleyrand ; le bref de Pie VII m'avait délié de mes vœux de prêtre et d'évêque... Elle tâcha de lui faire comprendre qu'il se trompait, que sa sécularisation n'avait jamais été aussi complète¹. Malheureusement on annonça une visite, elle dut s'interrompre et s'éloigner.

Talleyrand, au retour de sa nièce, ne reprit pas l'entretien. Il ne fit même aucune allusion à une note qu'elle avait rédigée eu le quittant, pour mieux préciser les exigences de l'Église et les lui placer sous les yeux. Mais, quelques jours plus tard, il écrivit à l'abbé Dupanloup : lettre gracieuse qui était une invitation à revenir le voir ; et il lui envoya peu après une *Imitation de Jésus-Christ* d'une vieille édition Elzévir. C'était un souvenir de prix ; ce petit livre était le seul qu'il eût sauvé, lorsque émigré en Angleterre, au temps de la Terreur, il y avait vendu sa bibliothèque d'évêque d'Autun, et, depuis lors, parmi toutes ses aventures et toutes ses métamorphoses, il l'avait conservé toujours, comme une relique².

Talleyrand fit alors, sans le dire, presque en cachette, — on ne l'apprit qu'après sa mort, — une démarche encore plus significative. Il alla chez son notaire et, ayant rouvert son testament politique³, il écrivit en tête : Je déclare d'abord que je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine. Dans ce même acte, parlant de sa sécularisation par le bref de Pie VII, il avait mis en 1836 : J'étais libre, ce qui signifiait évidemment libre de me marier ; il biffa les mots j'étais libre et, de sa main, les remplaça par : je me croyais libre. Demi-aveu, sinon aveu complet.

Avec le printemps, la santé de Talleyrand parut se raffermir. Il recouvrait des forces, refaisait des promenades, réédifiait des projets, songeait à Nice pour l'hiver suivant ; il se sentait renaître, dit Mme de Dino, et son entourage se

¹ Cette conversation est tirée du récit de Mgr Dupanloup. Elle est plus complète que celle qui se trouve dans la lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839, tout en lui étant tout à fait conforme.

² Note de l'abbé Dupanloup.

³ Le testament politique de Talleyrand, daté du 1er octobre 1836, a été en partie seulement publié par le duc DE BROGLIE, dans la préface des *Mémoires de Talleyrand*, I, I-V.

laissait aller à la quiétude. L'abbé Dupanloup, qui le visita vers le moment de Pagnes, lui trouva si bon air qu'il ne crut pas devoir le presser. Après une conversation, qui avait roulé sur les prédicateurs du carême et sur l'affluence de la foule aux tombeaux du jeudi saint, il se contenta de déposer sur la table, en se levant pour prendre congé, une Journée du chrétien dont il était l'auteur et où ce n'était plus Fénelon, mais Bossuet, qui avait la parole.

Talleyrand était mieux, — d'un mieux fragile, à la merci du moindre choc. Le 28 avril, son frère cadet, Archambaud, duc de Talleyrand, mourut subitement. Ils n'avaient jamais été très unis. Le duc, paralysé depuis des mois, n'avait plus sa tête et le prince, absorbé en lui-même comme le sont souvent les vieillards, évitait d'en parler. N'importe : c'était un dernier lien qui se brisait avec le passé. Ce deuil émotionna Talleyrand. Lorsque Mme de Dino lui en donna la nouvelle, il mit les mains sur ses yeux et, la voix changée : *Encore un avertissement, dit-il, ma chère enfant... Savez-vous si mon frère a retrouvé la mémoire avant de mourir !* — *Non, Monsieur, malheureusement,* répondit la duchesse. Talleyrand se recueillit, puis, avec une extrême tristesse : *Savez-vous que c'est affreux de tomber ainsi d'une vie toute mondaine dans l'enfance et de l'enfance dans la mort !*¹ L'impression dura ; elle s'enfonçait dans son âme... Quand l'abbé Dupanloup vint lui apporter ses condoléances, Talleyrand commença par s'attendrir sur la douleur des séparations, il nomma sa mère qu'il avait perdue il y avait vingt-neuf ans et qu'il pleurait toujours ; mais bientôt, laissant là ses souvenirs, *il m'entretint, note le futur évêque d'Orléans, de la mort et de la nécessité de s'y préparer... Loin que ces graves et tristes pensées l'agitassent, il paraissait s'y complaire.* Il raconta un trait, qui l'avait saisi : *Il s'est passé, dit-il, ces jours-ci, quelque chose de curieux à la Chambre des députés, dans la salle des conférences. On y parlait de la mort de mon frère, qui, depuis quatre ans, privé de ses facultés, n'avait pu se reconnaître avant de mourir. Je voudrais mourir comme cela, dit M. X..., nous faisons un ménage excellent, ma femme et moi, mais nous sommes en dissentiment sur un point ; ma femme voudrait se reconnaître avant de mourir, moi je voudrais mourir de mort subite... foudroyé.* Et, s'adressant à M. Royer-Collard qui était présent : *Qu'en pensez-vous, Monsieur Royer-Collard ?* — *Monsieur, lui répondit M. Royer-Collard, quand on se donne le droit de tout dire, on s'expose à tout entendre ; le vœu que vous formez est animal.* — *Vous êtes bien sévère, fit M. X... un peu étonné.* — *Non, je suis juste.* — *Vous pensez donc à la mort ?* — *Oui, Monsieur, tous les jours.* Assez déconcerté, M... X. se tourna vers un autre député, qui avait tout entendu : *Et vous, Monsieur B..., vous êtes plus jeune et plus homme du monde, êtes-vous du même avis ?* — *Oui, Monsieur.* Quand il eut achevé, sans laisser l'abbé Dupanloup placer un mot, il reprit son récit jusqu'à *mourir de mort subite... foudroyé ; alors, il s'arrêta et d'une voix profonde : Mourir d'un coup de foudre ! C'est trop fort !* — Et l'expression de sa physionomie, constate l'abbé Dupanloup, compléta sa pensée.

Ce fut le même jour, en reconduisant son visiteur, qu'à propos des tribulations de M. de Quélen, pauvre, errant, depuis le pillage de l'archevêché, et si cligne, Talleyrand cita l'apostrophe du comte de Montlosier à la Constituante : *C'est une croix de bois qui a sauré le monde ! J'y étais, dit-il ; l'impression en fut extraordinaire. Nous étions douze cents ; les tribunes étaient remplies. Quand l'orateur prononça ces paroles, il n'y eut pas un applaudissement, mais toutes les*

¹ Lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839.

respirations restèrent suspendues et, lorsqu'il eut terminé, quelques moments après, on entendit tout le monde respirer.

L'abbé Dupanloup sortit plein d'espoir et de confiance. Cette conversation, note-t-il dans son récit, était fort significative ou plutôt... toute transparente ; il y avait été perpétuellement question de la vie, de la mort, des principes et des sentiments les plus intimes de M. de Talleyrand sous des noms déguisés qui semblaient être une convention tacite entre lui et moi. Sans nous expliquer davantage, ce jour-là il fut évident à mes yeux que nous avions fait un grand pas.

Les jours qui suivirent, Talleyrand intrigua fort son entourage. Lui qui redoutait la solitude, il la recherchait. On le voyait, assis à son bureau, écrire, raturer, songer, relire ; et, s'il entendait quelque pas indiscret, vite, il cachait son manuscrit et prenait un livre. Qu'était cela ? Un matin que Mme de Dino partait pour le Sacré-Cœur de Conflans, où devait avoir lieu, sous la présidence de Mgr de Quélen, une distribution de prix aux orphelines du choléra¹, elle eut la clef du mystère. Tenez, lui dit Talleyrand en lui tendant une grande feuille de papier tout entière couverte de sa petite écriture tremblée, voici quelque chose qui vous fera bien recevoir là où vous allez : vous me direz ce qu'en pensera M. l'archevêque². C'était une déclaration politique et religieuse !

Je n'ai pas eu cette pièce sous les yeux ; je ne la connais que par l'analyse copieuse, mais assez vague, et par les citations qu'en fournit Mgr Dupanloup. Elle était, remarque-t-il, fort longue, très détaillée, trop peut-être. Dans ce résumé de sa vie, il semble en effet que Talleyrand présentait une explication plutôt qu'une excuse ou un désaveu de sa conduite. Français par-dessus tout, serviteur passionné de son pays, il avait fait, assurait-il, consister son patriotisme à combattre la Révolution, qui dure depuis cinquante ans³ ; il avait cherché à l'arrêter sous toutes les formes de gouvernement, sous tous les maîtres : il se donnait comme le défenseur constant de la monarchie française, et il en appelait au jugement des hommes impartiaux. Après la politique, la religion. Il protestait de son attachement à l'Église : Si j'ai cessé d'être son ministre, je n'ai jamais cessé d'être son enfant ; mais le respect que je dois à la mémoire de ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né. Le Saint-Siège, sur ce point, avait du reste prononcé : il avait été, disait-il, délié par le vénérable Pie VII. De son rôle à l'époque de la constitution civile du clergé, il alléguait cette raison : le protestantisme, cet ennemi de l'unité... dangereux auxiliaire de la République, menaçait ; le péril était imminent, et, seule, l'application de la loi pouvait en sauver la France. D'ailleurs, il était tout prêt, si l'Église le juge nécessaire, à condamner de nouveau le schisme constitutionnel. Il avait aidé au Concordat... Pas un mot de son mariage... Il concluait : Mes derniers vœux seront pour l'Église et pour son chef suprême, et il demandait à l'archevêque de faire passer sous les yeux de Sa Sainteté les explications sommaires qui précèdent et la déclaration qui les termine.

¹ On sait que Mgr de Quélen avait fondé une œuvre, au moment de l'effroyable épidémie de 1832, pour recueillir les enfants des victimes du choléra ; les Dames du Sacré-Cœur s'étaient chargées d'un certain nombre d'orphelins.

² Lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839.

³ Je mets entre guillemets les phrases que l'abbé Dupanloup indique comme étant textuelles dans la note où il a analysé et apprécié cette pièce. Il les a d'ailleurs presque toutes reproduites dans son récit.

Au retour de Conflans, Talleyrand s'inquiéta de ce qu'avait dit de son papier M. de Quélen. Il en a été **vivement touché**, répondit sa nièce : mais elle ajouta qu'il **désirait que les sentiments qui y étaient exprimés fussent présentés sous une forme plus canonique et qu'il comptait, dans peu de jours, m'envoyer, pour la lui montrer, la formule ecclésiastique**. Talleyrand ne fit pas d'objections ; il signifia seulement qu'il avait aussi l'intention d'écrire au pape **une lettre explicative**, et, après être entré dans certains détails, il finit par cette recommandation : **Ce que je ferai devra être daté de la semaine de mon discours à l'Académie ; il ne faut pas qu'on puisse dire que j'étais intellectuellement affaibli**¹.

Mgr de Quélen n'avait pas été très satisfait. Il espérait de Talleyrand plus et mieux :

Comme vous devez bien le penser, écrivait-il à Mme de Dino, le lendemain de sa visite à Conflans, je suis fort préoccupé du sujet de notre conversation d'hier. Si la chose n'est pas encore ce qu'elle doit être, je ne me décourage pas cependant. parce que j'espère que Dieu, qui commence et qui achève en nous. continuera jusqu'à la perfection. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire remarquer, ce que vous m'avez montré peut être une explication, je n'ose dire une excuse, valable devant Dieu et devant les hommes, mais ce n'est pas un acte satisfaisant d'un mal commis, ni déclaratoire d'un principe immuable. L'Église catholique, immuable dans sa foi et dans sa morale, ne peut, toute indulgente qu'elle est, rien relâcher à cet égard, sous peine de n'être plus l'Église de vérité... Elle a condamné le schisme constitutionnel, elle le condamne encore : elle ne peut laisser dire qu'on a rompu l'unité afin de conserver l'unité ! Je suis trop attaché à M. le prince de Talleyrand pour ne pas le conjurer de ne pas écrire une chose qui ne ferait honneur ni à son esprit, ni à son jugement, ni à ses connaissances. Le point du célibat violé contre la discipline de l'Église est encore si clair qu'il n'y a pas moyen de dissimuler là-dessus. C'est tellement chose publique que l'on ne peut trouver aucun subterfuge, subterfuge qui n'appartient d'ailleurs ni à un chrétien ni à un gentilhomme, encore moins à un évêque... Rien n'empêche que, pour satisfaire à la justice et à la vérité, on expose les motifs de ses actions, mais il faut nécessairement condamner Faction elle-même, lorsque cette action est déclarée condamnable par Celle qui a le jugement infaillible, par l'Église. Où est en cela la faiblesse, ou plutôt n'est-ce pas de la gloire et de la magnanimité² ?

Quelques jours plus tard, il reprenait avec une fermeté douloureuse :

Je tremble d'être obligé de devenir juge après avoir exercé, depuis bien des années, l'office d'ami et de pasteur. Je ne me décourage pourtant pas. On prie dans mon diocèse et ailleurs... Je vous quitte pour aller dire la messe et vous devinez l'intention... Jour et nuit, je crie vers le ciel pour

¹ Lettre de la duchesse de Dino, du 10 mai 1839.

² *Documents de Mgr Dupanloup* (copie).

obtenir le miracle, et toutefois je me demande sans cesse si j'ai satisfait entièrement à tous mes devoirs, si j'ai libéré mon âme, si enfin je serai responsable de la perte éternelle de celui pour qui j'ai tant de fois offert ma vie...

Et, comme Mme de Dino le trouvait bien exigeant et qu'elle plaidait l'indulgence, le pauvre archevêque, dont le cœur était, si l'on peut dire, étreint entre son devoir de prêtre et sa sympathie d'ami, laissait échapper cette plainte émouvante :

Je puis être maladroit, malhabile, malheureux ; je ne serai jamais ni malveillant ni malhonnête : si vous blâmez, excusez-moi ; plaiguez-moi, si vous n'approuvez pas¹.

L'abbé Dupanloup avait éprouvé, en lisant les pages de Talleyrand, la même déception que M. de Quélen. Les explications politiques lui paraissaient *réellement, déplacées dans un acte semblable*, et les explications religieuses, malgré des *choses fort remarquables, fort consolantes*, semées de beaucoup trop de lacunes et d'obscurités. Il ne fallait certes pas rejeter le texte de Talleyrand, mais il était nécessaire, en conservant tout ce qui pouvait être conservé, de le reprendre de fond en comble, de lui donner une *forme ecclésiastique*. L'archevêque et l'abbé se mirent à l'œuvre². Afin de simplifier, ils décidèrent, suivant d'ailleurs en cela une idée de Talleyrand, de faire deux actes distincts : une déclaration de soumission à l'Église et une lettre explicative adressée au Saint-Père. Des théologiens et des amis, convoqués à une sorte de conseil, approuvèrent et, le 9 mai, Mgr de Quélen envoya les deux pièces à M. Dupanloup, pour qu'il les soumît à la signature du prince. Il y avait joint ces lignes, qui font honneur à son âme de prêtre :

Cher ami, voici les formules définitives. Et maintenant, si c'est la miséricorde qui prépare, laissons la faire. Du reste, *Dominus tecum sit* ; seulement : *Est, est : non, non*, c'est le cas. Rappelons-nous le beau et simple commentaire de Bossuet sur ces paroles de Jésus-Christ : Cela est, cela n'est pas... Oui, non... la vérité simple... sans détour ni embarras.... le chrétien ne ment jamais³.

La surprise de Talleyrand, lorsque sa nièce lui avait rapporté la première impression de l'archevêque, avait été extrême. Comment ! Il s'attendait à un transport de joie et de reconnaissance, et voilà qu'on discutait sa déclaration, qu'on en pesait les ternies, qu'on émettait des réserves, qu'on préparait des

¹ *Documents de Mgr Dupanloup* (copie non datée).

² M. de Sainte-Aulaire, qui fait une première erreur en disant que le projet de déclaration de Talleyrand fut écrit en 1837, se trompe encore lorsqu'il prétend que l'archevêque de Paris l'envoya à Rome où on le jugea insuffisant. (*La mort de M. de Talleyrand*, dans le *Gaulois* du 17 avril 1898.) Ce document ne fut remis au pape qu'après la mort de Talleyrand, avec la rétractation définitive. D'autre part, Mme de Boigne, dont je ne relève pas toutes les inventions, dit que le texte de la déclaration fut remanié par l'archevêque, l'abbé Dupanloup et l'internonce Mgr Garibaldi (IV, 724) ; l'abbé Dupanloup ne cite nulle part Mgr Garibaldi.

³ *Documents de Mgr Dupanloup* (original).

retouches et des corrections ! Il ne manifesta aucune colère, il n'eut ni plaintes ni menaces ; mais Mme de Dino, qui lisait en lui comme en un livre ouvert, reconnut les sentiments qui l'agitaient, et elle s'en effraya. Le pire était que Talleyrand, dans sa surprise, pouvait être sincère. L'éloignement de ses actes coupables, les grands événements qui depuis étaient survenus, effaçant tant de choses, les rôles illustres qu'il avait remplis, le tourbillon des affaires, les explications et les excuses qu'il avait imaginées, sa légèreté d'esprit, l'insouciance de l'âge avaient peu à peu enveloppé dans une ombre trompeuse les fautes d'autrefois. Et il faut avouer, ainsi que le remarque finement quelque part M. Dupanloup, que le monde avait tout fait pour le bercer et l'endormir dans cette illusion. L'abbé rapporte à ce propos un joli trait d'enfant. C'était au château de Courtalin, cinq ou six ans plus tôt. Talleyrand y était venu en visite chez son amie Mme de Montmorency. On l'avait accueilli, comme partout, avec une profusion d'honneurs et d'hommages, et un jeune garçon de dix ans, le voyant entouré de tant de courbettes, d'égards et de respects, par de beaux messieurs et de belles dames qui, derrière, le traitaient d'évêque marié, fut tout scandalisé ; il avisa, dans une embrasure de fenêtre, le curé, — un bon curé de village gauche et timide, qui ne disait mot, — et, le tirant par sa manche : **Monsieur le curé, lui chuchota-t-il à l'oreille, tout cela me fait de la peine. Ils finiront pas lui persuader qu'il est innocent**¹. — Innocent, Talleyrand n'allait pas jusque-là ; seulement il était très convaincu qu'il était peu coupable, d'une faute à peine réelle sous les circonstances atténuantes : et les scrupules de M. de Quélen lui semblaient d'un bien petit esprit. Mais pourquoi n'en appellerait-il pas de l'archevêque au pape ? Pourquoi ne traiterait-il pas son affaire, d'homme à homme, avec Grégoire XVI ? Sa santé était meilleure ; il pouvait aller en Italie. Le voyage fut décidé, la date même du départ choisie : ce serait après les funérailles de son frère Archambaud à Valençay, le jeudi 17 mai.

IV

Le lundi 14 mai, un billet pressé était remis à l'abbé Dupanloup de la part de la duchesse de Dino :

J'ai reçu, lui mandait-elle, une lettre de Rome que je voudrais vous communiquer. Mais j'ai surtout besoin de vous parler... des inquiétudes que, depuis trente-six heures, me donne la santé de M. de T. Il a éprouvé un accident qui, au début, semblait n'être qu'un accès de fièvre ordinaire, mais, depuis hier au soir, il s'y est joint un symptôme qui me paraît avoir de la gravité. Il ne s'en doute pas et peut-être suis-je au delà du vrai ; mais je crois qu'il est plus essentiel que jamais de s'entendre et de se tenir prêt à tout événement²...

Qu'était-il donc arrivé ?

¹ Documents de Mgr Dupanloup (note détachée).

² Documents de Mgr Dupanloup. (Original.)

L'avant-veille, le samedi¹, quelques personnes dînaient à l'entresol de la rue Saint-Florentin : la princesse de Lieven, le duc de Noailles, la baronne de Talleyrand. M. Bertin de Vaux, la duchesse de Dino, Montrond. La soirée était froide. Talleyrand gronda ses gens qui n'avaient pas allumé de feu : il avait l'air un peu fatigué, un peu distrait. Cependant, à table, il causa comme à l'ordinaire. Même il s'anima fort à propos du projet de conversion des rentes, que venait de présenter le gouvernement : il le critiquait et, M. de Noailles avant déclaré qu'il voterait contre à la Chambre des pairs, il voulut, selon une mode anglaise, choquer son verre contre le sien. Après dîner, il se plaignit de nouveau du froid. Un grand feu brûlait au salon : il s'en approcha et la conversation reprit. Mais il devenait visible qu'il était mal à l'aise. Courbé sur son fauteuil, les mains tendues vers la flamme, il s'interrompit plusieurs fois pour dire : **Je ne conçois pas que je ne puisse pas me réchauffer**. Soudain, une sorte de frisson le secoua, il se tut : il avait la figure ravagée. Mme de Dino, très alarmée, lui offrit de le conduire dans sa chambre. D'un signe, il refusa. Le front dans sa main, il restait là immobile et muet. Ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure qu'il releva la tête et demanda qu'on roula son fauteuil dans sa chambre à coucher. À ce moment, il était redevenu maître de lui ; entendant Noailles et Bertin de Vaux, qui ne voulaient pas paraître troublés par l'incident, parler du dernier livre de M. de Lamartine, la *Chute d'un ange*, il leur dit : **Je n'ai point lu le poème, mais j'ai lu l'avertissement que je trouve charmant**. Dans sa chambre, il fut pris de suffocations et de vomissements ; on eut beaucoup de peine à le mettre au lit et, bientôt, on constata qu'il avait la fièvre².

La nuit fut assez calme ; la fièvre baissa. Dans l'après-midi du dimanche, Talleyrand se sentit si bien qu'il exigea d'être levé, malgré une petite douleur au bas des reins, et il reçut plusieurs visites dans son salon. Était-ce la détente ? Le soir, de nouveau, la fièvre montait-, plus intense ; la douleur aux reins devenait lancinante, et le docteur Cruveilhier diagnostiqua un anthrax à forme gangreneuse. Mal terrible aux vieillards ! Trois ans auparavant, un autre survivant octogénaire de la Révolution, Rœderer, en était mort. — Le lendemain matin, l'état avait empiré. Le professeur Marjolin, chirurgien réputé, que Cruveilhier appela en consultation, estima urgente une opération. Elle eut lieu à six heures du soir, longue et cruelle : on n'avait pas encore le chloroforme. Talleyrand la supporta avec une fermeté stoïque. Pendant que l'opérateur taillait dans la chair vive, on l'entendit seulement murmurer : **Savez-vous que vous me faites beaucoup de mal !** Quand ce fut fini, sans écouter l'avis des médecins, il se fit porter dans son salon. M. de Bacourt, l'ancien premier secrétaire de son ambassade à Londres, qui vint vers neuf heures prendre de ses nouvelles, le trouva en robe de chambre, dans son fauteuil accoutumé, au coin du feu ; quoiqu'il souffrit encore et qu'il eût la fièvre, il causait comme à son habitude : il raconta avec malice que le docteur Marjolin, au moment de commencer l'opération, avait mis à la porte son chien qui lui aboyait aux mollets³.

Cependant, dès le point du jour, le mardi, tout espoir était évanoui, et, en même temps que le danger, l'inquiétude de Mme de Dino croissait. Un émissaire fut dépêché à l'abbé Dupanloup. Malheureusement, c'était jour de promenade ;

¹ Et non le vendredi, 11, comme le disent entre autres le *Temps*, du 18 mai, et Mme de Boigne, IV, 225.

² Tous ces détails sont tirés du récit du duc de Noailles. *Documents de Mgr Dupanloup* (copie).

³ Notes de M. de Bacourt. *Documents de Mgr Dupanloup*. (Copie.)

l'abbé avait quitté de bonne heure Saint-Nicolas avec les enfants et il fallut, pour le joindre, pousser jusqu'à Gentilly. Il accourut. Dans l'escalier de l'hôtel de la rue Saint-Florentin, il croisa le docteur Cruveilhier : *Si vous pouvez quelque chose, lui glissa le médecin à l'oreille, faites sur-le-champ ; le temps presse*¹. Très troublé, l'abbé Dupanloup continua sa marche. Pourquoi avait-il attendu quelques jours avant de présenter au prince la déclaration arrêtée par l'archevêque ? *Je me reprochai, dit-il, de ne pas m'être hâté davantage. Il est vrai que j'étais loin de prévoir une fin si prochaine. Mais que de sollicitudes nous eussent été épargnées si j'avais achevé de traiter cette grande affaire avec lui pendant qu'il jouissait d'une parfaite santé !*²

Talleyrand, prévenu par Pauline de l'arrivée de l'abbé, le reçut tout de suite. Assis, presque debout, sur le bord de son lit, la tête tombant sur la poitrine, il était effrayant : corps déjà en agonie, mais où le regard brillait. *Monsieur l'abbé, dit-il, il y a longtemps que nous ne nous sommes vus ; me voilà bien malade. Sans tarder et sans hésiter, l'abbé lui répondit : Prince, je vous rapporte, de la part de Mgr l'archevêque, les deux pages que vous lui aviez envoyées ; et il lui offrit de les lire, telles qu'elles avaient été modifiées. Mais Talleyrand l'arrêta : Monsieur l'abbé, j'avais bien réfléchi à ce que j'écrivais ; j'ai tout mis dans ces deux pages, et ceux qui sauront les bien lire y trouveront tout ce qu'il faut. M. Dupanloup eut un serrement de cœur. J'étais prêt, a-t-il noté dans son récit, à me lever et à sortir, lui offrant mes vœux et mes regrets, lorsque Dieu m'assista... Je lui répondis aussitôt : C'est vrai, mon Prince, je le reconnais : ceux qui sauront lire y trouveront ce qu'il faut. Mais vous n'ignorez pas que, dans ce pays-ci, beaucoup de gens ne savent pas lire... Permettez-moi de l'ajouter : on sera d'ailleurs très difficile pour vous ; on ne voudra pas bien lire ; on ne trouvera pas ce qu'il faut dans ces deux pages, on ne voudra pas comprendre ce que vous y avez mis.* Talleyrand souleva la tête : *Vous avez raison, dit-il. L'abbé poursuivit : Les deux pages que je vous rapporte sont dans le fond, et même souvent dans la forme et dans les termes, ce que vous avez écrit ; il y a de plus, seulement, quelques modifications qui les rendent inattaquables et, si vous me permettez de l'ajouter, plus honorables pour vous, plus consolantes pour votre famille, plus satisfaisantes pour l'Église... Permettez-vous que je les lise ? — Volontiers, répondit le prince. Mais, se reprenant et tendant la main : Plutôt, donnez-les-moi, je les lirai moi-même.* L'abbé Dupanloup lui remit les papiers, et, lentement, gravement, Talleyrand lut.

La déclaration était ainsi conçue :

Touché de plus en plus par de graves considérations, conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une Révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans. je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu, et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique, romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

S'il plaît au respectable ami de ma famille, Mgr l'archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions

¹ Récit de Mgr Dupanloup.

² Note détachée de l'abbé Dupanloup reproduite dans son récit.

bienveillantes du Souverain Pontife à mon égard, de faire arriver au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions et jugements du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté daignera les accueillir avec bonté.

Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché, dans ma longue carrière politique, les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

Et voici la lettre au pape :

Très Saint-Père,

La jeune et pieuse enfant, qui entoure ma vieillesse de ses soins les plus touchants et les plus tendres, vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné récemment se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits qu'Elle a bien voulu lui destiner : j'en suis pénétré comme au jour où Mgr l'archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, très Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentiments. J'ose espérer que non seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'Elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des mémoires, achevés depuis longtemps mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'é égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter, sur ce point comme sur tout autre, à l'indulgence et à l'équité de l'Église et de son vénérable chef.

Je suis avec respect, très Saint-Père, de Votre Sainteté le très humble et très obéissant fils et serviteur.

Lorsque Talleyrand eut terminé sa lecture, après un moment de silence, il releva la tête et dit simplement : **Je suis très satisfait de ce papier.** Puis, il le plia, le glissa dans une poche intérieure, et d'un ton calme, qui n'admettait pas la réplique : **Vous voulez bien me le laisser ? Je désire le relire encore une fois.** Il n'y avait rien à objecter ; l'abbé Dupanloup s'inclina. Une conversation suivit, très intime, sur l'état du prince, sa mort peut-être prochaine, Dieu qui pouvait seul le sauver. Jusqu'au soir, l'abbé Dupanloup ne quitta point l'hôtel Talleyrand.

Le mal fut stationnaire pendant cette journée du mardi. Le duc de Noailles, qui fut admis dans la chambre du prince, raconte qu'il eut avec lui une **conversation d'homme en santé.** Talleyrand lui récita des vers de du Bellay sur la longueur des nuits douloureuses ; il lui parla de ses pansements qui le faisaient beaucoup souffrir et lui dit qu'il ne se soutenait qu'avec du quinquina dans du scherry. A propos de vins, il discuta le mérite de ceux qu'on buvait à Londres. N'eût été le corps écroulé entre les coussins que calaient, à droite et à gauche, le duc de Valençay et M. de Bacourt, il aurait donné l'illusion, tant la pensée restait robuste et ferme, de tenir son habituelle audience de l'après-midi¹.

Le mercredi, après une nuit qui n'avait pas été trop mauvaise, le malade fut réveillé à quatre heures du matin par des palpitations et des étouffements. Était-ce la fin ? Lui-même le crut ; il interrogea le docteur Cruveilhier :

Prince, lui répondit le médecin qui était chrétien, **la force de votre âme me permet de vous dire la vérité : vous êtes dans cet état où tout homme grave met ordre à ses affaires**².

Sur ces entrefaites, arriva l'abbé Dupanloup. Pauline avertit son oncle, et il fut introduit. Prince, lui dit-il, **je bénis Dieu de vous revoir un peu plus paisible ce matin... et si la mort qui vous menace — ici, les sanglots firent trembler sa voix — nous pénètre tous de douleur, du moins nous remercions Dieu qui vous la rendra plus douce après vous avoir ménagé le temps et la force de mettre ordre aux affaires de votre conscience et de votre salut éternel...** L'abbé s'arrêta, son émotion était si violente qu'il étouffait. Mais Talleyrand, le fixant de ses yeux tranquilles, répondit de son ton le plus naturel : **Je vous remercie.** L'abbé Dupanloup reprit courage. Avec une sorte de hardiesse de zèle que Dieu me prêta... **je lui parlai alors, rapporte-t-il, dans les termes les plus forts et les plus énergiques, de son âme, de la mort, de l'éternité ; je ne lui cachai pas qu'il touchait au dernier ternie de sa longue et orageuse carrière... qu'il pouvait, au premier moment, paraître devant le tribunal de Dieu... J'étais entraîné par une émotion poignante et irrésistible. Je lui dis qu'il était temps et sage de prévenir ce jugement terrible en se jugeant lui-même. Je lui rappelai surtout alors que, s'il avait admiré cette croix de bois qui a sauvé le monde, c'était aussi cette meule croix qui devait bénir ses derniers instants, sauver son âme, purifier sa vie, préparer son éternité... et obtenir pour la religion cette juste et indispensable satisfaction qu'il lui avait promise et qu'elle le conjurait, par ma bouche, de ne plus différer...** A ces mots, Talleyrand saisit les mains de l'abbé : **Oui, oui, je veux tout cela, s'écria-t-il avec chaleur. Je le veux. Vous le savez, je vous l'ai déjà dit, je l'ai dit à Mme de Dino.** Et, continue Mgr Dupanloup, reprenant la conversation intime de la veille, faisant justice complète de sa vie entière, il eût

¹ Récit du duc de Noailles. *Documents de Mgr Dupanloup.*

² C'est ainsi que l'abbé Dupanloup rapporte le mot.

immédiatement commencé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu, si je ne lui avais fait observer que sa confession ne pouvait s'achever qu'après sa déclaration... C'est juste, répondit-il. Alors, je veux voir Mme de Dino, je veux relire ces deux actes avec elle, je veux y ajouter quelque chose, et nous terminerons ensuite. Que signifiait ce nouveau délai ?

Toute la journée, l'abbé Dupanloup resta près de Talleyrand, dans sa chambre. Assis près de la fenêtre, il récitait son chapelet ou lisait son bréviaire. De temps en temps, il lui demandait s'il ne le fatiguait pas. *Vous me faites du bien, fut toujours la réponse... vous me faites du bien.* Une fois même, le prince ajouta : *J'aurais déjà l'ait ce que je vous ai promis, si je ne souffrais pas tant.* L'abbé ne s'éloigna que vers midi, pour aller porter des nouvelles à l'archevêque. Mgr de Quélen, qui ne savait comment sa présence serait acceptée, n'avait pas osé venir. *J'espère, avait-il écrit dès le mardi matin à la duchesse de Dino, que vous parlez de mon intérêt, de ma douleur, de mon désir... Vous connaissez les motifs de ma détermination à ne pas me présenter en personne... Si cependant j'étais de quelque utilité, souvenez-vous que je suis disponible à toute heure : à la vie, à la mort*¹.

Pendant cette journée du mercredi, on attendit, d'heure en heure, la fin. La nouvelle de la maladie du prince s'était répandue et, de tous côtés, des gens venaient s'inscrire. Beaucoup montaient à l'entresol : hommes politiques, hommes du monde ; les salons étaient remplis, et c'était un spectacle étrange que celui de ces groupes où, à deux pas d'une agonie, on parlait affaires et frivolités². Talleyrand se confesserait-il ? Même à cette heure où l'ombre de la mort s'abaissait déjà les passions ne s'éteignaient pas. Quelques-uns étaient pour, bien plus étaient contre. Parmi ceux-ci. On remarquait un jeune homme d'État, pour lequel Talleyrand avait manifesté une prédilection ; il avait eu vent que le moribond désavouait la Révolution et rejetait ses erreurs de conduite sur le désordre des idées, et il n'en prenait pas son parti : *Je ne lui pardonnerai pas, s'écriait-il en agitant ses petits bras, je ne lui pardonnerai pas de renier le dix-huitième siècle !* Un de ses amis, autre familier de Talleyrand, qui avait encouragé ses débuts d'historien, reprenait : *Ce serait le coup le plus violent que nous ayons reçu depuis cinquante ans.* Mais le plus monté, c'était Montrond, — Montrond qui devait aussi, au moment suprême, se courber au pied de la croix³. — Lorsqu'il voyait passer l'abbé Dupanloup, il ricanait : *Que fait-il donc avec ce prêtre ?* et, pour atténuer d'avance l'impression d'un retour chrétien, il ajoutait : *S'il signe, c'est qu'il n'a plus sa tête.* Talleyrand eut-il quelque obscur pressentiment de ce qui se disait derrière sa porte ? Il paraît qu'il s'inquiéta plusieurs fois de savoir si Montrond était encore là et Mme de Dino pensait plus tard qu'un des motifs qui avaient retardé la signature de son oncle, était qu'il ne voulait pas accomplir un acte aussi grave tandis qu'était tout proche ce mauvais singe de Voltaire⁴. A quelques pas, dans un autre cercle où les vœux étaient différents, Royer-Collard déclarait de sa voix stridente : *Lui qui a toujours été l'homme de la pacification fie refusera pas de faire sa paix avec Dieu avant de*

¹ *Documents de Mgr Dupanloup.* (Copie.)

² COLMACHE, *Revelations of the Life of prince Talleyrand*, 345-346.

³ Lettre de l'abbé Petitot à la baronne de L[ascours], s. d. *Documents de Mgr Dupanloup* (copie).

⁴ Note de la duchesse de Dino. *Documents de Mgr Dupanloup.* Il y avait d'ailleurs longtemps que Talleyrand cherchait à éloigner de sa vie M. de Montrond. Voyez *Chronique de la duchesse de Dino*, I, 5, 51, 114, 249, etc.

mourir. Le mot fut rapporté à Talleyrand, dont la figure s'éclaira : *Je ne le refuse pas, dit-il, je ne le refuse pas.*

Les heures passaient. On voyait distinctement baisser les forces du malade. L'angoisse de l'abbé Dupanloup était à son comble. Sur sa prière, à un moment où il sembla qu'il se produisait dans les souffrances une relâche, Mme de Dino se décida à tenter une démarche personnelle près de son oncle. Quelques instants après, elle sortit de la chambre. Il avait de nouveau répété qu'il *acceptait tous les termes de la déclaration, qu'il les reconnaissait connue siens, qu'il voulait les signer et mourir en vrai et fidèle enfant de l'Eglise catholique : Vous le savez, Madame de Dino, il y a longtemps que je vous l'ai déclaré : je le veux.* Mais, lorsqu'elle lui avait proposé de signer sur-le-champ : *Je ne tarderai pas,* avait-il répondu ; *seulement je veux les revoir. Je tiens à y ajouter quelque chose et je suis en ce moment trop fatigué ; je dirai quand il sera temps. Mais, Prince, avait insisté la duchesse, pendant que votre main le peut encore ? Il s'était obstiné : Qu'on soit tranquille ; je ne tarderai pas.*

A la fin de la soirée, n'y tenant plus, l'abbé Dupanloup s'approcha lui-même du lit. Prince, dit-il, je vais faire donner de vos nouvelles à Mgr l'archevêque que votre état inquiète et tourmente vivement. Voudriez-vous, auparavant, signer voire déclaration, afin que je puisse lui donner en même temps la douce consolation de vous savoir prêt à paraître en paix devant Dieu ? — Remerciez bien Mgr l'archevêque, répondit Talleyrand, dites-lui que tout sera fait. Pauline, qui était là intervint : Mais quand sera-ce, bon oncle ? — Demain, entre cinq et six heures du matin. — Demain ? — Oui, demain, entre cinq et six heures. Cela, d'une voix forte et résolue. L'abbé Dupanloup reprit : Je puis donc, Prince, donner cette espérance... — Ne dites pas cette espérance, interrompit vivement Talleyrand, dites cette certitude : c'est positif. Ces derniers mots avaient été prononcés avec une énergie telle que l'abbé Dupanloup en fut saisi.

De loin, l'archevêque s'associait aux angoisses et aux prières. Il mandait à l'abbé Dupanloup : *Toute la nuit, on fera ici l'adoration continuelle. Demain, toutes les communions à nos intentions. Non, la Sainte Vierge ne nous abandonnera pas !¹*

Vers onze heures, nouvelle alerte. Le docteur Cruveilhier crut s'apercevoir que la raison du malade s'obscurcissait. L'abbé Dupanloup était sorti, et d'ailleurs qu'aurait-il pu ? M. de Bacourt eut l'idée de faire faire par Pauline une tentative suprême. Tenant à la main une plume et les deux papiers, elle entra doucement chez son oncle. La pièce n'était éclairée que par une bougie que portait M. de Bacourt. Au fond de son grand lit aux rideaux verts, Talleyrand apparaissait plus mort que vivant, d'une pâleur livide, les paupières closes, la respiration haletante. *Bon oncle, dit la jeune fille, tu es calme en ce moment. Ne voudrais-tu pas signer ces deux papiers dont tu as approuvé le contenu ? Cela te soulagera.* Le prince sortit de sa torpeur : *Mais il n'est pas six heures ; et, comme personne n'osait répondre : Je t'ai dit que je signerais demain entre cinq et six heures du matin : je te promets encore de le faire.* Après un instant de silence, il se mit à causer avec M. de Bacourt, très naturellement. Il dit quelle douceur lui était la présence de sa petite-nièce : *C'est un ange, c'est un ange.* répétait-il. M. de Bacourt craignait de le fatiguer et se taisait. Mais lui voulait maintenant parler. *Ne trouvez-vous pas, demanda-t-il, que la religion protestante est une religion bien sèche, bien peu consolante ? — C'est peut-être, répondit Bacourt, parce qu'elle ne s'adresse qu'à la raison, qu'il ne lui est pas facile de convaincre. La*

¹ Documents de Mgr Dupanloup (copie).

religion catholique s'adresse tout à la fois à la raison, au cœur, à l'imagination, et tous ceux qui veulent franchement être convaincus peuvent l'être par elle. Talleyrand lui serra la main : Vous avez bien raison, oui, bien raison¹.

La nuit fut extrêmement pénible. Talleyrand souffrait beaucoup ; il s'agitait et, parfois, gémissait... Vers cinq heures, au petit Jour, arrivèrent. les témoins requis par l'archevêque au cas où, le moribond n'avant plus la force de signer, on devrait se contenter d'une déclaration verbale. C'étaient le duc de Poix, MM. Royer-Collard, Molé², de Sainte-Aulaire et de Barante. Ils restèrent dans le salon, en silence, prêts à répondre au moindre appel ; la porte de la chambre n'était d'ailleurs pas fermée, et ils pouvaient voir, par-dessus un paravent, ce qui s'y passait.

Talleyrand avait ouvert les yeux ; il les promena sur ceux qui l'entouraient et, d'une voix claire qui les fit tressaillir, demanda : Quelle heure est-il ? — Six heures, répondit quelqu'un. Mais l'abbé Dupanloup ne voulut pas qu'il fût trompé, même à ce moment, et il rectifia : Prince, il n'est guère plus de cinq heures. Bien, fit Talleyrand. Et l'attente recommença... Un peu plus tard, on introduisit dans la chambre une des petites-nièces du malade : Marie de Talleyrand, fille du baron Alexandre et de cette mystérieuse Charlotte qu'avait jadis élevée le prince de Bénévent. Elle devait faire, ce matin-là sa première communion et elle était déjà dans sa robe blanche ; elle se mit à genoux près du lit : Mon oncle, dit-elle, je vais bien prier Dieu pour vous ; je vous demande votre bénédiction. Talleyrand se souleva avec peine, et l'on entendit ces mots :

Mon enfant, je te souhaite beaucoup de bonheur pendant ta vie et, si j'y puis contribuer par quelque chose, je le ferai de tout mon cœur. — Vous le pouvez en la bénissant, dit Mme de Dino. Il étendit la main et la bénit. La petite avait fondu en larmes. Pendant qu'elle s'éloignait, il dit à M. de Bacourt : Voilà bien les deux extrémités de la vie : elle va faire sa première communion... et moi... Il n'acheva pas.

Six heures sonnèrent. Dans la chambre étaient présents la duchesse de Dino et sa fille, le duc de Valençay et Bacourt qui soutenaient le malade, le docteur Cruveilhier, le vieux valet de chambre Hélié qui, par la volonté expresse de Talleyrand, représentait les domestiques de sa maison, enfin l'abbé Dupanloup. Pauline s'avança : Bon oncle, il est six heures. Veux-tu que je te présente ces papiers que tu as promis de signer ? Talleyrand fit un grand effort pour se dresser, mais il retomba, et il fallut l'aider ; il prit la plume des mains de Pauline. Monsieur de Talleyrand, proposa Mme de Dino, voulez-vous que je vous relise ces papiers ?... Vous les connaissez, mais voulez-vous que je vous les relise encore ? — Oui, lisez. Mme de Dino lut la déclaration. Aussitôt qu'elle eut terminé, Talleyrand trempa lui-même sa plume dans l'encrier et, sans le moindre signe de trouble ou d'incertitude, il signa : CHARLES-MAURICE, PRINCE DE TALLEYRAND. — Mais, remarqua-t-il en parcourant des yeux les dernières lignes, il y a certaines choses que je ne retrouve pas dans ce qu'on vient de lire, et que je tiens à envoyer au Saint-Père. — Mme de Dino lui répondit que ces choses

¹ Notes de M. de Bacourt. *Documents de Mgr Dupanloup* (copie).

² La présence de M. Molé, dont ne parle pas Sainte-Aulaire dans son récit, fut contestée par divers journaux, notamment par le *Moniteur*, mais le *Journal général* l'affirma. D'autre part, la *Gazette de France* du 28 mai 1838, qui raconta les derniers moments de Talleyrand avec des détails très circonstanciés et très précis, et l'abbé Dupanloup lui-même font assister M. Molé, du salon voisin, à la scène de la signature.

avaient été mises dans la lettre destinée au pape, et elle en fit la lecture. De nouveau, il signa. Prince, questionna-t-on, quelle date désirez-vous donner à cet acte ? Comme sil y avait déjà de lui-même pensé, il dit, avec un accent déridé : La semaine de mon discours à l'Académie... De quel jour est mon discours à l'Académie ? — Du 3 mars. — Eh bien, écrivez le 10, afin que ce soit de la même semaine.

Après cet effort, on laissa Talleyrand reposer. Pendant que Barante lisait les actes aux autres témoins et leur montrait les signatures encore humides, l'abbé Dupanloup courut à l'église la plus voisine célébrer une messe d'actions de grâces. Mme de Dino était si émue qu'elle avait une crise de nerfs et de larmes.

Cependant le roi, — témoignage d'estime sans précédent, — avait annoncé sa visite. Il vint à huit heures avec Madame Adélaïde. Talleyrand, qui l'attendait, avait voulu que son valet de chambre lui fit sa toilette habituelle et le peignât. et, comme il se trouvait un peu moins mal, il s'était assis sur son lit. L'entrevue aurait été émouvante, sans Louis-Philippe : la grandeur manquait au monarque des barricades. Vêtu d'un habit marron, avec des bottes vernies, il s'avança, tournant son chapeau dans ses mains, le front très rouge sous le toupet frisé, fort peu à son aise. Je suis fâché, commença-t-il, Prince, de vous voir souffrant. Et il s'assit sur le bord d'un fauteuil, ne sachant plus que dire et ne disant plus rien. — Sire, répondit Talleyrand, vous êtes venu assister aux derniers moments d'un mourant... C'est un grand honneur que le roi fait à cette maison que d'y venir aujourd'hui. Pour se conformer à une vieille règle d'étiquette, il nomma les personnes présentes : son petit-neveu Valençay, Bacourt, le docteur Cruveilhier et son aide, et même le valet, de chambre Hélios. Le roi se retira, tandis que Madame Adélaïde serrait la main du prince qui murmura avec émotion : Je vous aime bien...¹

La visite royale avait beaucoup fatigué Talleyrand : il tomba dans une prostration complète et, lorsque l'abbé Dupanloup revint de dire sa messe, il était si accablé, si absorbé, qu'il ne pouvait être question de le confesser. Ce fut une nouvelle anxiété. Comment raviver la lueur qui défilait ? Une lettre de l'archevêque, qu'on lui remit deux heures plus tard, rendit à l'abbé un peu de cœur. Béni soit Dieu mille fois ! écrivait M. de Quélen. Soyez, je vous prie, mon interprète ; vous connaissez mon cœur et vous parlerez à qui le connaît. Dieu vous donne courage jusqu'au bout...² L'abbé Dupanloup s'approcha : Prince, Mgr l'archevêque me charge de vous dire combien il est occupé de vous... Talleyrand entr'ouvrit les yeux et, d'une voix faible mais encore distincte : Je suis bien sensible aux bontés de Mgr l'archevêque ; je le remercie... beaucoup. — Mgr l'archevêque, continua l'abbé, bénit Dieu surtout de votre courage à consoler la religion et à mettre votre conscience en paix... Oui, mon Prince, vous avez ce matin donné à l'Église une grande consolation. Maintenant, je viens, au nom de l'Église, vous offrir les dernières consolations de votre foi, les derniers secours de la religion. Vous vous êtes réconcilié avec l'Église catholique que vous aviez affligée, le moment est venu de vous réconcilier aussi avec Dieu par un nouvel aveu et par un repentir sincère de toutes les fautes de votre vie. A ces mots, le moribond fit un mouvement, comme pour s'avancer ; il saisit les deux mains de l'abbé dans les siennes et, les pressant avec une force et une émotion extraordinaires, il ne les

¹ Note sans nom d'auteur dans les *Documents de Mgr Dupanloup*, et COLMACHE, *Revelations...*, 342-343.

² *Documents de Mgr Dupanloup* (copie).

quitta plus, pendant tout le temps que dura sa confession. Mais il faut laisser la parole à l'abbé Dupanloup : il reçut, dit-il, l'absolution avec une humilité, un attendrissement, une foi qui me firent verser des larmes et qui, sans doute, touchèrent le cœur de Dieu... Dieu sait le secret des cœurs, mais je lui demande de donner à ceux qui ont cru pouvoir douter de la sincérité de M. de Talleyrand, je demande pour eux, à l'heure de la mort, les sentiments que j'ai vus dans M. de Talleyrand mourant, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Après cette confession, Talleyrand voulut prononcer quelques mots : Dites bien à M. l'archevêque... Mais la voix était si faible, si embarrassée, qu'on ne put comprendre. Vous savez, mon oncle, lui dit alors Valençay, combien Mgr l'archevêque vous est... demeuré toujours attaché. — Au point, ajouta l'abbé Dupanloup, que, ce matin encore, il me disait qu'il donnerait volontiers sa vie pour vous. Talleyrand essaya de sourire, et on entendit très distinctement : Il a un bien meilleur usage à en faire ! Ce furent ses dernières paroles. L'abbé Dupanloup lui administra l'extrême-onction et récita les litanies des saints ; aux invocations : *Saint Maurice, saint Charles, priez pour nous !* le moribond fit un signe d'assentiment. A en croire les assistants, il garda jusqu'au bout sa connaissance. Il s'éteignit à trois heures et demie.

Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur la valeur des sentiments suprêmes de Talleyrand. Une question cependant nous sera permise : pourquoi aurait-il menti en mourant ? à cette heure où il allait quitter les visages mobiles et fuyants des hommes pour ne rencontrer que le visage éternel de Dieu, — celui qu'on ne trompe pas ?

FIN DE L'OUVRAGE

APPENDICE

**RÉCIT FAIT PAR L'ABBÉ DUPANLOUP DE SES
RELATIONS AVEC M. DE TALLEYRAND**

Un de mes amis, qui habite l'Italie, m'écrivit de Rome, au mois de septembre 1838, pour me demander ce qu'il fallait penser de tout ce qui se racontait si diversement en France des derniers jours et de la fin de M. de Talleyrand. [Envoyez-moi une longue lettre](#), me disait-il, [et même, si vous le pouvez, un mémoire : on le lira ici avec un extrême intérêt](#). J'ai tardé à lui répondre : plusieurs graves circonstances m'ont empêché de le faire sur-le-champ. Le 2 février 1839 m'a décidé à ne pas retarder davantage¹. Ce que j'ai écrit n'est ni une lettre ni un mémoire : c'est le simple récit de ce que j'ai vu.

Paris, 2 février 1839.

Je consens bien volontiers, mon cher ami, à mettre sous vos yeux le récit exact et authentique des derniers jours et des derniers moments de M. le prince de Talleyrand. Dieu, qui m'a fait le témoin d'une si grande miséricorde, ne m'a pas donné une telle consolation pour moi seul ; cette consolation appartient à toute l'Église, car une haute réparation vient d'être offerte à son honneur, et une âme, dont un long et triste égarement faisait, depuis cinquante années, gémir la religion, vient d'être enfin rendue à la vérité, aux lumières de la foi et aux saintes joies de l'espérance chrétienne : c'est du moins ma profonde et intime conviction. Je vous parle, vous le voyez, en toute simplicité ; il me sera peut-être difficile, dans tout ce que j'ai à vous dire, d'oublier toujours de grandes et vives émotions : un prêtre ne saurait voir, sans en être profondément ému, un travail aussi extraordinaire et aussi sensible de la grâce, car c'est ainsi que je considère cette affaire. Je vous le dis à vous qui avez le bonheur de croire aux secrets et aux miracles de la bonté de Dieu. Oui, il y a eu manifestement ici, pour tout cœur chrétien, un ample sujet d'admiration et de reconnaissance.

Je comprends ce que vous me dites des doutes, hésitations, incertitudes qui règnent dans le public, au sujet de cet événement. Comme dans toutes les choses importantes, chacun a voulu en dire son avis, même avant de le connaître. Il était impossible que les journaux surtout ne s'en occupassent pas comme d'une bonne fortune. De là des récits légers, hasardés, contradictoires, et les contradictions s'expliquent sans peine au milieu de la confusion d'opinions et de passions qui règnent dans ce pays. La mort de M. de Talleyrand, comme sa vie, a donc été exploitée diversement par l'esprit de parti : interprétée en général avec peu de bienveillance, quelquefois avec une excessive amertume, le plus souvent avec une incontestable injustice, toujours sans documents authentiques, et, par chacun, selon le besoin de ses passions politiques ou de ses opinions religieuses. Je suis en position d'affirmer que tout ce que j'ai lu dans les journaux ou entendu dans le public à cette occasion n'offre qu'un mélange informe et passionné de conjectures, de suppositions, de mensonges plus ou moins malveillants, plus ou moins bizarres. La vérité et la justice sont rares, vous le savez, dans le temps où nous vivons.

Je ne viens point ici, vous le comprenez, discuter, contredire, réfuter ; je viens vous raconter simplement les faits : je les ai vus de mes yeux, et touchés de mes mains, le souvenir en est encore récent, et d'ailleurs il s'est gravé assez fortement dans mon t'ne pour y demeurer ineffaçable. S'il y a des choses dont je n'ai pas été immédiatement témoin, je ne vous les raconterai que sur la foi

¹ Talleyrand était né le 2 février 1754, et c'était le 2 février aussi que l'abbé Dupanloup, l'année précédente, avait été invité à dîner pour la première fois par le prince. (B, de L.).

même des témoins oculaires, et en particulier d'après le témoignage de trois relations manuscrites, dont la discrétion ne me permet pas de nommer les auteurs, mais dont l'autorité et l'accord unanimes sont au-dessus de toute atteinte.

Dieu sait que je n'ai en tout ceci qu'une passion, s'il est permis d'appeler de ce nom le sentiment que j'éprouve. Je n'ai pu voir une fin si chrétienne et une satisfaction si légitime donnée aux douleurs de la religion, sans une joie profonde. Mais cette joie, je ne vous demande de la partager avec moi qu'après m'avoir lu. car je vous raconterai tout : *tout* ce que je puis raconter ; je vous le dirai même en grand détail, sir de la vérité, et sûr aussi de la conscience à qui je l'adresse. Je sens qu'il me sera doux de repasser de si consolants souvenirs ; et, si vous jugiez qu'on doive à Rome les accueillir avec intérêt, je vous les abandonne dans toute leur simplicité.

J'ai été appelé pour la première fois auprès de M. le prince de Talleyrand au mois de février dernier (1838) : il voulut bien me faire inviter à dîner. Je ne vous cacherais pas que cette invitation me surprit et m'embarrassa singulièrement. Je savais depuis peu que M. de Talleyrand avait quelquefois entendu parler de moi : mon nom avait été prononcé devant lui par sa jeune nièce, Mlle Pauline de Périgord, que je dirigeais depuis sa première communion. Je savais même que M. de Talleyrand parlait quelquefois de moi avec bienveillance. Un jour, chez Mme la comtesse de..., le prince dit : *Vous voyez donc quelquefois l'abbé Dupanloup ? Je ne serais pas fâché de le connaître... C'est notre confesseur,* ajouta-t-il avec un sourire à demi sérieux... Puis il fit l'éloge de sa jeune nièce, de sa piété. *C'est un ange que Pauline !* Il y ajouta l'éloge de mon zèle et de mon dévouement à la jeunesse. Le mot fut, pour Mme de..., une première révélation des dispositions secrètes de M. de Talleyrand. Elle les soupçonnait déjà : de nouvelles conversations avec le prince, conversations fort graves, religieuses même, la confirmèrent bientôt dans ces pensées, et il y avait très peu de jours qu'elle m'avait dit : *Monsieur l'abbé, si M. de Talleyrand se convertit avant de mourir, c'est à vous qu'il s'adressera.* Lorsque je reçus cette invitation, je n'en fus ni moins embarrassé, ni moins surpris. C'était le 2 février, jour anniversaire de sa naissance ; il entra alors dans sa quatre-vingt-cinquième année. M'inviter en un pareil jour, pour une fête de famille, à une époque si solennelle de sa vie, me parut extraordinaire et presque significatif.

Je vous avouerai à vous — car il y a un certain public qui, je le crois, s'il m'entendait, ne me comprendrait guère —, je vous avouerai que cette date du 2 février, qui, depuis, m'est devenue si chère, m'attirait vers lui. C'était un jour de Pte de la Sainte Vierge : la Purification. Je ne pouvais me défendre de remarquer que, né sous de si favorables auspices, c'était encore ce jour-là que Al, le prince de Talleyrand faisait sa première démarche pour se rapprocher sérieusement d'un prêtre catholique ; car, évidemment, pour lui comme pour moi, il ne s'agissait pas seulement d'une invitation à dîner. Toutefois, après y avoir réfléchi, je crus devoir refuser l'honneur qu'il voulait bien me faire. Je lui écrivis donc en m'excusant sur mes fonctions et sur ma vie retirée, ajoutant que Mgr l'archevêque lui-même avait la bonté d'agréer cette excuse, ce qui était vrai. M. de Talleyrand ne l'agréa pas, du moins facilement, et j'ai su depuis que mon refus l'avait gravement contrarié. Cet homme qui n'avait jamais d'émotions extérieures, et dont le visage paraissait essentiellement impassible, quelque contrariété qu'il éprouvât, prit aussitôt un air sérieux, et dit ces mots singuliers : *Ce refus m'étonne, on m'avait dit que l'abbé Dupanloup était homme d'esprit : si c'était vrai, il serait venu ; il aurait compris de quelle importance était son entrée*

dans cette maison. Ces paroles vraiment singulières me furent redites ; j'avoue qu'elles me firent impression et me donnèrent du regret.

Quelques jours se passèrent et, malgré mon premier refus, M. de Talleyrand voulut bien renouveler son invitation. Cette fois, je ne crus pas pouvoir refuser. C'était un dimanche : laissez-moi vous raconter les détails de cette première entrevue. Il avait eu la pensée de m'engager pour le vendredi précédent et la délicatesse de me faire avertir que je trouverais sa table servie comme je le devais désirer à pareil jour. Je savais d'ailleurs que, chez lui, les personnes qui voulaient observer les lois de l'Église étaient toujours servies les premières, et par lui, avec une convenance et des égards particuliers. Je me décidai donc à m'y rendre. C'était le dimanche 18 février.

Faut-il vous dire toutes mes pensées, en y allant, mes craintes, mes espérances, mes dispositions ? Elles vous étonneront, vous déplairont peut-être. Les voici néanmoins dans leur naïveté : j'étais sérieusement contrarié, triste même de me trouver, sans trop savoir pourquoi ni comment, condamné à ces relations : ennuyé de quitter ma pieuse retraite pour me voir jeté rue Saint-Florentin à l'hôtel de M. de Talleyrand, comprenant d'ailleurs l'importance, et craignant l'inutilité de ma démarche ; sachant bien que le lendemain tout Paris et les journaux s'empareraient de cette nouvelle, comme cela est en effet arrivé. Faut-il vous l'avouer même ? J'étais comme tout le monde, croyant très peu à la bonne foi du prince de Talleyrand, sachant son habileté. et moi n'en ayant aucune : trouvant tout cela embarrassant, et cependant obligé par le devoir de mon ministère et, par ma conscience à le subir, mais en revanche décidé à marcher droit, à rompre en visière le plus tôt possible, et à ne pas accepter un rôle, en supposant qu'on m'en eût préparé un.

Je franchis le seuil de l'hôtel de M. de Talleyrand dans ces dispositions, me confiant d'ailleurs à Dieu qui savait ma droiture, et lui demandant de me faire éviter l'extrême rigueur, qui eût été inconvenante et coupable vis-à-vis de la bonne foi et d'un retour sincère : mais lui demandant aussi d'épargner à mon ministère le malheur de la plus légère faiblesse.

J'entrai enfin... Le prince me reçut avec une extrême bienveillance ; il était assis dans un de ces grands fauteuils, hauts et larges, où il se tenait habituellement ; c'est de là qu'il dominait tout ce qui l'entourait, si absolument et si poliment toutefois, de son regard élevé, de sa parole brève, rare, spirituelle et si accentuée. Je ne sache pas que les rois soient plus rois dans leur intérieur que M. de Talleyrand ne le paraissait dans son salon. C'était ce salon célèbre qu'avait habité l'empereur Alexandre, et où s'étaient agitées tant de passions, discutées tant d'affaires, décidés tant d'intérêts, le sort de la France et de l'Europe ; et où M. de Talleyrand avait joué un si grand rôle... Ces souvenirs traversèrent rapidement ma pensée et je compris sans peine comment M. de Talleyrand conservait là, si facilement, sa position. Je trouvai dans ce salon beaucoup plus de monde que je n'avais prévu ; j'arrivai cependant jusqu'à lui. Après l'échange des premiers témoignages de mon respect et de sa bienveillance, on me présenta, et il m'offrit lui-même un fauteuil près de lui ; je crus devoir accepter simplement et prendre cette place sans cérémonie.

La conversation s'engagea ; elle parut d'abord assez froide, et on remarqua que la première demi-heure, qui fut de sa part bienveillante et polie, fut aussi un peu embarrassée ; pour moi, Dieu le permit ainsi, respectueux au dehors, je n'éprouvai au dedans qu'un profond sentiment de compassion et de tristesse à la vue de ce vieillard ; mais sans trouble ni embarras : M. de Talleyrand ne m'en a

jamais inspiré. On m'a dit depuis que c'était l'homme du monde qui imposait le plus et que, de tant d'hommes supérieurs de la cour impériale, c'était le seul qui embarrassait quelquefois l'empereur par son esprit, par la hauteur, la promptitude et la justesse de ses vues, par la froideur et la vivacité de ses réparties, par sa constante impassibilité. Je fus heureux d'ignorer ces choses, et voilà pourquoi, sans doute, je n'ai jamais été embarrassé devant lui un seul moment. La veille de sa mort seulement, je fus subjugué, vaincu par un sentiment supérieur qui domina mon âme et la sienne, — je vous raconterai alors pourquoi, — nais, jusqu'à ce jour, malgré sa supériorité, je conservai entièrement l'indépendance absolue de caractère, qui est d'un si haut devoir parmi les œuvres du ministère sacerdotal et dans laquelle je m'étais spécialement placé en franchissant le seuil de son hôtel.

Je dois le dire aussi : j'avais oublié ou j'ignorais bien des choses de sa vie ; j'appréciais peu sa grande existence politique. Je n'ai d'ailleurs rien sacrifié jamais en mon âme et conscience aux égarements de l'opinion publique. Je n'ai jamais eu qu'une horreur plus vive des hommes qu'on entoure quelquefois d'une niaise et coupable admiration, malgré leurs crimes, quand ils ont eu du génie ou fait de grandes choses. Je vous donnerais une idée juste de mon extrême indépendance en ce genre, mais vous étonnerais peut-être, si je vous nommais les trois hommes de caractère, d'existence, de principes parfaitement divers, et pour lesquels j'ai toujours eu le plus invincible éloignement. Ces trois hommes ne sont plus, la religion a béni leur dernière heure, ils ont eu recours alors à l'infinie Miséricorde ; elle ne leur a pas manqué sans doute : je ne les nommerai donc pas ; mais, pendant leur vie, ces trois hommes personnifiant à mes yeux le mensonge, la sottise et la bassesse, je ne pouvais me faire à la pensée que ces trois choses avaient si longtemps dominé et dominaient encore plus ou moins la France et l'Europe.

Je vous avouerai même des dispositions plus défavorables encore. Je n'avais vu M. de Talleyrand que trois fois dans ma vie : un jour, aux Tuileries, à la chapelle du Château, à la messe du Roi, quand j'étais aumônier de Mme la Dauphine ; il accompagnait le Roi en qualité de grand chambellan. Eh bien, sa présence en ce lieu m'avait excessivement choqué.

Une autre fois, je le vis sur la place Louis XVI, le jour d'une procession solennelle et d'une amende honorable faite en ce triste lieu, le 3 mai 1826. Il était debout derrière le roi Charles X. J'étais jeune alors, sévère, inflexible comme on l'est à cet âge, injuste peut-être : et quoique M. de Talleyrand ait toujours eu horreur de ce qu'il nommait lui-même les fureurs révolutionnaires, je reprochais intérieurement sa présence à tous ceux qui devaient, ce me semble, en souffrir religieusement plus que moi, en ce lieu et en ce jour.

Je l'avais aperçu une troisième fois dans l'église de l'Assomption, à un service funèbre : sa figure m'y avait tristement frappé... Que vous dirai-je ? Je n'avais pu le rencontrer, dans ces trois circonstances, sans une sorte de froissement de cœur ; je ne savais de sa vie que le mal. Tout donc m'avait accoutumé à ne voir en lui qu'un grand coupable, un grand scandale ; aussi je pouvais bien me dévouer par charité, par religion, à le voir de plus près, mais vous comprenez sans peine avec quelle indépendance de position j'approchai de lui, et comment j'étais prêt à m'en éloigner au premier signal. Je vous avouerai même que cette occasion, je l'ai cherchée sans pouvoir jamais la trouver. Mais je reviens à ma visite.

L'heure du diner arriva. Il y avait vingt personnes à table. Bientôt la conversation s'anima ; mais jugez de ma surprise je m'attendais sans doute à la trouver toujours convenable, elle fut constamment, de plus, toute religieuse, je dirai même tout ecclésiastique. M. de Talleyrand parla beaucoup des sermons et des prédicateurs actuels : il cita plusieurs beaux passages, plusieurs belles paroles des prédicateurs qu'il avait écoutés dans sa jeunesse. C'était la première fois que je l'entendais et que je le voyais de si près. Je l'observais avec une certaine curiosité et, je le répète, sans aucun embarras. Je remarquai surtout avec quel à-propos, et quelle finesse d'esprit, et quelle grâce, il citait.

On parla de Mgr l'archevêque de Paris, des œuvres de charité auxquelles il dévouait sa vie et prodiguait le peu qui lui restait de fortune. *Personne n'est plus généreux que M. l'archevêque*, dit le prince : *mais surtout*, ajouta-t-il avec une expression très prononcée, *personne ne sait mieux donner que lui*. Je ne pouvais qu'applaudir à de telles paroles.

A cette occasion, il fit les réflexions les plus curieuses pour moi sur l'Angleterre et sur la manière dont on y fait ou plutôt dont on n'y fait pas la charité. *C'est une chose*, disait-il, *qu'ignorent les Anglais, le fond même de leur caractère qui est chacun pour soi et que ne corrige pas la sécheresse du protestantisme, les rend insensibles aux misères du prochain*.

A la fin du dîner, la conversation s'éleva. Il parla longtemps seul et je fus étonné, je l'avoue, de la franchise et de l'énergie avec lesquelles il flétrit le dix-neuvième siècle, *époque de mépris pour toute autorité*. Il s'éleva contre les *insensés* qui attaquent l'idée religieuse. Il dit encore : *Triste temps que le nôtre où plus rien n'est respecté !* Nous étions, je le répète, vingt personnes quand il parlait ainsi.

Ses soins pour moi furent constants pendant tout le dîner. C'était presque toujours à moi qu'il semblait adresser la parole : je lui répondais avec d'autant plus de simplicité et de confiance que la bienveillance pour moi était universelle, manifestement réfléchie, attentive ; il semblait quelquefois que tout le monde fit silence pour nous laisser parler tous deux.

Le dîner fini, nous le précédâmes dans son salon ; M. de Talleyrand y entra le dernier. Il paraît que c'était assez son habitude. Il demeurait dans la salle à manger quelque temps après tout le monde, puis rentrait lentement, appuyé sur le bras de sa jeune nièce ou de quelqu'un de ses petits-neveux, qui allaient à sa rencontre. Il reprit bientôt sa place et aussi la conversation qui, pendant une heure, fut très animée. On ne parla que de Saint-Sulpice, du séminaire, des anciens sulpiciens qui avaient été ses maîtres, des plus forts théologiens de cette société et de ce temps, de M. Émery spécialement, dont il louait avec une grande effusion de cœur la haute vertu et l'admirable conduite dans des circonstances difficiles. Le beau mot de Fénelon mourant à Louis XIV : Je ne connais rien de plus apostolique, de plus vénérable que Saint-Sulpice, fut cité plusieurs fois. Il rappelait les beaux souvenirs de l'Église de France, de ses jours d'épreuves, toujours pour elle les plus glorieux, qui l'amènèrent, comme naturellement, à faire un ma-trilingue et touchant éloge du vénérable Pie VII. J'étais, je le constate, saisi, stupéfait, presque entraîné ; je ne pus du moins, en sortant, m'empêcher de me dire à moi-même : voilà bien certainement une des plus édifiantes conversations qui se soient tenues aujourd'hui dans Paris ; il ne manquait vraiment qu'une croix sur cette poitrine pour me persuader lue je conversais avec un des plus vénérables évêques de France.

Je crus devoir me retirer un des premiers. Le prince, au moment où je me retirai, me remercia de ma visite, remarqua obligeamment que je venais de fort loin, que j'avais beaucoup de chemin à faire : et, malgré mes refus, voulut qu'une de ses voitures me reconduisit jusqu'au petit séminaire.

Ainsi se passa cette première entrevue, dont je ne compris la gravité et le sens qu'après quelques jours de réflexion : je dois avouer néanmoins que, ce jour-là, je sentis que mes préventions et mes craintes avaient été exagérées.

J'étais sorti de l'hôtel Talleyrand frappé de la grandeur en quelque sorte solennelle du maître ; je me représentais malgré moi cette tête si noble et si haute, ces traits expressifs et imposants, ce regard si pénétrant, si profond : je me représentais surtout ce respect, ces soins, cette tendresse, je dirais presque ce culte de sa famille et de ses amis, derrière lequel l'homme privé semblait se reposer des agitations du monde, considérant de là avec une si parfaite tranquillité l'extraordinaire violence des outrages et des injures prodigués à l'homme public. Car une chose que j'ignorais, et qu'on ignore généralement, c'est que M. le prince de Talleyrand était vénéré et chéri de tout ce qui l'approchait ; et, comme cette vénération et cette tendresse lui ont été fidèles pendant toute une vie presque séculaire, il faut bien, me disais-je, que ceux qui en ont dit tant de mal, et jamais de bien, aient eu un peu tort et n'aient pas tout su. Telle fut ma première impression, que la suite de mes observations et de mes rapports avec cette maison a pleinement confirmée.

Mais le souvenir le plus vif qui me resta de ma première entrevue avec M. le prince de Talleyrand fut ce caractère de gravité, cette sorte de préoccupation religieuse qui m'avait d'abord frappé dans sa conversation. Il ne s'y était peut-être pas dit un mot que n'eût pu avouer un évêque : la justesse et l'orthodoxie des principes, la noblesse et la pureté des sentiments attestaient des réflexions sincères et profondes, et un intérêt très prononcé pour les pensées de ce genre. Il me semblait bien difficile qu'un homme, qui savait faire de telles réflexions et rendait hautement hommage à de pareils principes, échappât à la nécessité de réfléchir sur lui-même, et peut-être de se condamner déjà sévèrement : il y a là du moins, me disais-je, il y a évidemment un travail de la conscience et de la grâce.

Dès ce jour, je pensai qu'il n'y avait pas à désespérer de M. de Talleyrand, que la fin de sa vie pouvait être chrétienne : préoccupation de zèle ou non, d'après tout l'ensemble de sa conversation, de ses idées, de ses sentiments et de mes observations, l'état de sa conscience me parut plus mûr que je ne l'avais pensé d'abord pour un retour sincère à la religion : non pas que je crusse ce retour si prochain : la grâce a été plus vite que ma prévoyance ; non pas que je comptasse non plus sur les approches de la mort : l'heureux état de sa santé semblait alors ajourner la mort encore à longtemps, et j'ai acquis depuis la certitude intime, infaillible, que cette affaire était décidée dans sa conscience avant que la mort l'ait conclue ; non pas enfin que je m'imaginasse devoir être l'instrument d'une telle miséricorde : il me suffisait d'un peu de réflexion pour me défier en pareil cas de mon expérience et de mes lumières et pour me faire désirer que d'autres missent, à une œuvre si difficile et si grave, une main plus sainte et, plus habile.

Toutes ces pensées me rappelèrent alors les paroles si expressives de la lettre par laquelle M. de Talleyrand avait, en 1834, donné au gouvernement, du roi sa démission de l'ambassade d'Angleterre : [Mon grand âge, les infirmités qui en sont la suite, naturelle, le repus qu'il conseille, les pensées qu'il suggère, rendent](#)

ma démarche bien simple, et m'en font même un devoir. Tout le monde avait remarqué à cette époque ce qu'il y avait de grave et de solennel dans ces paroles. Puis, bientôt, on ne tarda pas à les oublier. On vit M. de Talleyrand s'éloigner de la scène du monde et des affaires publiques sans bien comprendre ses motifs. Ceux qui n'étaient pas dans son intimité se persuadaient difficilement que sa vie tût réellement renfermée dans le secret et la méditation des pensées que suggère un grand âge. Cependant, comme sa retraite demeura profonde pendant -trois années, on ne parla plus de lui que pour s'étonner du silence qui entourait cette vie, accoutumée à plus de bruit et d'éclat, et bientôt même, la renommée se refusant, à croire que ce silence. cette retraite fussent volontaires, des bruits de santé expirante, de mort qui menace, se répandirent dans le public. se répétèrent dans les journaux, s'accréditèrent de toutes parts.

Arriva, sur ces entrefaites, une circonstance remarquable, qui déconcerta tous ces bruits funèbres, étonna le public, révéla ce qu'il y avait de force et de vie dans cet homme que la malignité faisait mourir, et tout à la fois ce qu'il commençait à y avoir de grave dans la nature des idées qu'il méditait au sein de sa retraite. Je veux parler du discours qu'il prononça à l'Académie des sciences morales et politiques à l'occasion de la mort de M. Reinhard, son confrère et son ami.

C'était le 3 mars 1838. Un nombreux concours de curieux se pressait à cette séance mémorable ; et la parole fine et délicate, noble, morale et presque religieuse de l'orateur défraya largement l'attente de la curiosité publique. On remarqua avec quel art il sut louer, dans M. Reinhard, le théologien et le diplomate, deux traits de ressemblance entre cette vie et la sienne : ces divers et singuliers rapprochements sont si visibles dans ce discours, qu'en vérité M. de Talleyrand parut ne se servir du nom de M. Reinhard que comme d'un texte pour rendre solennellement un dernier et public hommage aux études religieuses de sa première jeunesse et pour expliquer les principes élevés, quoique si souvent méconnus, de la diplomatie. Je ne puis résister au désir de vous citer le bel éloge qu'il fait de la théologie. Après avoir parlé de M. Reinhard et de la carrière diplomatique à laquelle il s'était livré, M. de Talleyrand ajoute : Je hasarderai de dire ici que ses études premières l'y avaient heureusement préparé : celle de la théologie surtout où il se fit remarquer dans le séminaire de Denkendorf, et dans celui de la faculté protestante de Tuhinge, lui avait donné une force et en même temps une souplesse de raisonnement que l'on retrouve dans toutes les pièces qui sont sorties de sa plume ; et pour m'ôter à moi-même la crainte de me laisser aller à une idée qui pourrait, paraître paradoxale, je me sens obligé de rappeler ici les noms de plusieurs de nos grands négociateurs, tous théologiens, et tous remarquables par l'histoire comme ayant conduit les affaires politiques les plus importantes de leur temps : le cardinal chancelier Duprat, aussi versé dans le droit canon que dans le droit civil, et qui tira avec Léon X les bases du Concordat, dont plusieurs dispositions subsistent encore aujourd'hui ; le cardinal d'Ossat qui, malgré les efforts de plusieurs grandes puissances, parvint à réconcilier Henri IV avec la cour de Rome : le recueil de lettres qu'il a laissé est encore prescrit aujourd'hui aux jeunes gens qui se destinent à la carrière politique ; le cardinal de Polignac, théologien, poète et négociateur, qui, après tant de guerres malheureuses, sut conserver à la France, par le traité d'Utrecht, les conquêtes de Louis XIV. C'est aussi au milieu de livres de théologie qu'avait été commencée par son père, devenu évêque de Gap, l'éducation de M. de Lyonne, dont le nom vient de recevoir un nouveau lustre par une récente et importante publication. Les noms que je viens de citer me paraissent suffire pour

justifier l'influence qu'eurent, dans mon opinion, sur les habitudes d'esprit de M. Reinhard, les premières études vers lesquelles l'avait dirigé l'éducation paternelle.

Avouez, mon cher ami, que montrer ainsi au fond des plus grands diplomates d'habiles théologiens, c'est glorifier assez solennellement la théologie et lui rapporter ouvertement l'honneur de ce qu'on a fait de bien dans sa vie, comme aussi les premières inspirations du bien qu'on médite de faire avant sa mort.

Il est évident, même, que l'importance et la gloire des études théologiques n'étaient pas la seule pensée de M. de Talleyrand : en rappelant le nom et les nobles travaux du cardinal d'Ossat, *qui, malgré les efforts de plusieurs grandes puissances, réconcilia Henri IV avec la cour de Rome, du cardinal chancelier Duprat, qui fixa les bases d'un Concordat avec Léon X, et enfin du cardinal de Polignac, qui, après tant de gains malheureux, sut conserver à la France, par le traité d'Utrecht, les conquêtes de Louis XIV*, M. de Talleyrand avait un point de vue plus élevé et plus étendu, quoique toujours personnel : cela n'a pas été remarqué, mais cela est évident. Il tenait manifestement à faire revivre le souvenir, trop oublié peut-être, de ce qu'il avait fait lui-même de plus grand : et à redire une dernière fois au public que lui aussi, théologien dans sa jeunesse, avait été assez heureux, après de grands malheurs et de grandes fautes, pour accomplir à lui seul et en une même époque, trois grandes œuvres semblables à celles dont la gloire avait pu, à trois époques diverses, immortaliser les noms des trois illustres cardinaux négociateurs. Et en effet le Concordat de 1802, la réconciliation de Bonaparte avec l'Autriche, malgré les efforts de l'Autriche, enfin les traités de 1814, après tant de guerres malheureuses, demeureront comme les œuvres les plus utiles et les souvenirs les plus honorables de sa longue carrière.

Je ne puis m'empêcher de vous citer encore les lignes les plus spirituelles peut-être et les plus habiles de ce discours. Vous y observerez avec quelle délicatesse exquise, avec quelle finesse d'allusion à lui-même, l'ingénieux orateur trace le tableau idéal de la diplomatie, telle qu'elle doit être dans la pensée et dans la conscience d'un ministre et d'un homme d'État : L'esprit d'observation de M. Reinhard... l'avait conduit à comprendre combien la réunion des qualités nécessaires à un ministre des Affaires étrangères est rare. Il faut en effet qu'un ministre des Affaires étrangères soit doué d'une sorte d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute discussion, de jamais se compromettre. Il lui faut la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable ; d'être réservé avec les formes de l'abandon, d'être habile jusque dans le choix de ses distractions ; il faut que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve ; en un mot, il ne doit pas cesser un moment dans les vingt-quatre heures d'être ministre des Affaires étrangères.

Cependant toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes, si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler ici, pour détruire un préjugé assez généralement répandu : non, la diplomatie n'est pas une science de ruse et de duplicité. *Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques ; car c'est elle qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse ; la bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve ; et la réserve à cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance.*

On a dit, avec quelque malignité, que M. de Talleyrand semblait ici rédiger d'avance son éloge à l'usage de l'académicien qui serait un jour chargé de le

louer. Il y aurait eu plus de vérité peut-être et plus de bienveillance à remarquer ce que ces paroles renferment de grave, de noble et d'élevé. M de Talleyrand prononça ce discours le samedi 3 mars : la veille encore, on le croyait mal, si proche de sa fin, si menacé, qu'une personne étrangère à sa famille crut devoir venir jusque chez moi pour m'avertir d'essayer auprès de lui une démarche plus efficace que la première, et que les approches de la mort rendaient plus que jamais nécessaire : je répondis avec tristesse que rien ne m'y autorisait et que je devais, avant tout, être appelé auprès de M. de Talleyrand par M. de Talleyrand

Je venais de faire cette triste réponse et demeurais livré aux plus douloureux pressentiments, lorsque, le dimanche matin, à neuf heures, je reçus ce discours *de la part de l'auteur*. On me remit un paquet couvert d'une large enveloppe et cacheté de noir aux armes du prince : je le crus mort... Mais jugez de ma surprise et de ma joie ! J'ouvre avec empressement. J'étais alors avec un de mes intimes amis ; je ne puis vous cacher que nous eûmes un moment d'étonnement, de satisfaction, d'épanouissement inexprimable. Il y avait tant de force, d'originalité et de vie dans ce discours, que nous nous primes à rire comme deux hommes qu'amuse une habileté moqueuse ; nous répétions : *C'est trop fort ! On ne peut pas braver plus spirituellement l'opinion publique, ni mieux faire son oraison funèbre*. Et, tout en répétant : *C'est trop fort !* nous étions charmés d'avoir été si étrangement trompés, si agréablement désabusés ; enfin nous lûmes sérieusement ce discours entier : la définition du diplomate nous parut sans doute fort piquante, mais son éloge de la théologie nous sembla sur-le-champ une pensée plus grave, et le tout un hommage éclatant rendu aux principes de l'honneur politique et à l'élévation de la science ecclésiastique ; une sorte de testament public, presque une profession de foi pleine d'espérance pour arriver à quelque chose de plus positif : de même que la noblesse, la netteté, la fraîcheur du style de ce discours faisaient disparaître pour nous le vieillard octogénaire sous les charmes d'un spirituel écrivain dans la force de l'âge.

Cette couleur morale de ses idées se prononçait même davantage à mesure, qu'il approchait du terme de son discours. Il remarqua dans M. Reinhard, cumule un des principaux traits à sa louange, *le sentiment du devoir*, ce sentiment vrai et profond... *On ne sait pas assez*, dit M. de Talleyrand, *tout ce qu'il y a de puissance dans ce sentiment*. Il l'appela même bientôt la religion du devoir ; il termina à peu près par là cette espèce de déclaration qu'il avait voulu faire au public des secrètes pensées de son âme.

Aussi ce discours produisit-il un étonnement universel. Ce langage solennel révéla dans M. de Talleyrand des idées qu'on ne lui supposait pas. Les journaux qui lui étaient le plus opposés, ses plus violents adversaires virent dans ces paroles un commencement de retour : il y en avait d'autres à qui elles semblèrent étranges et déplurent ; leurs opinions ne leur permettaient guère de les comprendre ou d'en accepter la sincérité. Mais tous étaient au moins condamnés à trouver toujours spirituel et plein de vie cet homme, que, dans sa longue carrière, beaucoup de gens d'esprit ont trouvé l'homme le plus spirituel de son temps.

Pour moi, ce discours fut plus que la harangue d'un homme d'esprit. A mon sens, il n'était pas encore d'un orateur chrétien. mais il était d'une âme que la religion gagnait insensiblement, à qui elle faisait déjà parler son langage et qui lui laissait espérer d'autres consolations que de bonnes paroles.

J'ai appris, seulement depuis la mort de M. de Talleyrand, un mot de lui si bon et si aimable pour moi qu'il eût alors bien encouragé mes espérances, si je l'avais

su. Aujourd'hui encore, le souvenir de cette bienveillante parole me touche : la veille de la séance de l'Académie, parcourant son discours, il s'arrêta à ces mots : la religion du devoir, et dit en souriant : *Voilà qui plaira à l'abbé Dupanloup.* Quand il arriva au passage sur les études théologiques quelqu'un osa l'interrompre pour lui dire : *Convendez que ceci est bien plus à votre adresse qu'à celle de ce bon M. Reinhard.* — Mais sûrement, reprit-il : *il n'y a pas de mal à ramener le public à mon point de départ.* Et comme on lui témoignait quelle consolation c'était de lui voir placer la fin de sa vie à l'ombre des souvenirs et des bonnes traditions de sa première jeunesse : *J'étais sûr que cela vous plairait,* fut sa bonne et gracieuse réponse.

Je viens de vous dire que M. de Talleyrand avait eu la bonté de m'envoyer un exemplaire de ce discours. Ce souvenir me prouva que le prince ne m'avait pas oublié, depuis que j'avais eu l'honneur de le voir chez lui ; et j'avoue que j'y rencontrai une sorte de jouissance plus douce que celle d'un souvenir flatteur, en y retrouvant comme une suite de cette première et sérieuse conversation qui était toujours, depuis ce temps, restée vivement présente à mon esprit.

Je n'avais pas vu M. de Talleyrand depuis le jour où j'avais dîné chez lui ; le souvenir même de la satisfaction que j'avais eue à le voir et à l'entendre, peut-être même l'impression d'un certain plaisir que ma présence avait paru lui faire, ne m'avaient inspiré qu'une plus grande réserve. J'étais allé écrire mon nom chez lui ; mais j'avais cru, par discrétion, ne devoir pas en faire davantage. Je pensai autrement après avoir reçu son discours à l'Académie, et je voulus l'en remercier en personne. Je fus reçu tout aussitôt.

Mais je dois vous le dire, mon cher ami, cette visite fut pour moi une grande affaire. Le discours de M. de Talleyrand, la conversation dont j'avais été témoin, sa retraite loin du monde, la préoccupation à laquelle il semblait livré, ce qu'on disait dans sa famille et même dans le public des pensées et réflexions sérieuses qui l'occupaient, tout cela se présenta à mon esprit comme un ensemble de circonstances graves, très graves même. Je savais qu'il désirait me revoir ; je commençais à comprendre ma situation avec quelque effroi, et j'eus besoin d'appeler la pensée de mon sacerdoce au secours de mon courage. Cette fois je devais me trouver seul avec M. de Talleyrand ; j'étais prêtre, il le savait, il connaissait même mon caractère timide et peu empressé dans les choses humaines, assez positif et résolu dans les affaires de mon ministère. Je ne devais, je ne voulais pas être indiscret ; mais j'étais bien décidé à lui dire, s'il m'en donnait l'occasion, le fond de ma pensée et les vœux de la religion.

Je me présentai dune chez lui et je lui fis demander s'il voulait bien me recevoir, *J'en serai ravi,* fut sa bienveillante réponse. Il chargea sa jeune nièce de me la transmettre sur-le-champ et de m'introduire elle-même dans son appartement. Mlle Pauline de Périgord me précéda donc : vous savez que M. de Talleyrand l'appelait son jeune ange *gardien*. Ce n'est peut-être pas à moi qu'il appartient de dire jusqu'à quel point ce titre était justifié : mais lorsque je vis l'ange du vieillard, avec une simplicité, une candeur, une légèreté vraiment angélique, me précéder et me conduire, jusqu'auprès de lui, je ne pus me défendre d'une profonde émotion. Nous traversâmes plusieurs salons au milieu d'une foule de serviteurs, de valets de pied, tous debout, nous regardant passer en silence.

Mlle de Périgord me laissa bientôt seul avec M. de Talleyrand : *Bon oncle,* lui dit-elle, *je vais vous laisser tous deux ensemble : je craindrais de vous déranger.* Puis elle s'éloigna : M. de Talleyrand la suivit d'un regard attendri jusqu'à ce qu'elle disparût ; et, après un moment de silence, sa première parole, quand

nous nous trouvâmes seuls, fut celle-ci : Eh bien, Monsieur l'abbé, j'ai parlé du devoir, dans mon discours à l'Académie... J'ai voulu le faire en cette occasion... Mes réponses lui exprimèrent la consolation, je n'osai dire encore les espérances, que ces graves paroles avaient données à Mgr l'archevêque et à moi-même.

J'ai fait l'éloge de la théologie, ajouta-t-il ; ce que j'ai dit est certain, et je suis bien aise de l'avoir fait remarquer...

Je ne pus à cette occasion m'empêcher de le remercier en souriant, au nom de tous ceux qui ont étudié plus ou moins cette science, de l'honneur qu'il leur avait ménagé. La conversation continua très gravement sur ces matières. Il revint de nouveau à l'éloge de l'ancienne Église de France. puis aux sulpiciens, dont le souvenir se représentait toujours. Je lui témoignai encore combien j'étais touché de cette affection si fidèlement conservée pour ses anciens maîtres : et, je le reconnais, c'était un étonnement toujours nouveau pour moi de le voir se reporter ainsi aux jours de son éducation cléricale. Les immenses événements qui avaient traversé, sillonné sa vie, n'avaient pu effacer ce souvenir, ni en altérer le charme, et un homme assurément digne de toute confiance, le comte Alexis de Noailles, qui l'accompagnait à Vienne en 1815, lui avait entendu dire alors, à Vienne même. ces propres paroles : Quand je suis triste, je pense à Saint-Sulpice ; malgré bien des choses, c'est encore le meilleur et le plus heureux temps de ma vie. M. de Noailles avait été quelque temps lui-même élève de Saint-Sulpice : mais, d'après l'avis même de ses pieux instituteurs. il n'avait pas cru devoir suivre sa première inclination pour l'état ecclésiastique : les sulpiciens lui étaient cependant demeurés fort chers, et c'était vraiment une chose curieuse que de voir M. de Talleyrand et lui s'entendre à merveille sur le mérite et les vertus de leurs anciens maîtres.

Vous connaissez peut-être déjà mon cher ami. mais vous reliriez certainement avec un extrême plaisir et peut-être avec quelque attendrissement, puisque vous êtes vous aussi élève de Saint-Sulpice, les paroles d'une convenance si délicate, les louanges si pures et si belles par lesquelles M. de Talleyrand crut devoir, dans une occasion solennelle, rendre un éclatant hommage à la vertu des sulpiciens. Je veux vous parler de l'éloge de M. Bourlier, évêque d'Evreux, prononcé par M. de Talleyrand à la Chambre des pairs, et je vous conseille île vous y reporter.

Notre conversation se soutint sur le même ton pendant une demi-heure. puis elle devint plus sérieuse : elle prit même une teinte de mélancolie touchante quand il me parla de sa santé, dans laquelle il avait, depuis quelques jours, éprouvé quelques atteintes. Il m'entretint aussi de son grand âge, des réflexions que la vieillesse amène à faire. Je suis bien vieux, Monsieur l'abbé, me dit-il, je suis bien vieux !... Cette saison est bien mauvaise... Je vais mal !... Oui, cela va mal ! ajouta-t-il avec un mouvement agité et pénible. — Ce ton de tristesse était remarquable chez M. de Talleyrand qui, naturellement, n'aimait pas à se plaindre : je savais que, courageux contre la souffrance, et d'ailleurs rarement atteint par la maladie, il ne se décidait guère à occuper les mitres de sa santé, et ne leur permettait qu'à peine de s'occuper de la leur ; cependant il me raconta que, depuis deux ans, il était atteint de palpitations, de catarrhes, et que ses jambes étaient devenues de plus en plus faibles, au point d'être soutenues par des feuilles et des barres d'acier, et d'exiger deux pansements par jour, et il me dit en souriant : On parle souvent des malades imaginaires, il faudrait bien dire aussi quelque chose des bien portants imaginaires.

Les tristes paroles qu'il venait de m'adresser semblaient me révéler le secret de ses plus graves pensées et m'indiquer que ses réflexions les plus intimes étaient

dès lors tournées vers un sérieux avenir : je n'en pouvais douter. Ces paroles semblaient m'inviter même à faire un pas en avant, car elles furent suivies d'un moment de profond silence pendant lequel j'observais, avec une extrême compassion, le triste abattement de ses regards et la douloureuse agitation de son âme. Il venait assurément de faire un grand effort pour me dire ces paroles, et cependant j'hésitai quelque temps à y répondre : un sentiment de réserve et de délicatesse indéfinissable, dont je m'applaudis aujourd'hui, et, qui me paraissait un devoir, enchaînait mon zèle... Tout à coup, il interrompit brusquement ce trop long silence : *Comment avez-vous trouvé Mme de Dino, Monsieur l'abbé ? — Bien souffrante, mon Prince, mais plus occupée de vous que d'elle. — C'est vrai*, me dit-il. Ce mot m'encouragea et j'ajoutai : *J'ai trouvé Mme de Dino et sa fille bien profondément, bien sérieusement occupées de vous*. Il me regarda avec une expression reconnaissante et attendrie, sans me répondre par aucune parole. En cet instant, je me levai pour me retirer.

Ce jour-là et les jours suivants, M. de Talleyrand parut fortement préoccupé et bien plus sérieux qu'à l'ordinaire. Il parlait peu, demeurait soucieux : ses conversations intimes étaient fort graves. et, sans rien de décisif, paraissaient dominées par une pensée secrète et profonde. et semblaient tendre à un Lut qu'il ne voulait point encore avouer. C'est à cette époque qu'il se rendit chez son notaire pour revoir son testament, auquel il avait fait, déjà un changement important, dont je ne fus informé que plus tard. et qui, si je l'avais alors connu, eût éclairci bien des doutes, calmé bien des inquiétudes. Mais, après avoir fait ce changement, M. de Talleyrand referma son testament, le cacheta, et garda un silence absolu sur le changement qu'il y avait fait.

Ce qui est très remarquable, et ce que nous n'avons su que plus tard encore, c'est que, dix-huit mois auparavant, il avait déjà demandé son testament et y avait ajouté de sa main, à la date du mois d'octobre 1836, des paroles expresses par lesquelles *il déclarait vouloir mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine*.

Encore une fois j'ignorais ces choses, et voilà pourquoi j'agissais avec tant de réserve et de défiance. Si je les avais sues, je n'aurais pas tant hésité et, peut-être, j'aurais eu tort ; car, pour qui le connaissait bien, il paraît qu'il y aurait eu plus que de la maladresse à le pousser trop violemment dans cette route ; il fallait au contraire laisser à ses différentes impressions le temps de se développer, et *rien ne se faisait vite chez lui ; il avait une confiance infinie dans le temps, qui lui a été fidèle jusque dans la mort*. J'ai appris, depuis, qu'il m'avait su un gré extrême de ma réserve.

Je vous raconte ceci maintenant, bien que je n'en aie été informé que longtemps après, pour vous bien faire comprendre, ce qui me paraît évident aujourd'hui, qu'il y avait dès lors en lui un commencement certain de retour : cette grande chose l'occupait depuis longtemps et, depuis ce jour, elle devint pour le reste de sa vie. on peut le dire, l'unique chose.

Il faut dire ici que Dieu lui avait donné, dans plusieurs de ses amis et de ses proches, des témoins dignes de voir et de comprendre les nobles et laborieux efforts de son âme. Il y en avait parmi eux qui, par l'élévation de leur esprit et par le dévouement de leur cœur, possédaient l'estime et la confiance entière du prince, qui ne leur cachait aucune de ses pensées et se plaisait même à leur laisser comprendre le travail de sa conscience. Leur tendresse éclairée, leur religion profonde observaient, avec un intérêt et un bonheur inexprimables, les progrès de cette œuvre sainte. Ils voyaient sa préoccupation de jour en jour plus

grave ; ils entendaient ses réflexions de plus en plus religieuses : ils observaient les plus petites circonstances, recueillaient ses moindres paroles et savaient, dans le zèle de leur tendresse et de leur piété, dissimuler leur joie ; car leur émotion eût paru peut-être un essai d'influence sur le prince qui n'en admettait pas.

On a dit, je crois, que M. de Talleyrand avait été circonvenu : je déclare que non seulement cela n'est pas, mais que cela était impossible ; c'est ne pas connaître M. de Talleyrand. M. de Talleyrand ne souffrait d'avis que ceux qu'il demandait et le sentiment de réserve et de respect que je l'ai vu constamment imposer à tous ceux qui l'entouraient et qui lui étaient les plus chers, demeure pour moi la preuve indubitable que personne n'eût osé lui en donner un : et je sais d'ailleurs, positivement, que personne ne l'a osé ; mais ce qu'il sera plus juste de dire, et ce que l'on ne dira pas assez, c'est l'ardeur des vœux, les sollicitudes, les prières, les craintes et les espérances dont furent entourés les derniers temps de sa vie : qu'on dise, si l'on veut, qu'il y a eu violence : alors, oui ; mais c'est au ciel que la violence a été faite.

Pour moi, je me trouvais désormais engagé dans cette grave et difficile affaire ; j'avais déjà reçu de M. de Talleyrand des confidences assez intimes : je savais qu'il parlait de moi avec une extrême bienveillance, qu'il me redemandait souvent ; il semblait avoir besoin de me voir, de m'entretenir. Il me fallut bien reconnaître, malgré mes vives appréhensions, que la Providence m'appelait à commencer' cette grande œuvre, heureux si je pouvais la remettre en des mains plus habiles. Ce fut là Dieu le sait ! ma première pensée ; mais la Providence en décida autrement. et la grande œuvre s'est consommée entre mes mains. Je pris donc, dans ces circonstances, la résolution de n'écouter plus ni ma timidité, ni ma répugnance naturelle, mais de me souvenir de mon ministère ; et je me rappelai. pour fortifier mon courage. ce qu'un prêtre ne doit jamais oublier, que, dans l'ouvrage de la conversion des âmes, l'homme fait peu de chose et Dieu toujours tout.

Quelques jours après ma dernière visite, j'eus la pensée de lui faire hommage du *Christianisme présenté aux hommes du monde par Fénelon*. Il me sembla que ce pouvait être une réponse au présent qu'il m'avait fait de son discours à l'Académie, et que ce serait nième un moyen de continuer respectueusement, des relations que, dans ma conscience, je ne croyais plus devoir interrompre. Néanmoins, avant de lui envoyer cet ouvrage, je dus m'assurer que je ne commettrais pas une indiscretion, et Mme la duchesse de Dino, que je consultai, me fit répondre par Mlle de Périgord, sa fille, que M. de Talleyrand recevrait avec un grand plaisir le livre et l'auteur. Voici la lettre de Mlle de Périgord ; elle est du 22 mars 1838 :

Monsieur l'abbé.

Je me suis permis de montrer votre intimidé billet à mon oncle : il en a été bien touché, et il m'a dit qu'il serait fort heureux de posséder un ouvrage auquel vous avez consacré autant de soin et de temps ; il désire aussi beaucoup vous voir. Mais, comme il sait que vos matinées sont toutes fort occupées, il craint de vous déranger en vous priant de vouloir bien venir chez lui un matin ; il vous demande donc de dîner avec nous ; il laisse à votre choix le jour qui vous sera le plus commode, pourvu que cela ne vous gêne pas et

que vous veniez. Seulement, ayez la bonté de nous faire un petit mot de réponse.

Sur cette réponse, je n'hésitai plus et j'envoyai le livre accompagné de la lettre suivante, que vous trouverez peut-être bien hardie ; mais il me sembla que je pouvais, que je devais parler ce langage. Il était nécessaire de donner enfin à mes relations quelque chose de significatif, et l'occasion me parut convenable : je le fis donc... et Dieu bénit ma hardiesse. Voici cette lettre :

Prince,

Mlle Pauline m'assure que je ne serai pas trop indiscret, si je prends la liberté de vous offrir l'hommage d'un travail fort simple et fort humble, mais auquel le nom de Fénelon a donné quelque prix et peut-être un succès utile ; et l'extrême bonté, que vous avez eue pour moi il y a quelque temps, m'encouragerait encore à cette indiscretion.

Il est bien vrai que quelques pages rares, et pourtant trop nombreuses. sont de moi dans ces six volumes : mais ce n'est pas là ce que j'oserais jamais vous présenter en échange du discours prononcé à l'Académie et dont vous avez bien voulu me destiner un exemplaire : c'est par Fénelon que j'essaie d'acquitter ma reconnaissance et de vous rendre quelque chose de ce plaisir si délicat que j'ai éprouvé en lisant ces quelques pages, dont il ne m'est permis de parler ici qu'avec une respectueuse réserve : c'est donc à la faveur, et comme à l'abri d'un si grand nom, que j'ose me présenter à votre indulgente bonté.

Ce qui ajoute à ma confiance. Prince, c'est que le génie, les vertus, le caractère sacré de l'archevêque de Cambrai, et surtout ses malheurs et son admirable retour donnent à sa vie quelque chose d'incomparable et d'achevé, à sa parole une force et une douceur irrésistibles, à sa mémoire enfin je ne sais quoi de vénérable et d'attendrissant. Oserais-je vous le dire encore en toute simplicité ? Fénelon fut comme vous élève de Saint-Sulpice ; il en conserva toute sa vie le souvenir, et, mourant, il écrivait à Louis : **Je ne connais rien de plus apostolique et de plus vénérable que Saint-Sulpice.** Lors donc que j'ai retrouvé, dans vos discours, cette profonde et aimable reconnaissance de Fénelon pour ceux qui avaient élevé sa jeunesse cléricale ; lorsque je vous ai entendu, à son exemple, vous faire une joie des souvenirs de Saint-Sulpice, et louer avec effusion de cœur les maîtres vénérables de vos premières années ; lorsque, parmi tous les souvenirs d'une vie si traversée, les beaux jours de l'ancienne Église de France, que vous avez vu briller et aussi s'évanouir, sont vos souvenirs les plus profonds, les plus familiers et les plus chers, enfant ignoré de Saint-Sulpice. et admirateur obscur de Fénelon. je me suis senti ému et j'ai eu la confiance qu'un livre, protégé par un si grand nom, serait bien accueilli de vous.

Il le sera peut-être aussi, présenté par les mains de cette enfant. véritable ange de grâce et de piété, dont les soins, la tendresse et l'innocence entourent votre vieillesse ; sa noble simplicité, son angélique candeur vous rappellent ce pieux et auguste vieillard dont le nom et les vertus sont pour vous un héritage si cher ; homme saint et véritablement apostolique qui nous bénissait tous avec une majesté si douce, que l'Église de Paris a vu vieillir dans la longue et laborieuse carrière du devoir ; qu'elle a vu mourir dans la paix des justes, et dont la mémoire sera à jamais en bénédiction.

Lundi 26 mars 1838.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher ami, quel était le but de cette lettre ; je venais demander à M. de Talleyrand, au nom de Fénelon. et d'un si grand exemple, au nom des sulpiciens qu'il aimait et de l'Église de France qu'il avait si malheureusement attristée ; enfin au nom de sa jeune nièce et du pieux cardinal de Périgord, je venais lui demander, à lui aussi, un retour qui consolait enfin l'Église, réjouirait sa famille et honorerait sa mémoire. Mais j'ignorais si ma lettre atteindrait ce but ; je craignais qu'elle ne lui déplût, j'étais dans une extrême incertitude, lorsque, dès le lendemain matin, je reçus ces lignes si expressives dans leur rapidité : *Je ne veux pas perdre une minute pour vous dire, Monsieur l'abbé, que votre admirable lettre a provoqué enfin cette grande conversation si attendue... J'en espère de bons résultats et je viens en réjouir votre bon cœur. Je suis encore si émue et si épuisée que ma main tremble.*

Ma lettre avait donc été bien reçue. M. de Talleyrand avait, compris ce que voulait dire l'exemple de Fénelon : de plus. on me l'a raconté depuis, le nom du vénérable cardinal de Périgord et tant d'autres souvenirs que je lui avais rappelés et qui s'offraient si naturellement et si vivement à son esprit, avaient agi fortement sur son cœur.

Mme la duchesse de Dino crut devoir en avertir immédiatement Mgr l'archevêque de Paris, dont elle connaissait la vive sollicitude et les vœux ardents. Depuis vingt ans, vous le savez, Mgr l'archevêque n'avait pas laissé s'écouler un seul jour sans porter à l'autel la pensée et le nom de M. le prince de Talleyrand. Dès le moment où j'avais vu mes rapports avec M. le prince de Talleyrand prendre un caractère sérieux, j'en avais informé Mgr l'archevêque ; je ne concevais guère de circonstance où je pusse avoir un plus grand besoin de ses conseils, comme il n'en est pas aussi où je l'aie vu témoigner plus de charité, d'empressement, de zèle pour la religion et pour l'honneur de l'Église, avec plus de douceur et de ménagement tout à la fois pour le pécheur.

Mgr l'archevêque m'écrivit ce jour-là même pour m'encourager et me promettre l'appui de ses prières.

Mais vous aussi, sans doute, vous serez curieux de connaître les détails : jusqu'à présent je ne vous ai pas dit positivement ce qui s'était passé. Le voici : Mlle Pauline de Périgord avait remis elle-même mon hommage et ma lettre à M. le prince de Talleyrand, puis s'était retirée. Il demeura seul et lut cette lettre : j'ignore l'impression qu'elle lui fit en ce moment. Seulement, quelques heures après. Mme la duchesse de Dino, descendant chez lui, le trouva seul encore et fort sérieux. *Je viens de recevoir une lettre de l'abbé Dupanloup, dit-il après*

quelques moments de silence. *La connaissez-vous ? — Non, Monsieur. — Eh bien, lisez-la.* Mme la duchesse de Dino reçut la lettre de sa main et en commença silencieusement la lecture : *Non, lisez-la tout haut.*

Cette recommandation était significative et faisait essentiellement pressentir un résultat. Mme la duchesse de Dino lut ma lettre tout haut à M. de Talleyrand : il écouta cette lecture paisiblement, sans émotion apparente ; et même, vers la fin de la lettre, Mme de Dino ayant peine à contenir la sienne : *Achievez donc cette lettre,* lui dit-il avec une certaine brusquerie : *il ne s'agit pas de s'attendrir... Tout cela est sérieux...* Puis, la lettre achevée jusqu'au bout, après quelques moments de réflexion et de silence, il dit brusquement à Mme de Dino : *Si je tombais sérieusement malade, je demanderais un prêtre... Pensez-vous que l'abbé Dupanloup viendrait avec plaisir ?... — Je n'en doute pas,* répondit Mme la duchesse de Dino ; *mais, pour qu'il pût vous être utile, il faudrait que vous fussiez rentré dans l'ordre commun dont vous êtes malheureusement sorti... — Oui, oui,* reprit-il, *j'ai quelque chose à faire vis-à-vis de Rome, je le sais : il y a même assez longtemps que j'y songe. — Et depuis quand ?* lui demanda Mme de Dino, fort surprise de cette révélation inattendue. — *Depuis la dernière visite de l'archevêque de Bourges à Valençay ; et depuis encore, lorsque l'abbé Taury y est venu... Je me suis demandé alors pourquoi l'archevêque, qui était là plus directement mon pasteur, ne me provoquait pas ; pourquoi ce bon sulpicien ne me parlait de rien.*

Mme la duchesse de Dino lui prit les mains et, se plaçant devant lui, les lames aux yeux, lui dit : *Mais pourquoi attendre une provocation ? Pourquoi ne pas faire spontanément, librement, généreusement, la démarche la plus honorable pour vous-même, la plus consolante pour l'Église et pour les honnêtes gens ? Vous trouveriez Rome bien disposée, je le sais... Mgr l'archevêque de Paris vous est fort attaché ; essayez. — Je ne le refuse pas,* répondit-il... *J'ai quelque chose à faire, je le sens bien... Mais savez-vous ce qu'on veut de moi ?... Pourquoi ne me le dit-on pas ? — Eh bien, Monsieur, voulez-vous que je vous le dise ? Je vous le dirai si vous voulez,* reprit Mme la duchesse de Dino. — *Dites, j'en serai fort aise. — Permettez-vous que je ferme votre porte afin qu'on ne nous dérange pas ? — Oui, fermez ; je le veux bien.* Mme la duchesse de Dino ferma la porte de l'appartement, et, demeurée seule avec M. de Talleyrand, entrant dans le fond de la question que Mgr l'archevêque lui avait expliquée en grand détail, aborda courageusement ce qu'il y avait dans cette question de plus pénible, de plus délicat, et dit sans détour à M. de Talleyrand ce que l'Église demandait de lui et la réparation qu'il lui devait pour le serment à la constitution civile du clergé, le sacre de l'évêque Gobe] et le scandale de son mariage. *Mais j'étais libre,* remarqua sur ce dernier point M. de Talleyrand ; *le bref de Pie VII m'avait délié de mes vœux de prêtre et d'évêque.* Elle lui expliqua le contraire.

Tout cela fut écouté avec un sérieux et une douceur qui donnèrent dès lors de vraies espérances. M. de Talleyrand mit fin lui-même à la conversation par ces paroles décisives : *Je suis depuis longtemps dans ces pensées-là ; mais, puisque j'ai quelque chose à faire de plus, je ne dois pas tarder, je ne veux pas que jamais on attribue ce que je ferai à la faiblesse de je le dois faire dans le mois même de mon discours à l'Académie.* Cela était formel.

Quelques jours après, je reçus la lettre suivante de M. le prince de Talleyrand lui-même :

Tous les souvenirs que vous invoquez. Monsieur l'abbé, me sont en effet bien chers ; et je vous remercie d'avoir deviné

la place qu'ils ont conservée dans ma pensée et dans mon cœur. — Mais, pour me faire apprécier dignement l'ouvrage que vous avez bien voulu m'envoyer par mon jeune ange gardien. il suffisait. Monsieur l'abbé, qu'il vint de vous. — J'y ai cherché tout de suite les pages dont vont parler trop modestement, et j'y ai remarqué avec une satisfaction particulière le passage suivant : *Cet homme extraordinaire sembla apporter ici ce coup d'œil invincible qui le faisait triompher dans les batailles, lorsque, jugeant que l'impiété et l'anarchie étaient sœurs, il les fit taire toutes deux à la fois devant sa redoutable épée, etc., etc.*

J'espère avoir bientôt, Monsieur l'abbé, le plaisir de vous renouveler moi-même tous mes remerciements et l'expression de tous mes sentiments les plus distingués.

Paris, le 29 mars.

Le P. DE TALLEYRAND.

Ce que je vais ajouter est une circonstance bien légère : je veux néanmoins que vous le sachiez. Il était fort simple, après y avoir répondu, que M. de Talleyrand jetât ma lettre au feu ; et je ne comptais guère jamais la revoir : il voulut cependant la conserver, et, après sa mort, on l'a retrouvée dans ses papiers, avec une note de sa main indiquant la réponse.

Ce fut peu de jours après cette lettre qu'il me fit présent d'une belle *Imitation* elzévir. Il était, à ce qu'on m'a dit, fort curieux de ces anciennes éditions. Il aimait d'ailleurs beaucoup cet admirable livre. En me l'envoyant, il me fit dire qu'il serait heureux d'apprendre que l'exemplaire, dont il avait lui-même fait choix pour moi, devint, par préférence à tout autre, mon *vade mecum*.

Sur sa demande réitérée, j'allai bientôt le voir une troisième fois : c'était après Pâques : je ne dirai pas avec quelle grâce de bienveillance je fus accueilli : il était évident que ma présence lui apportait de la joie. La conversation fut aussitôt reprise sur le ton des précédentes, comme une suite naturelle, comme s'il n'y avait pas eu d'interruption. Il fut question de la semaine sainte, de l'affluence dans les églises pour la visite des tombeaux, des prédications du Carême, du mouvement religieux dont il paraissait singulièrement occupé et satisfait. Il me parla surtout avec attendrissement de la piété de sa jeune nièce. Comme elle était souffrante des fatigues de son assiduité à l'église : *Elle devrait se modérer*, lui dis-je. — *Il n'y a que votre autorité*, me répondit-il, *qui puisse l'arrêter*. — *Permettez-moi, mon Prince, de croire qu'il y a au moins deux autorités avant la mienne*. — *Non, non, pour ces choses-là, vous êtes la première, vous avez toute sa confiance et la nôtre*.

Je lui rappelai l'aimable et touchante expression de sa lettre : *C'est mon ange gardien* : il me sourit.

Il ne se passa rien de plus sérieux ce jour-là Je mis seulement sur sa table, en m'en allant, ma *Journée du chrétien*, d'après Bossuet. Je savais qu'il s'occupait activement de la conclusion de sa grande affaire, je crus devoir montrer d'autant plus de réserve qu'il montrait lui-même plus de bienveillance pour moi ; et j'ai appris, depuis encore, qu'il m'avait su gré de ma discrétion. D'ailleurs, rien ne pressait extrêmement en apparence.

Quelques semaines après, à l'occasion de la mort de M. le duc de Talleyrand, son frère, j'allai lui faire mon compliment de condoléance. Cette entrevue fut la dernière de celles qui précédèrent sa maladie. C'était environ quinze jours auparavant. Sa santé était parfaite : je ne l'avais jamais vu si bien portant. Jamais non plus, de toutes les conversations que j'ai eues avec lui, il ne s'en est trouvé de plus curieuse, de plus variée, de plus piquante : je voudrais pouvoir me la rappeler tout entière. Elle fut d'abord triste et sérieuse ; le sujet qui m'amenait en explique assez la raison. *La séparation était faite depuis longtemps*, me dit-il — son frère était, depuis plusieurs années, entièrement paralysé — ; *le dernier coup est néanmoins toujours bien pénible*. Et, à cette occasion, il me parla de la mort de sa mère avec une vivacité de tendresse et de regret qui me prouva, ce que je commençais d'ailleurs à soupçonner, qu'il y avait, dans cet homme, un cœur aussi généralement qu'injustement méconnu. Mme la comtesse de Talleyrand, sa mère, était morte il y avait vingt-neuf ans, au mois de juin 1809.

Ce jour-là, je fus surtout frappé de la fermeté paisible et religieuse avec laquelle il m'entretint pendant une demi-heure de la mort et de la nécessité de s'y préparer. M. de Barante a dit de lui avec raison. je l'ai reconnu depuis : *Il était homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Sa forte raison pesait les questions suprêmes.*

Je vous rappelle ces paroles, parce que je ne sais rien qui rende mieux l'impression que M. de Talleyrand me fit à moi-même dans cet entretien ; et, loin que ces graves et tristes pensées l'agitassent, il paraissait s'y complaire, et ce fut dans cette conversation même qu'il me raconta cette anecdote qu'il avait déjà racontée, la veille, dans son salon et qui est devenue publique. Je ne me ferai donc pas scrupule de vous la répéter :

Il s'est passé, me dit-il, ces jours-ci, quelque chose de curieux à la Chambre des députés, dans la salle des Conférences ; on y parlait de la mort de mon frère, qui, depuis quatre ans, privé de ses facultés, n'avait pu se reconnaître avant de mourir. Je voudrais mourir comme cela, dit M X... ; nous faisons un ménage excellent, ma femme et moi, mais nous sommes en dissentiment sur un point : ma femme voudrait se reconnaître avant de mourir, moi, je voudrais mourir de mort subite... foudroyé. Et, s'adressant à M. Royer-Collard qui était présent : *Qu'en pensez-vous. Monsieur Royer-Collard ?* lui dit-il. — *Monsieur*, lui répondit M. Royer-Collard, *quand on se donne le droit de tout dire, on s'expose à tout entendre ; le vœu que vous formez est animal.* — *Vous êtes bien sévère*, lui répondit M. X... un peu étonné. — *Non, je suis juste. Vous pensez donc à la mort ?* — *Oui, Monsieur, tous les jours.* Assez déconcerté, M. X... se tourna vers un autre député qui se trouvait là et avait tout entendu : *Et vous, Monsieur B..., vous êtes plus jeune et plus homme du monde ; êtes-vous du même avis ?* — *Oui, Monsieur.*

Cette anecdote lui plaisait à dire, et il y avait une intention évidente dans sa manière de me la raconter. Cela devint beaucoup plus sensible pour moi, lorsque, sans me laisser le temps de lui communiquer l'impression étrange que me faisait un trait aussi singulier, raconté par lui, à moi, il reprit, comme font les vieillards, ce qu'il venait de dire, et qu'il me la raconta une seconde fois, avec une chaleur et une accentuation extraordinaires, et quand il fut revenu à ce mot : *foudroyé*, il s'arrêta tout à coup, et ajouta d'une voix basse, quoique forte :

Mourir d'un coup de foudre ! c'est trop fort !... Et l'expression de sa physionomie compléta sa pensée.

Suivit la conversation la plus grave et la plus religieuse :

Il est certain, lui dis-je alors, qu'après une longue vie, mêlée de tant d'agitations, il est souverainement raisonnable de souhaiter au moins quelques moments de paix pour se reconnaître et se retrouver avant de mourir. — C'est évident, Monsieur l'abbé, me répondit-il.

Je sors, lui dis-je, de chez une jeune malade, qui ne forme pas le vœu de M. X... et qui, sans me permettre de juger sévèrement M. X..., que je n'ai pas l'honneur de connaître, a certainement moins à redouter l'accomplissement d'un pareil vœu.

Il sourit. — Je descendais de chez sa jeune nièce, malade depuis quelques jours. — Pauline, me dit-il, n'est-ce pas que c'est un ange ?

La conversation avait été longue, et je me retirai. Il me retint, me demanda de ne pas le quitter si vite ; chaque fois que je me levais, il me forçait de rester, ses instances étaient irrésistibles, les miennes paraissaient l'affliger. Ce petit débat de discrétion d'une part, de bienveillance de l'autre, eut lieu quatre ou cinq fois ce jour-là

Il ne me voyait jamais sans m'entretenir très affectueusement de Mgr l'archevêque de Paris, de sa santé, de ses travaux : cette fois, il m'en parla beaucoup plus qu'à l'ordinaire ; il me parla surtout de sa vie errante. Il insistait avec un ton de douleur sur cette position étrange, sur cet abandon où on laissait un archevêque de l'anis ; et ses paroles furent me ! me parfois singulièrement incisives. .le lie vous les rapporte pas, parce que je les affaiblirais, et qu'il faudrait d'ailleurs vous peindre la singulière expression de pitié et d'amertume que prenait alors sa physionomie. Quand donc logera-t-on M. l'Archevêque ? me dit-il... — Je crois, Prince, lui répondis-je, que cela ne peut beaucoup tarder... On le veut sérieusement aujourd'hui... on s'en occupe... on y pense... on y pense beaucoup à l'Hôtel de ville. — On y pense, reprit-il d'un ton d'ironie mordante qui n'appartenait qu'à lui, on y pense, oui ! oui !

Nous pensâmes beaucoup et rien n'imaginâmes.

Et il ajouta, en s'animant par degrés, et prenant tout à coup une voix haute : Je respecte et je comprends les motifs de M. l'archevêque, sa position était très difficile, mais, pour moi, à sa place, j'aurais été me loger tout près de la cathédrale, tout près de l'ancien archevêché, chez un de mes chanoines, dans la rue Bossuet. Ces paroles excitèrent en moi un étonnement dont il s'aperçut. Il continua : Oui, il y a là une maison que j'ai vue et qui convenait. Cela aurait plu à beaucoup de gens, déplu à beaucoup d'autres, et n'en eût été que mieux : et quand on aurait passé par là, on aurait dit : il est ici, il était là ! Cela eût fait très bien. Qu'en pensez-vous, Monsieur l'abbé ?

La conversation était devenue très vive ; il y avait depuis quelques moments entre lui et moi un échange de paroles et d'exclamations très promptes et, je l'ose dire, comme entre des gens qui s'entendent. C'est dans cet entrainement que j'eus la hardiesse de lui répondre : Je pense comme vous, mon Prince : il est évident que ce n'est pas là une pensée de l'Hôtel de ville... c'est une pensée vraiment épiscopale... Cette dernière phrase me traversa rapidement l'esprit, elle était fort naturelle : je la laissai paraître dans sa brusque naïveté ; loin de lui déplaire, elle le flatta visiblement, elle l'anima davantage encore...

Oui, cela eût fait très bien ! à merveille ! un grand et heureux effet ! M. l'archevêque de Paris, pauvre, errant, a une grande dignité. Mais, logé dans cette humble maison, sa dignité devenait extrême et eût embarrassé. Il n'y avait pas moyen de lui résister : vous savez. Monsieur l'abbé, la belle parole que ceci me rappelle : *C'est une croix, de bois qui a sauvé le monde*. La pauvreté va bien à ceux qui en savent porter dignement le poids. Il s'arrêta.

Je lui demandai alors si ces paroles étaient bien réellement de M. de Montlosier, Oui, certainement, répondit-il, j'y étais : l'impression en fut extraordinaire. Nous étions douze cents, les tribunes étaient remplies. Quand l'orateur prononça ces paroles, il n'y eut pas un applaudissement, mais toutes les respirations restèrent suspendues, et, lorsqu'il eut terminé, quelques moments après. on entendit tout le monde respirer.

Tel fut constamment le ton de cette conversation, comme vous le voyez, fort significative, ou plutôt, car je ne puis trouver d'expression plus simple et plus vraie, de cette conversation toute transparente, où il fut perpétuellement question de la vie, de la mort, des principes et des sentiments les plus intimes de M. de Talleyrand, sous des noms déguisés qui semblaient être une convention tacite entre lui et moi. Sans nous expliquer davantage cette fois-là, il fut évident à mes yeux que nous avions fait un grand pas.

Sur le fond des choses, M. de Talleyrand n'hésitait point ; il avait dit : *J'ai quelque chose à faire, je le sens*. Et, quant à la forme, dans nos conversations indirectes, dans nos allusions perpétuelles, il s'était déjà fait un échange considérable de questions et de réponses par lesquelles M. de Talleyrand avait parfaitement compris qu'on lui demandait de réparer authentiquement de grandes erreurs de conduite dans les affaires de l'Église où il avait malheureusement figuré ; et des égarements personnels qui avaient été d'une trop déplorable notoriété publique. Je n'avais pas caché d'ailleurs que ce serait là le premier devoir et comme le préliminaire indispensable de mon ministère, si M. de Talleyrand m'appelait à l'exercer définitivement auprès de lui ; et cela venait d'être redit dans cette conversation qui fut la suite de ma lettre. — M. de Talleyrand le savait donc, et, sans traiter la question expressément, quand il me revoyait, nos entretiens contenaient une foule d'explications et d'éclaircissements qui devaient amener un dénouement prochain. Ce dénouement ne se lit pas longtemps attendre.

Sa pensée, toujours réservée jusqu'alors, se révéla tout à coup dans un écrit d'une grande importance, lui fut le premier acte extérieur, la première manifestation explicite des dispositions, des regrets, du repentir même de M. de Talleyrand. C'est une appréciation en quelque sorte officielle des diverses circonstances de sa longue carrière, appréciation faite par lui-même, par conséquent encore incomplète, mais toutefois commencement sérieux du procès dans lequel il voulait juger définitivement lui-même sa vie et la condamner. Il y exposait sa cause, il est vrai, avec certains avantages, mais il consentait par lit même à s'entendre discuter, à s'éclairer, à se rétracter enfin, à s'exécuter même, s'il le fallait ; et la suite a prouvé avec quelle sérieuse bonne foi, je ne crains pas de le dire, avec quelle étonnante grandeur d'âme, M. de Talleyrand, après avoir commencé cette affaire, en comprit et en adopta les conséquences. Vous serez peut-être bien aise, avant de connaître le fond de cette pièce, de savoir les circonstances qui l'accompagnèrent.

N, de Talleyrand venait d'apprendre que le Souverain Pontife avait parlé de lui en termes pleins d'affection et d'intérêt, et qu'il faisait des vœux pour que la fin de

sa vie consolât la religion. Cet avertissement lui était parvenu par Mme la duchesse de Dino, à qui Mgr l'archevêque de Paris l'avait confié. Vous ne vous étonnerez pas qu'il tilt question de M. de Talleyrand entre le Souverain Pontife et Mgr l'archevêque de Paris. Il y avait longtemps, vous le savez, que M. de Talleyrand préoccupait Mgr l'archevêque et que Monseigneur, toujours fidèle au dépôt que lui avait confié le vénérable cardinal de Périgord, veillait sur les destinées de cette âme, et lui préparait de loin les voies à une fin chrétienne. Pour diriger plus sûrement encore sa conscience en cette grande affaire, le sage et saint prélat avait consulté le chef de l'Église, qui, par l'organe de S. E, le cardinal Lambruschini, ancien nonce de Sa Sainteté en France, lui avait *accordé les pins amples facultés, sans aucune restriction, et même celles qui auraient besoin d'une expresse mention, s'en remettant d'ailleurs entièrement à sa charité, discrétion et prudence*. Le Saint-Père ajoutait qu'il prierait de tout son cœur et ferait même prier pour cette œuvre importante de charité et de miséricorde, si digne du zèle pastoral de Mgr l'archevêque de Paris.

Monseigneur pouvait encore, *quand il le jugerait prudent, faire connaitre à la personne la peine et l'affliction du Saint-Père et combien vivement il serait consolé de son retour*.

C'est ainsi que, dès le mois de janvier 1836, tout était donc prêt et prévu. Monseigneur, au mois de mars 1838, m'avait fait tenir les copies des rétractations à exiger et des instructions qu'il avait données à M. le curé de la Madeleine, dans le cas où il serait appelé près du prince. En même temps, Mgr l'archevêque avait de nouveau écrit au Souverain Pontife pour le consulter encore, surtout pour le prévenir de l'état et des dispositions de M. de Talleyrand, et c'est la réponse toute bienveillante et paternelle du Pape qui avait été transmise à M. de Talleyrand.

Vous comprendrez mieux maintenant le début et l'occasion de la pièce dont je vous parle, laquelle est tout entière écrite et raturée même de la main du prince, et dont voici les premières paroles :

Une personne, à la parole de laquelle j'ai d'autant plus ajouté foi, que j'ai dû la regarder comme honorée de la confiance du Saint-Père, m'a assuré et fait assurer à diverses reprises des dispositions bienveillantes du Souverain Pontife envers moi : ces assurances m'ont infiniment touché et m'ont trouvé aussi reconnaissant que je devais l'être.

Je ne vous citerai pas cette pièce entière ; elle est fort longue, très détaillée, trop peut-être. M. de Talleyrand l'avait rédigée plus de quinze jours avant sa mort, spontanément, à une époque où il se portait parfaitement bien. Elle parut fort remarquable à bien des égards à Mgr l'archevêque ; le prince la lui avait envoyée directement dans les premiers jours de mai, et Monseigneur l'examina fort attentivement, comme vous pouvez le penser.

Le ton grave et religieux dont elle était empreinte montrait dans quel sérieux recueillement elle avait été conçue : elle portait avec elle le cachet d'une sincérité profonde, eu égard surtout aux réflexions qui l'avaient fait naître, au caractère et à l'âge de son auteur. Elle me fut aussi communiquée, à Conflans même, et, quoique cette pièce ne doive pas être publiée, je ne crois pas être indiscret en vous confiant le jugement que j'en portai et que j'en porte encore.

Il me sembla surtout qu'elle résumait parfaitement la vie de M. de Talleyrand, dans les deux grandes phases politique et religieuse où il a particulièrement figuré ; et aussi les erreurs où l'entraînement des temps et la faiblesse humaine,

l'avaient précipité sous ces deux rapports. Mais vous comprenez que j'abandonne la partie politique à qui voudra la juger ; je me déclare ici tout à fait incompetent. Le rôle immense que M. de Talleyrand a joué dans les affaires de ce pays appartient à l'ordre commun ; la société, dans le cours de cette Révolution qui dure depuis cinquante ans — c'est l'expression de M. de Talleyrand —, a changé dix fois de formes et de maîtres, et M. de Talleyrand a prétendu faire consister son patriotisme à arrêter autant que possible la Révolution sous toutes les formes de gouvernement et sous tous les maîtres : il se dit le défenseur constant de la monarchie française, et il en appelle à tous les hommes impartiaux qui l'excuseront certainement, affirme-t-il. Je ne juge pas un tel procès. Dans cette effrayante mobilité des affaires humaines, les principes absolus, hormis ceux de la conscience, sont difficiles à saisir et à peser ; et la conduite de M. de Talleyrand, plus que toute autre, a pu et dû être diversement jugée. Je ne trouvais donc à tout ceci qu'un défaut, c'était de paraître et d'être réellement déplacé dans un acte semblable, ou il ne pouvait et ne devait tancer question que des malheurs et des égarements de sa vie religieuse. Mais, sous ce dernier rapport, il y avait dans cette pièce des choses fort remarquables, fort consolantes, et qui sont devenues le fond de la déclaration que M. de Talleyrand a adressée au Souverain Pontife.

Ce que j'y ai trouvé de plus singulièrement remarquable, je ne crains pas de le dire, c'est le langage qu'il y tient sur le protestantisme, sur cet ennemi de l'unité, comme il l'appelle, semblant vouloir désigner par là ce qui fait le caractère propre et distinctif, en même temps que le signe de réprobation et l'incurable plaie du protestantisme. Il forme contre lui une seconde accusation très grave, dont j'ai déjà parlé, lorsqu'il déclare que le protestantisme pouvait devenir parmi nous le dangereux auxiliaire de la République. Il avance même que le péril en fut grand, imminent.

Mais ce qui est plus digne encore d'observation, c'est l'hommage qu'il rend au vénérable Pie VII — expression pour lui consacrée — : c'est la simplicité avec laquelle il se déclare toujours enfant de l'Église ; c'est sa disposition à condamner de nouveau le schisme constitutionnel, si l'Église le juge nécessaire : c'est enfin la solennité des paroles qui achèvent cette déclaration : Mes derniers vœux seront pour l'Église et pour son chef suprême.

Suivent quelques lignes pleines de bienveillance et d'affection pour Mgr l'archevêque : S'il lui plaît de faire passer sous les yeux de Sa Sainteté les explications sommaires qui précèdent, et la déclaration qui la termine, il m'aura donné une nouvelle preuve de cette bonté qui le distingue et qui m'attache très sincèrement à lui.

Vous me demanderez peut-être maintenant pourquoi cette pièce n'a pas suffi, et pourquoi sur-le-champ elle ne fut pas envoyée à Rome. C'est que, malgré les excellentes choses qui s'y trouvaient et qui avaient le mérite d'être parfaitement spontanées, cette pièce parut encore trop incomplète et vraiment insuffisante. Je vous l'ai dit, M. de Talleyrand cherchait à s'y excuser. Cela se conçoit ; mais cela était peu digne de la haute gravité d'une déclaration semblable ; et il ne tarda pas à le sentir, dès que j'eus occasion de le lui faire observer. Il s'y trouvait cependant une excuse parfaitement convenable, d'une haute délicatesse, qui a été conservée dans sa lettre au Pape ; la voici : Le respect que je dois à la mémoire de ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né. Il est

certainement impossible d'exprimer, avec un respect plus délicat, ce qui était vrai au fond, et ce qui avait été pour lui le plus grand des malheurs.

Mais on jugea avec raison qu'il n'était pas assez explicite sur les obligations imprescriptibles du caractère sacerdotal dont il avait été revêtu. [Délié par le vénérable Pie VII](#), dit-il : ces paroles ne suffisaient pas. M. de Talleyrand avait été délié de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, mais non délié de ses vœux ; il avait cessé d'être un des ministres actifs de l'Église, mais il n'avait pas cessé d'en avoir le caractère ineffaçable. C'étaient là des choses fort importantes, qui ne se trouvaient pas dites assez clairement. et qu'il fallait déclarer, pour réparer devant l'Église le scandale d'un mariage sacrilège. On doit pourtant remarquer que M. de Talleyrand avait antérieurement expliqué sa pensée de manière à laisser peu de chose à désirer. Dans ce même testament qu'il avait rouvert pour déclarer qu'il voulait mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, on lisait cette phrase : [Délié par le vénérable Pie VII, j'étais libre.](#) *J'étais libre* était une erreur, il le reconnut, et, raturant de lui-même ces mots, il les avait remplacés par ceux-ci : [Je me croyais libre.](#) Cette rectification était claire, satisfaisante. Mais, dans une déclaration officielle, que M. de Talleyrand voulait mettre sous les yeux du chef de l'Église, ce sens clair et satisfaisant devait se trouver plus que jamais : l'obscurité à cet égard, jointe à l'absence des formes ecclésiastiques, nécessaires dans une pièce de cette importance et de cette solennité, nous obligea à lui demander une déclaration nouvelle où les graves erreurs de sa vie fussent plus formellement condamnées, et qui devint une réparation aussi honorable pour lui que consolante pour l'Église.

Plusieurs nous trouveront peut-être ici bien sévères. S'ils sont catholiques. il me suffira de leur rappeler les règles antiques et inviolables de la foi : et s'ils ne l'étaient pas, je leur dirais qu'on ne peut, sans se refuser au bon sens et à la justice, désarmer l'Église d'un droit qui est la seule sanction extérieure de son autorité et de ses lois. et presque la seule garantie de sa dignité morale contre les outrages et les attaques de ses ennemis. C'est plus qu'un droit, c'est un devoir : mais un devoir que l'Église aime à remplir avec toute la douceur et tous les ménagements possibles pour les coupables. Selon les expressions de Mgr l'archevêque de Paris dans sa lettre à M. le curé de la Madeleine, l'Église ne demande aux coupables [que le repentir et une réparation suffisante.](#) Ces paroles. Mgr de Quélen n'avait fait que les emprunter aux instructions émanées du Saint-Siège à ce sujet.

[Dans la prévision du cas spirituel dont vous parlez, lui avait-on écrit de Rome, Sa Sainteté vous accorde toutes les plus amples facultés sans aucune restriction... Pour faire usage des facultés qui vous sont déléguées... il sera nécessaire avant tout le repentir et une réparation suffisante dont il est redevable à l'Église et aux fidèles. J'ai dit suffisante, parce qu'il ne faut pas confondre le cas de l'ancien évêque, dont nous parlons, avec celui de Grégoire. Ce dernier était schismatique. et l'autre ne l'est pas : il a été réduit par un acte de l'Église à la communion laïque. Cette différence ne sera pas perdue de vue par Votre Grandeur, à la charité, discrétion et prudence de laquelle on s'en rapporte entièrement pour le mode extérieur de réparation que vous jugerez opportun, même *per verba generalia*, d'exiger.](#)

Je cite ici le texte non traduit, mais original, des instructions envoyées de Rome à Mgr l'archevêque de Paris.

On voit comment, selon la belle parole des Saintes Écritures. rappelée par Mgr de Quélen, la miséricorde et la vérité, la sagesse et la force devaient ici se rencontrer et faire alliance pour le salut d'une aine et pour l'honneur de l'Église.

Voilà dans quelle pensée Mgr l'archevêque m'écrivait à cette époque : *Si c'est la miséricorde qui prépare, laissons-la faire. Du reste : Dominus tecum sit, seulement est, est : non, non, c'est le cas.*

Il y avait donc un droit à exercer, un devoir à remplir, à l'égard de M. de Talleyrand. Sa déclaration demandait quelques rectifications, mais cette pièce, dont les ternies exprimaient d'ailleurs tant de convenance, et qui, sous plusieurs rapports, importants sans doute, mais non essentiels, allait beaucoup plus loin que nous ne pouvions l'exiger, écrite d'ailleurs tout entière de sa main, avec une spontanéité parfaite, dans un moment, on sa santé avait repris sa vigueur ordinaire, cette pièce, dis-je, était le plus heureux des préliminaires de sa réconciliation avec l'Église : tout ce que je vous ai raconté précédemment. tout ce que nous savions des dispositions intérieures de M. de Talleyrand, nous parut alors pour la première fois plein de vraies espérances, et, repassant avec Mgr de Quélen tant de circonstances favorables, nous bénissions Dieu et nous nous promettions un avenir riche en consolations. Mais l'avenir ne devait pas nous être donné. Sans savoir jusqu'où M. de Talleyrand en porté la réparation de sa longue erreur, et le réveil tardif de ses croyances endormies, si Dieu lui eût accordé des années, je ne doute pas que la fin de sa vie n'eût été chrétienne comme l'a été seulement sa mort ; je ne doute pas que, sans compter avec sa conscience, il eût cherché sa consolation et sa gloire à donner une ample et généreuse satisfaction à Dieu, à l'Église et aux honnêtes gens. Il l'eût fait soit en France, quoiqu'il ne pensât point que ce fût *un pays bon pour vivre et pour mourir*, soit en Italie, où il se proposait d'aller prochainement, et où il espérait trouver, cc qui ne se trouve pas toujours en France, *la liberté de bien vivre et de bien mourir*, la liberté de la fui et de la résipiscence chrétienne.

Ce voyage d'Italie était au reste parfaitement décidé. M. de Talleyrand devait partir et quitter Paris le jour même où il mourut, le jeudi 17 mai.

En songeant à ce voyage d'Italie, je me suis pris quelquefois à penser que cet homme singulier, qui n'avait jamais rien fait comme un autre, qui n'avait jamais traité qu'avec des souverains, qui n'avait jamais eu qu'à se louer de l'indulgence des Souverains Pontifes et particulièrement de Pie VII, avait eu peut-être la pensée secrète d'aller directement en Italie traiter sans intermédiaire ses propres intérêts. Le Pape actuel, S. S. Grégoire XVI, venait de lui donner les témoignages les plus prévenants de sa bienveillance et de sa faveur ; M. de Talleyrand en avait été touché, et on a vu ce qu'il écrivait à ce sujet.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, Dieu en avait décidé autrement. Quoi qu'il pensât de la France *pour y vivre et pour y mourir*, la France, témoin de sa vie, devait être aussi témoin de sa mort : le théâtre de ses égarements et de ses scandales devait être celui de son retour à Dieu et de sa réconciliation avec l'Église. Seulement les projets de conversion, que formait son esprit, furent abrégés par le temps ; lui et nous fûmes condamnés à précipiter en trois jours, au milieu des embarras, des douleurs et des menaces de la mort auxquelles il ne pouvait se décider à croire, ce qu'il eût été désirable de faire avec le calme et la sécurité de jours encore pleins et paisibles. J'eus d'abord à lui apprendre, à lui qui se sentait encore plein de force, quoique mortellement blessé, à lui qui se promettait encore plusieurs années de vie, j'eus à lui apprendre qu'il fallait

mourir ; à lui révéler qu'il fallait concentrer, dans un répit de quelques heures, l'exécution des désirs dont il comptait remplir au moins quelques années encore.

Ce qui me reste à raconter vous en montrera donc l'exécution hâtée et accomplie dans les courtes et rapides journées que la miséricorde de Dieu lui laissa tout à coup pour mourir. La mort lui apparut inopinément ; elle était pressée : malgré lui, il dut se presser lui-même ; et la fin de cet homme étrange tire, qu'on me permette ce mot, son prix et ses consolations, moins peut-être du temps qui lui fut donné pour mourir, que du temps qu'il avait déjà mis et qu'il destinait encore à se préparer à, la mort.

Depuis que M. de Talleyrand avait envoyé son projet de déclaration à Mgr l'archevêque de Paris, il se passa environ dix jours jusqu'à celui où il ressentit les premières atteintes du mal qui le conduisit à la mort ; car, jusque-là, malgré quelques rares malaises, il se portait parfaitement bien. Le jeudi 10, il était encore allé se promener au parc Monceau.

Je l'ai vu rarement de meilleure humeur, et plus en train de causer que ce jour-là, dit un de ses amis qui l'accompagnait. Ce lieu lui rappelait de curieuses anecdotes et lui fournissait l'occasion de singuliers rapprochements.

Ce fut le samedi 12 niai qu'un frisson le prit avant son dîner, lequel fut suivi de vomissements abondants et d'une fièvre violente ; ce fut là le commencement de la maladie qui, en trois jours, fit de si rapides progrès. Je le trouvai assis dans son fauteuil, agité, inquiet, se refusant à rien prendre et à se coucher, dit un de ses amis qui ne le quitta presque plus. Après de longs efforts, on parvint à lui faire prendre une tasse de thé et à le faire mettre au lit ; il devint plus calme.

La journée du dimanche fut assez bonne ; quoique la fièvre continuât, le malade ne voulut pas rester dans son lit, passa tout le jour dans sa chambre et dans son salon, et vit constamment du monde.

Le lundi 14, la maladie avait pris un caractère tout à fait grave et menaçant ; une tumeur inflammatoire et gangréneuse s'était déclarée ; il fallut lui en faire l'opération : il la subit avec un grand courage : et, pendant qu'elle dura, il ne dit que ces mots : *Savez-vous que vous me faites très mal !* Il avait du reste conservé assez d'empire sur lui-même et assez de force pour paraître ensuite dans son salon et pour recevoir comme à l'ordinaire. Je suis à même d'assurer que ce n'était point légèreté et mépris de la mort : il méditait la mort, il en parlait même avec un calme sérieux, au milieu du monde qui l'entourait. Le monde était une distraction médiocre pour un esprit si maître de lui-même, et qui s'était de tout temps habitué à tenir intérieurement conseil et à délibérer seul sur les choses les plus graves, au milieu des bruits les plus frivoles. Ceux qui le virent ce jour-là furent étonnés de le trouver tout à la fois si affaibli et si ferme : son courage paraissait héroïque en présence de son mal. Un témoin oculaire raconte ainsi les impressions qu'il en reçut : *Le visage du prince était altéré, il éprouvait une fièvre violente, on voyait qu'il avait beaucoup souffert, et qu'il souffrait encore ; mais son ton était calme et doux, son esprit était présent et serein, sa conversation un peu moins continue, mais agréable à son ordinaire : il y avait chez lui sept ou huit personnes : il voulut qu'un servit le thé comme de coutume. Il me parla de l'opération qu'on lui avait faite, du soin que M. Marjolin avait eu auparavant de faire sortir son chien qui avait voulu une fois se jeter sur lui pendant qu'on lui mettait les ventouses ; il me raconta tout cela longuement et avec sa façon originale et piquante... Cette soirée m'est restée dans la mémoire. Je fus frappé du spectacle de la lutte de cet esprit courageux et*

impassible contre le mal qu'il voulait dominer. M. de Talleyrand est un des hommes qui ont cru le plus à l'empire et à la puissance que l'action morale peut exercer sur la nature physique.

Je ne tardai pas à être informé de tout ce qui se passait. Il y avait plusieurs jours que je n'avais vu M. de Talleyrand ; mais je n'avais pas cessé, comme vous le pensez bien, de réfléchir et de prier beaucoup pour lui. Mgr l'archevêque m'avait remis le projet de déclaration dont je vous ai parlé, en me chargeant de le représenter au prince avec des modifications essentielles. Je me suis reproché de ne pas m'être hâté davantage ; il est vrai que j'étais loin de prévoir une fin si prochaine ; mais que de sollicitudes nous eussent été épargnées si j'avais achevé de traiter la grande affaire avec lui pendant qu'il jouissait d'une parfaite santé ! — Cette pièce, ainsi rectifiée, se composait, au reste, des termes nièmes de la déclaration écrite de la main de M. de Talleyrand en deux pages in-quarto. Ma mission était d'obtenir qu'il y souscrivit, et qu'il achevât ensuite de compléter sa paix avec Dieu et avec sa conscience.

Tel était l'état des choses, quand on vint me chercher le mardi 15, dès le matin : c'était un jour de promenade au petit séminaire ; j'étais parti, dès le point du jour, avec mes enfants pour notre maison de campagne de Gentilly ; je devais y passer la journée avec eux... La divine Providence me réservait d'autres sollicitudes. C'est là qu'on vint me chercher en grande hâte et m'apprendre que l'état de M. de Talleyrand donnait les plus vives inquiétudes. On lui avait prononcé mon nom, et il avait sur-le-champ témoigné le désir de me voir. Je partis immédiatement saisi et consterné : mille pensées douloureuses et contradictoires, mille craintes m'agitèrent pendant l'heure du retour à Paris. Mais, averti comme je l'étais, ce qui dominait en moi, c'était la pensée d'attaquer la grande question sans détour : en présence de la mort, mon ministère m'ordonnait de parler de la nécessité et des moyens de bien mourir.

J'arrivai enfin à la rue Saint-florentin ; tout y était consterné, maitres et serviteurs. J'entrai dans le salon, j'y trouvai toute la famille du prince rassemblée et dans l'abattement de la plus excessive douleur. On m'entoura aussitôt. **Il est bien mal, me dit-on, bien mal ! Cependant il vous verra volontiers ; dès que Pauline lui a prononcé votre nom, il a répondu qu'il vous recevrait avec plaisir et sur-le-champ.**

On ne disait pas une parole qui ne me serrât l'âme. Mon cher ami, il faut savoir comme vous ce que devient le cœur d'un prêtre auprès d'un malade qui va mourir, savoir ce qu'on souffre dans ces douloureuses circonstances, quelle part on prend malgré soi aux larmes ; aux angoisses de tous ceux qui entourent ce lit de douleur, avec quelle violence l'âme se brise sous le poids formidable des immenses devoirs qui pèsent alors sur elle ; il faudrait enfin se représenter la solennité décisive, terrible, exceptionnelle de ma position auprès de ce vieillard, de cet évêque mourant. pour comprendre tout ce que je souffrais, tout ce que je cachais d'angoisses en ce moment, et surtout lorsque, dans l'escalier, le docteur Cruveilhier, me serrant tout à coup secrètement la main, me dit à l'oreille ces tristes paroles : **Si vous pouvez quelque chose, faites-le sur-le-champ : le temps presse.** Je fus saisi d'effroi... brisé... et cependant je devais demeurer calme au dehors et consoler ceux qui m'entouraient. Je fis un effort violent pour secouer ces impressions de douleur et de faiblesse, et j'entrai dans la chambre du prince : il me reçut avec sa bienveillance accoutumée. Mon abord fut sérieux comme il devait l'être. et mes premières paroles graves et douloureuses : car son état paraissait vraiment affligeant : j'observais ses yeux abattus et son regard triste,

quoique très ferme encore. Dès le commencement de la journée. il avait demandé ce qu'on pensait de son état, ajoutant : **Je suis sûr d'être plus malade qu'on ne me le dit.** Sa famille ne crut pas devoir le rassurer : on convint que sa maladie était dangereuse, et un recommanda aux médecins, s'il leur tenait le même langage, de ne point lui cacher la vérité. On savait qu'il avait assez de force d'âme pour l'entendre.

Dès que je parus : **Monsieur l'abbé, me dit-il, il y a longtemps que nous ne nous sommes vus : me voilà bien malade.** Je ne tardai pas davantage, et, répondant à ces tristes paroles, j'entrai avec trop de vivacité peut-être et de précision dans les pensées que cette maladie grave paraissait lui inspirer. J'ajoutai que je lui rapportais les deux pages qu'il avait envoyées à Mgr l'archevêque, et que, s'il voulait bien, j'allais les lui relire, telles qu'elles avaient dû être modifiées sur quelques points. Il me répondit sur-le-champ, avec une fermeté qui m'étonna, je l'avoue, et me découragea presque : **Monsieur l'abbé, j'avais bien réfléchi à ce que j'écrivais. J'ai tout mis dans ces deux pages : et ceux qui sauront les bien lire, y trouveront tout ce qu'il faut.**

Cette réponse me jeta dans un étrange embarras. La situation était extrême, j'étais prêt à me lever et à sortir, lui offrant mes vieux et mes regrets, lorsque Dieu m'assista : ce fut très prompt, dans ma pensée : car je lui répondis aussitôt : **C'est vrai, mon Prince, je le reconnais : ceux qui sauront lire y trouveront ce qu'il faut ; mais vous n'ignorez pas que, dans ce pays-ci, beaucoup de gens ne savent pas lire... Permettez-moi de l'ajouter, on sera d'ailleurs très difficile pour vous : on ne voudra pas bien lire : on ne trouvera pas ce qu'il faut dans ces deux pages, on ne voudra pas comprendre ce que vous y avez mis.**

Cette observation le frappa : il me répondit sur-le-champ : **Vous avez raison. Je continuai : Les deux pages que je vous rapporte sont, dans le fond, et même souvent dans la forme et les termes, ce que vous avez écrit ; il y a de plus seulement quelques modifications qui les rendent inattaquables, et, si vous me permettez de l'ajouter, plus honora-raîtes pour vous, plus consolantes pour votre famille, plus satisfaisantes pour l'Église... Permettez-vous que je les lise ? — Volontiers, me répondit-il ; mais plutôt, donnez-les-moi, je les lirai moi-même.**

Il les reçut de ma main et en commença aussitôt la lecture.

Cette lecture fut longue. Il ne faudrait pas se représenter M. de Talleyrand, malgré sa position, dans un état qui le privât de son attention. Une sorte de paralysie enchainait ses jambes et la partie inférieure de son corps ; mais il avait l'usage libre et parfait du reste, particulièrement de sa tête, et tout le monde sait qu'il conserva, sans le moindre affaiblissement, sa fermeté d'âme et sa liberté d'esprit jusqu'au dernier moment de sa vie. Assis, appuyé et presque debout sur le bord de son lit, il garda cette attitude jusqu'à sa mort ; ce fut même ainsi qu'il mourut ; car il ne se coucha presque pas durant sa maladie. Ce fut donc dans cette position qu'il lut lui-même le projet de déclaration fait par lui et revu par Mgr l'archevêque. Je dois le dire, en ce moment, son attitude était vraiment imposante : son visage était calme, sérieux, méditatif ; sa main soutenait son front ; son œil était fixe et pensif : et moi, immobile, silencieux, j'observais son visage qui demeura impassible : il lisait avec une attention concentrée. Pendant ce temps, j'espérais, je priais intérieurement. Mon anxiété était extrême ; je n'ai jamais si bien compris l'impuissance de l'homme et le besoin de la puissance et de la bonté de Dieu pour agir sur les âmes.

Cette lecture terminée, après un moment de silence, M. de Talleyrand, relevant la tête, dit ces mots : **Monsieur l'abbé, je suis très satisfait de ce papier.** Cette parole me saisit de joie : je crus un moment que tout était fait : j'allais lui demander d'achever sur-le-champ ce grand acte, en signant cette déclaration, lorsqu'il me donna une preuve nouvelle et inattendue de cette indépendance, qui était le fond de son caractère et de son esprit, en ajoutant avec une extrême simplicité, du ton le plus calme, mais absolu : **Vous voulez bien me laisser ce papier ? Je désire le relire encore une fois.** Je fus attristé de cette demande, je dus néanmoins y consentir. J'avoue d'ailleurs que M. de Talleyrand ne me paraissait pas aussi mal qu'on me l'avait dit d'abord. Il ploya lui-même le papier, et le mit dans son sein.

Alors il leva les yeux sur moi, comme pour me parler. Je le prévins par un mouvement rapide et involontaire, et lui demandai comment il se trouvait en ce moment, si je ne l'avais pas importuné, fatigué. **Non, non,** reprit-il vivement, **j'ai en très grand plaisir à vous voir.** Je voulais toutefois me retirer, mais il me retint. Je restai donc seul avec lui et, pendant un assez long temps, nous nous entretenîmes fort sérieusement de son état, de l'avenir, de sa mort, peut-être prochaine, de Dieu qui pouvait seul le sauver. Cette conversation n'est plus de nature à vous être racontée, même confidentiellement. Dieu seul sait les secrets de sa miséricorde et les voies de sa grâce dans cette âme. Ce que je crois pouvoir dire, c'est que je fus attendri moi-même de sa simplicité, de son abandon, de sa confiance ; tout cela ne s'adressait pas à l'homme, mais visiblement au prêtre. J'éprouvais une joie secrète en voyant cette foi et cette simplicité chrétienne ; j'en bénissais le ciel, car c'était plus que de la générosité et de la grandeur d'âme. Cette âme était évidemment déjà touchée de Dieu, et commençait sérieusement, avec une grande sincérité, l'œuvre de sa réconciliation avec lui.

C'était beaucoup : je ne pouvais, je ne devais pas aller plus loin. Je me retirai enfin, continuant à juger que cet état si grave n'était certainement pas extrême. Je ne me trompais pas : quelques heures après, le malade parut vraiment mieux. Les médecins même déclarèrent que, si ce mieux se soutenait pendant quarante-huit heures, la forte constitution du malade pourrait triompher du mal, malgré son grand âge. Je m'éloignai pour dire mon bréviaire. Son état cependant et la gravité des choses qu'il fallait conclure ne me permettaient pas de m'éloigner pour longtemps, aussi est-il vrai de dire, malgré de rares et courtes absences, que, depuis le mardi matin je ne le quittai plus jusqu'à sa mort ; le soir cependant, comme tout semblait promettre une nuit meilleure que ne l'avaient fait craindre les souffrances du jour. j'eus assez de confiance pour penser à me retirer chez moi, au petit séminaire, et y passer la nuit, prêt à revenir à toute heure, au premier signal, et certainement dès le matin du lendemain. Ce fut, du reste, je vous assure, une nuit bien troublée, et, quoique j'essayasse de me rassurer par la raison qu'on ne me faisait pas appeler, je ne pouvais pourtant me défendre d'une vive inquiétude. Elle ne fut que trop justifiée.

Le lendemain mercredi, dès le grand matin, on m'envoya promptement chercher. Le malade était beaucoup plus mal. La soirée de la veille avait été assez calme et tout le monde s'était retiré vers minuit, avec une apparence de tranquillité, mais la nuit fut très mauvaise, le malade ne put trouver aucun repos. Une angoisse cruelle, qui le forçait à changer sans cesse de place, avec des souffrances très vives à chaque déplacement, contribuait nécessairement à l'affaiblir. À quatre heures du matin, il avait été éveillé par une palpitation de cœur, qui dura une heure et demie et qui renversa toutes les espérances de la veille. Le pouls resta

dans une violente agitation pendant presque toute la journée. On ne pouvait plus compter que sur sa vigoureuse constitution ; et elle paraissait attaquée par trop de points fi la fois pour pouvoir résister. Les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir.

Le prince avait, du reste, compris toute la gravité de son état. La Providence lui avait donné pour médecin un homme dont la profonde religion, égale au profond savoir, lui assurait tout à la fois un habile secours et un véritable dévouement. Consulté par le malade lui-même : Prince, lui dit le docteur Cruveilhier, la force de votre âme me permet de vous dire la vérité : vous êtes dans cet état où tout homme grave met ordre à ses affaires. Le prince, sans s'émouvoir, et d'un air recueilli, remercia le docteur Cruveilhier.

J'arrivai sur ces entrefaites. Sans savoir la réponse de Cruveilhier, je venais lui tenir le même langage... Afin que le malade en fût bien prévenu et me comprit au premier mot, j'avais écrit et je portais avec moi une lettre conçue dans ce sens, que je désirais lui faire remettre et lire avant de me présenter. Comme elle est tout le fond des pensées et des sentiments que je ne cessai d'exprimer devant lui jusqu'au dernier moment, je vais vous la transcrire :

Prince, vous m'avez constamment accueilli avec une bienveillance dont le souvenir sera profond dans ma vie, alors même que mon dévouement vous serait devenu trop inutile. J'essaie donc d'acquiescer envers vous le devoir de ma reconnaissance, en ce douloureux moment, et la fermeté de votre finie me permet d'espérer qu'elle ne se laissera pas troubler, si je lui rappelle les paroles par lesquelles les Saintes Écritures racontent les derniers moments d'un grand prince : *Spiritu magno vidit ultima* : il vit approcher le moment suprême avec une grande constance : et elles ajoutent : *Consolatus est lugentes* : et alors il consola ceux qui étaient en larmes et en prières autour de lui. Ces consolations, l'Église, votre famille, Mgr l'archevêque, si dévoué à vous et à ceux qui vous sont chers, vous les demandent : votre cœur, qui en sent le besoin, ne les leur refusera pas plus qu'à vous-même. Me permettez-vous de l'ajouter ? Ces consolations, Prince, vous me les avez fait apercevoir, il y a quelques jours, lorsque vous me rappeliez, avec tant de force et les vives expressions de la foi, cette belle parole : *C'est une croix de bois qui a sauvé le monde*. Eh bien ! Prince, c'est aussi la croix qui doit sauver votre âme, consoler vos derniers moments, vous réunir au vénérable cardinal de Périgord, vous réconcilier avec Jésus-Christ, et vous associer à sa gloire devant les hommes et devant les anges.

Je ne tardai pas à être introduit chez M. de Talleyrand ; mais ce que j'avais à faire en ce moment auprès de lui, ce que je venais lui demander était si décisif, si extrême, lui annonçant si clairement sa fin prochaine, que nous pensâmes qu'il y avait quelque chose de meilleur encore que ma lettre, de plus doux et de plus puissant sur son cœur, pour le préparer à ma visite.

Je ne puis maintenant encore me souvenir de ce moment sans en être profondément ému : je ne crois point manquer à la réserve de mon ministère en vous le racontant.

Il y avait donc là, vous le savez déjà, une jeune et pieuse enfant, dont la foi comprenait vivement et partageait nos désirs et notre sollicitude, dont l'angélique piété justifiait le nom que lui donnait le vieillard mourant, qui ne savait plus dire d'elle que ces mots : *C'est mon bon ange*. — Ma fille, lui dit sa mère, tu sais tout ce que tu dois à la tendresse de ton oncle : voici le moment de

lui montrer ta reconnaissance ! Et, continuant avec larmes, elle ajouta qu'il lui appartenait maintenant, à elle, à elle surtout, d'acquitter la dette de son cœur par un immense et dernier service ; qu'il fallait qu'elle allât elle-même, l'avertir de ma visite, lui en rappeler l'objet, et lui demander qu'il ne refusât pas les consolations que je venais lui apporter. La jeune personne, profondément touchée, fondait en pleurs tout le temps que lui parlait sa mère ; et puis tout à coup la force de Dieu descendit dans son âme ; ses larmes s'arrêtèrent, elle essuya ses yeux, redressa la tête, et, après avoir porté rapidement ses regards sur sa mère et sur moi, je la vis se précipiter au même instant à mes genoux : **Mon père**, s'écria-t-elle d'une voix émue mais assurée, **donnez-moi votre bénédiction !** Mon âme, je l'avoue, ne put tenir à ce spectacle. Je devins à mon tour plus faible que l'enfant elle-même : des larmes coulèrent involontairement de mes yeux : puis, étendant les mains, je bénis au nom de Dieu l'ange visible du vieillard. Aussitôt la jeune fille se releva et, sans tourner la tête, d'un pas ferme, d'un air de résolution qui enchainait nos regards à tous ses mouvements, elle s'éloigna de nous, se dirigea vers la chambre du malade et disparut. Dieu sait le charme et la force qu'il donna à sa parole, mais, quand elle revint au bout de quelque temps, elle me dit avec un sourire mêlé de larmes : **Monsieur l'abbé, bon oncle sera bien heureux de vous recevoir.**

J'entrai donc et je m'approchai de son lit. Je le trouvai paisible. Ses yeux étaient baissés ; il les leva sur moi, et un sourire de bonté touchante répandit sur son visage souffrant une sorte de satisfaction et de sérénité : il m'a toujours reçu avec ce sourire et ce regard, qu'il savait rendre d'une douceur et d'une délicatesse exquises. Vous comprenez, mon cher ami, avec quel abandon de simplicité je vous raconte tout ceci : il est certain que ma présence, dans ces derniers moments, semblait toujours produire sur lui une impression de joie particulière. Cela fut souvent remarqué et je partageais ce privilège avec les deux personnes qui désiraient le plus ardemment au monde son vrai bonheur. Le prince le savait bien, et c'est là ce qu'il voulait nous faire sentir. Il y avait cependant une altération visible dans ses traits et comme un reste d'atteinte douloureuse ; car cette faiblesse, qui avait causé tant d'alarmes, avait été due à un accès de souffrance aiguë qu'il avait ressentie dans la partie malade de son corps. La paralysie gagnait les entrailles : c'était la mort qui montait par degrés. Néanmoins son aspect calma un peu ma première frayeur. Je le trouvais mal, très mal. mais non pas expirant : loin de là ; il y avait, à mes yeux, la triste chance qu'il ne souffrirait pas assez de temps encore avant de mourir.

Jugez cependant de ma position : moi, prêtre, en présence de cette âme que je savais déjà repentante, mais non réconciliée ; moi, si jeune, en présence de ce vieillard sous la menace d'un péril imminent ! Le sort de son éternité, l'honneur de la religion à sauver ! Encore une fois, de telles émotions s'impriment au fond de l'âme, mais ne se racontent pas. Dieu permit que, malgré les angoisses de mon cœur, je n'en fusse pas troublé ; je l'en ai béni mille fois depuis. C'était évidemment, et dans la rigueur du mot, une grâce d'état ; car je ne puis encore aujourd'hui concilier le sang-froid que je gardai avec la vivacité de mes craintes et les désirs ardents de mon zèle. Enfin, je vous le dis en toute simplicité, je crois avoir été prudent en faisant mon devoir. Je lui parlai d'un ton profondément compatissant de ses douleurs ; il y parut fort sensible. Je lui parlai de la mort ; il m'écouta avec reconnaissance. **Prince**, lui dis-je, **je bénis Dieu de vous revoir un peu plus paisible ce matin : mais aussi nous avons tous bien ardemment prié pour vous, et si la mort qui vous menace, ajoutai-je avec une émotion et des larmes que je ne pus maîtriser, nous pénètre tous de douleur, du moins nous**

remercions Dieu qui vous la rendra plus douce après vous avoir ménagé le temps et la force de mettre ordre aux affaires de votre conscience et de votre salut éternel. A ces mots, M. de Talleyrand avait relevé la tête ; l'abattement de ses traits avait fait place à une contenance plus ferme ; sa physionomie, ses regards avaient repris toute leur vie ; son attention, son intérêt se réveillaient évidemment pour une si grande affaire. Les personnes qui entouraient avec moi son lit s'éloignèrent et nous laissèrent seuls. Il y eut dans ce mouvement une sorte de solennité, qui me saisit profondément. C'est alors que je sentis plus que jamais ce que c'est que de demeurer seul auprès d'un mourant, en face de la mort, sur le bord de l'éternité ; et vous savez quelles étaient mes angoisses particulières auprès de M. de Talleyrand.

Il ranima lui-même mes forces, presque aussi défaillantes que les siennes. **Je vous remercie**, me dit-il d'un air dont je ne puis redire la bienveillance. Cette parole ouvrit aussitôt la conversation la plus sérieuse que j'eusse encore eue avec lui ; car je trouvai dans M. de Talleyrand toute la plénitude de ses facultés, et en moi une sorte de hardiesse de zèle que Dieu me prêta pour cette heure si grave. Je lui parlai alors, dans les termes les plus forts et les plus énergiques, de son Arne, de la mort, de l'éternité : je ne lui cachai pas qu'il touchait au dernier terme de sa longue et orageuse carrière, que la vie allait s'éteindre, pour lui, et qu'il pouvait au premier moment paraître devant le tribunal de Dieu. Je lui peignis fortement, ce qu'avaient de redoutable les jugements de Dieu. J'étais entraîné par une émotion poignante et irrésistible ; je lui dis qu'il était temps et sage de prévenir ce jugement terrible en se jugeant lui-même. Je lui rappelai surtout alors que, s'il avait admiré *cette croix de bois qui a sauvé le monde*, c'était aussi cette même croix qui devait bénir ses derniers instants, sauver son âme, purifier sa vie, préparer son éternité, le réunir à son vénérable oncle le cardinal, combler les vœux de Mgr l'archevêque, ceux de sa famille, de ses meilleurs amis, et obtenir pour la religion cette juste et indispensable satisfaction qu'il lui avait promise et qu'elle le conjurait, par ma bouche, de ne plus différer à lui donner.

Ces paroles étaient vives, pressantes : en les disant ma voix était animée ; je n'étais plus le maître de mon zèle ; j'étais pressé du besoin d'arracher cette âme à une mort effrayante, à un danger pire que la mort, au péril de mourir dans un repentir commencé, mais imparfait. Ma conscience reprochait une faiblesse comme un crime, et je dois le dire j'aurais trahi les désirs mêmes du malade qui m'entendait. Car je n'oublierai jamais le véritable épanouissement de reconnaissance qui se peignait sur son visage, la bienheureuse avidité de son regard, tandis qu'il m'écoutait : **Oui, oui, je veux tout cela**, me dit-il, en m'offrant sa main et saisissant la mienne avec la plus sensible émotion : **Je le veux, vous le savez, je vous l'ai déjà dit, je l'ai dit à Mme de Dino**. Et, continuant la conversation intime de la veille, faisant justice complète de sa vie entière, il eût immédiatement commencé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu. si je ne lui avais fait observer que sa confession ne pouvait s'achever qu'après sa déclaration, préliminaire indispensable de sa réconciliation avec Dieu devant l'Église. **C'est juste**, me répondit-il : **alors je veux voir Mme de Dino ; je veux relire ces deux actes avec elle ; je veux y ajouter quelque chose ; et nous terminerons ensuite**. Il y avait de la force dans sa voix, quand il me parlait ainsi. et cette pensée me consola un peu de ce nouveau retardement, auquel j'espérais du reste un terme prochain.

La volonté qu'il m'exprimait d'ajouter quelque chose à ces deux actes était loin de m'affliger. Dans la situation d'esprit et de cœur où je le savais, il était évident

pour moi que ce qu'il voulait ajouter à sa déclaration ne ferait qu'en augmenter la force en même temps que l'authenticité. D'ailleurs, tout était évidemment bien avancé : et sa réconciliation avec l'Église, et sa réconciliation avec Dieu ; il n'y avait plus qu'à consommer ce que tant de préliminaires avaient préparé, ce que nos derniers entretiens avaient presque achevé.

Dieu sait avec quelles instances je demandai que ces précieux moments ne lui fussent pas refusés, et Dieu, qui voulait faire miséricorde et donner cette consolation à l'Église, ne les lui refusa pas. Cependant, avant d'arriver à cette conclusion si désirée, nous eûmes bien des angoisses. Aujourd'hui j'en bénis Dieu, car ce qui était alors pour nous un vrai supplice, prouve maintenant avec quelle indépendance d'esprit, avec quelle plénitude de volonté, il a agi, et il importe de le bien constater.

Je vous le disais tout à l'heure, et ceux qui l'ont connu dans sa longue carrière le savent bien. M. de Talleyrand, avec les apparences de la légèreté et de l'insouciance, aimait à méditer profondément tout ce qu'il faisait. En toutes choses, il tenait à délibérer et à agir personnellement et par lui-même. Nulle influence humaine n'était capable de modifier une résolution qu'il avait prise, et, sous ce rapport, il est mort comme il a vécu : à l'honneur de la religion, j'en bénis Dieu, au moins n'a pu dire qu'on ait abusé de sa position et de sa faiblesse pour le déterminer à des actes que sa volonté repoussait. Il y avait quelque chose de si singulièrement imposant dans sa personne, dans son regard ; et surtout dans l'idée que chacun avait de la prodigieuse supériorité de son esprit et de la froide indépendance de son caractère, que nul n'est osé tenter de prendre sur lui quelque crédit. Aussi, je l'affirme avec la plus entière certitude, il n'est personne, ni moi, ni d'autres, qui puisse se vanter d'avoir influé, en quoi que ce soit et le moins du monde, sur les derniers jours et les derniers actes de la vie de M. de Talleyrand. Ce que M. de Talleyrand a fait, il l'a voulu faire ; il a pris l'initiative en toutes choses. C'est lui qui a dressé le premier sa déclaration, lui qui m'a donné spontanément sa confiance : les observations qu'il a reçues, il les avait demandées, provoquées ; puis, il les a jugées, appréciées, acceptées ; c'est lui qui a tout conclu, tout décidé. Ceux qui eurent quelque participation dans cette affaire n'ont été que ses témoins ; et, pour moi, je le déclare devant Dieu et devant les hommes, je n'ai été qu'un simple témoin comme les autres, et je trahirais la vérité, je serais coupable d'une vanité aussi misérable que mensongère, si je prétendais avoir été autre chose qu'un instrument passif dans une œuvre dont tout le mérite revient à M. de Talleyrand, par conséquent la gloire à Dieu et la consolation à l'Église.

Vous comprenez néanmoins l'impression douloureuse, les cruelles alarmes que produisaient en moi les délais de M. de Talleyrand. Un ajournement, dans l'état où je le voyais, me paraissait très malheureux ; les larmes m'en venaient aux yeux. Et Dieu seul saura jamais avec quelle violence je comprimais les vivacités et les impatiences de mon zèle. Heureusement, son état ne parut pas empirer ; il trouva même un peu de calme. La journée s'annonça et se soutint assez bien.

Cependant tout n'était pas également paisible autour de lui. Il n'était bruit dans tout Paris que de la maladie de M. de Talleyrand. Les uns le disaient mourant, les autres déjà mort, mais personne ne restait indifférent aux dernières destinées de cet homme extraordinaire, disparaissant de la scène si bruyante et si animée que, depuis près d'un siècle, il remplissait de son nom. Cette nouvelle produisait un grand émoi dans le monde politique, qui perdait le plus éminent de ses oracles. Sous le rapport religieux, la mort de M. de Talleyrand réveillait encore

des intérêts divers. Tous les hommes de foi se demandaient avec inquiétude s'il reconnaîtrait ses fautes, abjurerait ses erreurs et ferait réparation à la religion des afflictions amères qu'il lui avait données. D'un autre côté, les passions antireligieuses, les partis antichrétiens et philosophiques qu'il avait eu le malheur de servir par de tristes faiblesses, au milieu des temples de l'Église et de l'État, le réclamaient comme un des leurs et prétendaient bien qu'il leur appartiendrait par sa mort, comme il leur avait appartenu par les grandes fautes de sa vie. Dieu, plus puissant et plus sage, a béni les vœux de la religion et déconcerté les espérances de ses ennemis. M. de Talleyrand est mort en chrétien : mais ceux qui voulaient le voir mourir en esprit fort ne manquèrent pourtant pas de se trouver à leur poste. Ils essayèrent d'approcher de son lit de mort. Ce prêtre catholique, que le malade lui-même avait appelé et avec lequel il s'entretenait, leur portait ombrage. On les avait entendus proclamer M. de Talleyrand **le plus illustre représentant, dans ce siècle, de la philosophie du siècle dernier**. Leur échapperait-il comme tant d'autres ? On s'était consolé de la conversion des autres : mais M. de Talleyrand était d'une bien plus sérieuse importance. Je recevais des lettres anonymes vraiment curieuses par leur impiété et leur audace. Lorsque j'étais obligé de traverser la foule qui remplissait ses salons, je rencontrais parfois d'étranges regards qui auraient pu m'intimider si je n'avais pas été prêt à tout. Quelques paroles de compassion pour le malade, une sorte de dépit mal déguisé exprimaient assez clairement les intentions et les pensées lie plusieurs. Mais ce qui eût, au besoin, ajouté à ma fermeté. c'était la conviction profonde où j'étais, que ceux qui se disaient et pouvaient se dire les amis politiques de M. de Talleyrand, le jugeaient mal en ce moment, et se trompaient en pensant qu'un homme aussi supérieur partageait leurs tristes et étroites préventions et ne savait pas faire, lui le grand politique, la distinction si facile et si naturelle à faire entre les principes mobiles et inconstants, qui agitent les sociétés humaines, et les principes immuables et éternels de la religion ; entre ce qui vient des hommes et ce qui vient de Dieu ; entre des intérêts si rapides, si fugitifs, et des intérêts immortels.

Quand j'appelle ces hommes les *amis politiques* de M. de Talleyrand, je ne les confonds pourtant pas avec beaucoup d'hommes honorables auxquels il accordait ce titre, et qui respectaient, comme il convient, les graves limites où s'arrête la raison des politiques. Entre ces deux sortes d'amis. M. de Talleyrand mettait une différence, qui pourrait se résumer par ces deux mots : il voyait les uns et il estimait les autres.

Tous les amis de M. de Talleyrand voulurent donc l'approcher à ses derniers moments : mais vous comprenez la différence de leurs intentions, de leurs sentiments et de leurs regrets. Ce fut surtout le mercredi 16 que la foule des visiteurs affilia chez le prince : ses appartements ne désemplirent pas de toute la journée ; personne pourtant n'était admis dans la chambre du malade, si ce n'est ses parents et ses amis intimes.

Mgr l'archevêque ne fut point aperçu dans la foule des visiteurs : une profonde discrétion de charité, un admirable ménagement de prudence et de dévouement lui inspirèrent cette réserve ; mais vous comprenez les sollicitudes et les angoisses de son zèle.

Dès le commencement de cette terrible maladie, il en redoutait la fin ; il écrivait : **Prenez garde à cette tumeur : les médecins y sont pris quelquefois ; si elle est gangreneuse, il ne faut pas hésiter et ne pas retarder l'opération, s'il se peut ;**

saris cela, le ravage intérieur est bien prompt. Je vous parle pour avoir vu ; il est vrai que c'était sur un jeune prêtre...

Le lendemain, il écrivait encore : J'espère que vous parlez de mon intérêt, de ma douleur, de mon désir... Il ajoutait : Vous connaissez les motifs de ma détermination à ne pas me présenter en personne... Si cependant j'étais de quelque utilité, souvenez-vous que je suis disponible à toute heure : à la vie, la mort.

Ceux qui n'ont pas compris les profonds motifs de sa discrétion, et se sont étonnés de son absence, reconnaitront du moins les accents d'un vrai zèle, dans ces paroles et dans les paroles suivantes : Si je pouvais espérer que ma voix fût entendue, j'oserais à mon tour adresser la parole à ce pauvre et si cher malade, et lui dire : Ne demeurez pas, ne nous laissez pas dans l'incertitude ; que l'on sache enfin ce que vous voulez, l'honneur tout seul le demande. Voulez-vous mourir dans le sein de l'Église catholique et réclamer ses sacrements et ses suffrages ? Soumettez-vous à ce qu'elle exige. Ne le voulez-vous pas ? Déclarez hautement vos intentions ; alors les conséquences seront pour vous seul. Mais non ! Le Dieu de vos pères est votre Dieu, leur religion est la vôtre ; l'Église dont ils étaient les enfants, est toujours votre mère ; elle vous offre sa paix ; ses bras vous sont ouverts, elle vient à vous, les avances ne coûtent pas à son cœur ; elle peut encore, elle veut répandre sur vos derniers jours la sérénité et la joie, rendre votre mémoire honorable sur la terre, et vous assurer le bonheur éternel. Entre la gloire et l'opprobre, entre le ciel et l'enfer, qui peut balancer un instant ?

Cependant, vers le milieu du jour, le malade parut tranquille. Depuis notre entretien du matin, je l'avais revu plusieurs fois ; et, comme je craignais de le fatiguer, je lui parlais peu, me contentant de prier à côté de lui, de réciter mon bréviaire ou mon chapelet, et de lui demander par intervalles si ses douleurs trouvaient quelque soulagement. Vous me faites du bien, me répétait-il souvent, vous me faites du bien ! Il ajouta même une fois : J'aurais déjà fait ce que je vous ai promis si je ne souffrais pas tant.

J'engageai cependant Mme la duchesse de Dino à aller conférer avec lui de l'affaire de sa rétractation, sur laquelle il m'avait déclaré vouloir s'entendre une dernière fois avec elle. Je renonce à vous dire avec quels battements de cœur j'attendais l'issue de cet entretien. Quelle cruelle anxiété parmi toute cette famille en larmes et en prières, parmi tous ces honnêtes et vrais amis qui se pressaient à sa porte ! Tout le monde, en suspens, semblait attendre un arrêt de vie ou de mort. M. Royer-Collard, qui était là, dit alors un mot remarquable, qui fut d'un grand effet : Ne craignez rien : lui qui a toujours été l'homme de la pacification ne refusera pas de faire sa paix avec Dieu avant de mourir. Cette parole fut rapportée à M. de Talleyrand, sa figure s'anima aussitôt d'une expression extraordinaire, et il se souleva vivement, en disant : Je ne le refuse pas, je ne le refuse pas !

En effet, il venait de déclarer à Mme la duchesse de Dino qu'il acceptait tous les termes de la déclaration, qu'il les reconnaissait comme siens, qu'il voulait les signer et mourir eu vrai et fidèle enfant de l'Église catholique : Vous le savez, Madame de Dino, il y a longtemps que je vous l'ai déclaré : je le veux.

Il était impossible de tenir un langage plus explicite, d'exprimer une volonté plus ferme ; mais restait à donner la dernière preuve, inutile peut-être dans une circonstance moins solennelle et moins grave, surtout après des déclarations si positives, mais nécessaire en ce moment, et qui seule pouvait consommer

dignement cette grande ouvre. On lui proposa de signer sur-le-champ ces deux pièces importantes : *Je ne tarderai pas*, dit-il seulement je veux les revoir. *Je tiens à y ajouter quelque chose et je suis en ce moment trop fatigué : je dirai quand il sera temps.* — Mais, Prince, pendant que votre main le peut encore ? — *Qu'on soit tranquille ; je ne tarderai pas.* Ces paroles renouvelaient la joie et les alarmes de nos cœurs. La triste image de la mort était toujours là devant nos yeux : mais nous ne pouvions rien que prier et attendre. Il était évident que M. de Talleyrand, qui conservait, dans son état, un sang-froid et une présence d'esprit constante, et dont les forces se réveillaient quelquefois d'une manière extraordinaire, sentait encore en lui plus de vigueur que nous ne voulions en voir : il était moins effrayé que nous peut-être, parce que, sans se faire illusion sur son danger, il le sentait moins prochain ; il voulait d'ailleurs ajouter quelque chose d'important à ses déclarations.

Il le faut bien dire aussi : M. le prince de Talleyrand ne savait rien faire vite : il n'était jamais dans sa nature de se hâter. C'était un trait connu de son caractère, dont on s'affligeait en ce moment, autour de lui, mais dont personne ne s'étonnait : *C'est sa manière*, disait-on. Aussi, indépendamment du grave motif qu'il en donna, personne autour de lui n'a regardé ses délais comme des hésitations.

Ces retards ont été malignement interprétés : on a même cité de M. de Talleyrand cette parole : *Je ne me suis jamais pressé et je suis toujours arrivé à temps.* Si cette parole avait été dite réellement par M. de Talleyrand, elle eût été d'une inconvenance extrême : mais on s'est trompé en l'affirmant. Cette parole ne fut point dite alors par M. de Talleyrand. Seulement un de ses plus anciens amis, pour rassurer nos inquiétudes, nous dit : *Soyez tranquilles, il ne s'est jamais pressé, et il est toujours arrivé à temps.* Il est vrai d'ajouter que, quand cette parole fut répétée parmi ceux qui le connaissaient le mieux, chacun le reconnut aussitôt, et tous s'écrièrent : *C'est bien vrai.*

La journée s'acheva donc pour nous dans ces inquiétudes. J'étais, moi, particulièrement, toujours en prières et en observation devant lui, ne pouvant détacher mes regards de ce malade, objet de si vives espérances et de craintes si amères. Tout le monde gardait un silence morne et inquiet ; je lui adressais pourtant, par intervalles assez rares, quelques paroles de consolation et de foi, qu'il accueillait avec un aimable et douloureux sourire. J'avais, dans ce moment, les yeux chargés de larmes : je souffrais alors certainement autant que lui. Enfin, vers huit heures du soir, le trouvant un peu plus accablé, je voulus calmer mon inquiétude et sonder son état ; j'étais décidé à être pressant si son état le demandait. Je lui dis : *Prince, je vais faire donner de vos nouvelles à Mgr l'archevêque que votre état inquiète et tourmente vivement ; voudriez-vous, auparavant, signer votre déclaration, afin que je puisse lui donner en même temps la douce consolation de vous savoir prêt à paraître en paix devant Dieu ?* Il trouva encore une force étonnante pour me répondre : *Remerciez bien Mgr l'archevêque, dites-lui que tout sera fait.* — Mais quand sera-ce, bon oncle ? reprit sa jeune nièce, qui était auprès de lui en ce moment. — *Demain*, répondit-il, *entre cinq et six heures du matin.* — *Demain ?* reprit-elle. — *Oui, demain, entre cinq et six heures.* Je fis signe alors à Mlle de Périgord de ne pas insister davantage, et j'ajoutai moi-même : *Je puis donc, Prince, donner cette espérance...* Il m'interrompit très vivement : *Ne dites pas cette espérance, dites cette certitude : c'est positif.*

Ces deux mots furent prononcés avec une force et une fermeté si extraordinaires que j'en suis encore étonné et que je les entends encore. Depuis le commencement de sa maladie, il ne m'avait rien dit avec une pareille autorité ni une accentuation si marquée. Il y avait même, dans son ton, quelque chose de peiné et d'offensé, qui semblait me reprocher de m'être servi d'une expression qui mettait en doute la bonne foi de sa promesse, et n'en faisait qu'une simple espérance. De telles paroles eussent été faites pour inspirer une grande joie, si l'imminence du péril n'eût été là pour troubler constamment nos cœurs. Malgré nos regrets et nos inquiétudes, nous y trouvâmes cependant le courage de nous résigner encore.

Je reçus à ce moment un nouveau billet de Mgr l'archevêque, où il me remerciait en quelques mots de l'avoir tenu au courant des nouvelles de la journée ; car vous pensez bien que j'avais grand besoin d'être soutenu et dirigé par ses conseils, et que je le consultais souvent. Je savais mieux que personne combien son cœur était profondément dévoué à M. de Talleyrand et avec quel zèle et quelle charité il priait pour le salut de son âme. Je le redis ici, parce que c'est pour moi une consolation de le redire. On ne saura jamais qu'imparfaitement tout ce que Mgr l'archevêque a fait pour sauver M. de Talleyrand. Ce que je puis dire du moins, mais ce qui est vulgaire au prix de ce que je dois taire, c'est que, pendant ces trois jours, il a rempli admirablement, ses fonctions de pasteur et d'ami ; je l'ai vu, et par conséquent je le sais : non seulement il est impossible d'avoir plus de sollicitude, de donner des avis plus sages, de montrer plus d'ardeur, plus de foi vive, mais aussi plus de dévouement, plus de tendresse, plus de charité dans ses vœux et ses prières. C'était sa vie que, pendant ces trois jours, Mgr l'archevêque offrait et dévouait constamment pour le salut et pour n'en de M. de Talleyrand. Ce vœu ne devait pas tarder, on le sait aujourd'hui, à trouver un accomplissement. Pour moi, alors, je ne savais que bénir Dieu qui me donnait un pareil guide, un si puissant secours pour suppléer à ce qui manquait de lumière à mon zèle.

J'allai donner à Monseigneur les nouvelles de la soirée, et lui dire l'heure fixée par M. de Talleyrand. Après avoir reçu ses encouragements et ses consolations, je retournai chez le prince.

Ce fut à ce moment, vers neuf heures du soir, que la fille de M. le baron de Talleyrand, sa jeune nièce, qui devait faire sa première communion le lendemain, vint, selon l'usage, lui faire ses adieux du soir. Il la reçut avec une bonté et une douceur qui attendrirent tous les assistants. Cette enfant était émue, silencieuse ; cette scène alla visiblement à l'âme de M. de Talleyrand.

Deux heures après, M. Cruveilhier ayant paru craindre que la raison du malade ne se troublât, on crut devoir faire auprès de lui, avec tous les ménagements convenables, une démarche dont je n'ai pas été témoin : je vais laisser un moment ici parler un de ses amis, qui se trouvait là et qui ne l'a pas quitté.

La prévision de M. Cruveilhier ne s'est nullement vérifiée, puisque M. de Talleyrand a conservé toutes ses facultés morales jusqu'à son dernier soupir, mais la prudence conseillait de mettre à profit l'avis du médecin.

A onze heures, je fis entrer Mlle Pauline de Périgord près du lit du malade ; ses dispositions actuelles, le terme prochain qu'il avait fixé, tout laissait espérer que cette tentative serait heureuse et que le moment était favorable. M. Cruveilhier se

tenait à quelque distance : je tenais une bougie à la main, et soulevai le rideau du lit. Mlle Pauline, tenant une plume et les deux papiers, s'approcha du malade : **Bon oncle**, lui dit-elle, avec un charme de candeur et de tendresse qu'il est impossible de décrire, **tu es calme en ce moment, ne voudrais-tu pas signer ces deux papiers dont tu as approuvé le contenu ? Cela te soulagera.** — **Mais il n'est pas six heures**, répondit le prince. Ici j'admirai la candeur de cette jeune fille qui, malgré l'ardent désir qu'elle avait de voir se réaliser le plus cher de ses vœux, ne sut que rougir, et ne trouva pas un mot pour altérer la vérité, dans un moment où une âme moins pure n'aurait peut-être pas eu de scrupule de faire un mensonge qui lui aurait paru justifié par le résultat. Elle n'insista donc pas après la réponse du prince, qui lui dit ensuite : **Je t'ai dit que je signerais demain entre cinq et six heures du matin : je te promets encore de le faire.**

Mlle Pauline se retira et je restai seul près du lit de M. de Talleyrand, en tenant sa main dans les miennes. Après quelques instants de silence, il me dit avec le plus grand calme : **J'ai vu tantôt le missionnaire de Pauline, l'abbé Dupanloup ; il fait grand cas d'elle, il a raison, c'est un ange que cette jeune fille.** Je répondis qu'elle était la bénédiction de sa vieillesse ; il me serra fortement la main en signe d'approbation. Quelques instants après, il reprit, du même ton que précédemment : **Elle est peut-être ardente dans sa piété, Pauline, mais elle a un grand amour de Dieu.** — **Oui, dis-je, mon Prince, et une tendre affection pour vous et pour sa mère. Oh ! j'en suis sûr, c'est un ange, c'est un ange.** Ici un nouveau silence, puis il reprit : **Ne trouvez-vous pas que la religion protestante est une religion bien sèche, bien peu consolante ?** A quoi je répliquai : **C'est peut-être parce qu'elle ne s'adresse qu'à la raison, qu'il ne lui est pas facile de convaincre. La religion catholique s'adresse tout à la fois à la raison, au cœur, à l'imagination, et tous ceux qui veulent franchement être convaincus peuvent l'être par elle.** Alors il me serra la main plus fortement que la première fois et me dit : **Vous avez bien raison, oui, bien raison.** Puis il se reposa quelque temps. Il se leva bientôt après, mais ne put pas tenir longtemps sur le bord de son lit, et voulut se recoucher. Puis il se leva de nouveau, il ne trouvait aucune position commode et l'angoisse était toujours la même.

Je vous ai dit, mon cher ami, que je n'étais pas présent à ce qui vient d'être raconté : en l'apprenant, je bénis Dieu. Le calme où M. de Talleyrand était demeuré après avoir renouvelé sa promesse, la conversation qui suivit sur la sécheresse du protestantisme, sa tendresse et son admiration pour la piété, l'amour de Dieu et le zèle de sa jeune nièce, nous consolèrent beaucoup et nous prouvèrent que cette tentative, quoique infructueuse, n'avait pas été indiscreète, ne l'avait point blessé, et qu'il avait toujours la conscience de ce grand devoir à

remplir, en même temps qu'il conservait jusqu'au bout une extraordinaire présence d'esprit et une constante indépendance de volonté.

Pour moi, sans être délivré du poids de mes inquiétudes, je me sentis pourtant un peu soulagé : chacun se retira, et, le malade paraissant un peu plus calme. Je me retirai aussi pour aller prendre, dans une pièce voisine, quelque repos dont j'avais un extrême besoin. Quelle nuit et quel repos, mon cher ami ! Dans une pareille situation, la nature accablée peut s'affaïsser et sommeiller, mais on ne repose guère, je vous assure : la nuit ne saurait endormir de telles alarmes. Le lendemain, à quatre heures et demie, j'étais debout. Je me dirigeai, tremblant d'émotion, vers la chambre de M. de Talleyrand, où j'avais été déjà devancé par les anges gardiens que Dieu lui avait donnés. Quel spectacle et quel moment !

Nous fîmes tous silence. On marchait à pas sourds et légers ; on se parlait par signes ; la profonde compassion de nos regards, fixés sur ce visage immobile et pâle de souffrance, nous suffisait pour nous comprendre. La nuit avait été paisible ; la douleur même ne se manifestait plus par aucun indice extérieur, mais il ne fallait pas se faire illusion, les traits tirés du malade, ses joues creuses, le calme même de son accablement, tout attestait que la force même de souffrir s'épuisait et que la mort était bien proche. Quelques mots rapides, échangés à voix basse, firent prendre une résolution qui paraissait pressante. Il allait être cinq heures : c'était l'heure indiquée par M. de Talleyrand pour la signature de sa déclaration ; mais nous ignorions s'il aurait encore assez de force pour signer lui-même cette pièce et la lettre au Pape qui devait l'accompagner. Dans ce cas, prévu par Mgr l'archevêque, des témoins graves étaient indispensables. On envoya au même instant plusieurs voitures à la fois chercher sur divers points de la ville les témoins nécessaires de ce grand et solennel moment : ils étaient choisis parmi les plus intimes et les plus honorables amis de M. de Talleyrand.

Cependant M. de Talleyrand, sortant du profond assoupissement où il paraissait absorbé, ouvrit les yeux, les promena sur ceux qui entouraient son lit, et nous salua tous d'un regard plein de douceur et de quelques paroles de la plus grande bienveillance. Nous eûmes le bonheur, plus grand que je ne puis le dire, de le voir agir encore et se servir de ses mains avec plus d'aisance et de force que nous ne lui en supposions. Nous ne pouvions assez bénir Dieu d'un trait si visible de miséricorde. Son état ressemblait à cette première et pénible indolence qui suit ordinairement le réveil. Je me gardai bien de le fatiguer par des questions et de longs entretiens : je priai intérieurement ; c'était, d'ailleurs, autour de lui, un recueillement universel, facile à concevoir dans la circonstance la plus imposante où tous ceux que la Providence avait amenés là, se trouveront probablement jamais placés. M. de Talleyrand paraissait le plus recueilli de tous. Vous ne vous représenterez qu'imparfaitement, mon cher ami, ce qu'il y avait de grave, de religieux, de saisissant dans ce silence et dans l'attente des grandes choses qui allaient s'accomplir, en présence de ce mourant, suspendu au bord de l'éternité.

Il était cinq heures du matin : tout Paris était encore plongé dans le sommeil... Cependant le jour était venu. Arrivèrent successivement M. le duc de Poix, M. de Sainte-Aulaire, M. de Marante, M. Royer-Collard et M. Molé : c'étaient les témoins convoqués et prévenus à l'avance. Il était certes difficile de choisir des hommes d'un caractère plus honorable et d'une plus haute autorité. Leur intervention immédiate, comme vous le verrez bientôt, ne fut cependant pas nécessaire. Ils entrèrent dans le salon, le visage empreint d'une gravité triste, qui révélait les préoccupations de leur âme. Après les premières et muettes salutations, rapidement échangées entre tous, ils demeurèrent en silence. Je ne

lis pas dans les cœurs, mais j'ose croire, malgré les événements divers de leur grande existence, qu'il y a eu dans leur vie peu d'heures plus solennelles. Un silence plus profond encore régnait dans la chambre du malade.

Ce fut M. de Talleyrand lui-même qui, le premier, rendit le mouvement à cette scène muette et immobile. Il regarda tous ceux qui l'entouraient, l'un après l'autre, avec un léger sourire. et les salua d'un mouvement à peine sensible de sa tête ; puis, baissant les yeux comme pour se recueillir et les rouvrant bientôt, nous le vîmes, secouant en quelque sorte, comme il l'avait fait plusieurs fois, la douleur à laquelle il demeurait en proie, redonner à son visage une nouvelle expression de vie, reprendre un air de force, et nous l'entendîmes prononcer d'une voix claire et ferme ces paroles : **Quelle heure est-il ?** Un frissonnement courut dans mes veines : il se souvenait donc de l'heure qu'il s'était assignée à lui-même ; il voulait donc y être fidèle ! Sa pensée n'avait donc pas cessé de méditer ; il méditait encore ; il avait encore toute la vie de son intelligence, de sa volonté. L'heure du salut était donc enfin arrivée. **Il est six heures**, lui répondit quelqu'un. Je ne sais pourquoi, j'eus le cœur troublé de la crainte de le tromper, même par cette réponse ; d'ôter quelque chose à son mérite, de devoir la moindre parcelle de cet acte suprême à un mouvement de surprise. **Prince, il n'est guère plus de cinq heures**, repris-je. — **Bien**, dit le prince d'une voix calme, dominant encore et lui-même et les autres ; tous en furent stupéfaits.

Dieu m'inspira en ce moment une pensée qui eut un effet d'un souvenir impérissable pour tous les témoins de cette scène attendrissante. Tout le monde était levé et sur pied dans la maison, même cette jeune enfant, qui, la veille, était venue faire à son oncle mourant de si touchants adieux, et qui allait, ce jour-là, dans quelques heures, faire sa première communion. Il me vint en pensée de la lui faire revoir encore. La vue de l'innocence, surtout dans un tel jour, est un charme qui ravit puissamment les cœurs. Il me sembla que sa présence porterait une douce et salutaire confiance dans cette âme près de comparaître devant son juge, préparerait heureusement le grand acte qui allait s'accomplir et serait comme la première des bénédictions de ce grand jour. La jeune Marie de Talleyrand descendit donc, et, au moment où tous muets et recueillis, nous ne pouvions détacher de la couche du malade nos pensées et nos regards, elle se présenta tout à coup à la porte de l'appartement, les yeux timides et baissés, le visage pille, entièrement vêtue de blanc. Elle apparaissait vraiment comme l'ange de la grâce et du pardon ; et, quand nous la vîmes, d'une marche rapide et tremblante, approcher du vieillard, pas un cœur ne put contenir son attendrissement : les larmes s'échappèrent de tous les yeux.

A sa vue, un changement subit dans les traits du malade révéla l'émotion profonde de son âme : son sourire, son regard semblaient charmés. L'enfant se mit d'abord à genoux à ses pieds et lui dit : **Mon oncle, je vais bien prier Dieu pour vous, je vous demande votre bénédiction.** C'était une scène à fendre l'âme. Nous nous éloignâmes un peu, nous étrangers, pour ne pas troubler cette dernière scène de famille ; et alors, se soulevant avec effort : **Mon enfant, lui dit-il, je te souhaite beaucoup de bonheur pendant ta vie, et, si j'y puis contribuer par quelque chose, je le ferai de tout mon cœur.** — **Vous le pouvez en la bénissant**, lui dit Mme la duchesse de Dino. Alors, étendant la main sur la tête de l'enfant, il la bénit : l'enfant fondait en larmes. Elle se releva bientôt et se retira. M. de Talleyrand la suivit un moment des yeux pendant qu'elle s'éloignait, et, après avoir jeté sur elle un dernier regard, il se retourna vers M. de Bacourt et laissa entendre ces paroles : **Voilà bien les deux extrémités de la vie : elle va faire sa première communion... et moi... !** Il n'acheva pas la phrase et, baissant

les yeux, il sembla vouloir se reposer et se recueillir un moment. Nous le laissâmes à dessein quelque temps dans ce recueillement et dans ce repos.

Mais bientôt six heures sonnèrent. Alors nous nous approchâmes. Nous touchions enfin au terme si longtemps promis, si longtemps désiré, et tous nous retrouvâmes une contenance calme et ferme, que la gravité de ce moment suprême nous commandait et nous inspira. Une nouvelle et dernière scène allait succéder à tant d'autres, clore leurs impressions diverses et les consommer toutes.

L'agitation de mon âme n'était plus ce trouble inquiet et cruel qui m'avait tant de fois désespéré. J'étais presque sûr alors de la miséricorde de Dieu, mon cœur n'était plus agité que par l'espérance de voir la religion et l'Église bientôt consolées, et ma foi couronnée dans un de ses plus ardents désirs. Nous nous avançâmes : M. de Bacourt soutenait M. de Talleyrand du côté droit ; le duc de Valençay du côté gauche ; Mme la duchesse de Dino et sa fille devant lui à ses pieds ; M. Cruveilhier, son médecin, était derrière un des rideaux du lit ; son vieux serviteur, Hélié, derrière l'autre ; je demeurai debout, le plus éloigné. On a dit que M. le duc de Poix, M. Molé, M. de Barante, M. Royer-Collard et M. de Sainte-Aulaire étaient auprès de lui ; cela n'est pas exact. Ces messieurs demeurèrent à la porte de sa chambre qui était ouverte, mais derrière une portière à demi fermée, et les actes leur furent présentés immédiatement après la signature de M. de Talleyrand. En ce moment, Mlle Pauline, s'approchant, lui dit : **Bon oncle, il est six heures : veux-tu que je te présente ces papiers que tu as promis de signer à cette heure-ci ?** Ce mouvement le tira du recueillement où il était plongé depuis quelques moments ; il leva la tête. Au même instant, on le vit faire un grand effort pour se soulever ; la faiblesse ne le lui permettant pas, il fallut l'aider. Après s'être un moment remis de cette secousse, il prit la plume des mains de Mlle Pauline. **Monsieur de Talleyrand**, lui dit Mme de Dino, **voulez-vous que je vous relise ces papiers avant que vous les signiez ? Vous les connaissez, mais voulez-vous que je vous les relise encore ?** — **Oui, lisez**, répondit-il. A ces mots, subjugués comme par une force supérieure et attirés vers lui, tous se serrèrent, s'approchèrent : avec quelle avidité d'attention, avec quels serrements de cœur ! Dieu le sait. Le prince était assis sur le bord de son lit, et soutenu par des coussins ; son maintien était sérieux. ses yeux élevés et fermes, dans l'attitude et avec l'expression de l'attention la plus grave. Mme la duchesse de Dino s'avança très près de lui : tant que dura la lecture, il écouta, la tête haute et droite, sans donner le moindre signe de fatigue ; son esprit n'était pas seulement présent, mais on peut dire qu'il dominait cette scène. Mlle de Périgord s'était mise à genoux auprès de sa mère : j'étais debout derrière ; M. Cruveilhier, dans le fond de la chambre, et le vieux valet de chambre appuyé sur le bois du lit et fondant en larmes. M. de Talleyrand avait expressément demandé qu'il fût présent à cette heure solennelle ; ses domestiques étaient trop nombreux pour y assister tous ; il voulut du moins que le plus ancien d'entre eux les y représentât et [n'il leur redire fidèlement ce que son maître avait fait et déclaré avant de mourir. Mme la duchesse de Dino lui fit d'abord, en présence de l'assemblée, lecture de sa déclaration, que vous connaissez, puisque des journaux l'ont publiée. C'est un long désaveu des temps les plus malheureux et les plus célèbres de sa vie, et la franche condamnation du siècle auquel il avait appartenu. A chaque phrase, Mme de Dino lui faisait observer que c'était sa propre rédaction : il faisait chaque fois un signe approbatif. Il y avait, dans ce que lisait Mme de Dino, des choses si graves que je craignais parfois que M. de Talleyrand n'en pût soutenir les termes. J'étais tenté de demander à Mme la

duchesse de Dino, que son émotion entraînait, de modérer l'accent de sa voix : je craignais que l'humiliation ne fût trop forte. Aujourd'hui, ceux qui assistaient à cette scène si solennelle, et ont entendu ces austères paroles, disent unanimement. et en les lisant vous direz comme eux, que le courage de M. de Talleyrand fut admirable, son abnégation, en ce moment, vraiment chrétienne : et c'est ce que confirma plus tard un des plus anciens et des plus intimes amis de M. de Talleyrand, un homme qui l'avait depuis longtemps connu et que j'ai entendu s'écrier : *Jamais on ne comprendra le sacrifice, l'effort immense qu'a dû faire M. de Talleyrand pour effacer d'un trait de plume sa vie entière.* C'est bien ainsi que sa rétractation fut d'ailleurs comprise par toutes les opinions : *Je ne lui pardonne pas d'avoir renié le dix-huitième siècle,* dit un des hommes politiques les plus célèbres de ce temps. — *C'est le coup le plus violent que nous ayons reçu depuis cinquante ans,* dit un autre.

Voilà le vrai sens, la vraie valeur et le point de vue de cette rétractation. M. de Talleyrand a voulu sans doute déplorer solennellement ses torts et se réconcilier avec l'Église et avec son chef suprême ; mais il a voulu expressément aussi *condamner son siècle, ses excès, ses erreurs et tous ses entraînements.*

Pendant toute cette lecture, il demeura immobile, Il est bon de remarquer que cette formalité même n'était pas une formalité nécessaire ; M. de Talleyrand avait tout vu, tout pesé en parti culier : il suffisait d'approuver par une simple signature. Mais il voulut lui-même qu'il fût fait de ces actes si graves une lecture publique : il avait demandé lui-même, et on lui avait dit auparavant, les noms de tous ceux qui l'entouraient : et certes, parmi eux, il y avait des noms et des hommes assez élevés pour paraître les dignes témoins de la réparation qu'il avait résolu de donner non seulement à l'Église, mais à son pays, à son siècle et à tous les honnêtes gens. En un mot, M. de Talleyrand voulut manifestement que la solennité de cette déclaration fût digne de son importance et que nulle affaire, parmi celles qu'il avait traitées pendant sa vie, ne l'emportât sur celle-ci en grandeur et en authenticité.

La lecture de la déclaration finie — elle avait duré environ dix minutes —, M. de Talleyrand reçut la pièce des mains de Mme la duchesse de Dino ; il la prit de la main gauche ; il avait constamment, pendant cette lecture, tenu élevée, de la main droite, la plume qu'on lui avait présentée d'abord, et, sans le moindre signe d'incertitude et d'hésitation, sans aucune espèce d'altération extraordinaire sur son visage ou dans ses traits, sans prononcer aucune parole, d'une main ferme et assurée, il commença à tracer son nom. La plume ne traçant aucun caractère, parce qu'elle s'était desséchée pendant le temps de la lecture, il la plongea lui-même dans un encrier qu'on lui présenta, et il apposa alors, en caractères parfaitement tracés, sa grande signature, celle qu'il n'employait que dans les plus grands traités diplomatiques :

CHARLES-MAURICE, PRINCE DE TALLEYRAND.

Cette première pièce signée, M. de Talleyrand prit la parole et fit observer qu'il y avait certaines choses qu'il ne retrouvait pas dans ce qu'on venait de lui lire, et qu'il tenait à envoyer au Saint-Père. Mme de Dino lui répondit que ces choses se trouvaient exprimées dans la lettre écrite au Pape, dont on allait lui donner lecture : cette réponse le satisfut.

Alors Mme la duchesse de Dino fit lecture de la lettre par laquelle M. de Talleyrand adressait sa déclaration à Sa Sainteté. Vous connaissez également cette lettre par les journaux. La lecture en fut longue encore, très grave et aussi

solennelle. M. de Talleyrand signa de même, sans aucune hésitation, et toujours de sa grande signature.

Nous demeurions tous immobiles, muets, comme suspendus. Une seule personne, pendant que le prince écrivait, s'était précipitée à genoux au pied de son lit ; et là, le front prosterné contre terre, l'inondait de ses larmes, priant avec une ardeur dont rien ne peut donner une idée, mêlait ses larmes à sa prière, baisait la terre, ne pouvait s'en détacher, et semblait fléchir sous le poids de ses sentiments. Il fallut l'avertir de se relever, quand le prince eut fini. Qu'est-ce donc que la foi qui donne de telles joies ! Comment bénir assez le ciel de répandre, par les joies de l'espérance chrétienne, tant de félicité sur la mort même, tant de douceur sur ce que le monde appelle humiliation ; tant de grandeur sur ce qu'il appelle faiblesse ; tant de paix et de dignité sur celui qui meurt dans un noble repentir, dans une généreuse réconciliation avec Dieu ; et un charme si puissant de consolation sur la douleur et la tendresse de ceux qui voient une telle mort et qui survivent !

Mme la duchesse de Dino reprit des mains du prince les actes qu'il venait de signer. Il y manquait pourtant encore une dernière formalité que d'autres pouvaient remplir, mais pour laquelle il fallait son consentement : c'était la date de cette déclaration. *Prince*, lui demandait-on, *quelle date désirez-vous donner à cet acte ?* Le prince était alors remarquable par la gravité extraordinaire de sa physionomie : son air était solennel et imposant. Il répondit avec un accent de voix très marqué : *La semaine de mon discours à l'Académie*. Cette réponse fit sur toute l'assemblée une sorte d'effet électrique : tous furent saisis d'admiration à la vue de cette volonté, toujours ferme, nette et maîtresse qui agissait avec ce calme et cette autorité presque dans les bras de la mort. et qui, comme au temps de sa plus grande force, décidait, seule et avec une précision rigoureuse et réfléchie, jusqu'aux détails de la plus grande affaire qu'elle ait jamais eu à régler. *De quel jour est mon discours à l'Académie ?* ajouta-t-il. — *Du 3 mars*, répondit-on. — *Eh bien ! écrivez le 10, afin que ce soit de la même semaine*.

M. de Talleyrand mettait en ce moment le dernier sceau aux preuves de cette parfaite liberté d'esprit, de jugement et de détermination, qu'il avait constamment gardée dans cette démarche importante, à laquelle sa lenteur même ajoutait un trait de gravité de plus. Car, si l'on n'a point oublié le caractère que le prince de Talleyrand avait montré, pendant le cours de sa vie tout entière, dans les circonstances les plus solennelles. et jusque dans ses erreurs les plus célèbres ; si l'on réfléchit aux dispositions secrètes de son âme, qui s'étaient en diverses occasions manifestées par des pensées d'une nature plus sérieuse, par des pensées de haute morale et de conscience chrétienne : si l'on se rappelle cette lettre où, se démettant de ses fonctions publiques, il parlait *des pensées que son grand âge lui suggérait*, et son testament, ouvert plusieurs mois avant sa mort et rouvert encore vers le même temps, pour y protester par ces mots : *Je me croyais libre*, contre des termes qui ne condamnaient pas assez nettement son mariage civil ; si l'on se rappelle encore sa réponse si claire et si touchante à la lettre dans laquelle je lui proposais l'illustre exemple de Fénelon, et après laquelle il dit ces mots : *J'ai quelques chose à faire. Je le sens* ; si l'on se rappelle ce projet de déclaration écrit tout entier de sa main, en deux pages in-quarto, et de son propre mouvement : puis soumis par lui à Mgr l'archevêque, examiné ensuite par lui durant deux jours, et adopté ; si l'on se rappelle surtout cette fermeté inflexible avec laquelle il résista aux instances qui le pressaient d'y mettre son nom avant l'heure qu'il avait voulu fixer lui-même, n'anticipant pas d'une seule minute sur le moment qu'il avait cru devoir choisir ; si l'on considère

enfin la force, le sang-froid, la présence d'esprit, la solennité avec laquelle il consumma ce grand acte en présence de témoins nombreux, dignes de confiance et confondus d'étonnement et, d'admiration : tous ces faits réunis, dont chacun porte la conviction avec lui dans tout esprit raisonnable et de bonne foi, sont une démonstration puissante, incontestable, invincible de la sincérité de M. de Talleyrand à son lit de mort, et par conséquent de la sincérité des actes qui attestent, au monde et à l'Église, son retour à la vérité et sa conversion à Dieu.

Selon le désir exprimé si positivement par M. de Talleyrand, l'acte de la déclaration fut donc daté de l'époque de son discours à l'Académie, et la souscription ainsi conçue : [Fait à Paris le 10 mars et signé le 17 mai 1838](#). Ces mots lui furent lus, et il les approuva, toujours en présence des maîtres témoins.

Une date est quelquefois une formalité légère, mais, pour celle-ci, il est impossible de n'en pas voir l'importance. L'intention du prince, en faisant remonter sa déclaration jusqu'à l'époque de son discours à l'Académie, est visible. En ce temps-là, tout le monde avait été frappé de la force, de la puissance, je dirais presque de la jeunesse de son intelligence et de ses facultés ; lui, qu'on avait dit mourant, se montra plein de vie et étonna l'opinion publique. Une déclaration faite à une pareille époque tirait donc sa force et son crédit de l'époque t'Orne ; et voilà pourquoi il a voulu que, signée le 17 mai, il fût dit qu'elle remontait à plus de deux mois auparavant, au 3 mars ; que, dès ce jour, elle était décidée et déjà faite, du moins dans sa pensée ; en sorte que cette date est connue la dernière précaution qu'il avait prise pour protester d'avance contre toute interprétation qui attribuerait sa déclaration à un affaiblissement moral ou à des influences étrangères.

La pensée de M. de Talleyrand a été comprise par tous les hommes graves et de bonne foi, comme elle devait l'être. Voici ce qu'en écrivait un homme, dont nous avons déjà eu occasion de citer le témoignage, qui avait vécu longtemps, et surtout les dernières années, dans l'intimité de M. de Talleyrand, et qui était son collègue à la Chambre des pairs : [L'acte par lequel M. de Talleyrand a terminé sa vie, cette rétractation chrétienne qui a donné aux circonstances de sa mort un intérêt particulier, a été, dans le monde, l'occasion d'interprétations diverses. Ce qui est certain, c'est qu'il a fait cet acte avec une parfaite présence d'esprit et dans la plénitude de ses facultés, que non seulement cet acte ne lui a pas été imposé et qu'il n'a pas été arraché à la faiblesse de ses derniers moments, mais encore qu'il n'a pas été improvisé à son lit de mort, et que, depuis longtemps, il y songeait. M. de Barante parle le même langage, dans son éloge à la Chambre des pairs : Ce que M. de Talleyrand désirait le plus était de finir dans la plénitude de sa raison et de sa volonté... Il vint à l'Institut, et beaucoup d'entre vous peuvent se souvenir de ce que cette réunion avait de solennité et d'émotion. De ce jour, la réflexion devint plus active, et lui laissa moins de relâche...](#)

Telle était sa situation d'âme lorsqu'il fut atteint d'un mal subit et grave. Tout espoir de le conserver disparut bientôt. Il ne voulut point et se fit dire la vérité. Son courage contre les souffrances fut invariable : sa présence d'esprit ne fut pas atteinte, sa douceur pas altérée un seul instant : la tranquillité d'esprit, où il aimait à se renfermer, point troublée. Ce fut dans cette disposition que, sans précipitation, sans faiblesse ni complaisance, il arriva à la décision dont, depuis longtemps, il approchait de plus en plus chaque jour. Il voulut mourir en chrétien.

Ce fut presque dans ses derniers moments que le roi, cédant à l'impulsion d'une ancienne amitié, vint honorer le lit de mort de sa visite. M. de Talleyrand trouva encore assez de force pour témoigner sa reconnaissance respectueuse.

Mais au moment extrême, selon la vieille devise des Périgord, *il n'y a de roi que Dieu* ; conformément à la résolution qu'il avait prise, il fut entouré des consolations religieuses : elles répandirent leur douceur sur ce calme courageux que laissaient subsister les souffrances et un affaiblissement rapide. Il a fini au milieu de sa famille en larmes et en prières.

Au reste, il n'y eut jamais, dans aucune des actions de M. de Talleyrand, une circonstance, si petite qu'elle fût, où il n'eût un objet en vue et une intention très prononcée ; et ce que j'ai dit de la date de sa déclaration, je puis le dire de l'heure qu'il choisit pour la signer. Car ce ne fut point par caprice qu'a plusieurs reprises. il l'ajourna à ce moment : il est devenu évident que c'était chez lui un parti pris et raisonné. Nous en avons d'abord soupçonné le motif... Lui-même avait choisi cinq ou six heures du matin, heures de calme et de paix, parce qu'il jugeait avec raison que les deux cents visiteurs qui, pendant tout le jour, remplissaient ses salons, étaient un voisinage trop tumultueux, une foule trop dissipée, pour que le silence et le recueillement, nécessaires à une si grande affaire, n'en fussent pas boules. Nous avons même des raisons pour penser que cette heure lui convenait, parce qu'elle lui donnait la liberté de n'admettre que des témoins choisis ut de tenir éloignés de lui, dans ce moment, ceux dont la présence peut-être attristé par de fâcheux souvenirs, et troublé même par le rapprochement des exemples de leur vie et des devoirs de sa mort.

Mais M. de Talleyrand avait encore une raison toute particulière pour fixer ce jour et cette heure. Vous savez qu'il reçut la visite du roi le jour de sa mort. C'était ce jour-là même, à huit heures du matin, qu'elle était attendue. Mais, avant de payer ce dernier tribut au dernier souvenir des choses et des affections humaines, il avait voulu régler la dernière et aussi la plus grande de ses affaires, prévenir le trouble qu'une distraction nécessairement laborieuse pouvait jeter dans son âme, et signer préalablement son traité de paix avec Dieu. Il le signa en effet, à l'heure convenue. Il avait tenu parole, tout réglé ; il était prêt.

Cette grande affaire heureusement achevée, je crus devoir laisser quelques moments de repos au malade. Il venait de faire un grand effort : mais, quelle que fût sa force d'âme. et précisément parce qu'il avait l'âme haute et forte, il n'avait pu donner un démenti si formel à sa longue vie, sans avoir intérieurement à soutenir une lutte violente. Son calme extérieur lui-même ne pouvait être qu'un effort de plus ; je crus donc devoir le laisser reposer quelque temps. L'état dans lequel il était d'ailleurs retombé après sa signature demandait le repos, car il avait repris son air souffrant ; ses yeux étaient fermés et son extrême accablement attestait la violence qu'il avait de se faire pour dominer et suspendre sa douleur. C'est avec attendrissement que nos regards se fixaient alors sur ce vieillard, désormais vénérable à nos yeux et par sa vieillesse, et par un acte de vraie vertu, et par de cruelles souffrances. Lorsqu'il nous forçait d'admirer la dignité et le courage qu'il mettait dans la dernière action et la plus solennelle de sa vie, étonnés et saisis même de respect, nous avons oublié un instant que la mort était en quelque sorte, là aussi, comme témoin, et maintenant nous retrouvions l'image de la mort et nous recommencions nos frayeurs. Nous nous éloignâmes tous, moi comme les autres, pour l'abandonner un moment aux soins délicats et empressés qui lui étaient d'un si précieux secours dans ses souffrances.

Quels souvenirs que ces scènes successives et rapides de joies si vives et d'alarmes si amères ! Je me retirai à l'écart : et seul, à genoux, je rendis grâces à Dieu de ses miséricordes et lui demandai d'achever son ouvrage. Car la confession du prince, quoiqu'elle ne présentait plus d'obstacle, me préoccupait ; mon âme était tout à la fois calme et triste : je priais de bon cœur. Je ne m'étais jamais senti un si grand zèle pour le bonheur éternel de cette âme, qui venait de nous donner si généreusement la consolation promise. Il me semblait que ce zèle était de ma part, non plus charité, mais justice, et que l'Église, dont j'étais le ministre, et à laquelle il venait de faire une éclatante réparation, lui devait son dévouement. son zèle et son amour, et ne pouvait rien épargner pour son entière réconciliation avec Dieu. Cette confession n'était pas d'ailleurs difficile à obtenir, après ce qui venait de se passer : il avait menue signé les pièces importantes adressées au Souverain Pontife, et qui avaient fait sa paix avec l'Église, comme une condition indispensable de la paix qu'il voulait faire avec Dieu avant de mourir. Cette confession était encore moins difficile à faire après les entretiens intimes qui l'avaient préparée déjà et heureusement commencée les deux jours précédents. M. de Talleyrand s'en était sérieusement occupé plusieurs jours à l'avance. On a retrouvé, vous le savez, près de son lit, sur une table, un livre dont je lui avais fait hommage quinze jours plus tôt : c'était une *Journée du chrétien*, extraite des œuvres de Bossuet. Ce livre contient une admirable préparation à la mort ; on eut la curiosité de l'ouvrir, et on le trouva précisément marqué par lui à la page qui porte ce titre : *Le chrétien prépare sa dernière confession avant de mourir*. Cette circonstance n'a pas besoin de commentaire et dit assez si, dans le secret de son intérieur, M. de Talleyrand se faisait illusion sur lui-même, et de quelle nature étaient ses pensées.

Je ne tardai pas cependant à informer Mgr l'archevêque, dont je savais l'extraordinaire inquiétude.

Je lui remis moi-même la déclaration de M. de Talleyrand et sa lettre au Souverain Pontife : c'était lui porter la plus grande joie qu'il désirât eu ce inonde. Je l'instruisis de tout ce qui s'était passé. en lui demandant toujours ses prières et ses conseils pour la conclusion finale de cette œuvre de miséricorde et de salut.

Lorsque je revins auprès du malade, il était environ huit heures ; il y avait un grand mouvement dans Toul l'hôtel. Ce mouvement se faisait sentir jusque dans l'appartement du prince, on je vis tout le monde s'agiter auprès de lui : on lui annonçait le roi.

Je me retirai donc encore une fois, regrettant vivement que sa confession n'eût pas précédé cette visite. Tout ce qui pouvait être une secousse me faisait peur dans l'état de faiblesse où était le malade.

Vous savez, mon ami, ce qui se passa dans cette entrevue. M. de Talleyrand retrouva encore une fois toute sa liberté d'esprit et de parole. Cette entrevue l'émut beaucoup et ne fut pas longue. Madame Adélaïde, qui avait accompagné le roi, prolongea de quelque temps sa visite, mais, une demi-heure après, l'hôtel de Talleyrand était rentré dans sa paix et dans sa tristesse précédentes.

L'effet de cette visite sur l'état du prince fut très grand. Il tomba, dans un accablement qui effraya ; l'altération de ses traits parut profonde et, quoique sa respiration annonçât encore beaucoup de vie, quand on lui parlait, il ne répondait plus. On vint m'avertir. J'accourus, j'eus l'âme percée de ce douloureux spectacle ! Que faire ? Prier et attendre : je pensai avec raison que ce n'était là peut-être,

que l'effet accidentel d'une commotion extraordinaire. Mais que ne puis-je vous dire, mon ami, de quels soins attendrissants, de quelles attentions pieuses il fut alors entouré ! J'aurais voulu que les hommes, qui méconnaissent si tristement la divine autorité de la religion, vissent le saint et touchant dévouement de ces âmes chrétiennes, et tout ce que la religion ajoutait pour elles de sacré à la vue de ce vieillard que la nature leur rendait si cher. M. de Talleyrand avait bien nommé sa jeune nièce son ange gardien, car elle veillait près de lui avec une assiduité et une tendresse dont rien ne saurait exprimer la constance et la douceur. Il y avait quelque chose d'angélique dans le spectacle de piété simple et naïve qu'elle offrait auprès du lit de ce vieillard mourant. On la vit à un certain moment, au plus fort des douleurs que souffrait le prince, suspendre une médaille de la Sainte Vierge avec un cordon au cou du malade : c'était une de ces médailles, dites miraculeuses, que le nom et l'Immaculée Conception de Marie ont rendues, depuis quelques années, si célèbres en France. Je vous étonnerai peut-être en vous disant que M. de Talleyrand en portait habituellement deux sur lui : une d'argent, qu'il avait reçue de Mlle de Chabannes, sa cousine, religieuse aux Carmélites, et une autre de cuivre, que lui avait envoyée Mme de Marbœuf, cette bonne et sainte religieuse du Sacré-Cœur, qu'il avait connue dès l'enfance. Ces médailles lui avaient été données cette année même, par une coïncidence singulière, et il n'avait cessé de les porter sur lui. Le lendemain de sa mort, on les retrouva toutes deux dans un des côtés de sa bourse. Il les faisait voir quelquefois avec simplicité, et, quinze jours avant sa mort, en les montrant à un de ses neveux, il lui disait : [Vous voyez, je les porte toujours !](#) Enfin, il est mort revêtu et protégé par l'image miraculeuse de Marie.

Maintenant cette médaille est dans mes mains ; on a bien voulu me la donner, et je la porte aussi habituellement sur moi, comme un cher et précieux souvenir.

Il y eut des circonstances vraiment providentielles en tout ceci. Sans parler de la circonstance admirable d'une première communion ce jour-là même. Il faut que vous sachiez que les objets bénits, dont il remerciait le Pape dans sa lettre, arrivèrent de Rome aussi ce jour-là, quelques heures après qu'il eut signé, et lui furent présentés avec la bénédiction du Saint-Père, comme en échange de la consolation qu'il venait de lui envoyer.

Cependant, depuis la visite du roi, le malade était toujours profondément absorbé ; il y avait plus de deux heures que cet état durait. Mon inquiétude et mon embarras étaient au comble. Je reçus en ce moment une lettre de Mgr l'archevêque qui releva mon courage : elle était pleine d'un zèle si apostolique et des joies d'une foi si vive, que mon zèle et ma foi en furent aussi ranimés. C'était la Providence qui m'envoyait cette lettre ; elle me servit d'introduction auprès du prince. Je m'approchai : [Prince, lui dis-je...](#) À ces mots, il ouvrit les yeux qu'il fixa sur moi ; il essaya même un sourire : [Prince, Mgr l'archevêque me charge de vous dire combien il est occupé de vous, combien votre état l'afflige, combien vous lui êtes cher...](#) En m'écoutant, il paraissait ému d'une vive reconnaissance, il y avait sur son visage ce je ne sais quoi de douloureux, mais d'attendri, qui donne quelquefois une expression si touchante au visage des mourants ; il trouva encore la force de parler : [Je suis bien sensible,](#) dit-il d'une voix faible, mais distincte, [aux bontés de Mgr l'archevêque : je le remercie... beaucoup.](#) Je l'interrompis pour lui épargner la fatigue d'un effort prolongé. [Mgr l'archevêque, ajoutai-je, bénit Dieu surtout de votre courage à consoler la religion et à mettre votre conscience en paix.](#) J'ajoutai : [Oui, mon Prince, vous avez ce matin donné à l'Église une grande consolation ; maintenant je viens, au nom de l'Église, vous offrir les dernières consolations de votre foi, les derniers secours de la religion.](#)

Vous vous êtes réconcilié avec l'Église catholique que vous aviez affligée, le moment est venu de vous réconcilier aussi avec Dieu par un nouvel aveu et par un repentir sincère de toutes les fautes de votre vie ! Alors il fit un mouvement comme pour s'avancer vers moi : je m'approchai, et aussitôt ses deux mains saisissant les miennes, et les pressant avec une force et une émotion extraordinaires, il ne les quitta plus pendant tout le temps que dura sa confession : j'eus même besoin d'un assez grand effort pour dégager ma main des siennes, quand le moment de donner l'absolution fut venu.

Il la reçut avec une humilité, un attendrissement, une foi qui me firent verser des larmes et qui, sans doute, touchèrent le cœur de Dieu, et firent descendre sur cette tête humiliée la miséricorde et le pardon.

Dieu sait le secret des cœurs ; mais je lui demande de donner à ceux qui ont cru pouvoir douter de la sincérité de M. de Talleyrand, je demande pour eux, à l'heure de la mort, les sentiments que j'ai vus dans M. de Talleyrand mourant, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Après son absolution, je ne pouvais me détacher de lui ; je ne sais quels liens puissants m'enchaînaient à ses côtés. Il fallut cependant le laisser se reposer d'une fatigue qui devait être très grande pour son état de faiblesse. Je voulais m'éloigner : c'est alors que, levant ses yeux défaillants vers moi, il me rappela. et, me prenant de nouveau les mains avec affection, il prononça très distinctement ces paroles : **Dites bien à M. l'archevêque...** Il continua, mais son extrême faiblesse ne lui permit pas de continuer assez haut pour être entendu. M. le duc de Valençay et M. de Bacourt, qui soutenaient en ce moment sa tête, et moi, nous approchâmes, et je lui dis : **Prince, que désirez-vous que je dise à M. l'archevêque ?** Il fit un nouvel effort et reprit : **Dites-lui bien que je...** Il continua encore, mais nous ne pûmes saisir le sens des paroles que ses lèvres, assez longtemps agitées, prononcèrent visiblement.

Pour le reposer et lui épargner cette fatigue qui était pénible à voir, je repris moi-même : **Il est certain, mon Prince, que Mgr l'archevêque vous est profondément dévoué, à vous, à toute votre famille : et vous savez combien il aimait et vénérât le pieux cardinal de Périgord, votre oncle. — Et vous savez, mon oncle, reprit alors M. le duc de Valençay, combien Mgr l'archevêque vous et, surtout à vous, demeuré toujours attaché. — Au point, repris-je, que, ce matin encore, il me disait qu'il donnerait volontiers sa vie pour vous.** Son émotion, à ces mots, fut extrême ; il fit un grand effort, et nous entendîmes très distinctement ces paroles : **Dites-lui qu'il a un bien meilleur usage à en faire !** Il y avait dans ces paroles une sensibilité qui nous pénétra jusqu'au fond de l'âme, et nous tira à tous trois les larmes des yeux : puis, il retomba dans une sorte d'anéantissement, dont nous voulûmes au moins respecter, en ce moment, l'effrayant et triste repos.

Je ne tardai cependant pas à lui donner l'extrême-onction : à ce moment, sa chambre était remplie, non seulement des membres de sa famille qui y étaient rentrés, mais d'une foule d'amis, qui se pressaient autour de son lit de mort.

Tous le contemplaient en silence les uns réfléchissaient avec étonnement aux miracles de miséricorde que la grâce Dieu avait faits dans cette âme ; les autres admiraient la magnanimité paisible avec laquelle ce vieillard illustre savait mourir. Je fis les saintes onctions sur ses yeux qu'il ferma, sur ses lèvres, sur sa poitrine ; il avait évidemment toute sa connaissance et nous en donna constamment des preuves attendrissante : jusqu'à son dernier soupir. En

particulier, je n'oublierai jamais : je ne crus devoir réciter les litanies des saints qu'après lui avoir appliqué toutes les saintes onctions, et je me plaçai près de lui, de côté cependant et à quelque distance. Uniquement occupé à prier, je ne le regardais que de temps à autre. Pendant que je récitais ces litanies, à genoux et à haute voix, beaucoup des assistants répondaient à mes prières ; car, je dois le dire, tous étaient pénétrés au delà de toute expression : plusieurs avaient les yeux baignés de larmes. Tout à coup, on m'interrompit dans ma prière, on venait de remarquer qu'il répondait lui-même, que ses lèvres répétaient les paroles des litanies : *Priez pour moi ; ayez pitié de moi*. Et quand j'arrivai, parmi les saints martyrs, à saint Maurice, et que je prononçai son nom, il reconnut son saint patron : nous le vîmes s'incliner, et son regard, son sourire, sa prière cherchèrent mon regard pour me faire entendre qu'il s'unissait à mes prières, puis, il referma les yeux ; mais le mouvement de ses lèvres continua à témoigner qu'il s'unissait à nos intentions et priait avec nous. Quand je vins à prononcer, quelques instants après, parmi les saints pontifes, le nom de saint Charles, son autre patron, la même chose se reproduisit d'une manière aussi marquée : son regard chercha encore le mien : il trouvait une sensible consolation à me faire remarquer de nouveau combien ces prières le touchaient.

Je continuai à prier auprès de lui. Pendant ce temps, appliqué à ma prière, je le regardai peu. On m'a dit depuis que, constamment, il priait avec nous, ou, de temps à autre, jetait des regards pleins de sérénité sur moi, en me souriant avec douceur. Il est certain que, pendant les heures de sa vie qui lui restèrent encore, j'admirai plusieurs fois avec attendrissement la bienveillance constante, je ne dis pas assez, la confiance religieuse et l'affection avec laquelle il me cherchait, me regardait sans cesse : je m'éloignais quelquefois par discrétion de quelques pas loin de son lit... Aussitôt qu'il ne me sentait plus près de lui, ses yeux éteints se relevaient et, se promenant autour de lui, ne se reposaient qu'après que je m'étais rapproché de lui.

Vers trois heures, voyant l'heure venir, je commençai les prières des agonisants. M. de Talleyrand, quoique au moment suprême, avait évidemment toute sa connaissance : il priait même avec une humilité, une ferveur vraiment admirables. On me le fit remarquer encore : *Monsieur l'abbé*, me dit-on, *voyez comme il prie !...* Je le regardai à ce moment, et je fus saisi en voyant l'extraordinaire expression de foi, de piété, de repentir et de la plus humble componction, empreinte sur tout son visage. On soutenait toujours son front, mais ses mains étaient jointes et suppliantes : il priait comme le plus humble des chrétiens, comme un homme qui se sentait coupable et pécheur, mais qui sentait aussi et semblait voir même de près la divine miséricorde. J'avoue qu'en ce moment je fus frappé moi-même, comme si j'avais vu cette divine miséricorde s'incliner vers lui. J'interrompis malgré moi un moment les prières publiques pour prier au fond de mon cœur et rendre à Dieu de grandes actions de grâces. Mes yeux, cependant, ne pouvaient se détacher de lui... Je n'oublierai jamais cette impression. Je le contempiais en silence, priant, au milieu des larmes de tous les assistants. Je me disais : ainsi, tandis que les uns s'attendrissent avec larmes sur lui ; tandis qu'au dehors, il devient l'objet de la curiosité, de l'indifférence, de doutes injurieux, et peut-être d'insultants outrages, en ce moment, le monde entier n'est rien pour lui. tous les jugements du monde sont vains : et derrière ce visage pâle, dont les traits s'effacent et disparaissent, et qui prie encore ; dans cette âme, si longtemps, si extraordinairement coupable. il y a peut-être un miracle de puissance et de miséricorde infinies... La grâce et la charité de Dieu y abondent... La reconnaissance, la foi, le repentir, l'espérance y revivent : c'est

une créature renouvelée, un enfant de Dieu réconcilié avec son Père... une âme pardonnée !...

Je me rappelai alors avec bonheur ces admirables paroles de Fénelon que je sais par cœur, tant je les ai offertes de fois en consolation aux cœurs affligés : M. de Talleyrand avait pu les lire dans un des volumes que je lui avais envoyés, et elles s'appliquaient, en ce moment, parfaitement fi lui : Dieu voit la boue dont il nous a pétris, et il a pitié de ses pauvres enfants. D'ailleurs, quoique le torrent des passions et des exemples l'ait entraîné, nous pouvons néanmoins dire de lui ce que l'Église dit dans les prières des agonisants : *Ô mon Dieu, il a cru et espéré en vous*. Un fond de foi et des principes de religion, qui dorment au bruit des passions excitées, se réveillent tout à coup, dans le moment d'un extrême danger. Cette extrémité dissipe soudainement toutes les illusions de la vie, tire une espèce de rideau, ouvre les yeux à l'éternité, et rappelle toutes les vérités obscurcies. Si peu que Dieu agisse dans ce moment, le premier mouvement d'un cœur est de recourir à sa miséricorde. Dieu n'a besoin ni de temps, ni de discours pour se faire entendre et sentir. Il appelle sa créature par son nom, et elle est déjà revenue à lui. Ce mot ineffable est tout-puissant : il fait un cœur nouveau et un nouvel esprit au fond des entrailles. Les hommes faibles, et qui ne voient que les dehors, veulent des préparations, des actes arrangés, des résolutions exprimées. Dieu n'a besoin que d'un instant où il fait tout, et voit tout ce qu'il fait.

Après m'être laissé quelque temps aller à la joie de ces consolantes pensées, je continuai à réciter lentement les prières : je m'arrêtais à dessein un peu avant la petite prière qui suit l'invocation du nom des saints, et je le voyais, au mouvement de ses lèvres, observer aussi les intervalles et achever régulièrement la fin de chaque invocation par ces paroles : Délivrez-moi, Seigneur ! *Son air pénétré*, comme l'a dit un des témoins de cette scène, *aurait attendri les plus durs*. Ses lèvres ne cessèrent de prier ; il ouvrait parfois les yeux qu'il refermait aussitôt, comme pour se recueillir ; il était évident que toutes les facultés de son Aine étaient encore libres et vives.

Cette prière solennelle finie, toute sa famille vint lui prendre la main et la baiser. Ce fut un religieux et touchant spectacle ! C'est ainsi que la religion rend sacrés les mourants et redouble pour eux la tendresse des cœurs les plus désolés, en mêlant à leur douleur je ne sais quoi de doux et de suave jusqu'en présence de la mort ! Il reconnut parfaitement chacun des siens : ses veux le leur disaient à tous. Dieu lui donna du moins la consolation de voir bien des larmes répandues sur ses mains défaillantes.

Cependant il touchait visiblement au dernier terme : la mort était présente. Je recommençai les prières des agonisants. Mais à ce moment, quelles prières ! Quelles larmes ! Quel silence ! Bien, mon ami, ne saurait vous peindre la scène qui se passait alors près de ce lit funèbre. Quand j'ouvris mon bréviaire pour lire l'admirable prière de l'Église sur le chrétien agonisant, ma voix s'émut malgré moi, et mes regards attristés, retombant involontairement sur ce visage décoloré par la mort, je ne pouvais trouver la force de parler. Enfin, après un violent effort, je pus prononcer, d'une voix tremblante et entrecoupée, ces premières paroles : *Partez, âme chrétienne*. A ces mots, pendant que j'étais arrêté par mon émotion, tous les nombreux assistants qui remplissaient la chambre du malade tombèrent à genoux, d'un mouvement unanime et spontané. Malgré l'émotion générale, le recueillement était profond, et le silence seulement interrompu par les sanglots que tous ne pouvaient pas contenir ; je recommençai alors les

mêmes paroles : Partez, âme chrétienne... partez au nom de Dieu, le Père tout-puissant qui vous a créée ; partez au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui vous a rachetée ; partez au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée. Je redisais ces paroles en français, afin que tout le monde pût les entendre, et goûter le charme de miséricorde divine qu'elles respirent. Je ne puis vous représenter avec quelle immense et religieuse attention on écoutait ces sublimes adieux de l'Église à ses enfants mourants !... Partez, âme chrétienne, sortez de ce monde, et puissiez-vous être reçue dans la Cité du Dieu vivant ! Que Jésus-Christ, qui a souffert pour vous les douleurs de la croix, vous délivre du mal ! Que Jésus-Christ, qui a daigné mourir pour vous, vous délivre de la mort éternelle ! Que le bon Pasteur vous reconnaisse pour sa brebis ! Puissiez-vous voir votre Rédempteur face à face ! Puissent vos yeux contempler la vérité dans toute sa lumière pendant les siècles éternels !

La douceur céleste de ces paroles, tombant sur une tête si longtemps, si gravement coupable, pénétrait les cœurs ; mais l'attendrissement fut porté à son comble et attesté par un redoublement de pleurs et de sanglots, quand j'ajoutai ces paroles auxquelles la circonstance présente prêtait, en quelque sorte, un caractère de miséricorde personnelle : Reconnaissez, Seigneur Jésus, votre créature ; elle a été consacrée par le signe de votre croix, et nourrie, au sein de votre Église, de la parole de vérité. Pardonnez-lui, Dieu clément, les fautes et les erreurs de sa jeunesse ; ne vous souvenez plus de ses anciennes iniquités, nées de l'ardeur des mauvaises passions ; mais souvenez-vous de vos miséricordes et de la gloire de votre nom ! Il a beaucoup péché, mais aussi il a espéré. il a cru en vous, et il vous a sincèrement adoré comme son Dieu et son Sauveur !

En achevant ces mots, ma voix, qui s'était élevée par une sorte d'exaltation involontaire, céda à la violence de mon émotion. Je me troublai, et ne sus plus que laisser parler mes larmes, tous les yeux pleuraient aussi autour de moi, et, dans ce triste moment, le trouble de nos aînés n'osait se soulager que par le silence des pleurs. Oh ! mon ami, qu'on se trouve anéanti en présence d'un pareil spectacle ! Comme toutes les pensées humaines se taisent ! Tout disparaît ; on ne voit plus que Dieu, maître de la vie et de la mort ! Cette chambre était devenue pour tous comme un sanctuaire ! Nous y étions abîmés comme dans la douleur, et pourtant muets par une sorte de respect, de crainte religieuse et aussi par l'impuissance de trouver une parole à dire : la Religion, avec son magnifique et pénétrant langage, dominait les esprits par une force surhumaine, et répandait sur cette scène suprême une consécration sainte et divine.

Cependant le triste dénouement s'accomplissait sous nos yeux : nos regards étaient alors fixés sur ces lèvres pâles et sans mouvement. Il n'y a qu'un instant, pendant les prières publiques de son agonie, nous l'avions vu, les yeux tantôt ouverts, tantôt abaissés, suivre avec les signes d'une parfaite intelligence tout ce qui se passait autour de lui, et nous répondre encore par ce sourire qui ne l'abandonna que dans la mort. La force lui manqua tout à coup : sa tête s'abattit. Alors M. de Bacourt, l'un des hommes les plus honorables que la divine Providence ait placés auprès de lui à ses derniers moments, essaya de soulever doucement sa tête pour la soutenir. La main du mourant, déjà froide, s'agita dans la main de son ami et la serra fortement encore ; il tourna une dernière fois ses yeux vers lui ; mais ce fut le dernier signe de vie qu'il donna. Tous les assistants le comprirent, et tous, agenouillés autour de son lit, observant le dernier mouvement de ses lèvres, nous les vîmes se fermer enfin pour jamais. M. de Talleyrand avait cessé de vivre et de souffrir. C'était le 17 mai 1838, à 3

heures 35 de l'après-midi. M. de Talleyrand était né le 2 février 1754 et avait par conséquent vécu quatre-vingt-quatre ans, trois mois et quinze jours.

J'ai, mon cher ami, fini une tâche que j'ai entreprise pour vous, et qui n'a pas été sans douceur pour moi. Voilà bien fidèlement, bien authentiquement retracées toutes les circonstances de cette mort, qui a fait presque autant de bruit que la vie dont elle a achevé le cours. M. de Talleyrand est maintenant devant Dieu ! J'espère fermement que Dieu l'a reçu dans sa miséricorde, et lui a continué les bénédictions répandues visiblement sur la fin de sa longue carrière. J'ose croire que cette mort sera chère à la Religion qu'elle satisfait et à l'Église qu'elle console.

Il me resterait, si j'en avais le goût et le loisir, à vous dire maintenant les étranges passions que cette mort a soulevées : je ne le ferai point. Je veux oublier ces tristes souvenirs. J'aimerais mieux, pour votre consolation et pour la mienne, vous dire ce qu'ont pensé de la fin chrétienne de M. de Talleyrand les esprits élevés et les honnêtes gens de toutes les opinions. Je ne le ferai pas non plus : ce n'est point à moi qu'il appartient de le faire. Je me bornerai seulement, pour que vous connaissiez bien tout ce qui se rattache avec un digne intérêt à ce consolant événement, je me bornerai à vous communiquer les actes publics et officiels de Mgr l'archevêque, en même temps que ses sentiments personnels et intimes dans cette grave circonstance : vous reconnaîtrez, dans la sagesse de ses mesures, dans la douceur de son langage, dans la pieuse effusion de sa reconnaissance envers Dieu, ce caractère de vérité et, de droiture, de foi et de charité ardente, de simplicité et de grandeur qui distinguaient éminemment ce saint et noble pontife. Vous y trouverez d'ailleurs une nouvelle preuve de ce que je vous ai déjà fait remarquer. Si une admirable discrétion sembla éloigner Mgr l'archevêque de M. de Talleyrand à sa dernière heure, sa sollicitude ne se reposa pas un moment. Quoique absent de cette grande et dernière scène, il y présidait, il y inspirait toutes choses, comme il convenait de le faire à celui qui, depuis vingt années, n'avait pas cessé de travailler un seul jour, et d'offrir à Dieu ses prières et sa vie pour obtenir l'accomplissement de cette grande œuvre de miséricorde !

Ainsi écrivait-il au Souverain Pontife lui-même les paroles suivantes : Pour moi, le front abaissé dans la poussière, je ne cesse de redire avec le psalmiste : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine*. L'assistance de la Très Sainte Vierge me paraît si manifeste dans toute la suite de cette affaire, que je ne puis m'empêcher de continuer en son honneur le cantique : *Psallam et intelligam in via immaculata*. C'est elle en effet qui, par son intercession, nous a ouvert la voie du retour, du repentir. et, je l'espère, de la bienheureuse éternité, quelles que soient d'ailleurs les expiations que la justice divine exigera dans l'autre vie.

Après une si grande faveur, que le Seigneur a daigné accorder à mes désirs de plus de vingt années d'épiscopat, je ne sais si je dois maintenant tenir tant soit peu à la vie. et s'il ne m'est pas permis de faire le vœu de sainte Monique : *Nulla jam re delector in hac vita, et cur hic sim, nescio... Unum erat quod in hac vita aliquantulum immorari cupiebam ut te christianum catholicum viderem prius quam morerer*.

On retrouve ici ce saint détachement. ce généreux sacrifice de la vie, et, on le peut dire aujourd'hui, ces doux et tristes pressentiments de sa mort qui ont été sitôt justifiés : Pour moi, écrivait-il encore, je ne veux plus vivre que de reconnaissance, si Dieu me laisse la vie ; sinon en paix je dirai le : *Nunc dimittis quia viderunt oculi mei salutare...* Je l'espère du moins : les circonstances de

tout ceci me paraissent merveilleuses. Je ne cesse de répéter : *O quam bonus et suavis est spiritus tuus in omnibus !*

Mettez-moi aux pieds du Saint-Père, j'implore sa bénédiction jusqu'à la fin de ma course.

Le jour même de la mort de M. le prince de Talleyrand, quelques heures avant qu'il eût rendu le dernier soupir, Mgr l'archevêque avait dû envoyer à Rome la déclaration et la lettre du prince. Il écrivit en même temps au Souverain Pontife la lettre suivante :

TRÈS SAINT-PÈRE,

Par une lettre du 1^{er} avril à M. le cardinal Lambruschini, j'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Sainteté l'état de santé où se trouvait M. le prince de Talleyrand, et ses dispositions d'aine qui m'étaient manifestées depuis quelque temps. J'ai même envoyé un projet de déclaration que j'espérais le voir souscrire ; je demandais à être instruit sur les limites au delà ou en deçà desquelles je devais me tenir dans une circonstance si grave et si délicate, où il ne s'agissait de rien moins que du salut d'une aine et de l'honneur de l'Église. M. l'Internonce en France m'a annoncé que ma lettre avait été reçue, et que je recevrais réponse ; cette réponse ne m'est pas encore parvenue aujourd'hui 17 mai.

Cependant le mal s'aggravant, les moments devenant plus pressants, laissé à mon propre jugement, chargé d'une responsabilité dont je sens tout le poids, de quelque côté que dût se terminer un événement qui n'a pas son semblable dans l'histoire de l'Église, je n'ai cessé de continuer l'action que je pouvais avoir pour obtenir un acte qui pût satisfaire l'Église et ma conscience, et avec lequel je pusse faire usage des pouvoirs extraordinaires que Votre Sainteté a daigné me confier en 1835, sans m'écarter des instructions qu'elle avait bien voulu me donner.

Après plus d'une ouverture et des conférences très sérieuses par le ministère des personnes qui environnent le prince de Talleyrand, qui lui prodiguent leurs soins avec une touchante sollicitude, à l'aide de Mme la duchesse de Dino, sa nièce, et de Pauline de Périgord, sa petite-nièce, dont le dévouement à la Religion a été si admirable et si parfait dans cette circonstance, j'avais reçu de M. le prince de Talleyrand une nouvelle rédaction écrite de sa main, qui me parut devoir être divisée en deux actes bien distincts, le premier contenant la déclaration de ses sentiments, le second, une lettre contenant en abrégé quelques explications de sa conduite, que le prince tenait beaucoup à donner au Souverain Pontife. Ma division fut adoptée ; les deux actes, demeurés sans signature pendant deux jours, viennent enfin d'être signés ce matin à six heures par le prince avec beaucoup de calme, de présence d'esprit, de fermeté, devant plusieurs témoins dont les noms ne peuvent que donner encore plus de solennité et plus d'autorité à cette

signature. Pour prouver avec quelle réflexion il se déterminait, le prince a voulu que ces actes portassent à la fois deux dates, celle du 10 mars, jour où ils avaient été écrits, et celle d'aujourd'hui 17 mai, jour de la signature. Le prince a manifesté publiquement la volonté formelle d'attacher à sa déclaration cette date du 10 mars, époque où il a prononcé un discours à l'Académie, afin que l'on comprit combien il jouissait alors de ses facultés. La circonstance fut remarquée par beaucoup de graves témoins.

La fin du prince de Talleyrand me paraît être un événement acquis à la Religion ; il me semble que l'Église peut s'en emparer comme sien. Dieu, qui sonde les cœurs et les reins, a sans doute des pensées au-dessus de nos pensées, et ses jugements sont impénétrables. Cependant ce qu'il vient de permettre, dans les temps où nous vivons, ne peut-il pas être regardé comme un adoucissement aux douleurs de son Église, et une consolation dans ses malheurs ?

Prosterné à ses pieds, j'implore sa bénédiction apostolique, et je suis,

Très Saint-Père, de Votre Sainteté, le très humble, très obéissant et très dévot fils et serviteur.

Signé : † HYACINTHE-LOUIS,

Archevêque de Paris.

Paris, le 17 mai 1838.

3 heures après midi.

Immédiatement après avoir appris la nouvelle de la mort de M. de Talleyrand, Mgr l'archevêque écrivit encore au Souverain Pontife la lettre suivante :

TRÈS SAINT-PÈRE,

Une heure après la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Sainteté, M. le prince de Talleyrand n'existait plus. Ce jour même, 17 de ce mois, à 4 heures après midi, il est mort, assisté de M. l'abbé Dupanloup, l'un de mes grands vicaires, que j'ai cru pouvoir autoriser à administrer au malade les sacrements de l'Église, en suite des deux actes qu'il avait signés le matin, qui ont été remis entre mes mains et que j'ai adressés au Souverain Pontife.

Le Saint-Père apprendra avec consolation que le prince, depuis la satisfaction donnée, s'est trouvé non seulement d'un facile accès, mais encore plein d'une disposition bienveillante pour le prêtre qui lui offrait le secours de son ministère au milieu des douleurs et des angoisses de la mort. Il a reçu publiquement l'absolution et l'extrême-onction, c'est-à-dire en présence d'une partie de sa famille et d'un grand nombre d'autres témoins, qui, tous à genoux, priaient et fondaient en larmes. Le prince a conservé sa

connaissance jusqu'aux derniers instants ; il s'unissait aux prières avec attention, humilité et même ferveur ; plus d'une fois, et surtout à l'invocation de ses saints patrons, Charles et Maurice, il cherchait avec expression les yeux du prêtre et ses lèvres répondaient d'une manière très marquée. Enfin l'abbé Dupanloup, qui ne l'a pas quitté, m'a assuré qu'il regardait tout ce qui s'est passé comme une marque très visible de la divine miséricorde, et particulièrement comme un effet éclatant de la protection de la Très Sainte Vierge, dont le malade portait l'image sur lui. La médaille de l'Immaculée Conception a reposé sur sa poitrine pendant les six dernières heures de sa vie. Dieu semble s'être plu à réunir autour du malade tous les genres de grâces et de consolations. Le matin même, une de ses nièces faisait sa première communion. Les témoignages de bienveillance que Votre Sainteté a chargé son neveu, le comte Alexandre de Périgord, de lui exprimer, lui ont été rapportés et, quelques heures avant sa mort, les chapelets bénits par le Saint-Père pour Mme la duchesse de Dino et pour Mlle Pauline de Périgord, sa fille, sont arrivés : en sorte que la bénédiction apostolique venait mettre le comble à toutes les autres...

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, j'implore de nouveau la bénédiction apostolique, et je suis, Très Saint-Père, de Votre Sainteté, le très humble, très obéissant et très dévot fils et serviteur.

Signé : † HYACINTHE-LOUIS,
Archevêque de Paris.

Paris, le 17 mai 1838.

11 heures du soir.

C'est par cette pièce, mon ami, que j'achèverai ce long récit.

Je suis tout à vous en N. S.

F. DUPANLOUP,
Prêtre.

P.-S. Ci-jointe la copie de la déclaration de M. le prince de Talleyrand et de sa lettre au Saint-Père¹.

¹ Voyez le texte de ces deux pièces, que je ne reproduis pas ici comme le faisait l'abbé Dupanloup, dans mon chapitre : *la Conversion et la Mort de M. de Talleyrand*. (B. de L.).